« Le Monde des livres »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 14944 – 7 F

VENDREDI 12 FÉVRIER 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Jean-Paul II face à l'islamisme

EN effectuant une visite de quelques heures au Soudan, *mercredi 10 février*, Jean-Paul II n'a pas hésité à rompre l'isolement d'un régime fondamentaliste islamiste répressif montré du doigt depuis près de cinq ans. Conscient de la controverse que cette visite, si courte fût-elle, pouvait susciter, le pape l'a placée d'emblée dans le cadre de la défense des « peuples faibles et sans défense », les chrétiens du Soudan en particulier. Il a déclaré qu'il était de son « devoir absolu » de faire entendre leur voix.

On discutera longtemps de l'opportunité d'une telle démarche. Le débat reste ouvert entre adversaires et partisans d'un dialogue avec des régimes mis à l'index par la communauté internationale – dans le but de les amener à changer d'attitude, à respecter les libertés, religieuse notamment.

CONCRÈTEMENT, les effets de la visite du pape ne pourront être mesurés qu'à long terme. Pour l'heure, mais c'était à prévoir, le général Omar al-Bachir a plaidé non coupable. Mais les paroles de Jean-Paul II auront au moins eu le mérite de rappeler au monde la tragique réalité de la situation que vit le Soudan depuis le coup d'Etat de 1989 et, d'autre part, de mettre du baume au cœur de la minorité chrétienne et de l'opposition.

L'islamisme conquérant ne résume pas l'islam. « Ni capitulation ni irénisme » : ainsi le pape définissait-il, en 1991, dans l'encyclique « Redemptoris missio », la ligne de crête à suivre par l'Eglise catholique dans ses relations avec cette religion. Le pape ne se fait pas d'illusion excessive. Il a depuis longtemps mesuré les impasses d'un dialogue avec l'islam qui, après le concile Vatican II, mais avant la poussée spectaculaire de l'intégrisme et de l'islamisme politique, semblait pouvoir durer. Des délégués du Vatican s'étaient rendus jusqu'à... Tripoli en 1976. Depuis, la Révolution iranienne et la surenchère extrémiste ont ramené le dialogue entre le christianisme et l'islam à plus de modestie.

POUR autant, malgré les vents contraires, Jean-Paul II n'a jamais rompu le fil. Ainsi, au Liban, il n'a pas soutenu le général Aoun. Il a pris ses distances avec l'intervention occidentale dans le Golfe. Il plaide sans relâche pour les droits des Palestiniens. Et en Afrique même, malgré des rebuffades et la crainte des évêques locaux, il avait déjà foulé la terre d'islam au Nigéria (1982), au Maroc (1985), au Mali (1990), au Sénégal (1992).

Le but du pape est de sauver ce qui peut être sauvegardé de la compréhension entre les deux grandes religions, de demander justice pour les minorités chrétiennes, de débloquer des situations, d'amorcer des solutions. Profil bas ? Après tout, l'Ostpolitik, dans les années soixante, avait commencé par ces ballons d'oxygène à des Eglises persécutées dans les pays communistes. Les événements ne lui ont pas donné tort.

Lire page 4 les articles de MARIE-CLAUDE DECAMPS et MOUNA NAÏM


M 0147 - 0212 0 - 7,00 F

Décidant d'intervenir directement dans le processus de paix

Washington se rallie au plan de MM. Vance et Owen pour la Bosnie

Les représentants des belligérants de Bosnie-Herzégovine ont plutôt bien accueilli la décision américaine d'intervenir directement dans le processus de paix, surtout les Musulmans, Washington ayant toujours dit qu'un règlement de la crise ne saurait avoir lieu sans leur approbation. Après avoir longuement hésité et critiqué les initiatives déjà prises par la communauté internationale, Washington s'est finalement résolu à emboîter le pas aux médiateurs, MM. Cyrus Vance et David Owen, quitte à légèrement modifier leur plan. Un représentant américain aux pourparlers a été nommé à cette fin.

WASHINGTON et NEW-YORK (Nations unies)
de nos correspondants

Au terme d'une semaine de tergiversations sur les remèdes à apporter au conflit en Bosnie-Herzégovine, les Etats-Unis ont finalement annoncé, mercredi 10 février, une politique bien peu originale : après les avoir critiqués, ils se joignent aux efforts en cours pour trouver une solution négociée à la guerre ravageant l'ex-Yougoslavie.

Acquise après un long débat à Washington, cette décision a été exposée par le secrétaire d'Etat, M. Warren Christopher, qui présentait ainsi la première initiative diplomatique de l'administration Clinton. C'est assurément un profil modeste par rapport aux positions d'une administration qui, il n'y a pas si longtemps, laissait entendre qu'elle était prête à une politique autrement plus musclée. Comme s'ils convenaient qu'il n'y a pas d'autre formule, les Etats-Unis se résignent à suivre la route que recommandent les Européens. Il n'est plus question d'envisager dans l'immédiat la moindre intervention militaire. Une sourdine est mise aux critiques adressées au plan de MM. Cyrus Vance et David Owen, accusé d'entériner l'« épuration ethnique » et d'être trop défavorable aux Musulmans. Au contraire, les Etats-Unis vont participer aux travaux des deux coprésidents de la conférence sur l'ex-Yougoslavie pour amener les protagonistes à s'entendre sur un plan de paix.

ALAIN FRACHON et AFSANÉ BASSIR POUR

Lire la suite page 6

Information et déontologie

I. – *Les révolutions de la planète « médias »*

par Jacques Lesourne et Bruno Frappat

LE métier de journaliste traverse une passe difficile. Ce n'est pas la première, ni sûrement la dernière. Mais celle que nous vivons est particulièrement aiguë, car multiforme. Depuis le temps des messagers porteurs de nouvelles – bonnes ou mauvaises – jusqu'à l'époque des satellites diffuseurs d'instantanéité, le colporteur d'événements a toujours suscité une fascination ambivalente : son message est à la fois espéré et accueilli dans la méfiance, une nouvelle étant toujours à la fois « incroyable » et suspecte.

Tout atteste la crise de crédibilité des médias. Du faux charnier de Timisoara, inventé par des manipulateurs sans scrupules et « promu » par des ondes sans discernement, jusqu'aux « affaires » qui mêlent politique, argent, sport, médecine... et journalisme, en passant par la vraie-fausse guerre « chirurgicale » menée en Irak, le catalogue serait fastidieux des occasions fournies aux procureurs.

En France, les sondages d'opinion montrent l'ampleur du discrédit visant globalement une profession – les journalistes – accusée de la plupart des péchés contre la vérité, les fautes de l'un rejaillissant sur tous, les « *dérives* » étant supposées générales. Dans son sondage annuel réalisé pour *Télérama* et *Médiaspouvoirs*, la SOFRES a publié récemment des chiffres qui ne peuvent qu'inquiéter ceux qui conservent, par-delà les aléas de tout métier, la fierté et la passion du leur.

Lire la suite page 2

Inquiétudes macédoniennes

Plus que la Grèce, les autorités de Skopje craignent l'activisme des minorités albanaise et serbe

SKOPJE
de notre envoyé spécial

Ancienne République yougoslave, maintenue dans les limbes de la communauté internationale par l'opposition de la Grèce à sa reconnaissance, la Macédoine est une mosaïque ethnique où se côtoient Macédoniens (65 %), Albanais (21 %), Serbes (2,2 %), Turcs, Roms, et autres minorités ; une terre qui a fait l'objet de multiples convoitises à travers l'histoire, contestée en tant que nation par certains, occupée tour à tour par l'un ou l'autre de ses quatre voisins – Serbie, Bulgarie, Grèce, Albanie. Handicap supplémentaire : elle ne représente qu'une partie de la Macédoine géographique, que Serbes, Bulgares et Grecs se sont partagée par les armes, en 1912-1913, sur les décombres de l'Empire ottoman.

Aujourd'hui, le plus bruyant de ses voisins, le plus obstiné à nier son droit à l'existence sous ce nom chargé de drames, est la Grèce qui a, jusqu'à présent, réussi à empêcher sa reconnaissance internationale. Mais ce n'est pas, à en croire le ministre macédonien de l'intérieur, M. Ljubomir Frckovski, le plus dangereux. Et ce, malgré la virulence d'Athènes dans les forums internationaux ou les velléités guerrières de certains Grecs, tentés d'aller donner une « leçon » à ces Slaves qui osent usurper le nom, purement hellénique à leurs yeux, de Macédoine.

YVES HELLER

Lire la suite page 6

Le PS condamne la plate forme de l'opposition



Lire nos informations et l'article de THIERRY BRÉHIER pages 8 et 9

Les scandales en Italie
Démission de M. Martelli, ministre de la justice.
page 24

M. Mitterrand en Indochine
Après Dien-Bien-Phu, le Cambodge.
Lire les articles de PATRICE DE BEER et JEAN-CLAUDE POMONTI
page 3

La Sonacotra poursuit son ex-PDG
Le conseil d'administration porte plainte contre l'ancien PDG, M. Michel Gagneux.
Lire l'article de PHILIPPE BERNARD
page 11

LE MONDE DES LIVRES

■ Quinze années dans la vie d'Uwe Johnson. ■ Le politique mis à nu. ■ Le feuilleton de Michel Braudeau : « Le Coup de l'Archipel ». ■ Histoires littéraires, par François Bott : « Sincèrement vôtre ». ■ Schweitzer, l'humanitaire. ■ Proust ou l'enquête infinie. ■ Découvrir l'Amérique. ■ D'autres mondes, par Nicole Zand : « La beauté du difforme ».
pages 25 à 32

Le sommaire complet se trouve page 24

Sous les législatives...

La perspective présidentielle détermine déjà le comportement des principaux responsables politiques

par Jean-Marie Colombani

Puisque le scrutin de mars prochain paraît joué, autant se préoccuper sans tarder de l'échéance qui, en réalité, commande toutes les autres : sous les législatives, il y a bien sûr, déjà presque obsédante pour les principaux responsables politiques, la présidentielle. Les sondages, impressionnants de régularité, ne suscitent pas l'engouement habituel. Mais ils ont tellement installé l'alternance dans les têtes que celles-ci sont déjà ailleurs, les yeux fixés sur l'horizon présidentiel. Les socialistes ne sont pas loin de faire campagne – quand ils se représentent – sur l'idée qu'il faut éviter la déroute, un peu à la manière du PC, qui explique depuis belle lurette, dans l'indifférence générale, que le vote communiste est la seule façon de se protéger contre les mauvais coups de la droite ; le président lui-même a concédé qu'il faudrait attendre le « *jugement de l'Histoire* ».

Lire la suite page 8

Demain dans « le Monde »

Six pages spéciales : comment déclarer ses revenus

Le Monde de vendredi, daté samedi 13 février, publiera six pages avec toutes les informations nécessaires à la déclaration des revenus encaissés en 1992. Cette déclaration devra être envoyée à l'administration au plus tard le 2 mars.

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS, Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex
Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne : gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

Information et déontologie

Suite de la première page

Critiquer les journalistes, s'interroger sur leurs méthodes et les expliciter, relever leurs défauts, informer sur l'information n'est pas un crime de lèse-majesté. Dans une société démocratique, aucune profession ne peut être, par nature ou *de jure*, au-dessus du débat. Encore convient-il de le faire, comme pour les autres secteurs de la société, avec sérénité et sans se focaliser sur des détails.

Notre journal, à l'occasion de réunions internes régulières – un comité de rédaction réunit tous les mois la hiérarchie et des rédacteurs élus, et consacre une large partie de ses débats, depuis des années, à des questions déontologiques, – est lui aussi engagé dans une réflexion collective.

∴

Informer n'est ni un art, ni un apostolat, ni une science exacte. C'est un métier, qui touche plutôt à l'artisanat dans de nombreux cas, aux sciences humaines (sans l'épaisseur du temps disponible ni la volonté d'élaboration théorique) et s'étend au combat, quand des enjeux majeurs le justifient. Informer, c'est choisir de faire savoir. Fonction démocratique et nécessaire dans une société où la transparence, dans la vie de la cité, est recherchée et vantée comme élément déterminant et positif du « vivre ensemble ».

Fonction politique : les sociétés entièrement opaques sont totalitaires. Fonction dérangeante : dans les sociétés non totalitaires, il est des zones d'opacité qui ne se justifient pas. Fonction intellectuelle : donner à savoir, c'est donner à juger, à comprendre. Fonction civique : informer, c'est permettre les choix. Mais fonction responsable : la transparence totale serait une utopie totalitaire et le respect de la vie privée est un impératif.

Le système médiatique – actuellement obnubilé par sa fonction distractive – a tendance à oublier son rôle premier qui est de mettre en relation ceux qui savent et ceux qui ne savent pas encore. Il devrait exister un contrat entre les journalistes et les « récepteurs » que sont les lecteurs, les auditeurs ou les téléspectateurs. Le premier article de ce contrat – c'est évidemment l'ambition du *Monde* – serait que les lecteurs aient la quasi-certitude que toute information publiée est exacte. Dans son premier éditorial, le 16 décembre 1944, Hubert Beuve-Méry, fondateur du journal, définissait ainsi son dessein : *« Un nouveau journal paraît :* le Monde. *Sa première ambition est d'assurer au lecteur des informations claires, vraies et, dans toute la mesure du possible, rapides, complètes. »*

Depuis que ces lignes ont été écrites, la planète médias a subi bien des révolutions. Les unes positives, les autres dangereuses. Quatre transformations doivent être présentes à l'esprit : la domination de l'audiovisuel, les nouvelles conditions du marché, la prolifération des informations, l'ère du « tout-communication ». Chacun de ces changements a modifié l'exercice du métier de journaliste.

∴

Nous sommes menacés – le constat est banal – par le « tout-image ». La rapidité avec laquelle sont diffusées, massivement, des images brutes favorise le sensationnalisme, l'émotionnel et l'absence de recul. Les événements, à la limite, n'accèdent à l'existence que par la force de l'image. On a observé que, d'une certaine manière, les Somaliens avaient eu de la chance dans leur malheur par rapport à d'autres peuples (Sud-Soudan, Libéria, Sri-Lanka, etc.) puisque les tueries qui ensanglantaient leur pays avaient attiré des caméras attirant elles-mêmes les troupes du « nouvel ordre international ». Chacun peut constater la prédominance du fait filmé sur le fait « caché », mais aussi la primauté du fait « filmable » sur ce qui ne se prête pas au spectaculaire.

Cette évolution – qui n'a pas épuisé tous ses possibles... – pose deux problèmes à la presse écrite et lui donne une chance. La première difficulté est que l'opinion se trouve plongée dans un bain d'instantanéité et d'émotionnel qui peut conduire des journaux à faire de la surenchère sur ce mode-là. *Le Monde*, sans envisager l'univers d'un œil sec, ne privilégie pas cette méthode. L'autre difficulté, pour la presse écrite – on l'a constaté au moment de l'affaire de Timisoara, – est qu'elle se trouve impliquée dans les procès faits *a posteriori* en cas de dérapage de l'audiovisuel. La fonction de journaliste de télévision résume aussi, aux yeux de l'opinion, une profession qui compte plus de vingt-six mille personnes rarement bien payées pour quelques stars richement dotées.

Mais cela donne à la presse écrite une raison supplémentaire d'exister. Plus dominera la confrontation confuse des citoyens avec l'immédiateté du monde, aperçu en gros plan, plus seront nécessaires les analyses, les éclairages, les compléments historiques et les débats approfondis, et pas seulement sur les sujets les plus spectaculaires. Si la domination de la télévision est un fait, comme la couleur du temps, l'écrit n'a pas dit son dernier mot !

∴

La situation économique des médias a été bouleversée. Dans une société d'information, il existe un marché de l'information avec ses nécessités économiques, ses sources de financement, ses besoins de rentabilité sur fond de concurrence, comme dans tout secteur industriel ou de services. Compte tenu des moyens nécessaires, surtout pour la télévision, le recours à quelques groupes industriels ou financiers puissants – dont le public ne soupçonne pas toujours l'existence – ne peut guère être évité. Une grande partie du système médiatique est ainsi entrée dans une logique de regroupements, de fusions, de concentrations et de domination.

Ces transformations sont un défi pour le métier de journaliste. Quels que soient l'autonomie et le professionnalisme des rédactions, il est clair qu'en cas de crise aiguë – économique ou politique – les vrais pouvoirs savent se manifester, rationaliser, supprimer, fusionner, établir aussi ces fameuses « synergies » qui visent moins le lecteur que l'annonceur ou l'actionnaire...

Une double logique économique caractérise, en outre, ce secteur : l'existence de deux clientèles, le public et l'annonceur. Le « couple » audience-ressources publicitaires, qui explique tant de dérives sur la nature même des « produits », est sujet de polémiques et de regrets, mais cette évolution peut-elle être inversée ?

La télévision offre un vaste champ d'observation sur les rapports de l'information et de l'argent, cependant elle n'est pas la seule. L'ambition qui sous-tend beaucoup de créations de journaux n'est pas un projet culturel mais un projet de « produit » : on ne cherche pas une nouvelle manière d'informer mais une autre manière de vendre. Le marketing l'emporte sur la vision éditoriale.

Dans ces conditions, l'exercice du métier de journaliste ne peut que varier profondément d'une rédaction à l'autre. On pourrait même se demander s'il faut continuer à considérer comme faisant partie d'une corporation homogène des salariés contraints à pratiquer le publi-rédactionnel, des journalistes animateurs dont les déplacements s'apparentent à ceux du show-business, des rédacteurs spécialisés en quête d'informations, des envoyés spéciaux qui risquent leur vie dans les zones de tensions et des producteurs « starifiés », l'œil rivé aux indices d'audience. Les mêmes principes déontologiques peuvent-ils s'appliquer à tous ?

∴

L'abondance de l'information est la troisième révolution de la planète médias. C'est moins, aujourd'hui, la rareté qui fait problème que la profusion. Les sources se sont multipliées. Chaque canton de la planète s'est rapproché de nous. Des domaines nouveaux sont prospectés, qu'ils touchent à l'économie, à la société et aux mœurs, à l'environnement, aux sciences, à la culture. La collecte de l'information s'enrichit des progrès de l'informatique et des télécommunications.

Le temps est révolu où l'actualité française se lisait principalement au Parlement et où les chancelleries détenaient l'essentiel de l'« information » sur l'état du monde. Les entreprises intéressent, les institutions les plus fermées se sont « ouvertes », les débats économiques, politiques et culturels se mondialisent, les dispositifs statistiques se perfectionnent. Plus que jamais, informer c'est éliminer.

Comment trier ? C'est tout le débat. Dans le volumineux courrier que reçoit un journal comme *le Monde*, un mot revient souvent, comme une revendication : objectivité. Il faut le répéter, cet... objectif est impossible à atteindre. Dans la transmission d'informations, il y a toujours intervention d'une subjectivité qui, sommairement, doit choisir entre ce qui vaut d'être dit et ce qui ne le vaut pas. Comment y aurait-il un critère objectif de ce choix ?

A chaque étape de la rédaction d'un journal entre une part d'intuition, d'habitudes, de tradition et de « culture maison », de préférences personnelles, une part éminente, en tout cas, de jugement. Jacques Fauvet rapportait dans ces colonnes, le 27 mai 1977, ce propos d'un professeur de journalisme : *« La nouvelle n'est pas un objet mais le produit d'un jugement. »*

Face au bombardement d'informations ou de faits présentés comme tels, plus que jamais la validité des choix faits par les professionnels de l'information repose sur le « contrat » passé avec les lecteurs.

∴

La quatrième évolution qui a bouleversé le métier de journaliste est l'ère du « tout-communication », un piège redoutable. Dans une société d'information, tout le monde devient source d'information et apprend les règles du jeu de la « communication ». Il n'y a plus guère de naïfs silencieux. Aucune institution n'est indifférente à son image et à la nécessité de faire savoir, en fonction de ses intérêts, ce qu'il en est de ses activités, de ses résultats et de ses projets. Entreprises, armée, administrations, Etat, syndicats, Eglises, police, patronat, villes et régions, partis, institutions internationales, puissances et lobbies de tous ordres : il n'est *pas un groupement d'hommes* ou d'intérêts qui n'ait assimilé la nécessité de faire parler de soi et ne cherche à faire passer l'*information... dans le bon sens.*

La matière première informative circule ainsi, à profusion, et la presse peut y puiser des éléments pour ses enquêtes. Mais cette médaille a son revers. Entre la communication sobre et ce que l'on appelait jadis la propagande, il y a la palette des niveaux intermédiaires : sollicitations intéressées, tentatives de séduction, opérations de dissimulation ou de poudre aux yeux, pieux mensonges et vraies arnaques, pressions, art de masquer le vrai, intoxication, désinformation pure...

L'un des aspects les plus délicats du journalisme moderne consiste à repérer, dans chaque acte dit de « communication », ce qui est destiné à l'aider dans sa quête de la réalité et ce qui n'a pour but que de l'égarer. La manipulation est un exercice auquel s'adonnent les institutions les plus honorables, et le fameux « bourrage de crânes » qui mit durant la guerre de 14-18 la presse française sous l'autorité intellectuelle et informative des états-majors paraît être le rêve inavouable de bien des puissances !

∴

C'est sur ce décor que doit se situer le débat sur la déontologie des journalistes.

JACQUES LESOURNE et BRUNO FRAPPAT

Prochain article :
Pièges et dérapages principes et méthodes

La presse et le droit

Si la déontologie est une contrainte librement acceptée par le journaliste qui s'impose le respect de certaines règles, il existe d'autres limites à l'exercice de la profession. Elles sont pour la plupart fixées par la loi du 29 juillet 1881, que le législateur a baptisée *« loi sur la liberté de la presse »*. Son article premier proclame solennellement que *« l'imprimerie et la librairie sont libres »*. Pourtant, à la lecture de cette loi et des nombreux textes qui sont venus s'y ajouter depuis 1881 (1), beaucoup de commentateurs se demandent avec quelque malice s'il ne s'agit pas d'une loi *« contre la liberté de la presse »*. Excessive comme toutes les boutades, la formule comporte cependant une part de vérité dans la mesure où il s'agit d'un droit particulier dont l'interprétation est parfois soumise aux circonstances du moment.

L'énumération des textes principaux permet de constater que la loi s'applique à des domaines très divers. Ainsi l'article 27 réprime le délit de *« fausses nouvelles »* lorsqu'elles ont troublé ou sont susceptibles de troubler *« la paix publique »*. Les poursuites sont relativement rares et réservées au parquet car la Cour de cassation a estimé, en 1986, qu'il s'agissait de protéger la collectivité et non pas le simple particulier. Si le crime de lèse-majesté n'est plus sanctionné depuis la Révolution, il existe un texte qui punit *« l'offense au président de la République »* et une loi particulière prévoit l'offense aux chefs d'Etat étrangers et aux diplomates. Il est interdit d'encourager la réalisation de crimes et de délits. Il s'agit là de la notion de « provocation » qui recouvre également celle d'apologie. Mais la loi du 1er juillet 1972 a créé le délit de *« provocation à la haine ou à la discrimination raciale »* et, dans le même ordre d'idées, la loi réprime désormais la négation du génocide.

Tribune et peccadilles

Mais les textes qui sont incontestablement les plus appliqués concernent la diffamation et l'injure. Ils sont mis en œuvre, comme tous ceux de la loi de 1881, selon une procédure extrêmement lourde qui fait sans doute de ces articles les dispositions les plus difficiles à utiliser du droit français. Cette procédure, considérée par certains comme protectrice de la presse, a des effets pervers. Ainsi le simple particulier mis en cause dans un journal court le risque de voir la poursuite qu'il a engagée de bonne foi s'égarer dans les méandres de la loi, avant de tomber rapidement dans les chausse-trapes d'une prescription de trois mois. Les pièges sont nombreux : une simple erreur dans la citation ou le fait de qualifier d'injure ce qui n'est que diffamatoire, et la poursuite échoue définitivement.

A l'inverse, l'homme politique avisé, conseillé par un cabinet de solides avocats spécialisés, pourra le plus souvent triompher du difficile parcours sans faute exigé par la procédure avant cette fameuse audience sur le fond où il réussira à faire condamner le journaliste et le directeur de la publication pour la moindre peccadille. Certes, si la diffamation est vénielle, la peine sera légère, et certains dommages et intérêts symboliques sont révélateurs d'une poursuite à peine justifiée. Mais, et c'est là une autre perversion de la loi, le plus souvent ce n'est pas la sévérité de la sanction qui est recherchée. C'est la tribune offerte par un procès retentissant et le sceau judiciaire porté sur une décision qui fera savoir à tout un chacun que le journal a eu tort d'écrire que celui-ci était raciste ou que celui-là avait détourné de l'argent.

En outre, la loi est ainsi faite que l'écrit litigieux est presque toujours considéré comme condamnable, sauf si le journaliste parvient à prouver *« la réalité du fait diffamatoire »*. Une preuve bien difficile à établir car la jurisprudence est très exigeante. Par exemple, si le journaliste brandit un procès-verbal de police ou un rapport confidentiel qui prouve la réalité de l'information publiée, le tribunal l'écartera en constatant qu'il est parvenu entre les mains du prévenu *« par des moyens inconnus du code de procédure pénale »*. Cette formule de la Cour de cassation, outre qu'elle laisse planer un doute désagréable sur le comportement du journaliste, permet d'ignorer un document par ailleurs incontestable.

Dans la plupart des cas, les phrases incriminées seront considérées comme diffamatoires. La seule possibilité de relaxe consiste alors à revendiquer la bonne foi. Mais il faut la prouver, car contrairement au droit commun la loi sur la presse exige que l'on fasse la preuve de son innocence.

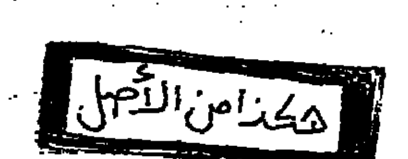
Ainsi, s'il est normal qu'un journal soit sévèrement condamné pour avoir diffamé un honnête homme, des journaux ont été sanctionnés pour avoir publié des informations qui se sont révélées ultérieurement exactes. A l'inverse, quelques tribunaux ont refusé récemment de condamner des journalistes en admettant la réalité du fait diffamatoire.

Les poursuites contre la presse ne se réfèrent pas toujours à un délit. Dans certains cas, le plaignant peut saisir les tribunaux civils en considérant que le journal a commis *« une faute »* qui lui a créé un préjudice. Il s'agit là d'un concept assez flou, qui peut pourtant recouvrir des notions extrêmement graves comme *« l'atteinte à l'intimité de la vie privée »* – qui doit être sévèrement protégée. Mais là aussi certaines perversités se sont fait jour. Si une personne diffamée craint l'arrivée d'une foule de témoins qui viendront confirmer devant les juridictions pénales le propos contesté, elle préférera s'orienter vers les tribunaux civils, qui offrent une procédure moins lourde et une audience plus discrète.

Pris dans son ensemble, le droit de la presse semble pavé de bonnes intentions, qui n'atteignent pas toujours leur objectif. Barrière normale protégeant l'individu contre d'éventuels abus des journaux, elle est trop souvent utilisée, exploitée et parfois cultivée à des fins moins honorables. Les nouveaux textes, destinés à renforcer la présomption d'innocence, sont, eux, indiscutables dans leur principe, même si leur portée paraît bien limitée.

MAURICE PEYROT

(1) Certaines des dispositions de la loi de 1881 ont été modifiées par la réforme de la procédure pénale adoptée par le Parlement lors de la session d'automne. Le gouvernement et le Parlement souhaitaient permettre à tous ceux qui ont été « blanchis » par la justice de faire connaître les décisions qui les innocentent. Les inculpés qui ont bénéficié d'un non-lieu pourront donc désormais demander à la juridiction d'instruction de faire publier dans la presse la décision qui les met hors de cause. Les délais qui encadrent les droits de réponse ont pour leur part été revus : désormais, toute décision de non-lieu, de relaxe, ou d'acquittement ouvre un nouveau délai de trois mois au cours duquel les droits de réponse sont possibles.





ÉTRANGER

La visite au Cambodge du président de la République

Un « petit coin de France » qui a perdu son âme

M. François Mitterrand est arrivé, jeudi 11 février en fin de matinée, au Cambodge pour un séjour officiel d'un peu plus de 24 heures. Le président français a été accueilli avec de grands honneurs par le prince Norodom Sihanouk. Il a passé en revue les troupes du régime de Phnom-Penh, en principe l'une des quatre factions qui se partagent le pays, mais qui contrôlent, entre autres, la capitale. Parmi les membres du Conseil national suprême qui l'attendaient à l'aéroport figurait le principal dirigeant officiel des Khmers rouges, M. Khieu Samphan.

M. Mitterrand a gagné Phnom-Penh depuis Ho-Chi-Minh-Ville (ex-Saïgon), dernière étape de sa visite au Vietnam, dont un temps fort, mercredi 10 février, avait été une escale symbolique au site de Dien-Bien-Phu.

PURSAT

de notre envoyé spécial

Sur la rue principale – en fait la RN5 qui relie Phnom-Penh à Battambang – siège, selon le panneau rédigé en français, la *« Direction mixte pour la répression des bandits »*. De l'autre côté de la rue, un bâtiment moins délabré mais fermé abrite un *« Atelier de sculpture sur marbre »*. Une rue adjacente abrite le *« Bureau de la police de protection »*.

Pursat, petite ville de l'ouest cambodgien, n'est pas une exception : dans tout le Cambodge et, surtout, à Phnom-Penh, des détails rappellent que, pendant plus d'un siècle, la France a géré, ou a été associée à la gestion de l'ancien royaume, le protégeant même longtemps contre les appétits de ses deux grands voisins, les Siamois et les Vietnamiens. A l'heure où l'histoire paraît bégayer, ces Français, que le prince Sihanouk a un jour qualifiés de *« plus Cambodgiens que les Cambodgiens »*, demeurent en première ligne.

En 1970, lorsque Norodom Sihanouk avait été chassé du pouvoir avec la complicité des Américains, Paris avait assez rapidement retiré ses billes du Cambodge : rappel de l'ambassadeur, retrait d'une forte mission militaire, abandon progressif de plantations d'hévéas absorbées par la guerre.

Mais, symbole s'il en est, lors de la prise de Phnom-Penh par les Khmers rouges en avril 1975, l'ambassade de France avait servi de refuge à tout ce qui restait d'étrangers en territoire khmer. Et quand, moins de quatre ans plus tard, les troupes vietnamiennes avaient chassé les « rouges » du pouvoir, l'Elysée s'était accroché à un principe : ne reconnaître, au Cambodge, que le prince à la francophilie sans réserve, en attendant le jour où le pays serait doté d'autorités internationalement reconnues.

C'est donc avec l'aval du prince qu'une Alliance française a ouvert ses portes à Phnom-Penh dès septembre 1990, sans attendre la signature d'accords de paix, le 23 octobre 1991 à Paris, et le retour de Sihanouk dans la capitale cambodgienne, le 14 novembre suivant. A la dernière rentrée, celle de 1992, cette Alliance a dû limiter ses effectifs à 8 000 étudiants afin de maintenir la qualité de son enseignement.

Parallèlement, sur une enveloppe de près de 30 millions de francs l'an dernier, la coopération culturelle et scientifique a repris, surtout dans le domaine le plus demandeur, celui de la formation (75 % du budget). Une vingtaine d'enseignants ont été détachés dans les facultés de Phnom-Penh. Onze autres gèrent les programmes de l'Alliance. Cette enveloppe devrait plus que doubler cette année.

La participation à l'APRONUC

Des dons du Trésor (20 MF en octobre 1991 et environ 60 MF en décembre 1992) ont déjà permis de financer quelques projets de développement dont, à Phnom-Penh, le filtrage des eaux de la ville (20,7 MF) et la réhabilitation de l'hôpital Calmette (10,2 MF). Une aide d'urgence, d'un montant de 10,2 MF, a également été attribuée aux chemins de fer, dans un état lamentable après plus de vingt ans de guerre. En revanche, comme le désarmement des factions cambodgiennes par les Nations unies ne s'est toujours pas vraiment amorcé, les investissements demeurent très limités.

La CEP a procédé à des recherches sismiques off-shore et Sofitel gère le Cambodiana, le palace de Phnom-Penh où M. François Mitterrand devait passer la nuit du 11 au 12 février avant de regagner la France après sans doute un détour par Siem-Reap, où il devrait visiter rapidement les temples d'Angkor et passer en revue des détachements de « bérets bleus » français (1).

Car la présence française la plus visible demeure encore celle des contingents mis à la disposition de l'APRONUC, l'Autorité provisoire de l'ONU : 1 450 militaires français, du démineur au légionnaire en passant par le transporteur, le gendarme ou l'officier d'état-major, forment aujourd'hui plus de 8 % de la composante militaire de l'APRONUC. Ces éléments, de l'avis général, affichent une tenue et un professionnalisme d'autant plus appréciés que l'intervention de l'ONU a tendance à déraper et, par moments, à verser dans le laxisme. En outre, une centaine de hauts fonctionnaires français figurent dans les contingents civils de l'APRONUC.

Au milieu du dix-neuvième siècle, pris entre les impérialismes siamois et vietnamien, le Cambodge avait été sauvé par une intervention française. Mais les Français avaient eu le tort, en 1884, d'imposer à la cour de Phnom-Penh un accord qui dépouillait le roi de ses principales prérogatives. A la suite d'un soulèvement populaire, les Français avaient dû en revenir, deux ans plus tard, à une conception plus souple du protectorat.

Le discours de Phnom-Penh

Au début du dix-neuvième siècle, Paris avait contraint le Siam à rétrocéder au Cambodge les provinces de Kompong-Thom et de Stung-Treng (1904), puis celles de Battambang et de Siem-Reap (1907), ce qui devait permettre à l'Ecole française d'Extrême-Orient (EFEO) d'entreprendre une grande œuvre, la restauration du parc d'Angkor. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, Paris avait de nouveau aidé Phnom-Penh à récupérer les territoires du Nord et de l'Ouest que les Thaïlandais avaient pris à la faveur de l'occupation japonaise.

L'histoire se répétant, la France peut se targuer d'une *« responsabilité historique »* au Cambodge, ce qui avait d'ailleurs été, dans un contexte bien différent, l'esprit du discours prononcé par de Gaulle à Phnom-Penh en 1966 (2). Le Cambodge est aujourd'hui menacé de partition, les Khmers rouges ayant, sur la frontière thaïlandaise, établi des bastions dans l'Ouest et le Nord. La signature d'un accord de paix a favorisé une pénétration économique des Thaïlandais qui, tout en exploitant forêts et mines de pierres précieuses, sont devenus prédominants dans les secteurs bancaire, commercial et hôtelier.

Parallèlement, avec le débarquement des contingents de l'ONU, une certaine renaissance urbaine a drainé au Cambodge des dizaines de milliers de travailleurs immigrés vietnamiens fuyant le sous-emploi chez eux. Ambitions commerciales thaïlandaises et pression démographique vietnamienne limitent l'espace de liberté d'un Cambodge dominé par des factions politico-militaires incapables de cohabiter et auxquelles l'APRONUC n'a pas pu, ou pas su, imposer des règles de jeu.

Deux issues semblent désormais possibles. Que les élections générales, prévues du 23 au 25 mai, tournent à la confusion, et la relève de l'APRONUC devra au moins être assurée par une force multinationale, au sein de laquelle la France ne pourra qu'être présente. Que les choses se tassent, et Paris sera contraint de proposer aux futures autorités élues du Cambodge une coopération encore plus *« musclée »* que celle qui a prévalu entre 1953, quand le Cambodge est devenu indépendant dans le cadre de l'Union française, et 1970, quand il a été happé par la deuxième guerre d'Indochine. Exsangue, dominé par ses deux voisins, ce *« petit coin de France »* ne peut plus servir de tremplin à une présence française en Asie. Mais les Français pourraient, encore une fois, contribuer à y calmer le jeu et à lui permettre d'échapper, avec l'éventuelle restauration d'une autorité centrale légale, à la double vassalité qui le menace depuis quelques siècles.

De la France, fenêtre du Cambodge sur le reste de l'univers, il demeure quelque chose. Et c'est pour y accueillir un chef d'Etat français que le prince Sihanouk vient de regagner son ancien royaume après trois mois de séjour à Pékin.

JEAN-CLAUDE POMONTI

(1) Une incertitude demeurait sur les modalités de réalisation de cette partie du programme après l'attaque, mercredi 10 février, d'un poste de l'ONU à Siem-Reap par une vingtaine d'inconnus motorisés. L'incident a fait deux morts et une douzaine de blessés.

(2) Le 1er septembre 1966, le général de Gaulle, en visite au Cambodge, avait condamné avec vigueur la guerre menée par les Etats-Unis au Vietnam voisin. Il avait suggéré des négociations sur le modèle des accords de Genève de 1954 pour ramener la paix en Indochine.

A Dien-Bien-Phu

« Devant le sacrifice de nos soldats »

DIEN-BIEN-PHU

de notre envoyé spécial

La visite a duré une heure à peine, dans une cavalcade de 4 x 4. C'était à Dien-Bien-Phu, un site chargé d'émotion et d'histoire, une histoire que François Mitterrand a, précisément, voulu exorciser au cours de son bref séjour au Vietnam. Et rien plus que ce geste ne pouvait exprimer *« tout ce qu'un Français peut éprouver devant le sacrifice de nos soldats (...) sans oublier bien entendu les autres »* [les Vietnamiens], selon les propos du chef de l'État lors de sa conférence de presse à Hanoï.

Arrivé sur le site de la bataille dans l'après-midi du 10 février, à bord d'un avion militaire français, le chef de l'Etat était accompagné de trois « anciens » de la « cuvette » : le général Maurice Schmitt, ex-chef d'état-major général des armées, le cinéaste Pierre Schoendoerffer et le général Nguyen Huu An, qui commandait le 174e Régiment Vietminh « tombeur » de la position Eliane.

M. Mitterrand s'est d'abord rendu au PC enterré du général de Castries, commandant du camp retranché en 1954. Il est ensuite allé se recueillir au sommet de Dominique 1, une position aujourd'hui surmontée d'une antenne radio rouillée. En compagnie du général Schmitt, il a, du haut de cette colline, parcouru des yeux et du bras la plaine de rizières encerclée de montagnes, cimetière de plus de 3 000 soldats français, imaginant ces positions tombées les unes après les autres... En bas, le village devenu gros bourg bruissait de ses activités quotidiennes. Le président y a été amené devant une école récemment construite avec l'aide de la France.

Selon le général Schmitt, un monument aux morts de l'Union française pourrait être érigé sur le site, remplaçant la pauvre plaque posée il y a quelques années. Le président l'a demandé ; ses hôtes seraient d'accord. Le général parle du *« monument simple »*, qui compléterait la nécropole de Fréjus, dédiée aux morts de l'Indochine, que M. Mitterrand doit inaugurer mardi prochain. Parachuté sur Dien-Bien-Phu alors qu'il n'était, selon ses propres termes, qu'*« un tout petit »*, il ne voit *« pas de drame »* dans cette visite (1), mais *« un moment de forte émotion »*. *« Revenir ici avec le président de la République est un hommage extraordinaire à tous les morts de l'Union française (...). Je n'ai pas de ressentiment pour le Vietnam d'aujourd'hui »*, ajoute-t-il.

La visite vietnamienne de M. Mitterrand devait s'achever, à Ho-Chi-Minh-Ville (ex-Saïgon) jeudi 11 février, avant l'envol pour Phnom-Penh. Son bilan apparaît positif : les objectifs politiques, économiques et culturels ont été atteints ; et le président français a pu exprimer son message de liberté. A-t-il été écouté ? Des dirigeants, sans doute, mais guère entendu. La population ? Les comptes rendus officiels qui lui sont destinés sont, à ce jour, rédigés en un style d'où ne ressort rien du message qui lui était aussi pourtant destiné.

Un coup d'épée dans l'eau ?

Alors, un coup d'épée dans l'eau ? Pas tout à fait, s'il s'agissait d'ouvrir les yeux des dirigeants vietnamiens à la réalité du monde qui les entoure, et de conforter les éléments réformistes face aux vieux apparatchiks toujours tournés vers l'ère pré-Gorbatchev. Le parler vrai aura-t-il été plus efficace que les flagorneries auxquelles le régime de Hanoï a longtemps été exposé ? Il y faudra du temps.

Côté français, on observe qu'il s'agit de construire l'avenir d'une présence française en Asie après tant de ratages, depuis deux décennies.

Il faut être là, dit-on encore, pour ne pas se faire trop distancer par les Japonais et les Américains quand le Vietnam décollera vraiment, d'ici quelques années. Resserrer les vieux réseaux, en particulier francophones, dans un pays où la langue anglaise est le nouveau défi, en sachant que la vitalité du français sera la mesure d'une présence commerciale. En dépit de son potentiel, le Vietnam est, en toute hypothèse, très en arrière par rapport aux « dragons d'Asie », grand ou petits. Il ne pourra se développer que dans son environnement régional, comme le lui répètent ses voisins de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN), qui ont tant à y gagner.

PATRICE DE BEER

(1) Le général Marcel Bigeard, qui commandait un bataillon de parachutistes à Dien-Bien-Phu, a pour sa part refusé l'invitation d'accompagner M. Mitterrand au Vietnam en arguant que ce dernier *« reste un pays marxiste »*. Il a cependant estimé mercredi 10 février sur TF1 que le président de la République avait *« le droit le plus absolu »* de s'y rendre. Pour sa part, le Cercle national des combattants de M. Roger Holleindre a jugé *« scandaleux »* que M. Mitterrand soit allé à Hanoï avant de se rendre à Fréjus inaugurer le mémorial. Et M. Le Pen a trouvé *« indécent »* le pèlerinage du président à Dien-Bien-Phu.

A Fréjus

M. Mitterrand inaugurera le mémorial des guerres en Indochine

Le président François Mitterrand inaugurera, mardi 16 février, à Fréjus (Var), le mémorial des guerres en Indochine. A l'issue de la cérémonie, en fin de matinée, le chef de l'Etat se rendra à la mairie de Fréjus, *« selon la tradition républicaine »*, précise un communiqué de l'Elysée.

Selon le programme officiel de la cérémonie, M. Mitterrand, après s'être recueilli dans la nécropole où sont rassemblés – à côté d'un musée et d'une dalle commémorative – les restes de quelque 25 000 Français morts en Indochine, doit prononcer une allocution devant les représentants des associations d'anciens combattants d'Indochine. Le comité d'entente des Anciens d'Indochine s'est félicité de l'inauguration d'un monument où, dit-il dans un communiqué, *« les familles des tués et des disparus, ainsi que les combattants d'Indochine, pourront honorer la mémoire de leurs morts dans la dignité »*.

► **Lire page 22, rubrique « Philatélie », nos informations sur la mise en vente d'un timbre commémoratif.**

AFRIQUE

La visite du pape à Khartoum

Le président soudanais affirme que le respect des droits de l'homme est dans son pays « une obligation religieuse »

KHARTOUM

de notre envoyée spéciale

Un Christ noir agonisant et hyperréaliste dominait le podium, pavoisé aux couleurs du Vatican. De temps en temps, des croix faites en roseau émergeaient de la foule en prière, comme autant de fragiles points d'interrogation fichés dans la nuit tombante. Le reste n'était qu'une marée humaine, elle-même contenue dans une marée d'uniformes et d'armes automatiques. Parmi toutes ces silhouettes anonymes, beaucoup se distinguaient par des petits foulards roses ou rouges, signe de ralliement convenu entre chrétiens. D'autres, trop éloignées de l'autel où Jean-Paul II célébrait la messe, ce mercredi 10 février, à Khartoum, se recueillaient autour de minuscules lampes à huile. La sono débridée, qui retransmettait des chœurs d'une rare ferveur et d'une rare beauté, atténuait un peu leur éloignement.

Même sous haute surveillance et malgré la limitation impromptue des transports publics – contraignant de nombreux participants à venir à pied des lointains bidonvilles, où s'entassent un million de réfugiés, – l'espace de quelques heures au moins, la communion voulue par le pape avec le peuple soudanais s'est en partie réalisée. Dans ce « green square » balayé par la poussière rouge du désert, qui sert d'habitude aux cérémonies officielles, beaucoup ont oublié, le temps d'une messe consacrée à la seule Bakhita, symbole d'un Soudan martyr, que le Nil tout proche sert aussi, à l'occasion, de fossoyeur discret, accueillant les victimes des exécutions sommaires.



Comme ils ont oublié peut-être, en écoutant le discours adressé à Jean-Paul II par Mgr Zubeir Wako, l'archevêque de Khartoum, rêvant à haute voix *« d'une nouvelle ère de tolérance et de paix pour ce Soudan, malade depuis si longtemps »*, que les mots ont, ici, un sens plus lourd qu'ailleurs.

A Khartoum, ce mercredi, un pas a été franchi. Un pas irréversible, du moins de la part du Vatican. Et quand bien même, comme le remarquait un prélat de la suite du pape, ce pas ne servirait *« qu'à briser un peu le mur du silence »* qui entoure le drame soudanais, *« il méritait d'être accompli »*. Mesurer les effets de la visite prendra du temps. Auprès d'une communauté musulmane plus tolérante en général, et proche de cet islam africain avec lequel il s'efforce de nouer un dialogue, hors des visées intégristes du régime, Jean-Paul II a peut-être marqué des points.

Le discours du président soudanais, le général Omar Hassan Ahmad Al Bachir, avait, en revanche, de quoi laisser sceptique. Reprenant, comme à plaisir, les mots de Jean-Paul II, le chef de la junte militaire a repris à son compte l'argumentation pontificale en faveur *« d'un changement de Constitution, d'une paix assortie de justice »* et, surtout, *« du respect de la liberté religieuse »*. L'intolérance, a expliqué le général, est chez nous *« impensable, et catégoriquement inadmissible, car le Coran enseigne qu'il ne doit y avoir aucune imposition de la foi, cela serait un péché »*.

Les dizaines de milliers de déplacés du Sud, les exactions, les ravages de la guerre ? *« Les trois millions de personnes qui sont parties l'ont fait pour échapper aux seules atrocités des rebelles »*, a assuré le président, déplorant *« les interférences étrangères »* qui *« sont elles-mêmes sources de conflit »*. Quant aux accusations de « nettoyage ethnique » et de tortures, elles sont *« des grotesques fabrications des campagnes de dénigrement »*. Le meilleur pour la fin : *« Respecter les droits de l'homme, chez nous, n'est pas un choix politique, c'est une obligation religieuse. »*

Le pape et le général Al Bachir se sont rencontrés en privé, à deux reprises, le Vatican se bornant à faire savoir que ces discussions avaient été *« claires et sans fard »*. Dans la partie qui s'engage, personne ne sousestime l'adversaire. Jean-Paul II n'a pas hésité, pour sa part, dès son discours d'arrivée, à ressortir les mots qu'il avait prononcés, en 1979, en Pologne, pour dénoncer le glacis communiste : *« Quand les peuples sont faibles et sans défense, il est de mon devoir absolu d'élever la voix pour les faire entendre. »*

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Un régime isolé

Nul ne contestera l'importance des propos tenus par Jean-Paul II lors de sa visite à Khartoum, mercredi 10 février. La question demeure toutefois de savoir si la visite du pape apportera, en matière de respect des libertés et des droits de l'homme, de réels changements, après quelques légers progrès enregistrés depuis quelque temps à Khartoum – et dont il est malaisé à ce stade de dire s'ils sont sérieux.

Le Soudan est isolé. Il est maintenu en quarantaine par les Etats-Unis et la Communauté européenne depuis le coup d'Etat de juin 1989 qui a renversé le gouvernement démocratiquement élu du premier ministre Sadek Al Mahdi, au profit d'une junte militaire soutenue par les islamistes, et dirigée par le général Omar Hassan Ahmad Al Bachir.

Soutien aux islamistes

Outre les violations des droits de l'homme et des libertés, l'un des griefs retenus contre Khartoum est son soutien aux mouvements intégristes islamistes ; chez ses « frères » arabes d'abord – à commencer par son grand voisin l'Egypte, – dans les pays du Maghreb en deuxième lieu et à travers le monde, en étroite coopération avec l'Iran. Des extrémistes islamistes seraient entraînés dans des camps au Soudan. Khartoum et Téhéran démentent formellement toutes ces accusations.

Le coup d'envoi de cette coopération, dont le maître d'œuvre, côté soudanais, serait le Dr Hassan Al Tourabi, dirigeant du Front national islamique et idéologue de la junte, aurait été donné à l'occasion de la visite en décembre 1991 à Khartoum du président iranien Ali Akbar Hachemi Rafsandjani. Selon l'opposition, Téhéran s'était alors engagé à financer l'achat d'équipements militaires à la Chine pour un montant de 300 000 000 de dollars. En septembre 1992 encore, le *Sudan Democratic Gazette*, un mensuel publié à Londres par l'opposition, affirmait que Téhéran contribuait à la formation des membres des services de sécurité soudanais notamment *« aux techniques de torture... et de liquidation »* (des opposants). Toujours selon la revue, les Iraniens entraînent les Forces de défense populaire, fournissent des experts militaires et ont installé des écoutes près de Port Soudan dirigées contre l'Egypte et l'Arabie saoudite.

Sur le chapitre des droits de l'homme, Khartoum, qui tente de sortir de son isolement, a organisé en janvier dernier une conférence sur « les droits de l'homme en islam » et créé une organisation internationale islamique des droits de l'homme. En décembre, une résolution de l'Assemblée générale de l'ONU l'avait vivement condamné pour ses violations répétées des droits de l'homme.

Conscient enfin du fait que l'existence d'Israël est une question sensible en Occident, M. Al Tourabi fit récemment une déclaration suffisamment habile pour dire la chose et son contraire : il a implicitement reconnu l'existence de l'Etat juif en admettant le bien-fondé de la résolution 242 du Conseil de sécurité de l'ONU ... mais pour dire aussitôt qu'il fallait *« récupérer la totalité des territoires occupés, sans pour autant faire partir les juifs »*.

MOUNA NAÏM

AFRIQUE DU SUD

Des membres de l'ANC ont été arrêtés pour trafic d'armes

Plusieurs membres du Congrès national africain (ANC), ont été arrêtés par la police pour trafic d'armes, a-t-on appris, mardi 9 février, à Johannesburg. C'est la deuxième fois, en moins d'une semaine, que des militants de l'ANC sont interpellés pour ce motif.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Lundi 1er février, la police interpellait, à la frontière entre le Swaziland et le Natal, deux personnes qui tentaient d'introduire en Afrique du Sud des armes et des munitions – en provenance, apparemment, du Mozambique. La cargaison, dissimulée dans le double plancher de leur véhicule, se composait de 34 grenades, 22 pistolets, 2 800 cartouches pour kalachnikov, ainsi que 2 lance-roquettes RPG 7 et leurs projectiles.

La découverte de l'identité des trafiquants allait donner à cette banale affaire de contrebande une autre dimension. Les deux hommes sont, en effet, membres de la branche armée du Congrès national africain (ANC), l'Umkhoto we Sizwe (MK), organisation que l'ANC se refuse à dissoudre, tant que le processus démocratique en cours n'est pas définitivement ancré.

Quelques jours plus tard, cinq autres personnes étaient arrêtées pour les mêmes motifs, au Natal. Le ministre des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, estimait alors l'affaire suffisamment *« grave »* pour en informer les ambassadeurs étrangers, tandis que le gouvernement sommait l'ANC de condamner ces militants.

La direction du mouvement nationaliste noir, craignant un traquenard, exigeait de voir d'abord les emprisonnés avant de se prononcer. Ce n'est que lundi et mardi dernier qu'une délégation de hauts responsables de l'ANC, dont le chef d'état-major de MK, a pu s'entretenir avec les détenus. Sur les huit prisonniers, l'ANC a admis que cinq d'entre eux appartenaient bien à sa branche armée. Quant à l'affiliation des trois autres, elle faisait encore, mardi soir, l'objet de vérifications. *« Nous cherchons à savoir d'où ces militants tenaient leurs ordres »*, a commenté un dirigeant de l'ANC, démentant toute implication de son mouvement dans ce trafic.

L'affaire, évidemment embarrassante pour le parti dirigé par M. Nelson Mandela, l'est aussi pour le gouvernement de Pretoria. Les détracteurs du président Frederik De Klerk n'ont pas manqué de souligner la naïveté des autorités, qui traitent avec une organisation restée, quoi qu'elle en dise, favorable à une prise du pouvoir par la force. L'ANC se trouve dans une position encore plus délicate : pour prouver qu'elle ne pratique pas le double langage, il lui faut fermement condamner ses militants ; mais ce faisant, elle reconnaîtrait qu'elle ne contrôle pas totalement ses troupes – ce qui, politiquement, n'est guère rassurant.

Selon toute vraisemblance, les armes étaient pourtant bel et bien destinées à équiper les militants de l'ANC qui, au Natal, affrontent ceux du mouvement Inkhata à dominante zouloue. L'ANC, de ses bureaux de Johannesburg, a beau dénoncer la mansuétude policière dont ses adversaires bénéficieraient, elle a beau demander régulièrement l'instauration d'un strict contrôle des armes au Natal, ses militants semblent voir les choses autrement. La seule issue, pour l'ANC, serait de pouvoir démontrer qu'il s'agit d'une simple « bavure ».

GEORGES MARION

□ **CONGO : deux morts dans une manifestation à Pointe-Noire.** – Deux manifestants ont trouvé la mort et huit autres ont été blessés, lors de la répression policière, mercredi 10 février, à Pointe-Noire, d'une manifestation de lycéens. Les élèves du lycée Victor-Augagneur protestaient contre la mort d'un des leurs, la veille, dans un accident de la route, dont ils rendent responsable un chauffeur de taxi béninois. Plusieurs magasins appartenant à des commerçants du Bénin ont été attaqués. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Pourparlers entre le gouvernement et l'ANC.** – Le gouvernement et le Congrès national africain (ANC) ont entamé des pourparlers de trois jours, mercredi 10 février, au Cap, afin d'étudier les possibilités d'une reprise de la Convention pour une Afrique du Sud démocratique, interrompue en mai 1992. Par ailleurs, la télévision sud-africaine, citant des sources proches du ministère de l'intérieur, a indiqué, mercredi soir, que des milliers d'urnes et d'isoloirs avaient été commandés, en vue des premières élections législatives multiraciales de l'histoire du pays. – *(Reuter.)*

ALGÉRIE : accusé de détournement de fonds publics

L'ancien chef d'état-major est condamné à quinze ans de prison

ALGER

de notre correspondant

Le procès du général Mustapha Belloucif s'est achevé, mercredi 10 février, devant le tribunal militaire de Blida, sur un verdict relativement clément : quinze ans d'emprisonnement pour l'ancien chef d'état-major et la confiscation de ses biens. La même sentence a été rendue à l'encontre de M. Fkir Mohamed Hebri, ancien directeur du budget au ministère de la défense. M. Allaoua Benchoufi, de nationalité française et propriétaire d'une clinique à Neuilly où venaient se faire soigner les membres de la nomenklatura algérienne, a été condamné, par contumace, à la détention à perpétuité.

Le tribunal n'a pas suivi le procureur, qui, dans son réquisitoire, avait réclamé vingt ans d'emprisonnement pour le général Belloucif, aujourd'hui à la retraite, et la détention à perpétuité pour le lieutenant-colonel Hebri. L'ancien chef d'état-major était accusé d'avoir, au début des années 80, détourné des fonds publics – une quarantaine de millions de francs – pour des dépenses de prestige. Mais il a toujours affirmé avoir agi sur instructions venues d'en haut.

Ce procès, que l'on voulait à grand spectacle, n'a pas réussi à faire toute la lumière sur le rôle exact des uns et des autres. Les accusés se sont renvoyé la balle ou ont nié certains faits.

M. Chadli n'a pas été cité à comparaître. Dans sa déposition écrite, lue, mardi, au tribunal, il s'est quelque peu disculpé : *« Tout ce que Belloucif a dit est sans fondement »*, a-t-il affirmé. – *(Intérim.)*

OCÉAN INDIEN

MADAGASCAR : d'après des résultats partiels

Le professeur Albert Zafy arrive largement en tête de l'élection présidentielle

TANANARIVE

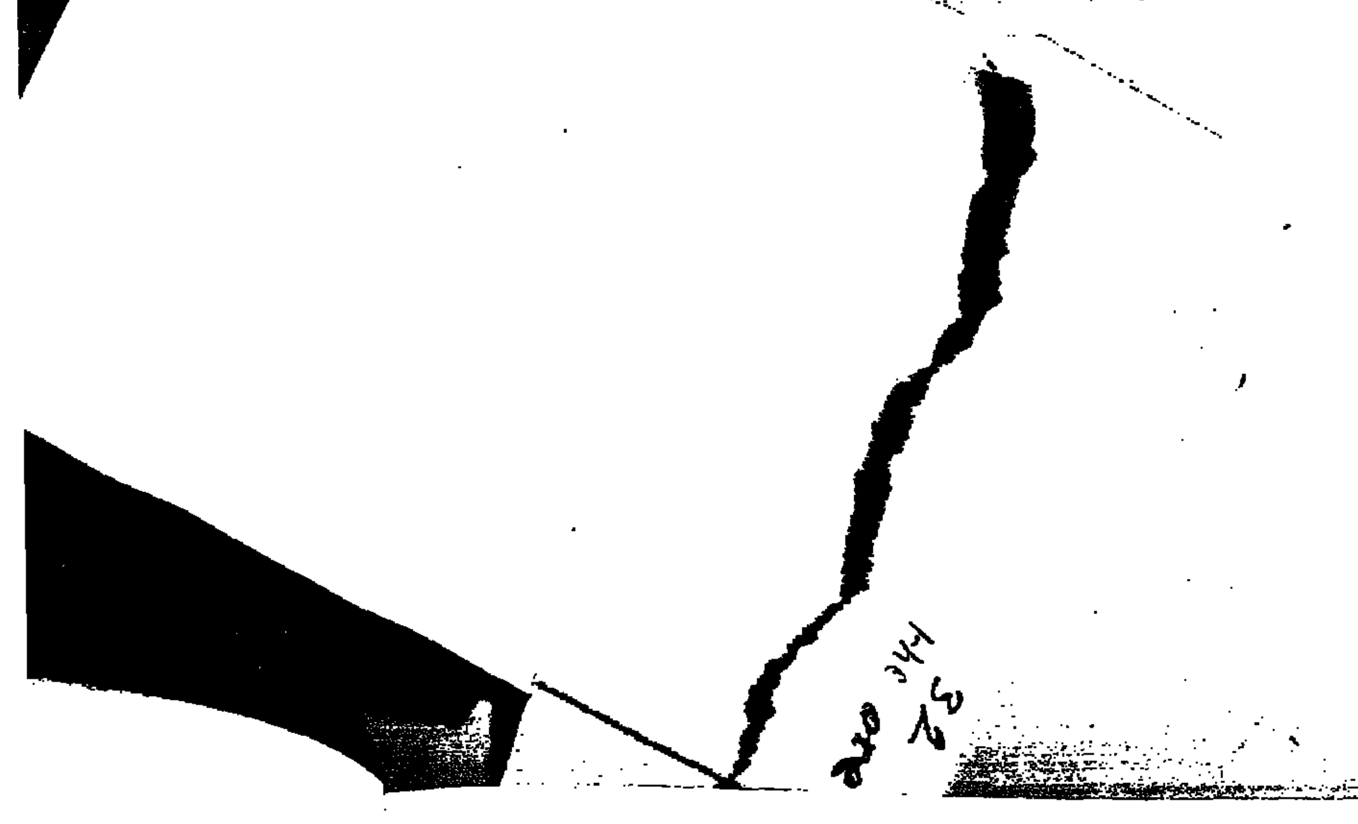
de notre envoyé spécial

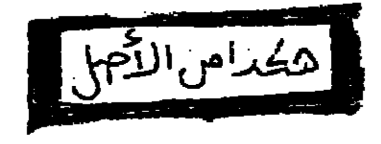
Selon les résultats officiels, encore très partiels, annoncés aux premières heures de la matinée de jeudi 11 février, le professeur Albert Zafy, chef de file des Forces vives (opposition), obtiendrait 73 % des voix, à l'issue du second tour de l'élection présidentielle, organisé la veille. Le président sortant, l'amiral Didier Ratsiraka, rassemblerait 27 % des suffrages. Le taux de participation est évalué à 79 % des inscrits.

Ces résultats ont été établis sur la base du dépouillement d'environ 8 % des quelque 14 000 bureaux de vote mis en place dans la Grande Ile. A Tananarive, la capitale, les bulletins bleus de M. Zafy ont eu un succès nettement plus important que les bulletins rouges de M. Ratsiraka : 77 % des votants ont misé sur le bleu, 23 % seulement sur le rouge. Mais il faudra attendre dimanche soir pour avoir une idée plus sûre du scrutin. Quant aux résultats totaux et définitifs, ils ne seront sans doute pas connus avant un mois, ont estimé les autorités. En effet, plus du quart des électeurs malgaches habitent les campagnes, dans des localités parfois très reculées et difficiles d'accès. La collecte des bulletins risque donc de prendre plusieurs semaines.

Le calme et la discipline qui ont marqué le déroulement du scrutin ont effacé les inquiétudes surgies pendant la campagne électorale. Dans la région de Tananarive, les seuls bureaux de vote où il y a eu un peu d'agitation sont ceux qui ont accueilli les candidats et leurs épouses. A l'école primaire d'Alarobia, le professeur Zafy, après avoir glissé son bulletin dans l'urne, s'est contenté d'évoquer la *« soif de changement »* de la population malgache. Deux heures plus tard, le président Ratsiraka sortait de son palais de Iavoloha pour se rendre au bureau de vote du village, au bout d'un chemin de terre. *« Si je ne pensais pas gagner je ne serais pas ici ! »*, a-t-il lancé, avec confiance.

JEAN HÉLÈNE





PROCHE-ORIENT

Inquiets du séparatisme kurde

La Syrie, l'Iran et la Turquie réaffirment leur attachement à l'intégrité territoriale de l'Irak

Tout en *« incitant le gouvernement irakien à obtempérer aux résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU »*, la Syrie, la Turquie et l'Iran ont affirmé, mercredi 10 février, que le peuple irakien *« ne devrait pas être soumis indéfiniment à des sanctions par la faute du régime de Bagdad »*, et ont réitéré leur attachement à l'intégrité territoriale de l'Irak.

Les ministres des affaires étrangères syrien, M. Farouk Al Chareh, turc, M. Hikmet Cetin, et iranien, M. Ali Akbar Velayati, ont exprimé ce point de vue dans un communiqué, à l'issue d'une réunion, à Damas, consacrée à la situation dans le nord de l'Irak, à majorité kurde. Les trois voisins de l'Irak sont inquiets d'une éventuelle contagion séparatiste au sein de leurs propres minorités kurdes, après l'adoption, à l'automne dernier, par le « Parlement » kurde irakien, du principe d'un Etat fédéré kurde. *« Notre réunion est un message à ceux qui peuvent influer sur l'unité de l'Irak, mais nous n'avons pas l'intention de prendre des mesures militaires »*, a affirmé M. Al Chareh.

De leur côté, les ministres iranien et turc ont minimisé les divergences entre leurs deux pays – Ankara accuse certains milieux iraniens de soutenir *« le terrorisme intégriste »* en Turquie *(le Monde* du 6 février). M. Velayati a affirmé que son pays *« est déterminé à renforcer ses relations avec la Turquie et les pays voisins »*. Il a précisé que Téhéran avait demandé aux dirigeants turcs de transmettre *« les renseignements en leur possession »* pour pouvoir *« enquêter »* sur les assassinats d'opposants iraniens et de journalistes turcs récemment perpétrés en Turquie. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

ISRAËL

Un rapport officiel dénonce les « brutalités » de la police

Un rapport du contrôleur de la police israélienne, M. Avraham Adan, rendu public mercredi 10 février, déplore que les policiers israéliens fassent preuve de *« brutalité »* et *« aient presque systématiquement recours aux mensonges pour cacher leurs abus »*.

M. Adan préconise notamment que les policiers soupçonnés d'abus passent au « détecteur de mensonges » et ne soient pas promus durant cinq ans s'ils sont reconnus coupables. Le rapport établit que 64 % des policiers impliqués dans des sévices, entre février 1989 et mai 1991, ont bénéficié d'un avancement en grade. Pour la seule année 1992, 2 700 plaintes ont été déposées contre la police, dont 1 800 pour *« brutalités »*.

Par ailleurs, deux adolescents palestiniens ont été tués mercredi par des soldats israéliens dans le territoire de Gaza, ce qui porte à douze le nombre de Palestiniens tués par l'armée dans les territoires occupés depuis vendredi dernier. – *(AFP.)*

MAROC

Un plan de développement du Rif pour lutter contre la drogue

Hassan II a confirmé, mercredi 10 février, à Fès, son intention d'éradiquer la culture du cannabis dans la région du Rif, grâce à un vaste programme de développement économique. Rejetant l'idée de s'attaquer à la seule région de Ketama, qui passe pour la capitale de la drogue, ou de brûler *« toutes les surfaces où se pratique ce genre d'agriculture »*, le roi s'est prononcé pour *« une action globale »*.

L'enveloppe financière, exclusivement marocaine, s'élèvera à 20 milliards de dirhams sur cinq ans (12 milliards de francs français). Ce programme portera notamment sur la construction de barrages et de routes, l'installation de lignes téléphoniques, l'irrigation de 95 000 hectares, la reforestation.

Poussé à agir par les Occidentaux, inquiets de voir se développer le trafic de drogue à travers le détroit de Gibraltar, le Maroc compte notamment sur la Communauté européenne, les Etats-Unis et le Japon pour le soutenir dans cette œuvre de longue haleine, les 20 milliards de dirhams ne constituant qu'un *« minimum »*. – *(Corresp.)*

RWANDA

Les rebelles se disent prêts à observer une trêve

Après trois jours d'offensive dans le nord du pays, les rebelles du Front patriotique rwandais (FPR) se sont dits prêts, mercredi 10 février, à observer une trêve dans les combats qui les opposent aux forces gouvernementales. Cette offre de cessez-le-feu est intervenue au moment même où quelque cent mille civils, épuisés et affamés, commençaient d'arriver dans la province de Kigali. Six de ces personnes ayant fui les zones de combat sont mortes de faim et d'épuisement, a-t-on indiqué, de source informée, dans la capitale.

A Bruxelles, le gouvernement belge a menacé, mercredi, après avoir pris connaissance du rapport d'une récente commission d'enquête sur les droits de l'homme *(le Monde* du 5 février), de réviser sa politique de coopération avec le Rwanda. Pour sa part, le ministe belge des affaires étrangères, M. Willy Claes, a dénoncé les *« responsabilités écrasantes »* du régime du président Juvénal Habyarimana dans la reprise de la guerre civile. – *(AFP, Reuter.)*

ZAÏRE

Le président Mobutu a nommé un nouveau chef d'état-major

Le président Mobutu a nommé, mercredi 10 février, le général Eluki Monga Aundu au poste de chef d'état-major des armées, en remplacement du général Mahele Lyoko – qui devient conseiller militaire auprès du président. Le général Eluki, âgé de cinquante-deux ans, est originaire de la province de l'Equateur, comme le chef de l'Etat. Diplômé de l'Ecole de guerre belge, il était entré au Mouvement populaire de la révolution (MPR, ex-parti unique) en 1985, en qualité de membre du comité central.

A Kinshasa, quinze jours après les émeutes militaires, la situation politique reste incertaine. La révocation du premier ministre de transition, annoncée par le chef de l'Etat, la semaine dernière, a été refusée, mardi soir, par le Haut Conseil de la République (HCR). Ni les opposants de l'Union sacrée ni les partis de la mouvance présidentielle n'ont réagi à cette décision, ce qui laisse penser qu'un « compromis à la zaïroise » pour dénouer la crise est à l'étude. – *(AFP.)*

□ **DJIBOUTI : décès du président de l'Assemblée nationale.** – Le président de l'Assemblée nationale, Abdelkader Waberi Askar, est mort, mercredi 10 février, dans un hôpital de la région parisienne, où il avait été transporté fin décembre, a-t-on appris de source officielle à Djibouti. Agé de soixante-deux ans, ancien ministre des finances et de l'économie, M. Waberi avait été régulièrement élu président du Parlement, depuis mai 1979. Un deuil national de trois jours a été décrété. – *(AFP.)*

□ **L'Internationale socialiste dénonce le maintien de l'état d'urgence en Algérie.** – Dans une résolution votée, mercredi 10 février, à Athènes, l'Internationale socialiste se dit *« sérieusement préoccupée »* par le maintien de l'état d'urgence en Algérie et l'emploi de la torture. Elle apporte, d'autre part, son *« soutien à l'action des forces démocratiques pour un retour rapide au processus démocratique »*. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

A une très large majorité

Le Parlement européen accorde sa confiance à la nouvelle Commission

STRASBOURG (Communautés européennes)

de notre correspondant

Le Parlement européen a accordé sa confiance à la nouvelle Commission de Bruxelles, mercredi 10 février, à une large majorité : 256 voix pour, 84 contre, 8 abstentions. Les représentants du Front national, du Parti communiste, du RPR ainsi que des Verts et des travaillistes britanniques se sont prononcés contre.

Depuis 1980, l'Assemblée procède tous les quatre ans, de sa propre initiative, à un vote de confiance pour chaque nouvelle Commission. Cette année, la procédure a pris une tout autre signification avec la perspective de l'entrée en vigueur du traité de Maastricht, qui prévoit l'*« investiture »* du collège bruxellois par le Parlement européen à partir du 1er janvier 1996. Les groupes parlementaires souhaitent marquer qu'ils sont d'ores et déjà dans une logique de *« gouvernement européen »* et entendent exercer un contrôle strict sur l'exécutif communautaire.

M. Jean-Pierre Cot (PS), président de la formation socialiste, agitait en janvier dernier la menace d'une motion de censure. Pour ne pas être en reste, les démocrates-chrétiens disaient qu'ils pourraient différer leur *« confiance »* au mois de mars. M. Yves Galland (radical), président des libéraux, posait lui aussi ses conditions pour se prononcer favorablement.

En règle générale, les parlementaires demandaient à M. Delors de sortir de sa réserve sur *« la démocratie et la transparence »*, *« la lutte contre le chômage »*, *« la tourmente monétaire »* ou *« la mise en œuvre du traité de Maastricht »*. Malgré un discours qualifié de *« trop général »*, le président de la Commission a passé l'épreuve sans le moindre dommage après avoir assuré que *« la Commission avait bien reçu le message »*.

M. Delors s'est surtout attaché à analyser la crise que traverse actuellement la Communauté : *« Le chômage menace l'équilibre de notre société (...) alors que les travailleurs ont le sentiment que l'Europe sociale est une sorte de fantôme insaisissable. »* Face à l'*« excès de morosité, avec la tragédie yougoslave en toile de fond »*, il a déploré que *« la pratique de la coopération entre les Douze* [ait] *globalement diminué »*.

Après avoir constaté que l'affaire du GATT lui avait fait perdre *« une partie de* [son] *autorité »*, M. Delors a admis qu'il avait *« choisi la prudence depuis six mois car une Commission trop arrogante n'aurait fait que compliquer la tâche des Etats membres »*. *« Ai-je eu tort ? Si oui, censurez-moi »*, a-t-il lancé. Mais le Parlement était à mille lieues d'une telle extrémité. *« On ne censure pas une vache sacrée »*, commentait M. Jean-Louis Bourlanges, qui finissait par dire : *« Quelle étrange cérémonie ! »*

MARCEL SCOTTO

□ **MM. Mitterrand et Kohl proposés pour le prix Nobel de la paix.** – Le comité Nobel a été saisi de la proposition d'attribuer conjointement le prix Nobel de la paix pour 1993 au président François Mitterrand et au chancelier Helmut Kohl pour leurs efforts en faveur de la construction européenne. L'ancien président des Etats-Unis George Bush figure également dans la liste des personnalités proposées. – *(AFP.)*

Les relations gréco-turques

M. Mitsotakis et M. Inonu affichent leurs désaccords

Le premier ministre grec, M. Constantin Mitsotakis, et le vice-premier ministre turc, M. Erdal Inonu, se sont rencontrés, mercredi 10 février à Athènes, en marge d'une réunion du conseil de l'Internationale socialiste à laquelle participait M. Inonu. Les deux hommes ont exprimé devant la presse des opinions divergentes aussi bien sur la question chypriote que sur la situation dans les Balkans. Sur ce dernier point, les deux pays s'accordent sur la nécessité de consultations bilatérales mais divergent toujours sur la question d'une intervention militaire internationale.

Par ailleurs, la présidence danoise de la CEE, en mars, et la « troïka » communautaire des ministres des affaires étrangères de Grande-Bretagne, du Danemark et de Belgique, en avril, vont rappeler à la Turquie ses engagements sur le respect des droits de l'homme, a déclaré mercredi le ministre belge des affaires étrangères, M. Willy Claes. – *(AFP.)*

EUROPE

Débat à la commission de l'ONU à Genève sur les violences contre les femmes en Bosnie

GENÈVE

de notre correspondante

Plusieurs participants à la 49e session de la commission des droits de l'homme de l'ONU sont intervenus, mercredi 10 février, sur la question des viols perpétrés en Bosnie-Herzégovine. Mme Johanna Dohnol (Autriche) a suggéré d'élargir le mandat de Tadeusz Mazowiecki, rapporteur spécial de la commission, pour qu'il puisse enquêter spécifiquement sur les violences contre les femmes. Mme Dohnol, qui a déjà lancé un programme d'aide aux *« femmes violées victimes de guerres »*, préconise notamment la création de centres d'assistance et de soins.

Pour sa part, M. Mazowiecki a indiqué au cours d'une conférence de presse que ses experts médicaux ont produit 119 témoignages de femmes appartenant aux trois communautés, qui ont été longuement détenues et violées à maintes reprises. Il a précisé que les miliciens serbes étaient les principaux coupables de ces atrocités.

D'autre part, la commission a reçu des autorités de Belgrade une longue lettre qui dénonce *« l'incitation à la haine interethnique dans la campagne de presse dirigée contre la République fédérale de Yougoslavie »*. La dénonciation vise particulièrement en France Médecins sans frontières et Médecins du monde, ainsi que les déclarations de Mme Simone Veil à la télévision. La lettre traduit aussi l'indignation des Serbes devant l'accusation portée contre eux de vouloir *« commettre une agression contre le Kosovo »*, alors que cette région fait *« partie intégrante de tout le territoire... de la République de Serbie »*.

I. V.

Des associations serbes de France poursuivent Médecins du monde en justice

« Considérant que la campagne de communication de l'association Médecins du monde, lancée le 1er janvier 1993, est diffamatoire à l'égard de tous les Serbes de France, ceux-ci, représentés par les associations Communauté panserbe de France et le Conseil national serbe de France, ont décidé de poursuivre Médecins du monde en justice », indique un communiqué de ces associations, qui précise que la procédure en référé devait être plaidée, jeudi 11 février, à Paris.

Les associations serbes considèrent la campagne de MDM – affiches et spots télévisés – comme *« scandaleusement mensongère et raciste à l'encontre de l'ensemble du peuple serbe »*, ajoutant qu'elle *« jette sur ce dernier un discrédit moral considérable et entraîne à son encontre une hostilité profonde »*.

De son côté, l'association France-Serbie a envoyé à MDM et à Médecins sans frontières une pétition, signée par près de trois cents personnes, dénonçant la campagne médiatique *« raciste »* lancée contre tout un peuple qu'elle a *« diabolisé »*, *« présentant les Serbes comme un peuple barbare et envahisseur »*, *« comparé aux nazis de l'Allemagne hitlérienne »*.

La situation dans l'ex-Yougoslavie

Ralliement de Washington

Suite de la première page

Les Etats-Unis n'ont pas d'*« alternative »*, contrairement à ce que la Maison Blanche avait indiqué au début de la semaine; ils n'ont pas de *« solution toute prête »*, pas de plan ni de carte pour remplacer le projet Vance-Owen, qui prévoit de diviser la Bosnie-Herzégovine en dix provinces. Ils n'envisageront de s'engager militairement qu'une fois un accord de paix accepté par toutes les parties – Croates, Serbes et Musulmans, – afin d'en garantir l'application dans le cadre d'une force multinationale. Seule mesure concrète annoncée par M. Christopher : un diplomate chevronné, vétéran du département d'Etat, M. Reginald Bartholomew, ambassadeur à l'OTAN, va se joindre à MM. Vance et Owen pour formuler et faire accepter un plan de paix aux belligérants. En somme, les Etats-Unis entrent dans la négociation, telle que MM. Vance et Owen l'ont conçue, et, dit M. Christopher, ils vont y *« apporter tout le poids de leur diplomatie »*. *« Je crois que cela peut faire la différence, changer les choses »*, a assuré le secrétaire d'Etat.

M. Vance, représentant l'ONU, et lord Owen, délégué de la CEE, triomphent. Les deux médiateurs obtiennent exactement ce qu'ils souhaitaient ou à peu près : d'une part, le soutien des Etats-Unis à leur initiative, de façon à ce que les protagonistes qui ne l'ont pas encore acceptée comprennent qu'elle est la seule option sérieuse; d'autre part, l'engagement des Etats-Unis à participer militairement à la mise en œuvre d'un éventuel plan de paix. Un immense soupir de soulagement a accompagné à l'ONU la conférence de presse de M. Christopher à Washington. MM. Vance et Owen ont immédiatement salué comme un *« développement positif »* les propos du secrétaire d'Etat et se sont *« réjouis »* d'avoir à travailler avec un homme qu'ils apprécient, l'ambassadeur Bartholomew.

Les Européens redoutaient d'avoir à suivre les Etats-Unis dans une quelconque initiative militaire et les deux médiateurs de devoir être confrontés à un «plan» américain par trop différent du leur. L'ambassadeur de France à l'ONU, M. Jean-Bernard Mérimée, soulignait que l'initiative américaine allait *« crédibiliser »* le plan Vance-Owen. Les plus déçus seront les Musulmans de Bosnie, les représentants du gouvernement de Sarajevo, qui voient s'évanouir leurs espoirs d'une intervention militaire américaine pour faire pencher une situation territoriale et militaire qui leur est très défavorable. Mais leur porte-parole à l'ONU, le ministre des affaires étrangères Haris Silajdzic, a fait contre mauvaise fortune bon cœur et donné une première victoire à M. Christopher : rassérénés par l'annonce d'une *« participation directe et active américaine »* au processus de paix, les Musulmans, a-t-il dit, vont coopérer avec MM. Vance et Owen.

Un plan en six points

M. Christopher a observé au début de sa conférence de presse : *« Il est temps pour les Etats-Unis de s'engager activement et directement dans les négociations Vance-Owen »*. Cela se traduit par un «plan» en six points que le secrétaire d'Etat a présentés dans cet ordre :

– Diplomate de carrière, ancien ambassadeur au Liban, en Espagne, aujourd'hui en poste à l'OTAN, M. Bartholomew (cinquante-six ans) sera l'émissaire américain aux pourparlers engagés par MM. Vance et Owen avec les belligérants.

– Les Etats-Unis sont arrivés aux mêmes conclusions que MM. Vance et Owen : la voie de la négociation est la seule possible; seulement, un plan de paix *« ne saurait être imposé »* et, notamment, pas aux Musulmans; *« il doit être accepté par toutes les parties »*. M. Christopher a dit que s'il n'était pas *« satisfait »* du plan Vance-Owen, c'était précisément parce que les Musulmans ne l'avaient pas accepté (pas plus que les Serbes, qui se sont emparés par la terreur de plus de 70 % du territoire de Bosnie). On peut en déduire que la mission de M. Bartholomew sera de faire pencher l'initiative Vance-Owen dans un sens plus favorable aux Musulmans; les hésitations de ces derniers doivent être apaisées, selon M. Christopher, par la perspective d'une participation militaire américaine à la mise en œuvre d'un éventuel plan de paix.

– Les Etats-Unis veulent un renforcement des sanctions économiques contre la République de Serbie. Il s'agit, a dit le secrétaire d'Etat, de faire comprendre au régime de M. Slobodan Milosevic qu'il y a *« un prix à payer »* pour avoir mis l'ex-Yougoslavie à feu et à sang et pour continuer à attiser la guerre ici ou là. Il s'agit encore de *« dissuader »* M. Milosevic d'étendre la guerre à la province du Kosovo ou à la République de Macédoine.

– Les Etats-Unis veulent faire appliquer la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU instaurant une «zone d'exclusion aérienne» au-dessus de la Bosnie. Ils veulent aussi appuyer les démarches en cours pour instituer un tribunal devant juger les auteurs de crimes contre l'humanité commis dans l'ex-Yougoslavie (la France pourrait présenter un projet à l'ONU avant la fin de la semaine).

– *« Si les négociations aboutissent à un accord viable comprenant des garanties d'application*, a dit M. Christopher, *les Etats-Unis seront prêts à se joindre à l'ONU, à l'OTAN et à d'autres pour faire appliquer et pour garantir cet accord, y compris avec une participation militaire américaine. »* Le secrétaire d'Etat s'est refusé à spéculer sur ce que pourrait être une telle participation : troupes au sol, appui aérien ou simple soutien logistique. L'esprit de la démarche américaine laisse penser que les Etats-Unis ne pourraient pas faire moins que d'envoyer quelques milliers d'hommes sur le terrain – MM. Vance et Owen réclament la présence de 15 000 soldats européens et 5 000 américains.

– Les Etats-Unis entendent impliquer plus avant les Russes dans la recherche d'une solution – sous-entendu, afin de faire pression sur les Serbes, alliés traditionnels de Moscou dans les Balkans. Le président Clinton a eu, *« une bonne conversation »* sur cette affaire avec son homologue russe, M. Boris Eltsine.

La première tâche de l'ambassadeur Bartholomew sera de se rendre à Moscou, avant de gagner New-York lundi prochain. Les Russes, à en croire de bonnes sources, devraient eux aussi nommer un émissaire aux pourparlers Vance-Owen. Aux côtés des deux coprésidents de la conférence, il y aurait ainsi M. Bartholomew, présence de nature à rassurer les Musulmans, et l'émissaire russe, en position de «peser» sur les Serbes.

Le secrétaire d'Etat a reconnu que l'ensemble de ce dispositif pouvait paraître en retrait par rapport à un certain nombre de mesures encore tout récemment suggérées par les Etats-Unis. Il n'est plus question de lever l'embargo sur les armes à destination de la Bosnie ou de bombarder les artilleurs serbes qui tyrannisent la population civile de Sarajevo, a-t-il expliqué, parce que *« nos alliés, Français, Britanniques et Canadiens »*, qui ont des troupes sur le terrain, y sont opposés. Si les options aujourd'hui à la disposition des Etats-Unis et de leurs alliés paraissent si réduites, la faute en revient à l'administration Bush et aux Européens.

« Les Occidentaux ont raté, ces deux dernières années, de nombreuses occasions de s'engager suffisamment tôt et efficacement, d'une manière qui aurait empêché l'aggravation du conflit », a affirmé le secrétaire d'Etat; *« parce que de telles actions n'ont pas été engagées, nous devons faire face maintenant à une situation beaucoup plus inextricable et à des options plus difficiles »*. Il reste que les Etats-Unis, devant l'ampleur des atrocités et l'enjeu stratégique que représente pour les Occidentaux et les Russes ce premier test de l'après-guerre froide, ne peuvent pas ne pas intervenir. *« C'est un moment important dans l'histoire de l'après-guerre froide »*, a dit le secrétaire d'Etat.

ALAIN FRACHON et AFSANÉ BASSIR POUR

Inquiétudes macédoniennes

Suite de la première page

L'histoire mouvementée des Balkans a montré qu'il n'était pas possible à l'une des puissances voisines d'agir sans déclencher une intervention immédiate des autres, explique M. Frckovski. Et de se déclarer convaincu que *« la Grèce ne se lancera pas dans une aventure de déstabilisation de la Macédoine, une telle déstabilisation n'étant pas dans l'intérêt d'Athènes »*.

D'ailleurs, souligne le jeune ministre de l'intérieur, les services de renseignements grecs ont eux-mêmes tenu à rassurer les autorités – pourtant honnies – de Skopje en leur faisant savoir qu'ils ne se lanceraient dans aucune tentative de déstabilisation. Car *« les Grecs jouent aux durs et crient très fort au plus haut niveau, ils mènent une propagande extrêmement active, mais ils font tout, d'un autre côté, pour nous amener au compromis »* (sur le nom de la République); c'est dans ce contexte, révèle M. Frckovski, qu'à la demande des services de renseignements grecs des contacts directs ont lieu, très discrètement, toutes les semaines, entre les membres de ces services et leurs homologues macédoniens.

Quant aux pressions exercées par la Grèce pour mettre Skopje à genoux et l'amener à renoncer à l'appellation de Macédoine, *« nous avons passé le moment le plus dur du blocus* (imposé, de fait, par la Grèce au sud et la Serbie au nord, *et personne ne peut plus se livrer à ce genre de chantage. Nous avons survécu, et les Grecs peuvent faire peur à la communauté internationale mais pas à nous »*, assure le ministre.

La frontière serbe sous haute surveillance

Non, décidément, ce n'est pas du sud que vient le principal danger pour Skopje, aux yeux de M. Frckovski, mais du nord, du voisin serbe dont la Macédoine n'était, jusqu'en 1944, qu'une province – la «Serbie du Sud» – que Tito a érigée à cette date en République fédérée de Yougoslavie. Actuellement, explique-t-il, la Serbie entretient des dizaines de milliers d'irréguliers en Bosnie-Herzégovine.

Lorsque la guerre prendra fin, cette mobilisation risque de devenir un grave problème pour la Macédoine, car *« une partie de ces groupes paramilitaires se concentrera au Kosovo, faisant peser de graves risques de provocations à la frontière »*. Le danger est d'autant plus grand que la Serbie pourrait disposer, en cas de besoin, de relais efficaces grâce à la présence d'une communauté serbe en Macédoine.

Cette communauté est, certes, relativement modeste avec ses quelque quarante-cinq mille membres sur une population d'un peu plus de deux millions d'habitants. De plus, selon le ministre de l'intérieur, 85 % d'entre eux *« sont intégrés dans les grandes villes, et la Serbie n'a pas d'influence sur eux »*. Mais les 15 % restants sont répartis dans des villages proches de la frontière avec la Serbie...

Des villages placés sous haute surveillance par la police macédonienne qui, reconnaît M. Frckovski, *« veille à ne rien leur laisser parvenir de l'extérieur »*, autrement dit de Serbie. Le ministre estime à quelques dizaines seulement le nombre d'habitants serbes de ces villages qui sont *« liés à la Serbie »* et affirme que, parmi eux, quinze seulement sont allés se battre en Bosnie-Herzégovine. Il ne faut toutefois pas beaucoup pousser les jeunes Serbes de cette région pour leur faire admettre qu'ils préféreraient *« vivre en Yougoslavie »*, dans cette nouvelle Yougoslavie maintenant réduite à la Serbie et au Monténégro.

Le vieux drapeau yougoslave est, d'ailleurs, largement déployé à l'intérieur de la mairie de l'un de ces villages, Kuceviste (à une quinzaine de kilomètres au nord de Skopje), entouré des portraits du président serbe Slobodan Milosevic et de deux des nationalistes serbes les plus radicaux, dont le célèbre «Arkan», dont les milices se sont sinistrement illustrées sur les champs de bataille de Croatie et de Bosnie-Herzégovine.

« Nous n'avons pas besoin d'Arkan car nous avons, ici, plein de petits Arkan », affirme fièrement un jeune serbe de Kuceviste sous le regard approbateur de ses camarades. Début janvier, des heurts ont opposé des habitants du village à la police macédonienne, venue décrocher un drapeau yougoslave que des jeunes avaient hissé en plein centre. Des inscriptions serbes ornent les murs des maisons, en particulier les quatre initiales du slogan *« Seule l'union sauve les Serbes »*, que l'on retrouve partout dans les régions de l'ex-yougoslavie contrôlées par les Serbes. Aujourd'hui, elles viennent défier, sur la porte de l'école de Kuceviste, le directeur macédonien de l'établissement. Régulièrement, des voitures de police patrouillent dans le village, «gardé» par un important et vigilant poste de police situé à 1 kilomètre à peine de là.

Il n'est, pour le moment, pas question, dans le langage officiel serbe de Macédoine, de sécession, mais d'égalité de droits en tant que «peuple constitutif» de la République. Les dirigeants de cette communauté ont cependant demandé l'organisation d'un référendum pour décider d'une éventuelle association de la Macédoine avec la Yougoslavie.

Et si l'on affirme hautement à Kuceviste ne pas vouloir *« modifier les frontières »*, il n'en reste pas moins que les leaders du Parti démocratique des Serbes de Macédoine ont dû pas mal insister pour convaincre les jeunes Serbes de la République de se plier à la conscription, ce qu'ils sont peu enclins à faire d'eux-mêmes. Une chose est, en tout cas, certaine, à en croire les jeunes de Kuceviste : si la guerre éclate au Kosovo voisin, ils iront aussitôt prêter main forte aux Serbes de cette province méridionale de la Serbie peuplée à 90 % d'Albanais.

Les Albanais solidaires de ceux du Kosovo

C'est certainement là la seule convergence – explosive – entre Serbes et Albanais de Macédoine, car ces derniers – qui représentent plus de 20 % de la population – assurent, eux aussi, être bien déterminés à faire jouer la solidarité ethnique si un conflit ouvert éclatait au Kosovo entre Serbes et Albanais. Dans un tel cas, explique M. Mohamed Halili, chef du groupe albanais au Parlement macédonien, *« les forces politiques albanaises de Macédoine aideraient économiquement et militairement les Albanais du Kosovo »* par des envois d'armes et de *« volontaires »*. Et si les Albanais de Macédoine n'ont, actuellement, pas d'armes, *« ils n'auront aucun problème pour s'en procurer »*, assure M. Halili.

Le ministre de l'intérieur est, quant à lui, décidé à *« fermer hermétiquement la frontière »* en cas de guerre au Kosovo et à ne permettre l'acheminement d'*« aucune aide albanaise »* hors du contrôle des autorités de Skopje. Déjà la police macédonienne ne se prive pas d'intercepter, quand elle le peut, l'aide fournie aux Kosovars par la communauté albanaise de Macédoine. En outre, c'est à la demande de Skopje que les Nations unies ont envoyé des «casques bleus» sur place, qui se sont déployés aux frontières entre la Macédoine et l'Albanie ainsi qu'entre la Macédoine et le Kosovo. Un tel déploiement déplaît bien sûr fortement aux Albanais, qui y voient, comme M. Halili, une *« absurdité »*.

Ce n'est pas, loin de là, le seul grief des Albanais à l'encontre du régime macédonien, le premier étant d'être traités par celui-ci en citoyens de deuxième ordre. Ecartelée entre tentations autonomistes et intégrationnistes, la majorité de la communauté albanaise – qui s'était prononcée, il y a un peu plus d'un an, en faveur de l'autonomie – se serait maintenant laissé convaincre par ses principaux partis (le Parti de la prospérité démocratique et le Parti démocratique populaire) de jouer la carte d'un *« Etat de citoyens égaux »*, selon M. Halili.

Des relations « médiocres »

Les partisans de l'autonomie seraient ainsi devenus *« minoritaires »*. Quant au *« rêve irréalisable »* d'une Grande Albanie – réunissant l'Albanie, le Kosovo et la partie occidentale de la Macédoine à majorité albanaise, – seul *« un petit groupe d'intellectuels »* le cultive, tandis que *« les forces politiques albanaises le rejettent »*, toujours d'après M. Halili. Ce que voit le chef du groupe parlementaire albanais – qui compte vingt-deux députés sur cent vingt – comme *« option possible »*, c'est une sorte de *« fédération de type belge, formée de deux peuples constitutifs »* (macédonien et albanais). Quand M. Halili présente cette solution comme la *« meilleure »*, il ne se fait toutefois aucune illusion et reconnaît qu'elle est actuellement *« inacceptable »* par les Macédoniens.

Pour M. Qemal Xhafa, le maire de Debar, une localité de près de vingt mille habitants (à 60 % albanais et à 8 % seulement macédoniens) située aux confins de la Macédoine et de l'Albanie, qui plaide pour *« une égalité de droits »* entre communautés, l'autonomie ne serait qu'une *« solution lourde de conséquences »*. Cependant, estime-t-il, il faudra bien y venir si cette égalité ne peut être obtenue, notamment dans l'enseignement et l'utilisation de la langue albanaise.

M. Xhafa, responsable local du Parti de la prospérité démocratique et qui compte vingt-trois Albanais, sept Turcs et cinq Macédoniens de confession musulmane dans son conseil municipal, se plaint essentiellement de deux maux : d'une part de la brutalité manifestée en certaines occasions par la police locale où *« très peu d'Albanais »* sont présents; d'autre part de la limitation de ses pouvoirs de maire, l'essentiel des responsabilités à l'échelon communal étant exercées, selon lui, par des Macédoniens nommés directement par Skopje (dans l'urbanisme, l'enseignement, la médecine, la culture...).

Quant à M. Halili, qui juge *« médiocres »* les relations actuelles entre Macédoniens et Albanais, il accuse la police de *« provocations »* et de brimades, sans, toutefois, faire état de *« problèmes graves »* entre les deux communautés. Il est d'ailleurs prêt à disculper partiellement le gouvernement, où figurent plusieurs Albanais : *« Une partie de la police, qui compte notamment dans ses rangs des éléments nationalistes macédoniens et des Serbes, échappe au contrôle du ministère de l'intérieur »*, dit-il. En revanche, la représentation de la communauté albanaise dans la police est *« plus que symbolique »*, indique M. Halili, qui cite l'exemple de la ville de Tetovo, à 71 % albanaise, mais où les Albanais ne représentent que 2,9 % des effectifs de la police locale.

Cette sous-représentation albanaise dans la police, le ministre de l'intérieur la reconnaît – il cite le chiffre de 2,25 %, – mais il assure qu'il a entrepris d'y remédier en fixant des quotas dans les écoles de police afin d'y réserver 20 % des places aux minorités (15 % pour les seuls Albanais).

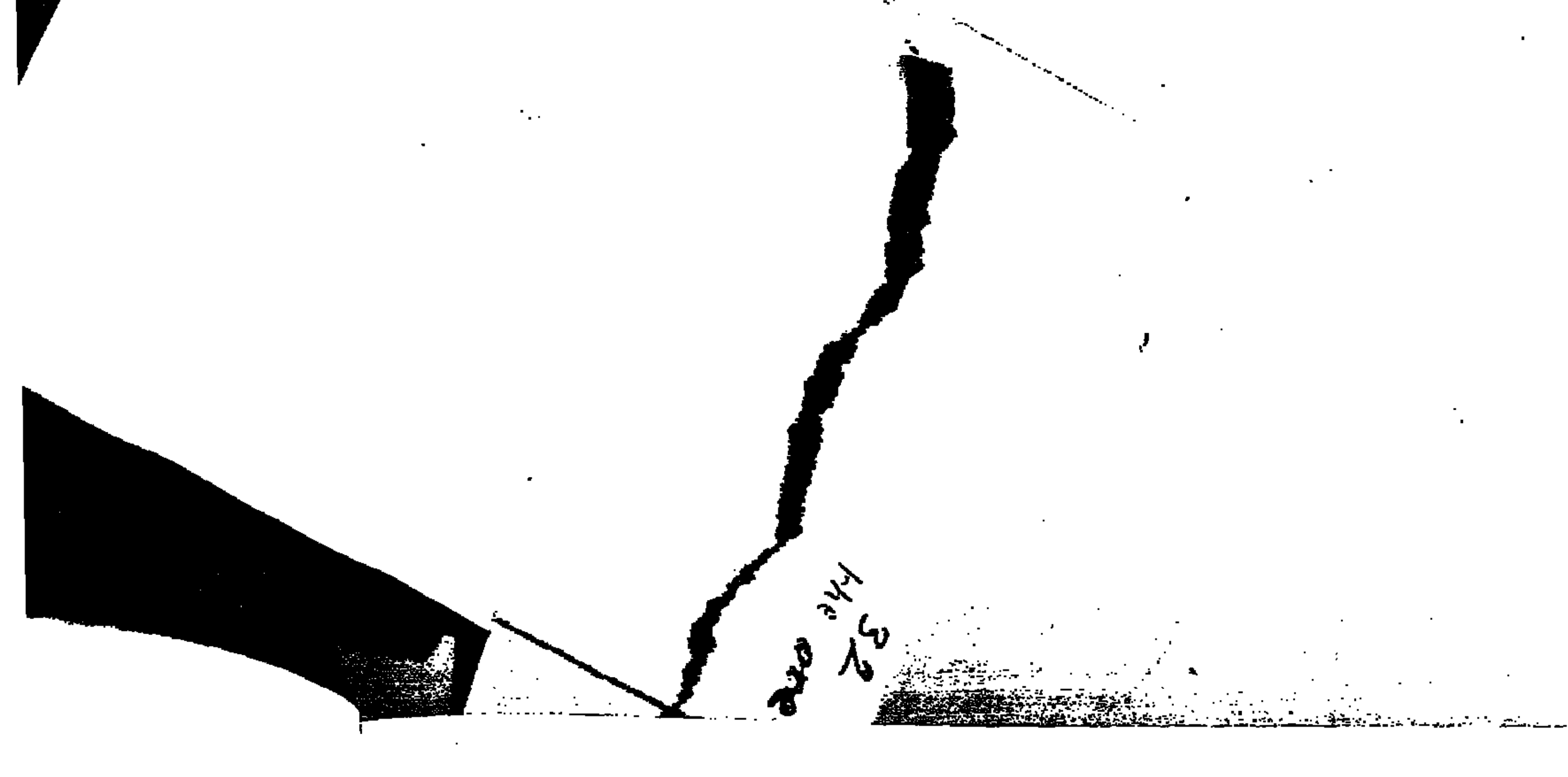
Autre sujet de mécontentement cité par M. Halili comme exemple de ségrégation : la loi sur la citoyenneté, votée le 26 octobre dernier et posant comme condition à l'octroi de la nationalité macédonienne aux ressortissants de l'ex-Yougoslavie un délai de quinze ans de résidence en Macédoine. Or cette citoyenneté est actuellement refusée à quelque vingt mille Albanais de Macédoine qui, pour des raisons économiques, ont passé une bonne partie de leur vie dans les autres Républiques ex-fédérées (notamment les nombreux pâtissiers albanais qui ont exercé leurs talents un peu partout dans l'ex-Yougoslavie, de la Slovénie à la Serbie en passant par la Croatie).

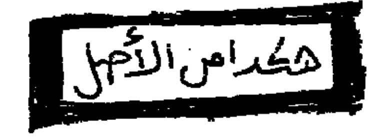
Frustrations historiques

Loin, cependant, de dramatiser l'état des relations albano-macédoniennes, *« qui, dit-il, traversent des hauts et des bas »*, M. Halili considère qu' *« il y a toujours moyen de dialoguer avec les Macédoniens »*. Député, ancien chef du parti communiste de Macédoine et responsable, aujourd'hui, du parti social-démocrate, M. Petar Gocev souligne pour sa part que *« les sentiments séparatistes des Albanais ne sont pas à négliger »*.

Pour qu'ils ne grandissent pas, estime M. Gocev, il faut tout d'abord que la Macédoine soit reconnue internationalement car *« la situation actuelle encourage les Albanais à rechercher d'autres options »*; il faut, en deuxième lieu, parvenir à *« une stabilité économique qui requiert un appui financier étranger »* parallèlement à la mise en œuvre d' *« un projet démocratique menant à l'établissement d'une vraie société de citoyens égaux »*; il faut, enfin, maintenir *« un dialogue entre les groupes ethniques »*. Mais, avertit M. Gocev, l'une des personnalités politiques macédoniennes les plus en vue de la République, *« les Macédoniens ont des frustrations historiques, dont les autres nationalités doivent tenir compte car des demandes trop poussées de leur part pourraient bien se retourner contre elles »*.

YVES HELLER





L'Allemagne désunie

IV. – *Une jeunesse déboussolée*

Les trois précédents articles de notre série traitaient du ressentiment éprouvé par les Allemands de l'Ouest vis-à-vis de leurs compatriotes de l'ex-RDA (*le Monde* du 9 février), de la montée de la xénophobie et des interrogations allemandes sur l'identité nationale (*le Monde* du 10 février), et de l'état d'esprit des grands patrons allemands face aux défis économiques résultant de l'unification (*le Monde* du 11 février).

HAMBOURG et ROSTOCK

de notre envoyé spécial

Depuis quelques mois, une génération d'Allemands, celle née après la guerre et marquée par le mouvement de mai 1968, ne se reconnaît plus dans sa progéniture. «*Quelles erreurs avons-nous pu commettre pour que nos enfants, nos élèves, se laissent tenter par les sirènes de l'extrême droite?*» se demandent, angoissés, parents et enseignants dans le courrier des lecteurs de grands journaux libéraux comme *Die Zeit* ou *Die Süddeutsche Zeitung.*

Le pays ne manque pas de Monsieur ou Madame «Je-sais-tout» pour apporter des réponses péremptoires et définitives à ces interrogations. Les idéologues et publicistes conservateurs triomphent : «*Voilà le résultat de l'application de théories laxistes, qui ont tourné en dérision pendant vingt ans les vertus traditionnelles de respect de l'autorité, de la famille, de la religion!*», s'exclament les éditorialistes bien-pensants de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* ou du *Bayernkurier* bavarois, avec cette *Schadenfreude*, cette jubilation face au malheur des autres qui ne s'embarrasse pas d'hypocrites larmes de crocodile.

Furieux, les porte-drapeaux de la gauche, aussi bien-pensants que leurs adversaires, mais dans un autre style, renvoient aux «*skinheads en costume-cravate de la CDU*» (Günter Grass dans un entretien à *Newsweek*) la responsabilité d'une prétendue dérive de la jeunesse allemande vers l'extrême droite.

Si l'on fait la part de l'exagération polémique, et aussi de cette propension allemande à dramatiser à l'extrême les conflits qui surgissent dans le cours normal de la vie individuelle et collective, il faut bien convenir qu'une fois de plus l'Allemagne affronte une cassure entre les générations. Les étudiants contestataires de 1968 s'étaient révoltés contre l'amnésie de leurs pères excluant de la transmission familiale l'expérience majoritaire d'acceptation du nazisme.

Le travail, indéniable, de la réflexion sur les crimes du passé récent allemand s'était effectué, à l'Ouest, au niveau collectif avec des hommes comme Konrad Adenauer et Willy Brandt. Le discours dominant des intimités familiales se contentait d'évoquer la deuxième guerre mondiale comme une avalanche de souffrances et de malheurs ayant déferlé sur la planète et l'Allemagne, faisant de tous les protagonistes de cette période des victimes.

A la génération suivante, les enfants, élevés dans la prospérité, ont subi de la part de leurs parents et éducateurs une autre sorte de frustration. En voulant les soustraire à la tradition autoritaire de la société allemande, mère à leurs yeux de tous les totalitarismes, ils les ont enserrés dans un carcan idéologique souvent aussi contraignant.

Du jardin d'enfant «anti-autoritaire» à la joyeuse pagaille des classes de l'enseignement secondaire, où les profs se font un devoir de renoncer à toute manifestation d'autorité, le jeune Allemand né dans les années 70 n'a pas eu la vie facile. Bien souvent, il se trouve coincé entre une mère influencée par un féminisme d'autant plus agressif qu'il se nourrissait de la solide misogynie des structures politiques et sociales allemandes, et un père hésitant entre l'absence pour raison d'ascension sociale et la tentation «softie» consistant à jouer les «papas-poules» par conviction politique.

Le désir de normalité

Les jeunes Allemands, comme beaucoup de leurs camarades des pays de civilisation comparable, ont un puissant désir de normalité. Ceux que l'on rencontre au gré des tribulations entre le Rhin et l'Oder se réclament, pour autant qu'ils consentent à faire quelques confidences à une personne d'âge mûr, d'une appartenance à une «planète jeune», où la composante nationale ne joue qu'un rôle secondaire.

«*Je me sens beaucoup plus proche d'un jeune Américain, ou d'un jeune Français qui vient en échange scolaire chez nous que d'un Bavarois en culotte de peau et chapeau à plumet*», tranche un élève de terminale de Hambourg, qui a déjà bien intégré que la spécificité de son terroir se fonde sur le refus du provincialisme. Normal, le jeune Allemand veut l'être également dans son rapport à sa patrie, qu'il souhaite être aussi naturel que celui des jeunes Français ou des jeunes Américains : «*Pourquoi cela nous serait-il interdit de proclamer que nous sommes fiers d'être Allemands? Les autres n'ont pas honte de leur pays!*»

La «génération interrail» a découvert qu'à Paris ou à Londres le patriotisme en baskets, pimenté d'un brin de chauvinisme, revenait à la mode. Il ne fait pas bon objecter que la responsabilité historique de l'Allemagne dans la Shoah place encore les Allemands dans une situation particulière : «*Le passé colonial de la France n'est pas très glorieux, et les crimes de Vichy? Cela n'empêche pas les Français d'être fiers de leur pays*», estiment beaucoup d'adolescents, irrités qu'un interlocuteur venu de l'Hexagone s'estime autorisé à leur faire la morale...

Cette tendance était déjà perceptible avant la réalisation de l'unité allemande, pour laquelle les jeunes n'avaient pourtant manifesté qu'un enthousiasme modéré. Les imposantes manifestations pacifistes pour lesquelles les jeunes s'étaient massivement mobilisés au début des années 80 traduisaient déjà une aspiration à la souveraineté nationale, à pouvoir dire son mot sur les grandes affaires du monde sans être entravé par le poids du passé.

Aujourd'hui, les jeunes gens et jeunes filles d'outre-Rhin aspirent plus à changer leur vie qu'à changer le monde. Chez les *teenagers* de Hambourg, une nouvelle mode fait fureur : celle des boîtes qui ne passent que des slows que jeunes gens et jeunes filles dansent enlacés pendant des heures. La recherche de l'aventure sexuelle n'est pas, selon une enseignante, la principale motivation de cet engouement : «*Les mœurs, très libérales sur ce point, surtout dans les grandes villes, permettent depuis longtemps les rencontres entre garçons et filles*, explique-t-elle. *C'est plutôt la recherche d'une tendresse fusionnelle qui leur manque dans la famille qui est à l'origine de ce phénomène. Beaucoup de parents se débarrassent de leurs enfants le samedi soir en leur lançant un billet de 50 marks et en leur disant d'aller s'amuser.*»

A la recherche d'une autorité morale

Plus préoccupante que cette mode, somme toute inoffensive, est la hausse constatée de la consommation d'alcool chez les jeunes, notamment des milieux populaires, et son corollaire, les violences d'après-boire qui ont fâcheusement tendance à prendre pour cible les immigrés et leurs maisons. *(Voir encadré.)*

Dans le passé, des hommes politiques, des écrivains, voire quelques personnalités du show-business avaient réussi à s'imposer comme modèle d'identification pour une jeunesse en mal de références morales. Willy Brandt représentait pour la génération des révoltés de 1968 cette «*autre Allemagne*», celle qui avait dit «non» au nazisme. L'ancien chancelier avait, pour un temps, réussi à réconcilier les jeunes avec l'engagement politique traditionnel.

On lui savait gré, dans les écoles, les universités, ou chez les apprentis, d'avoir sorti le pays du ronronnement conformiste qui s'était établi du temps de Konrad Adenauer. Heinrich Böll, prix Nobel de littérature, catholique et anticonformiste, avait, lui aussi, contribué à ce que les ponts ne soient pas rompus entre un establishment campé sur ses certitudes et une jeunesse dont une partie était tentée par le nihilisme terroriste de la Fraction armée rouge. Plus tard, dans le sillage de la grande vague écologiste et pacifiste émergèrent Petra Kelly et un parti Vert qui faisait ses meilleurs scores dans la partie la plus jeune de la population.

Aujourd'hui, on serait bien en mal de trouver, dans la vie publique allemande, une personnalité susceptible de concentrer sur elle ce besoin de magistère moral confusément ressenti par les adolescents. Le président fédéral Richard von Weizsacker? : «*On le respecte, certes, mais il est trop lointain, trop moraliste, un peu ennuyeux*», tranche une petite blonde de dix-sept ans, qui regrette que son pays ne puisse présenter au monde quelqu'un d'aussi «*super*» que le nouveau président des Etats-Unis, Bill Clinton.

Les «petits-fils» de Willy Brandt, ces hommes politiques sociaux-démocrates venus à la politique par admiration et respect pour ce dernier, sont maintenant trop «*politiciens professionnels*» pour susciter l'adhésion sentimentale des jeunes. Même une figure de proue des Verts, comme M. Joshka Fischer, ministre en Hesse et orateur brillant, a fini par prendre du poids et se fait traiter de «*Franz Josef Strauss*» des écolos, en référence à la pondéreuse stature et à l'habileté politicienne de l'ancien homme fort de la Bavière.

Pour Dany Cohn-Bendit, adjoint au maire de Francfort, et fort préoccupé par cette asthénie politique des jeunes, une personnalité serait en mesure d'incarner les aspirations de cette jeunesse déboussolée : Boris Becker, dont «Dany le rouge» a fort apprécié les prises de position fermement hostiles au racisme et à la xénophobie. Solidarité de rouquins, sans doute...

LUC ROSENZWEIG

Prochain article :
V. – Incertitudes berlinoises
par Henri de Bresson

Le temps des battes de base-ball

ROSTOCK

de notre envoyé spécial

«*Il s'est vendu dans notre ville plusieurs centaines de battes de base-ball, alors que l'on ne ne compte à ma connaissance aucun pratiquant de ce sport dans la région...*» M. Klaus Kilimann, bourgmestre de Rostock, dans l'ex-RDA, ne sait pas trop comment réagir face aux actes de violences commis de plus en plus fréquemment dans sa ville, principalement par des jeunes, depuis la fin du communisme. «*J'ai essayé de faire interdire la vente de ces instruments, mais on m'a objecté que le commerce de cet accessoire sportif était légal...*»

Des adolescents laissés à eux-mêmes

Plus que la violence d'extrême droite organisée contre les demandeurs d'asile, c'est l'accroissement des actes de brutalité gratuite, style *Orange mécanique*, qui préoccupe le premier magistrat de ce grand port de la Baltique. «*Du temps de l'ancien régime, il y avait bien des bagarres, le samedi soir à la sortie des bars, mais cela s'arrêtait au premier saignement de nez. Aujourd'hui, avec ces fameuses battes de base-ball, on s'acharne de manière atroce sur les victimes.*»

Cette violence gratuite – d'autant moins supportée que la RDA n'était pas un pays où il faisait bon donner libre cours à de tels instincts – est un symptôme du désarroi d'adolescents naguère encadrés de manière rigide, aujourd'hui laissés à eux-mêmes. «*La destructuration des familles, liée à la montée vertigineuse du chômage, est catastrophique*, estime M. Christoph Kleemann, pasteur et président du parlement municipal. *La mère est frustrée de se retrouver coincée dans son foyer et se querelle avec le père. Les enfants claquent la porte et vont se défouler dehors...*»

Les autorités municipales et la police locale n'ont pas repéré de groupe néonazi structuré dans la ville, mais il est certain que «*les mots d'ordre simplistes propagés par l'extrême droite contre les étrangers reçoivent un écho dans une partie de la jeunesse*», reconnaît M. Kilimann.

La substitution, dans les écoles, du modèle pédagogique ouest-allemand au rigide endoctrinement pratiqué sous le régime communiste produit des effets pervers. Le droit à la parole, le fait d'être poussé à exprimer son opinion, amène parfois la confusion. N'être pas sanctionné pour avoir pendant un cours exprimé des propos xénophobes confère à ce type d'énoncé une légitimité dans l'esprit de ces jeunes. «*Avant, on ne pouvait tenir des propos racistes qu'en privé, aujourd'hui un élève qui tient de tels propos en classe n'aura droit qu'à une leçon de morale*», constate une enseignante.

A Dresde, à l'occasion d'un échange de classe avec une école de Cologne, aucune famille n'a accepté de recevoir chez elle les élèves turcs de la classe ouest-allemande.

L. R.

L'état-major de la majorité est à Matignon

Deux à trois fois par semaine, le premier ministre prend son bâton de pèlerin pour aller soutenir des candidats se présentant sous l'étiquette de l'Alliance des Français pour le progrès. C'est avec le léger état-major qui, depuis Matignon, coordonne l'action des ministres dans la bataille électorale, tout ce qui reste de la vaste ambition de M. Pierre Bérégovoy, qui voulait être le chef de file de la majorité présidentielle dans la campagne des législatives.

Six ministres en rang d'oignon réagissant à la plate-forme de l'opposition quatre heures après qu'elle eut été rendue publique, simplement, à en croire Mme Martine Aubry, parce qu'ils avaient *« tous eu la même réaction »* ... Cela ne doit rien, en fait, ni au hasard ni à la spontanéité. Faute d'avoir pu bâtir cette Alliance des Français pour le progrès, dont il rêvait pour cacher le Parti socialiste, au milieu de ses alliés, dans un habillage de la majorité présidentielle dont il aurait été, logiquement, le coordonateur, M. Bérégovoy a dû se contenter de mettre en place un léger état-major animant la participation des membres de son gouvernement les plus populaires à la campagne électorale, et assurant un minimun de liaison avec le PS. Cela, pour l'instant, marche plutôt bien.

Tout s'organise, chaque semaine, le mardi au cours de trois réunions. La première regroupe les onze ministres avec qui, ce jour-là, le chef du gouvernement prend son petit déjeuner depuis le 12 janvier : Mmes Martine Aubry, Elisabeth Guigou, Ségolène Royal, MM. Bernard Tapie, Bernard Kouchner, Jean-Pierre Soisson, Jean-Michel Baylet, Jack Lang, Paul Quilès, Michel Sapin et Dominique Strauss-Kahn. M. Hubert Védrine, secrétaire général de l'Elysée, est aussi présent ainsi que deux proches collaborateurs de M. Bérégovoy, son directeur de cabinet, M. Marc-Antoine Autheman, et son conseiller politique, qui travaille avec lui depuis 1983, M. Olivier Rousselle.

Tir groupé contre le programme de l'UPF

Tour d'horizon de la semaine passée, réflexion en commun, préparation des arguments à developper dans les jours à venir sont au menu. Trois chefs de file ont été désignés : Mme Aubry coordonne les déplacements des ministres de façon à répondre à un maximun de demandes, que toutes les circonscriptions importantes soient visitées, mais qu'il y ait un étalement dans le temps pour que l'impact dans les journaux locaux soit échelonné. Le chef du gouvernement lui-même s'efforce de précéder chacun de ses déplacements en province d'une interview dans un quotidien régional, où il reprend à la fois son discours national et répond aux préoccupations locales. Mme Guigou, justement, coordonne la présence médiatique des ministres, en contrôlant que tous les thèmes de campagne sont abordés dans les différents supports, qu'aucune demande d'intervention n'est oubliée, qu'il est répondu, si possible, à toutes déclarations d'un membre de l'opposition. M. Quilès, lui, contrôle la rédaction des argumentaires et prépare la rédaction d'une plaquette les réunissant.

La liaison avec le PS, et avec les députés et sénateurs socialistes, se fait dans la traditionnelle réunion de 10 h 30, qui, pendant les sessions, sert à bâtir le programme de travail de l'Assemblée nationale et du Sénat. Se retrouvent, là, autour du premier ministre, MM. Laurent Fabius, Louis Mermaz, ministre des relations avec le Parlement, Jean Auroux et Claude Estier, présidents des deux groupes parlementaires.

Les décisions de principe de ces rencontres matinales sont mises en musique à 14 h 30, lorsque se retrouvent, toujours à l'Hôtel Matignon, autour de M. Roussel, et en présence d'un représentant de l'Elysée, M. Jean-François Gueullette, M. Auroux et la secrétaire générale du groupe à l'Assemblée nationale, MM. Christian Pierret, Alain Richard et François Hollande, qui dirigent la campagne du PS, mais aussi Mme Guigou et M. Quilès qui, fort de son expérience de directeur de la campagne de M. Mitterrand en 1981 et de sa fonction de ministre de l'intérieur, fait figure de « patron » de toute cette organisation. En plus de ses groupes formalisés, les uns et les autres se retrouvent, si nécessaire, pour peaufiner un point ou un autre.

La réaction de Mmes Aubry et Guigou, de MM. Quilès, Kouchner, Strauss-Kahn, Sapin, mercredi 10 février en tout début d'après-midi, au programme publié, en fin de matinée, par l'UPF, est le fruit de cette coordination. S'ils ont tenu une conférence de presse commune hors des palais officiels, c'est bien avec leur costume de membre du gouvernement qu'ils sont intervenus. Le ministre du travail a dénoncé *« une application stricte d'une idéologie libérale digne de Mme Thatcher »*, et s'est étonné *« qu'on donne tout* [aux entreprises] *et qu'on attende rien d'elles »*. Le ministre de la santé a souligné *« le danger extrême »* de la disparition d'une politique nationale de la santé, trouvant curieux que le mot *« sida »* ne figure pas dans ce texte. Le ministre de l'industrie a critiqué un programme de privatisation *« très dogmatique »* qui risque, d'après lui, de faire disparaître des secteurs *« stratégiques »*. Le ministre de l'économie a déploré qu'il n'y ait *« pas de chiffres dans un domaine où savoir compter à son importance »*.

M. Quilès, lui, était tout heureux, car il estime que cela peut *« signifier un tournant dans la campagne »* en permettant *« d'ouvrir le débat »*. En attendant, nul ne peut douter que les formules inventées par ses collègues vont se retrouver dans bien des discours des candidats socialistes. C'est en tout cas l'objectif recherché par l'état-major de Matignon.

THIERRY BRÉHIER

En Champagne

M. Bérégovoy a été chahuté par la CGT et par le CDJA

M. Pierre Bérégovoy était, mercredi 10 février, en Champagne pour soutenir les candidats socialistes aux élections législatives dans la Haute-Marne et la Marne. Lors de son passage à Saint-Dizier, en fin d'après-midi, le premier ministre a été chahuté par des militants CGT de l'entreprise Case-Poclain, qui ont lancé des pétards dans la salle où il tenait une réunion publique, et scandé : *« Non aux licenciements ! »*

Avant de parvenir, dans un calme relatif, à défendre son bilan, M. Bérégovoy a déclaré, à l'intention des contestataires : *« Ne vous trompez pas d'adversaire ! »* Il s'est étonné qu'ils préfèrent *« le retour de la droite au pouvoir plutôt que de soutenir les forces progressistes de l'Assemblée nationale »*, ajoutant : *« Lorsque la droite sera au pouvoir, vous verrez ce que c'est que l'économie capitaliste ! »*

Devant les portes de la salle des fêtes, plusieurs dizaines d'agriculteurs manifestaient, à l'appel du CDJA (Centre départemental des jeunes agriculteurs), contre la réforme de la politique agricole commune. Ils brandissaient des banderoles sur lesquelles était notamment inscrit : *« Béré, du blé à 0 % ! »*

Appelant à « sanctionner » les socialistes

Les pieds-noirs du Recours-France donnent des consignes de vote sélectives

Le Recours-France, mouvement réunissant les principales associations de rapatriés d'Afrique du Nord, appelle à *« sanctionner »* les socialistes aux élections législatives. Il appporte un soutien sélectif aux candidats de l'opposition.



Fidèle à la ligne élastique qui l'avait conduit à préconiser, en 1981, un *« vote-sanction »* contre M. Valéry Giscard d'Estaing et à placer les espoirs des pieds-noirs en M. François Mitterrand, puis à lancer un *« avertissement »* aux socialistes en se ralliant à l'opposition aux élections européennes de 1984, avant de se ranger directement derrière le président du RPR, M. Jacques Chirac, aux législatives de 1986, le mouvement du Recours-France (Rassemblement et coordination unitaire des Français rapatriés et de métropole) a décidé de donner des consignes de vote très sélectives dans les départements du Midi, où les scrutins précédents avaient confirmé sa relative audience (Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Gard, Haute-Garonne, Hérault, Pyrénées-Orientales, Tarn-et-Garonne, Var, Vaucluse), ainsi que dans la région parisienne.

Ses porte-parole, MM. Jacques Roseau et Guy Forzy, appellent une fois de plus leurs sympathisants à exprimer leur *« très vif mécontement »* contre *« un pouvoir qui s'est moqué d'eux »*, en accordant leurs suffrages aux candidats investis par le RPR et l'UDF ; mais ils font quelques exceptions, fondées sur des considérations locales, en faveur de certains « francs-tireurs ». Ils épargnent, à gauche, quelques-uns de leurs amis, sans manquer non plus de se démarquer de l'extrême droite. C'est ainsi que le maire de Montpellier, M. Georges Frêche, député sortant de la quatrième circonscription de l'Hérault, qui s'est toujours montré attentif au sort des pieds-noirs de sa ville, aura le privilège d'être le seul socialiste soutenu par le Recours.

Dans ce même département, M. Roseau et ses amis faisaient dépendre leur soutien à M. Willy Diméglio, député (UDF-PR) sortant de la première circonscription, d'un entretien qu'ils ont eu, mercredi 10 février, en fin de matinée, avec M. François Léotard, mais la conclusion de ce rendez-vous ne suscitait guère de doutes, et il est désormais acquis qu'ils soutiendront M. Diméglio sans réserve.

Les dirigeants du Recours attendaient, en effet, des chefs de l'opposition qu'ils fassent figurer le règlement définitif des problèmes historiques des pieds-noirs et des anciens harkis au nombre des actions prioritaires inscrites dans leur plate-forme commune. Ils ont obtenu satisfaction. Cet objectif est nettement affiché dans le document rendu public mercredi par le RPR et l'UDF.

M. Roseau en mission

M. Frêche ne partagera donc son exclusivité qu'avec deux radicaux de gauche, M. Jean-Michel Baylet, chef de file du MRG en Tarn-et-Garonne, et M. Marc Egloff, un pied-noir qui veut rivaliser, dans la onzième circonscription des Bouches-du-Rhône, avec le candidat UDF-CDS, M. Christian Kert. Dans la quatorzième circonscription de ce dernier département, le Recours hésite encore à accorder son soutien à M. Jean-Bernard Raimond (RPR), qu'une primaire doit opposer à M. Fernand Bouland (UDF-PR) parce que, sur place, ses propres représentants sont partagés.

Dans les Alpes-Maritimes, en revanche, le Recours a résolument opté, dans la huitième circonscription, pour le maire UDF-PR de Cannes, M. Michel Mouillot, qui cherche à évincer le député UDF sortant, Mme Louise Moreau. Face à M. Jean-Marie Le Pen, candidat dans la troisième circonscription, il pense que M. Bernard Asso, dissident du RPR, serait, au second tour de scrutin, un meilleur candidat que le député UDF-PR sortant, M. Rudy Salles.

Parmi les ténors de l'opposition qui font pratiquement l'unanimité dans les rangs du Recours figurent notamment le maire de Toulouse, M. Dominique Baudis, celui de Nîmes, M. Jean Bousquet, et, en région parisienne, MM. Eric Raoult, Patrick Devedjian, Patrick Balkany, Nicolas Sarkozy et André Santini.

Bien qu'il ait personnellement décliné la proposition qui lui était faite par M. Chirac de représenter l'opposition unie dans l'une des circonscriptions de l'Hérault, M. Roseau ne refuse pas, à l'occasion, de rendre quelques services à l'état-major du RPR. C'est ainsi qu'il s'emploie, depuis quelques semaines, à la demande personnelle de M. Charles Pasqua, à convaincre M. Henri Wolff, candidat UDF-PSD dans la huitième circonscription des Hauts-de-Seine, de s'effacer devant M. Jean-Jacques Guillet (RPR), proche de l'ancien ministre de l'intérieur. Cependant, malgré tout son savoir-faire méridional, le porte-parole du Recours n'a pas encore réussi dans cette délicate entreprise.

ALAIN ROLLAT

Sous les législatives...

Suite de la première page

Seul celui-ci serait à même de rendre justice aux socialistes ; lesquels, lorsqu'ils sont pris d'une bouffée d'optimisme, espèrent obtenir une centaine de sièges, pour 270 sortants !

Du coup, l'opposition peut se permettre de rester vague, de présenter un programme qui se garde bien de toute promesse chiffrée, voire de toute précision – qui peut dire, par exemple, quelle sera l'ampleur du programme de privatisations, où passera la frontière entre répartition et capitalisation en matière de retraites, etc. – et surtout d'annoncer, par la voix de ses principaux porte-parole, que le chômage devrait continuer d'augmenter dans les mois qui viennent, sans provoquer aucun débat sur le thème : dans ces conditions, à quoi bon changer ? En fait, l'opinion a déjà enregistré la victoire de la droite et presque validé, si l'on en croit le dernier baromètre de la SOFRES, le couple Chirac-Balladur (au premier la perpective présidentielle, au second celle de la cohabitation), au détriment d'un tandem par ailleurs impossible, Giscard-Léotard.

Pourtant plusieurs inconnues subsistent, qui peuvent modifier les conditions dans lesquelles s'engagera, au lendemain des législatives, la bataille présidentielle.

La première concerne les socialistes, plus précisément le comportement de celui qui est devenu leur « candidat naturel », pour ne pas dire leur planche de salut. La stratégie d'absence nationale de Michel Rocard est en effet devenue intenable. Ne serait-ce que parce que Jacques Chirac, lui, ne perd pas une minute de campagne, laboure le terrain comme si M. Mitterrand devait s'effacer dans quelques semaines. La situation de M. Rocard dans les Yvelines justifie, certes, qu'il s'en préoccupe sérieusement : l'opposition a eu l'intelligence de se regrouper derrière le maire de Chanteloup-les-Vignes, Pierre Cardo, personnalité dont les mérites, en matière de politique locale d'intégration notamment, n'avaient pas échappé à un premier ministre nommé... Rocard. A ce redoutable obstacle local (s'il ne devait pas le franchir, il ne resterait plus à Jacques Delors qu'à faire un beau discours contre la fatalité de l'échec...) s'ajoutait l'idée qu'il fallait éviter à Michel Rocard d'être comptable de la déroute annoncée en prenant une part trop grande à la campagne législative nationale.

« Donner son maximum »

Pourtant, à ce stade, M. Rocard n'a plus le choix. Il lui faudrait au contraire *« donner son maximum »*, comme il l'a dit jeudi matin à Europe 1. MM. Fabius et Bérégovoy étant, en termes d'opinion, dans la situation que l'on sait, il lui faudrait sans plus tarder prendre non pas sa part au combat national, mais la tête de celui-ci. Avec l'espoir d'être celui qui apportera à son camp quelques précieux points en plus. Puisque le pays paraît avoir déjà tranché, ce n'est pas après le 29 mars qu'il faudra se soucier de la suite, mais ici et maintenant ; en présentant l'échéance législative non comme l'ultime et pénible étape du mitterrandisme, mais comme la première d'un après qui pourrait retrouver les couleurs de la gauche. Puisque les élections législatives sont un vote-sanction, et qu'il est lui-même en partie comptable du bilan que les électeurs veulent sanctionner, il lui faut être, dès à présent, l'homme d'un nouveau projet, d'une autre gauche, et présenter les législatives comme un premier pas sur la voie d'une recomposition qui débouchera tout naturellement au moment de l'élection présidentielle.

La seconde inconnue touche de près le dispositif que M. Rocard pourrait mettre en place : il s'agit des écologistes. Compte tenu, là encore, du fait que les résultats de la consultation sont préenregistrés par l'opinion, un résultat de 15 % pour les amis de MM. Waechter et Lalonde ne constituerait ni une surprise, ni même un succès. Ces derniers peuvent soit tout miser sur une dynamique supplémentaire de fin de campagne qui leur permettrait de passer devant le PS, ce qui signifie, à terme, pour l'un comme pour l'autre, poursuivre la voie d'une aventure individuelle ; soit s'intégrer dès maintenant au dispositif présidentiel du probable candidat socialiste, en passant in extremis un accord qui en prépare le terrain en même temps qu'il permettrait l'apparition d'un groupe écologiste à l'Assemblée nationale.

Force d'attraction chiraquienne

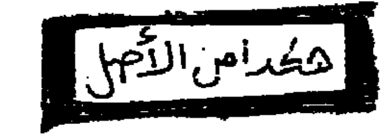
La troisième inconnue concerne le rapport de forces au sein de l'opposition elle-même, qui lui-même déterminera celui qui prévaudra dans la phase, plus ou moins longue, de cohabitation. Le nombre des primaires étant relativement faible, le RPR pourrait bien être talonné par l'UDF. Si celle-ci parvenait à faire jeu égal avec le parti de M. Chirac, il va de soi qu'elle pourrait prétendre au poste de premier ministre. M. Giscard d'Estaing s'étant mis dans un mauvais cas en promettant trop ouvertement d'en découdre avec le président s'il était choisi, c'est à François Léotard que l'on songe. Encore faudrait-il que ce dernier, dans les quelques semaines de campagne qui restent, soit capable de créer autour de lui une attente, d'incarner un projet et non plus seulement une image, et s'assure d'un minimum de cohésion autour de lui dans une famille politique qui n'est pas insensible à la force d'attraction chiraquienne. Si à l'inverse le RPR préserve son avantage, il ne fait aucun doute que M. Balladur succédera à M. Bérégovoy.

Car le tandem Chirac-Balladur paraît être parfaitement au point. Au maire de Paris le soin de continuer de battre la campagne, et d'occuper le terrain électoral, ce qui, au fond, est la tâche qui lui convient le mieux ; à M. Balladur la charge de contenir M. Mitterrand et de réussir sur le terrain, ô combien plus difficile, de la gestion gouvernementale. Mais le véritable calcul de M. Chirac réside dans une élection présidentielle anticipée, seule capable à ses yeux de lui permettre de saisir son avantage avant que l'opinion n'ait le temps de se retourner... contre la droite. Autant M. Mitterrand, à qui ces subtilités n'ont pas dû échapper, fait patte de velours, autant on peut donc s'attendre à ce que, programme ou pas programme, le prochain gouvernement cherche un terrain d'affrontement et de rupture avec le chef de l'Etat.

Il serait évidemment plus simple pour M. Chirac de créer au soir du 29 mars un choc psychologique dans l'opinion qui permette le départ du président. Mais, là, l'opinion redevient maîtresse du jeu : un événement n'acquiert toute sa force qu'au moment où il se produit. En mars 1986, le succès de la droite était attendu. Mais le bon score des socialistes leur avait permis, le soir même des résultats, de se présenter en vainqueurs, tant ils revenaient de loin. Cette fois, il ne faut pas exclure que l'ampleur du succès, en sièges, de la droite, provoque le soir même un effet inverse et prive le président de toute marge de manœuvre. A moins que, d'ici là, M. Rocard n'ait compris qu'il lui faudrait – une fois n'est pas coutume voler au secours de M. Mitterrand...

JEAN-MARIE COLOMBANI





POLITIQUE

des élections législatives

Deux sondages indiquent un effritement de l'UPF

Stabilité de l'écart entre le PS et l'UPF (alliance UDF-RPR), coude à coude des écologistes et des socialistes, tels sont les enseignements des enquêtes d'opinion effectuées depuis le début de l'année et que confirment deux sondages des instituts BVA et CSA, communiqués mercredi 10 février (1).

Le RPR et l'UDF maintiennent leur avance sur le PS en obtenant 38,5 % (BVA) ou 37 % (CSA) des voix, soit environ le double des socialistes, qui ne recueillent que 20 % (BVA) ou même 17,5 % (CSA) des suffrages. Ce mauvais résultat du PS confirme le décrochage enregistré il y a un an à l'occasion des élections régionales et cantonales. Le score du RPR et de l'UDF est, lui aussi, en baisse. En novembre, le RPR et l'UDF obtenaient en effet 42,5 % (BVA) et 44 % (CSA). Au sein de la droite, selon BVA, le RPR devance l'UDF avec 21 % des voix contre 17,5 %.

La plus grande incertitude demeure, en revanche, pour l'issue de la confrontation entre socialistes et écologistes. Après avoir donné, fin janvier, 19,5 % pour le PS et 19 % pour les écologistes, BVA indique, cette fois-ci, que les socialistes devancent légèrement les écologistes, avec 20 % des voix contre 17 %. CSA, qui a effectué son sondage au début de la semaine, soit après les révélations sur le prêt dont a bénéficié M. Pierre Bérégovoy et après la prescription décidée par la commission d'instruction de la Haute Cour de justice dans l'affaire du sang contaminé, donne de son côté un résultat inverse avec 19,5 % pour l'entente entre Génération Ecologie et les Verts et 17,5 % pour le PS.

Selon les projections en sièges effectuées par les deux instituts, la droite obtiendrait entre 410 et 440 sièges, contre 90 environ pour le PS et une dizaine pour les écologistes. Le PCF et le FN obtiendraient, respectivement, une vingtaine de sièges et seulement 1 ou 2, avec 9 % et 12 % des voix.

(1) L'enquête de BVA, publiée dans *Paris-Match* du 11 février, a été effectuée du 1er au 4 février auprès de 2 019 personnes pour ce qui est des intentions de vote, dans 212 circonscriptions avec les candidats connus au jour du sondage, et auprès de 1 026 personnes pour les autres questions. Celle de CSA, publiée dans *le Parisien* du 11 février, a été réalisée dans les mêmes conditions, les 8 et 9 février, dans 100 circonscriptions, auprès de 1 006 personnes.

La gauche et les Verts condamnent sans appel la plate-forme de l'opposition

La présentation, mercredi 10 février, du projet de l'Union pour la France, leur plate-forme de gouvernement, par le RPR et l'UDF, semble avoir donné un soudain coup de fouet à la préparation de la campagne des élections législatives. Les principaux responsables du gouvernement et de la majorité, mais aussi les Verts, ont rapidement multiplié, le même jour, les déclarations pour le condamner sans appel.

Le projet de gouvernement de l'opposition a été jugé *« un peu gris »* et *« démagogique »*, mercredi, par M. Pierre Bérégovoy, en déplacement à Chaumont (Haute-Marne). *« Moins de déficit, moins d'impôts et plus de dépenses, moi je ne sais pas faire »*, a ironisé le premier ministre, déplorant que *« les positions sur le fond »* de l'opposition demeurent dans l'ombre. Devant le bureau excécutif du PS, mercredi soir, M. Laurent Fabius a considéré ce projet *« dangereux pour la France »*. *« A partir de là*, a conclu le premier secrétaire du PS, *le combat droite-gauche dans cette campagne électorale a tout son sens. »*

Jeudi matin, sur Europe 1, M. Michel Rocard avouait qu'il était *« un peu triste »* devant *« ce texte étonnant »*, s'appuyant sur *« un bilan calamiteux »* de la gestion socialiste. Selon l'ancien premier ministre, cela montre à l'évidence que la future majorité, en arguant de la sorte du mauvais bilan socialiste, *« se prépare à ne pas respecter ses promesses. »* *« Avec une plate-forme pareille*, a-t-il expliqué, *ils ne vont rien gagner (...). Les Français en ont assez d'être bernés par cette espèce d'outrance, par le déguisement de l'autre en diable. C'est ce qu'ils nous font ! »* *« Finalement, ils n'ont pas changé »* estimait, jeudi matin aussi, sur RTL, M. Henri Emmanuelli, président de l'Assemblée nationale. *C'est vrai que dans la formulation ils sont un peu plus prudents, mais la droite est en train de fabriquer des sociétés à plusieurs vitesses. Le libéralisme économique est en train d'échouer, et la droite ne comprend pas. »*

Ces réactions rejoignent celles des communistes, des radicaux de gauche et des Verts. M. André Lajoinie s'est ému du parfum *« de revanche »* que distille, selon lui, ce projet de l'opposition. Se référant plus particulièrement au programme de privatisations et au projet d'autonomie de la Banque de France, le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale a affirmé que *« la droite menace les acquis de la Libération et du Front populaire »*. *« On le voit*, a-t-il conclu, *le retour annoncé de la droite au pouvoir ne serait pas un long fleuve tranquille, mais une aggravation de la politique dans toute une série de domaines essentiels. »*

Chiffrer le déficit

« La droite ne trompe personne » a renchéri le MRG. Selon ce parti, *« le faux nez de ce programme commun »* ne saurait longtemps caché le fait qu'*« il n'existe pas une droite unie, mais bien des dirigeants divisés et préoccupés de leurs seules ambitions personnelles »*. *« Au regard des urgences ressenties par l'électorat*, a commenté pour sa part M. Antoine Waechter, au nom des Verts, jeudi matin, *l'UPF n'annonce pas la couleur et reste frileusement dans la brume. La copie est souvent hors sujet. Mention : peut mieux faire ! »* A droite, MM. Philippe Séguin et Charles Pasqua, qui avaient manifesté beaucoup de réticences vis-à-vis du programme économique et social de l'opposition, se sont faits pour le moment plus discrets. Seul, M. Jean-Marie Le Pen a ironisé sur *« cette plate-forme offshore, qui risque d'être battue par les vagues avant peu »*.

Une telle levée de boucliers n'a pas laissé insensibles les dirigeants de l'opposition. Dès mercredi soir, MM. Alain Juppé et François Bayrou, respectivement sur TF 1 et France 2, se sont évertués à désamorcer quelques faux procès. Tous deux ont expliqué que, faute d'un bilan précis de la gestion socialiste, l'opposition ne pouvait s'engager plus avant sur le calendrier et les chiffres, mais qu'en tout état de cause l'opposition ferait *« tout pour éviter une augmentation des impôts et des prélèvements »*. Le secrétaire général du RPR a également précisé que les rumeurs concernant la privatisation d'EDF était *« une faribole »*. Celui de l'UDF a insisté sur le fait que ce programme engage, certes, *« l'ensemble de l'opposition et ceux qui se présenteront sous l'étiquette UPF »*, mais qu'il n'y aura pas d'*« excommunication »* pour ceux qui s'exprimeront différemment.

MM. Chirac et Giscard d'Estaing ont préféré, quant à eux, inciter à plus de modestie leurs détracteurs. Au cours de son passage mercredi soir en Côte-d'Or, M. Chirac a estimé que les socialistes *« devraient être discrets dans la mesure où leur incompétence est notoire et devrait les conduire à la modération dès lors qu'il s'agit de juger les autres »*. Sur Europe 1, jeudi matin, M. Giscard d'Estaing s'en est pris particulièrement à M. Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances, lui suggérant qu'*« il ferait mieux, au lieu de chiffrer nos réformes, de chiffrer son déficit »*. Il a proposé que le Sénat *« fournisse les chiffres du déficit de la France »*.

« Très bonne proposition », a aussitôt répondu M. René Monory, président du Sénat. Mais MM. Chirac et Giscard d'Estaing n'ont pu échapper à la rituelle question sur leur projet personnel pour l'après-mars. M. Chirac a réaffirmé qu'il n'était *« pas intéressé »* par le poste de premier ministre, jugeant *« n'avoir pas vocation à être candidat à tous les postes de la République »*. M. Giscard d'Estaing, plus évasivement, a expliqué qu'être à Matignon, après avoir été à l'Elysée, ne constituait pas à ses yeux *« une régression »*. *« Ce n'est pas une régression d'être président du conseil régional* [d'Auvergne]. *Je l'ai fait, donc ce n'est pas comme cela que je raisonne. »*

D. C.

Pour M. Chirac le prochain gouvernement ne sera pas engagé par le volet agricole du GATT

M. Jacques Chirac a déclaré, mercredi 10 février, à Dijon, que *« le prochain gouvernement ne se considérera pas comme engagé par l'accord sur le volet agricole du GATT »*. Il a ajouté que, *« dans le cas contraire, il le combattrait »*. Le président du RPR estime que les négociateurs européens du GATT *« n'avaient pas la compétence pour négocier »* et que *« les intérêts essentiels de notre pays ont été discutés et négociés avec incompétence et irresponsabilité »*.

« A peine, a-t-il expliqué, *les Américains avaient-ils gagné sur le plan agricole qu'ils ont immédiatement lancé une offensive dans les autres domaines du GATT – la sidérurgie, l'aérospatiale, l'eau, les télécommunications, les transports, – en pensant que, puisque les Européens s'étaient fait battre à plates coutures sur l'affaire agricole, ils se feraient battre sur tous les autres terrains. »* M. Chirac souhaite *« une véritable discussion avec les Etats-Unis en termes de rapports de forces »* et prône une modification des institutions européennes *« pour que les négociations ne soient plus menées par des commissaires européens sans légitimité, mais par un président en exercice de la Communauté élu au moins pour trois ans »*.

EN BREF

□ **M. Barre invite le chef de l'État à « vérifier » s'il a la confiance des Français.** – M. Raymond Barre, ancien premier ministre, affirme dans un entretien publié mercredi 10 février par *Ouest-France*, que le chef de l'État, *« dont la fonction repose sur la confiance des Français »*, *« ne peut pas considérer que la durée légale de son mandat le met à l'abri d'un vote qui pourrait être interprété comme un vote de défiance à son égard »*. Dans ce cas, selon lui, le président de la République devrait *« vérifier s'il détient toujours la confiance de ses citoyens »*, soit par la dissolution de l'Assemblée, soit en recourant au référendum.

□ **Alpes-Maritimes : investiture officielle pour M. Franco (RPR).** – M. Gaston Franco, maire (RPR) de Saint-Martin-Vésubie, est officiellement investi comme candidat unique de l'oposition parlementaire dans la cinquième circonscription (Nice-Guillaumes) des Alpes-Maritimes, a-t-on indiqué, lundi 8 février, dans l'entourage de M. Christian Estrosi, secrétaire départemental du RPR. Deux candidats UDF ont fait connaître leur intention de s'y présenter : MM. Jean Icart et Jean Guillon.

□ **Ain : M. Saint-Pierre (MRG) retire sa candidature.** – M. Dominique Saint-Pierre, officiellement investi par le PS et le MRG dans la première circonscription de l'Ain, a annoncé le retrait de sa candidature. Contestée localement par les socialistes et les radicaux de gauche, la désignation de M. Saint-Pierre s'est en outre heurtée à la candidature de M. Pierre Fromont (div. g.), conseiller général et maire de Viriat. M. Saint-Pierre, qui a été député de l'Ain de 1986 à 1988, explique sa décision par *« un souci d'efficacité et de clarté »* et par la volonté *« de ne pas multiplier les candidatures à gauche, face au député sortant, M. Jacques Boyon (RPR) »*. – *(Corresp.)*

□ **Rhône : deux « primaires sauvages » à droite.** – M. Michel Thiers, vice-président (UDF-CDS) du conseil général du Rhône, a décidé de se présenter dans la dixième circonscription de ce département, où le RPR et l'UDF ont investi le député sortant, M. Jean Besson, secrétaire départemental du RPR. Dans la treizième, dont le député sortant, M. Jean Poperen (PS), ne se représente pas, M. Jacques Paoli, proche du RPR, a choisi de solliciter les suffrages des électeurs, alors que l'opposition soutient M. Jean-Loup Fleuret (UDF-CDS).

POLITIQUE

L'enquête sur l'affaire Botton

Le pied-à-terre parisien du maire de Lyon

LYON

de notre bureau régional

D'expertises en commissions rogatoires, M. Philippe Courroye, le juge d'instruction chargé du dossier Pierre Botton, s'efforce d'y voir clair dans le dédale des sociétés de l'homme d'affaires lyonnais. Multipliant les auditions, il tente de cerner les mécanismes des abus de biens sociaux reprochés à celui qui fut aussi l'ancien directeur de campagne de M. Michel Noir, dont il est également le gendre.

Au détour de ces investigations, il a découvert un fait, *a priori* secondaire, mais dont la teneur embarrasse fort le parquet. Il apparaît en effet que l'une des sociétés de M. Botton a payé, en 1988 et 1989, les loyers d'un appartement parisien occupé par M. Noir et son épouse (*le Monde* daté 17-18 janvier).

Le 5 janvier, l'expert-comptable judiciaire mandaté pour analyser les comptes des sociétés de M. Botton transmet au juge d'instruction une note analysant les comptes de la société Vivien dans laquelle il relève qu'au cours de l'exercice 1988-1989 cette société a payé des loyers pour des locations apparemment sans rapport avec son objet social, puisque Vivien est spécialisée dans l'agencement de pharmacies.

Parmi ces loyers, deux correspondent à des appartements parisiens occupés par M. et Mme Botton, avenue Paul-Doumer (35 000 francs mensuels) et avenue Malesherbes (14 000 francs, charges non comprises). Quant au troisième appartement, situé au 9, rue de Solférino, dans le 7e arrondissement de Paris, il était occupé, à l'époque visée par la note de l'expert-comptable – d'octobre 1988 à février 1989 – par M. Michel Noir.

Logement de fonction

En fait, M. Noir avait, dans un premier temps, occupé jusqu'au 30 juin 1988 cet appartement au titre de logement de fonction du ministre délégué au commerce extérieur. *« J'ai occupé un appartement de fonction au 9, de la rue de Solférino à Paris, durant la période où j'étais ministre du commerce extérieur,* nous a-t-il précisé. *Le loyer de cet appartement, meublé par le ministère des finances, a été payé par ce ministère jusqu'au 30 août 1988. A cette date, il a été vidé de son mobilier et congé a été donné à la régie. »*

Le 17 mai 1988, en effet, alors que la réélection de M. François Mitterrand mettait un terme à la cohabitation, le président du cabinet de Montamal, agissant en tant que gérant du 9, rue de Solférino, écrit à M. Noir : *« J'ai reçu un appel téléphonique du ministère de l'économie et des finances relatif à votre appartement. Je crois savoir que vous seriez désireux de le garder pour votre occupation personnelle. »* Le 30 mai 1988, M. Noir lui répond : *« Je vous confirme que je souhaite reprendre, à partir du 1er juillet et à titre personnel, le bail du 9, rue de Solférino. »*

Ce qui fut fait, au détail près que le nouveau bail de trois ans, courant à partir du 1er juillet 1988 pour un loyer de 14 000 francs mensuels, a été paraphé par la propriétaire, Mme Deloison, et par... « *M. et Mme Botton Pierre, demeurant à Paris, 66, bd Malesherbes* ». A la rubrique « destination », où il est précisé que « *les lieux sont destinés à l'usage exclusif d'habitation* », une précision dactylographiée a été ajoutée : « *Les locaux seront occupés par M. et Mme Noir Michel et leurs enfants.* » Mais, dès le mois de septembre 1988, M. Botton faisait changer le bail dont la location était désormais réglée par la société Vivien, sans que cette fois apparaisse la qualité des occupants. Les versements des loyers par Vivien, d'octobre 1988 à février 1989, atteignent un total de 99 306 francs.

« Sur leurs deniers personnels »

Interrogé par *le Monde,* M. Noir a apporté les précisions suivantes : *« Dès ma réélection comme député à la mi-juin 1988, je disposais d'un bureau à l'Assemblée nationale où je me suis installé avec ma collaboratrice. Interrogé par la régie du 9, rue de Solférino, sur mes intentions, j'ai fait savoir, le 30 mai, que j'envisageais la possibilité de reprendre cet appartement à titre personnel. »*

» C'est à cette époque, poursuit M. Noir, *que ma fille et mon gendre, ne se plaisant pas dans le quartier Malesherbes, m'ont fait part de leur désir de prendre la suite de l'appartement de la rue de Solférino. Ils sont entrés à cet effet, et avec mon accord, en contact avec la régie pour signer un bail à leur nom. Au cours du mois de juillet, puis après les vacances, en septembre et début octobre 1988, lorsque je venais, presque chaque semaine, les mardi et mercredi à Paris, j'étais hébergé le mardi soir dans l'appartement où habitaient ma fille et mon gendre boulevard Malesherbes.*

» A l'automne, ils ont décidé d'aller finalement habiter avenue Paul-Doumer, et m'ont informé qu'ils n'envisageaient plus de s'installer dans l'appartement de la rue de Solférino, explique le maire de Lyon. *A compter de ce moment, lorsque je passais à Paris, je couchais dans cet appartement. Ils ont alors donné congé de leur bail à la régie et, courant décembre 1988, j'ai pris leur succession par un bail à mon nom en bonne et due forme, dont le loyer a été payé par moi-même à compter du 1er janvier 1989. Il était évident pour moi que, jusqu'à cette reprise de bail, les loyers de cet appartement étaient réglés par ma fille et mon gendre sur leurs deniers personnels. »*

Propriétaire de l'appartement, Mme Deloison nous a, pour sa part, affirmé qu'elle avait « *toujours eu M. Noir pour locataire* » et qu'elle n'avait « *jamais eu affaire à M. Botton* », laissant son gérant s'occuper des questions financières.

ROBERT MARMOZ

Selon la commission d'enquête de l'Assemblée nationale

« Tous les pays comparables à la France ont connu les mêmes difficultés » face au sida

La commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur le sida a rendu publiques, jeudi 11 février, les conclusions de son rapporteur, M. Jean-Yves Le Déaut, député (PS) de Meurthe-et-Moselle. Ce dernier souligne notamment que *« tous les pays comparables à la France ont connu les mêmes difficultés »* dans leur combat contre le virus et propose la nomination d'un *« chef de guerre »* pour lutter contre une épidémie qui *« est devant nous ».*

Il aura fallu à peine trois mois à la commission d'enquête de l'Assemblée nationale pour remettre son rapport sur *« l'état des connaissances scientifiques et les actions menées à l'égard de la transmission du sida au cours des dix dernières années en France et à l'étranger ».* Ce trimestre a permis l'audition d'une trentaine de spécialistes français, dont certains ne s'étaient jamais exprimés publiquement, et d'une vingtaine d'experts américains, anglais, allemands et belges.

A l'évidence, la commission a voulu se garder de ce que son rapporteur, biochimiste de formation, appelle *« l'illusion rétrospective »*, qui consisterait à lire les événements des années 80-85 à la lumière des connaissances d'aujourd'hui, et d'un *« volontarisme naïf »* qui ferait fi des inévitables doutes et incertitudes scientifiques de l'époque. Des quelque 280 pages du rapport de M. Le Déaut, on peut dégager trois constats principaux :

Un danger longtemps sous-estimé

1) La *« sous-estimation »* de l'épidémie a été *« massive »* en France depuis le début des années 80. Sur ce point, la synthèse du rapporteur est accablante : *« Il a fallu un recul de six ou sept ans pour constater que la courbe de progresion du sida était exponentielle, pour prévoir qu'elle constituerait l'un des défis les plus importants de cette fin de siècle »*, peut-on lire. Le « système français », qui repose sur un respect strict de la *« hiérarchie mandarinale »*, est en grande partie responsable de cette défaillance, selon la commission.

« Les quelques voix isolées qui se sont élevées n'ont pas été entendues à temps par leurs pairs, note M. Le Déaut. *Quant aux autres, soit ils avaient une conscience insuffisante de l'état d'urgence, soit ils n'ont pas été jusqu'à l'exprimer en tapant du poing sur la table. »* Il en est résulté, tout à la fois, un *« défaut d'alerte sanitaire »* majeur et une parcimonie dommageable dans l'octroi des budgets de recherche en faveur de scientifiques et de cliniciens pourtant sur la bonne piste.

Le rapporteur souligne que la *« sous-estimation »* du danger fut particulièrement durable. Jusqu'en 1991, déclare-t-il, *« aucune mesure n'a été prise pour procéder au rappel des personnes transfusées avant 1985 ».*

2) La *« sous-estimation »* fut, aussi, *« universelle ».* Le rapporteur conclut sur ce chapitre de manière catégorique : *« Tous les pays comparables à la France ont connu, à peu près à la même époque, les mêmes débats et les mêmes difficultés. »* Dans le compte rendu de son enquête, M. Le Déaut est cependant plus nuancé.

En partant de l'observation que *« la mise en œuvre effective du dépistage systématique »* du sida pour les dons de sang a eu lieu en France entre le 19 juin et le 15 juillet 1985, un tableau comparatif souligne que les Etats-Unis ont autorisé le test de dépistage Abbott en mars 1985 et que la Food and Drug Administration (FDA) l'a « prescrit » le mois suivant. Le même tableau indique que l'obligation du dépistage a été décidée en Allemagne par un décret de décembre 1984 avec effet au 1er octobre 1985 (le test Abbott était néanmoins disponible sur le marché allemand au début de l'année 1985). Enfin, ce n'est que le 1er octobre 1985 que la Grande-Bretagne a mis en place, sur l'ensemble de son territoire, le dépistage obligatoire selon le rapport de la commission.

Les auditions d'experts étrangers permettent également au rapporteur d'observer que la généralisation de la distribution de concentrés sanguins « purs » destinés aux hémophiles a eu lieu aux Etats-Unis au printemps 1985, en Grande-Bretagne durant tout le premier semestre 1985, et qu'elle n'est devenue définitive en Allemagne et en France qu'au 1er octobre 1985. Dans ce panorama, la Belgique se distingue pour avoir fait preuve de clairvoyance en refusant les produits sanguins concentrés réalisés à partir de plusieurs milliers de dons du sang.

3) Le *« cloisonnement du milieu scientifique et médical »* : M. Le Déaut dénonce abondamment les mécanismes *« sociologiques et psychologiques »* qui ont entravé la *« diffusion rapide des connaissances ».* Il observe, ainsi, que les *« circuits d'information »* ont été inexistants entre les notables de la science et de la médecine, d'une part, et les pionniers de la recherche, de l'autre, mais, aussi, que le milieu médical des spécialistes de la transfusion sanguine, le *« plus crédible pour tirer le signal d'alarme sanitaire »*, s'est présenté comme un *« monde clos »*, incapable de comprendre et d'agir. De même, les médecins des hémophiles se sont révélés *« imperméables aux signaux d'alerte ». « Les professions qui auraient dû être les plus vigilantes à l'égard de la contamination par voie sanguine étaient particulièrement repliées sur elles-mêmes »*, écrit le rapporteur.

Au-delà de ces constats, la commission d'enquête de l'Assemblée nationale souligne que l'épidémie de sida *« est devant nous ». « Il pourrait y avoir, selon les prévisions de l'OMS, plus de 40 millions de personnes séropositives dans le monde et plus de 10 millions de cas de sida déclaré à l'aube de l'an 2000 »*, note M. Le Déaut.

Parmi les propositions suggérées *« pour que de tels drames ne se reproduisent pas »*, la commission avance l'idée d'une *« cellule de veille »*, qui serait chargée, à l'avenir, *« d'analyser et de filtrer les informations dans les domaines sanitaire, écologique et technologique »* et d'alerter, au besoin, les *« décideurs ».* La commission propose, de même, qu'un *« coordonnateur national de la lutte contre le sida »* soit nommé, qui deviendrait le « chef » d'une guerre déjà déclarée.

L. G.

Une mise au point de M. Millon

M. Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, dont nous avons écrit, dans *le Monde* du 10 février, qu'il tentait d'atteindre indirectement M. Mitterrand à travers M. Bérégovoy *« comme il s'était efforcé de le faire à l'automne en s'en prenant à M. Fabius »*, nous rappelle que la proposition de résolution déposée par son groupe sur l'affaire du sang contaminé excluait M. Fabius et que lui-même, dans *le Nouvel Observateur*, avait regretté le *« changement de démarche »* de l'opposition.

[Nous donnons acte à M. Millon de sa mise au point. Nous avions notamment en mémoire ses propos sur Radio-J le 26 juillet dernier, par lesquels il souhaitait que M. Fabius aille, si nécessaire, jusqu'à *« interrompre sa carrière politique »*, et son intervention à la tribune de l'Assemblée nationale le 16 décembre, au cours de laquelle il déclarait : *« Je crois qu'actuellement la suspicion est trop lourde, le doute est trop fort, pour laisser perdurer cette situation. Cela vaut autant pour M. Hervé et Mme Dufoix que pour M. Fabius, que pour toute la classe politique. »* – T. F.]

Sans contradiction

par Laurent Greilsamer

SANS doute a-t-il manqué deux ou trois mois à la commission d'enquête de l'Assemblée nationale pour livrer le rapport « définitif » que l'opinion attend sur le sida. Mais sur ce point le début de la campagne électorale des législatives a donné le signal du départ à maint député... Sans doute M. Jean-Yves Le Déaut, député (PS) de Meurthe-et-Moselle, a-t-il raison, dès les premières pages de son rapport, d'exprimer son vif « regret » de ce que l'opposition de droite ait boycotté avec constance les travaux de la commission. De fait, jamais cette dernière n'est parvenue à se défaire complètement de l'ambition qui lui a été prêtée : servir de contre-feu dans le drame de l'affaire du sang contaminé.

Il lui sera bien difficile d'échapper à cette critique en dépit du travail réalisé. L'absence du contradictoire, ce principe essentiel, a plané tout au long des auditions des scientifiques et des médecins français. De même s'est-il fait sentir aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en Allemagne et en Belgique, puisque la commission s'est malheureusement contentée d'enregistrer les informations transmises sans les soumettre à une élémentaire vérification.

Il n'empêche : les députés socialistes et communistes ont ouvert nombre de pistes, et M. Le Déaut cite beaucoup d'interventions riches et passionnantes. Son rapport a le mérite, après celui du Sénat, de fixer l'état des connaissances sur le sida, aujourd'hui, et la manière dont ces acquis scientifiques sont perçus. C'est une photographie nette, qui fera référence. Elle montre à quel point le Parlement pourrait rendre service s'il se saisissait de ce type de problèmes au moment où ils se posent, sans attendre qu'ils se transforment en tragédies.

Dans un entretien à « Paris-Match »

Une contre-attaque de M. Bérégovoy à propos du prêt de Roger-Patrice Pelat

L'affaire du prêt sans intérêt de 1 million de francs consenti, en 1986, par l'homme d'affaires Roger-Patrice Pelat à M. Pierre Bérégovoy tourne au règlement de comptes au sein même de la famille gouvernementale. Accordant un entretien à *Paris-Match* daté du 18 février, le premier ministre persiste à affirmer qu'il n'a pas à se justifier plus avant sur les circonstances de ce prêt amical et de son remboursement. Mais il contre-attaque sur un autre front, en autorisant son directeur de cabinet à dévoiler au même hebdomadaire le comportement des divers intervenants gouvernementaux à propos d'un crédit en faveur de la Corée du Nord pour lequel était intervenu Roger-Patrice Pelat en tant qu'intermédiaire de la société Campenon-Bernard (CBC) (*le Monde* du 4 février).

« Tenez. La voici noir sur blanc, la preuve que Pierre Bérégovoy n'a pas bénéficié d'un prêt gratuit en échange d'un quelconque passe-droit qu'il aurait pu accorder en tant que ministre des finances à Patrice Pelat », déclare à *Paris-Match* M. Marc-Antoine Autheman, directeur de cabinet du premier ministre. Il s'agit d'une lettre à M. Laurent Fabius, alors premier ministre, datée du 6 septembre 1984, où M. Bérégovoy juge *« dangereuse »* la perspective d'un *« crédit de 500 millions de francs* [à la Corée du Nord] *couvrant la part française des dépenses »* relatives au projet de construction d'un hôtel de prestige par CBC à Pyongyang. *« Je ne recommande pas l'octroi du crédit sollicité par la société Campenon-Bernard »*, écrit M. Bérégovoy.

Or, le 4 décembre 1984, M. Fabius arbitrera en sens inverse, octroyant la garantie de la Coface au projet coréen de CBC. Un ancien responsable de la Coface précise à *Paris-Match « que la présidence de la République demandait que la Coface prenne ce projet en garantie »* et évoque explicitement le rôle de M. François de Grossouvre, proche ami et conseiller officieux de M. François Mitterrand, qui aurait effectué à la même époque *« plusieurs voyages »* en Corée du Nord.

DÉFENSE

Avec le contrat taïwanais

Dassault enregistre un bond spectaculaire de ses prises de commandes en 1992

En 1992, les prises de commandes enregistrées par Dassault-Aviation ont fait un bond spectaculaire, atteignant un total de 22,5 milliards de francs au lieu de 12 milliards l'année précédente. C'est, depuis la nomination en 1986 de M. Serge Dassault à la tête de l'entreprise, le montant le plus élevé jamais atteint, en raison de la signature du contrat avec Taïwan à l'automne 1992. Le chiffre d'affaires, qui traduit le flux des livraisons facturées, est de 14,4 milliards de francs, soit une stagnation par rapport à 1991, année au cours de laquelle il a été de 14,3 milliards.

Le bond des prises de commandes est le résultat de la commande par l'Etat des prototypes du Rafale et, surtout, du premier acompte à l'exportation versé par Taïwan pour son acquisition de soixante Mirage 2000-5. On estime que cet acompte est de quelque 10 milliards de francs. Le gouvernement français avait longtemps hésité à confirmer ce contrat, pour s'éviter des difficultés avec la Chine communiste. Depuis, des sources officielles au Quai d'Orsay et au ministère de la défense ont reconnu la conclusion de ce marché qui a été « classifié ». Le montant des prises de commandes par Dassault, qui sera avoué dans quelques jours seulement, en témoigne.

Pas d'embauches prévues

En dépit de ces résultats à l'exportation, qui, compte tenu des délais de fabrication du Mirage 2000, ne fourniront de charge de travail à l'entreprise que dans deux ou trois ans, Dassault-Aviation maintient sa politique de déflation des effectifs – qui doit concerner 840 salariés en 1993 – et de regroupement de ses centres industriels. Ainsi, en 1986, le groupe comptait 17 000 salariés et dix-sept sites différents. En 1992, Dassault occupait 10 700 personnes sur onze sites, après la fermeture ou le regroupement de six autres. Le groupe a donc supprimé environ mille emplois par an pendant sept ans.

Pour autant, il ne semble pas que le groupe ait l'intention d'embaucher dans la perspective de la reprise de ses ventes à l'exportation, qui avaient été interrompues en 1986 après le désistement de la Jordanie, puis avec l'échec du Mirage 2000-5 – que les responsables de Dassault estiment provisoire dans la mesure où les contrats avec les concurrents américains ne sont toujours pas signés – en Suisse et en Finlande. D'autant que le contrat taïwanais ne remplace pas tout à fait des pertes précédentes de commandes : en effet, la France a annulé, entre 1990 et 1992, l'achat de soixante-douze Mirage 2000 par l'armée de l'air, et de quatorze avions de surveillance maritime Atlantique 2 par la marine nationale.

Plutôt que de recruter, M. Dassault ne cache pas son souhait d'accroître les sous-traitances confiées à d'autres sociétés aéronautiques, françaises ou européennes, pour l'aider, dans la cofabrication de ses avions, à tenir ses prix et ses délais de livraison vis-à-vis de la clientèle.

Durant les trois années en cours, entre 1992 et 1994, le groupe s'attend à la continuation de la stagnation de son chiffre d'affaires, à hauteur de 12 milliards de francs, soit 3 à 5 milliards de moins en moyenne que les années antérieures. Dassault paie là ses non-exportations d'avions militaires avant le contrat taïwanais, ses annulations de commandes par la France, l'étalement ou le décalage de certains programmes (comme le Rafale) et le ralentissement du marché mondial des avions d'affaires et de liaison.

En dépit de la stagnation de son chiffre d'affaires, le groupe doit réserver des crédits importants – à hauteur de 1,2 à 1,5 milliard de francs par an selon les années – pour l'autofinancement de certains développements. C'est le cas du Rafale (pour lequel les industriels financent 25 % des dépenses de développement), mais c'est aussi le cas, plus spécialement, du Mirage 2000-5 (entièrement autofinancé par l'entreprise) et du nouvel avion d'affaires et de liaison Falcon 2000 (financé à 75 %) qui doit faire son premier vol au printemps, avant le Salon du Bourget où il sera officiellement présenté (*lire l'encadré*).

JACQUES ISNARD

Premier vol du Falcon-2000 en mars

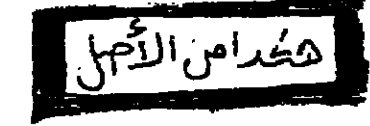
Le groupe Dassault a présenté, mercredi 10 février, à Bordeaux, le dernier-né de son aviation d'affaires, le Falcon-2000, capable de transporter douze passagers, sur une distance de 5 600 kilomètres, à 850 km/h. Son premier vol est prévu en mars.

Proposé au prix de 15 millions de dollars l'exemplaire (84 millions de francs environ) et livrable à partir de 1995, le Falcon-2000 est le fruit d'une coopération transalpine. Le groupe français, qui reçoit des avances remboursables de l'Etat, finance 75 % du coût du développement, soit environ 1,6 milliard de francs. Le groupe italien Alenia, qui sous-traite une partie du travail à la société Piaggio, est responsable du fuselage arrière et des nacelles, ce qui représente 25 % du financement de la cellule. Les deux réacteurs sont conçus par la société américaine Garrett.

Plus de sept mille avions d'affaires à réaction sont en service dans le monde, dont onze cents Falcon français toutes versions confondues. Le groupe Dassault compte gagner de l'argent à partir du cent quatre-vingtième Falcon-2000 vendu.







JUSTICE

Pour abus de confiance, abus de biens sociaux et abus de pouvoirs

La Sonacotra porte plainte contre son ancien PDG, M. Michel Gagneux

Le conseil d'administration de la Société nationale de construction de logements pour les travailleurs (Sonacotra), réuni mercredi 10 février en séance extraordinaire, a donné mandat au directeur général de la société, M. Bertrand Maréchaux, de porter plainte pour abus de confiance, abus de biens sociaux et abus de pouvoir avec constitution de partie civile contre M. Michel Gagneux, ancien président-directeur général de la Sonacotra de février 1986 à février 1992. Réalisé à la demande de la nouvelle direction, un audit évalue à 88 millions de francs le montant des sommes évaporées lors d'opérations immobilières avortées. Ancien directeur du cabinet de Mme Georgina Dufoix au ministère des affaires sociales et de la solidarité, M. Gagneux est déjà inculpé de corruption dans le dossier instruit par le juge Renaud Van Ruymbeke à propos de commissions occultes versées à l'entourage de Mme Dufoix fin 1985 et début 1986, lors de la mise sur le marché d'appareils radiologiques.

L'étonnante gestion de la Sonacotra par M. Michel Gagneux suscite depuis plusieurs mois grimaces gênées et chuchotements dans les milieux gouvernementaux chargés des affaires sociales et de l'immigration. Mais personne n'imaginait, jusqu'à ces dernières semaines, que les actuels dirigeants de cette société seraient conduits, un an après leur nomination, à porter eux-mêmes plainte contre leur prédécesseur. Un geste qui semble sans précédent dans l'histoire des sociétés nationales et qui est pourtant l'aboutissement d'un long feuilleton.

Dès la fin des années 80, des élus socialistes s'étonnent de recevoir de généreux «cadeaux d'entreprise» de la part d'une société surtout connue pour ses foyers décrépis et ses grèves de loyer. Pendant que les immigrés continuent de s'entasser dans des chambres de 7,5 mètres carrés, la Sonacotra sponsorise un voilier à Saint-Tropez lors de la Business Cup, achète le logo des Jeux olympiques d'Albertville pour 10 millions de francs et des pages de publicité dans les magazines. Au même moment, le syndicat CFDT de l'entreprise, qui emploie aujourd'hui 1 200 personnes et loge 70 000 résidents, dénonce les frasques et l'autoritarisme de M. Gagneux : licenciements, représentants du personnel mis au pas, opérations de communication fastueuses et, surtout, «diversification» non contrôlée sur les marchés présumés porteurs du logement des étudiants et des personnes âgées.

Le jeune énarque reconverti en patron de choc balaie ces accusations. Ne se démène-t-il pas pour effacer l'image misérabiliste de la Sonacotra, qui fait fuir les maires sollicités pour céder des terrains à construire? Son indubitable charisme, ses efforts pour redorer le blason de la maison et le renouvellement presque complet des cadres lui valent d'ailleurs une réelle popularité. Il lance un programme de grosses réparations dans les foyers, rebaptise «clients» les résidents, veut aussi réduire les baronnies syndicales. Cependant, un représentant du personnel entame une grève de la faim tandis que des sanctions tombent. Le ton vire à l'aigre et, en 1990, l'affaire remonte jusqu'au cabinet de M. Michel Rocard, alors premier ministre, où, après des mois de tergiversations, on sauve M. Gagneux en renouvelant discrètement son mandat.

La gestion moderniste d'un «gagneur»

L'affaire aurait pu en rester là si un rapport de la Cour des comptes, révélé par *l'Evènement du jeudi* en décembre 1991, n'avait égratigné publiquement l'image d'un «gagneur» en passe de transformer la pesante Sonacotra en une entreprise de pointe (*le Monde* daté 8-9 décembre 1991). Les magistrats de la Cour des comptes reprochent à M. Gagneux d'avoir sacrifié l'objet social de la société – le logement des immigrés – au profit d'une diversification inconsidérée et non rentable. Le document épingle en outre la perception par le PDG de rémunérations indues ainsi que sa stratégie publicitaire dispendieuse. On constate aussi que l'imprimeur de la Sonacotra a édité à deux reprises le matériel électoral de Mme Andrée Dufau, numéro deux de la Sonacotra et candidate socialiste aux élections régionales de 1986 et municipales de 1989 à Levallois (Hauts-de-Seine).

Bizarrement, les multiples administrations qui ont la Sonacotra en tutelle – affaires sociales, finances, équipement, intérieur – ne s'émeuvent guère de ce déballage public. M. Gagneux démissionne de lui-même en février 1992. Il est recruté par la Compagnie immobilière Phénix (CIP), filiale de la Générale des eaux, dont il reste salarié six mois. La Cour des comptes s'étonne : c'est avec une autre filiale de la Générale des eaux, la Compagnie générale de bâtiment et de construction (CBC), que M. Gagneux, alors PDG de la Sonacotra, a passé un ensemble de contrats pour un montant global de 233 millions de francs. Une convention CBC-Sonacotra, signée en 1988, est d'ailleurs jugée si léonine par la nouvelle direction de la Sonacotra, mise en place en février 1992, qu'elle la dénonce et en obtient la résiliation sans pénalité.

Largement retouché après les réponses de M. Gagneux, le rapport définitif de la Cour des comptes est suivi, en novembre 1992, d'une lettre adressée au premier ministre l'alertant sur la situation particulière de l'entreprise. En juillet, la Cour avait décidé de déférer M. Gagneux devant la cour de discipline budgétaire à propos d'un aspect mineur mais symbolique du dossier : sa rémunération. Parallèlement, une procédure complémentaire fut ouverte afin de statuer sur l'opportunité de poursuivre l'ex-PDG pour délit d'ingérence en raison de son recrutement par la CIP comme «chargé de mission». La Cour des comptes devrait décider, à la fin de ce mois de février, si elle transmet ou non le dossier au parquet aux fins d'ouverture d'une procédure judiciaire.

Mais, face aux hésitations de la Cour des comptes, la nouvelle direction de la Sonacotra a décidé de prendre les devants. Au PDG tout-puissant a succédé un binôme composé de M. Michel Rolant, président, maire (PS) de Valbonne (Alpes-Maritimes) et ancien secrétaire national de la CFDT, et de M. Bertrand Maréchaux, ancien chef de cabinet de M. Jean-Louis Bianco au ministère des affaires sociales et de l'intégration. Un audit réalisé à leur demande par le cabinet BEFEC a *«aggravé nos inquiétudes»*, affirment-ils.

Une ponction de 88 millions de francs

Leur plainte contre l'ancien PDG vise trois dossiers essentiels. La nouvelle direction de la Sonacotra s'interroge en premier lieu sur la «convention» passée, le 11 juillet 1988, entre M. Gagneux et M. Henri Becq, vice-PDG de la CBC, et prévoyant la construction *«en partenariat»* d'une dizaine de résidences pour étudiants chaque année pendant cinq ans. Ce contrat revenait à donner à la CBC et à ses filiales régionales une exclusivité pour ces constructions. La CBC pouvait renoncer à mener une opération convenue sans être tenue d'indemniser la Sonacotra. En cas d'échec, c'est cette même dernière qui devait verser des *«frais d'études»* à la COMOFI, la filiale financière de la CBC. Sur les huit projets étudiés, cinq ont vu le jour à Nancy, Vichy, Dijon, Toulouse et Marseille. Les autres restent *«à l'étude»* ou ont été purement abandonnés, comme la résidence pour étudiants de la porte de Clignancourt à Paris, moyennant néanmoins le versement à la COMOFI de 933 000 francs de *«frais d'études»*.

Le deuxième dossier, sans doute le plus lourd, concerne l'implantation à Albertville, en partie par la CBC, de «lodges» destinés à loger des ouvriers employés sur les chantiers des Jeux olympiques, puis des journalistes. L'exploitation de ces habitations modulaires s'est révélée hautement déficitaire même au moment des JO (1,5 million de francs de pertes en 1990, 6,9 en 1991 et 8,4 en 1992). Leur utilisation n'ayant pas été prévue au-delà de la période olympique, elles servent aujourd'hui partiellement à l'hébergement de réfugiés bosniaques, tandis que la Sonacotra s'escrime, en vain, à trouver un repreneur.

Les «lodges» ont coûté 55,3 millions de francs et ont été financés par recours à la formule du *lease back* et du crédit-bail. *«On peut s'interroger sur l'utilisation de ce financement fort coûteux, alors que la trésorerie* [500 millions de francs] *existait»*, remarque l'audit remis en janvier dernier. Ce document évalue à 30 millions de francs le *«coût brut»* du *lease back* sur la seule opération d'Albertville. Pour obtenir ce prêt auprès d'UNIMAT, filiale du Crédit agricole, la Sonacotra a eu recours à un intermédiaire financier, le cabinet Vocation Finance, dirigé par M. Benjamin Ifergan.

Outre Albertville, quatre opérations immobilières importantes ont abouti à ces impasses. A Vallauris (Alpes-Maritimes), un terrain a été acheté en vue de la construction d'une résidence pour personnes âgées alors que le plan d'occupation des sols prohibait une telle destination. A Dreux (Eure-et-Loir) et à Blagnac (Haute-Garonne), deux résidences pour le troisième âge restent vides. L'audit chiffre à 88 millions de francs *«la ponction globale sur la trésorerie»* correspondant à ces opérations entre 1990 et 1992, rapportée à un chiffre d'affaires annuel d'environ 1 milliard de francs.

«Manœuvre» et «opération de calomnie»?

Le dernier volet de ce que les nouveaux dirigeants nomment *«les opérations foireuses»* concerne la communication et les relations publiques. Ils s'interrogent sur la raison qui a poussé leur prédécesseur à offrir des trajets en avion privé et des séjours de ski au Club Méditerranée non pas à des clients mais à des fournisseurs, notamment la CBC. Le contrat de «veille stratégique» signé par M. Gagneux avec la société European Strategy and Lobbying (ESL) afin de surveiller l'image de la Sonacotra auprès des médias et des hommes politiques ne les surprend pas moins. Moyennant un total de plus de 4 millions de francs, la société a fourni des rapports jugés *«sans objet»* par l'actuel directeur-général. Depuis, ce dernier a rompu le contrat et réduit de 25 à 5 millions le budget annuel de communication de la Sonacotra.

Les nouveaux dirigeants affirment que la gestion dispendieuse de leur prédécesseur laisse la Sonacotra exsangue. M. Gagneux, lui, se targue de six exercices bénéficiaires. *«J'ai rendu la maison en bon état»*, affirme-t-il, en accusant d'incompétence ses successeurs. Il assure que le contrat avec la CBC ne faisait courir *«aucun danger»* à la Sonacotra, et que l'installation des «lodges» d'Albertville s'est faite *«à la demande des pouvoirs publics»*. Il justifie le recours à un cabinet financier par le fait qu'*«on ne connaissait rien au crédit»* et qu'il avait connu M. Benjamin Ifergan en tant que comptable d'une caisse de sécurité sociale. *«Je n'ai jamais financé aucun parti»*, répond M. Gagneux lorsqu'on l'interroge sur ses amitiés politiques.

Me Bernard Dartevelle, avocat de M. Gagneux, dénonce, de son côté, une *«opération de calomnie»*. Evoquant l'affaire Trager, dans laquelle son client est inculpé, il n'hésite pas à faire un lien entre la plainte des dirigeants de la Sonacotra et le souhait récent du juge Van Ruymbeke de voir Mme Dufoix répondre devant la Haute Cour de justice des faits qui lui sont reprochés dans cette affaire (*le Monde* daté 7-8 février) : *«La Sonacotra a subitement et fort opportunément décidé de déposer une plainte à l'encontre de M. Gagneux»*, estime-t-il en dénonçant une *«manœuvre qui ne trompe personne»*.

Quel intérêt aurait le gouvernement à «sortir» l'affaire Sonacotra à la veille des élections, alors qu'elle met en cause non seulement un haut fonctionnaire socialiste, mais aussi l'attitude d'une administration censée exercer sa tutelle sur une société nationale présumée apporter des réponses aux problèmes particulièrement aigus du logement des immigrés et de tous les exclus? Car c'est là sans doute l'aspect le plus dérangeant de cette affaire : la Sonacotra vit de l'argent destiné aux travailleurs immigrés.

PHILIPPE BERNARD

Actuel directeur des affaires criminelles et des grâces

M. Franck Terrier est proposé par la chancellerie comme procureur de la République de Créteil

Sur la liste des propositions de nomination actuellement diffusée dans les juridictions, les noms de trente candidats figurent au regard du poste de procureur de la République de Créteil. Celui de M. Franck Terrier, actuel directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice, est toutefois le seul à être souligné : sa candidature a été retenue par la chancellerie et elle sera prochainement soumise pour avis à la commission consultative du parquet. Les magistrats qui ont des remarques à faire sur cette proposition ont jusqu'au 14 février pour adresser leurs observations au ministère de la justice.

A peine annoncé, ce projet de nomination a suscité la colère de l'Association professionnelle des magistrats (APM, 13,2 % aux élections professionnelles de 1992), qui a immédiatement dénoncé une *«provocation qui signe la décomposition morale d'un clan qui a perdu toute vergogne»*. L'APM, qui ne cache pas ses sympathies pour la droite, voire l'extrême droite, rappelle que M. Terrier s'était rendu à un rendez-vous avec M. Bernard Tapie, alors ministre de la ville, avant son inculpation par le juge Edith Boizette dans l'affaire Toshiba.

Elle dénonce également la jeunesse du directeur des affaires criminelles et des grâces – quarante-trois ans – et son insuffisance d'ancienneté : en devenant procureur de la République de Créteil, M. Terrier, qui était secrétaire général du parquet de la Cour de cassation avant de devenir directeur des affaires criminelles et des grâces en 1990, accéderait au terme de quinze ans de carrière à la catégorie enviée des postes «hors hiérarchie». *«L'ancienneté est un critère, mais nous tenons également compte de l'aptitude à diriger une juridiction*, souligne-t-on à la chancellerie. *Le poste actuellement occupé par M. Terrier est un poste d'expérience, difficile et délicat, et la tradition veut que ses titulaires connaissent à l'issue de leurs fonctions une accélération de carrière.»*

Cette proposition de nomination sera soumise au début du mois de mars à la commission consultative du parquet créée par la loi organique du 25 février 1992 sur le statut de la magistrature. Présidée par le procureur général près la Cour de cassation, M. Pierre Truche, cette commission, qui s'est réunie pour la première fois le 3 février dernier, est chargée de donner un avis sur toutes les propositions de nomination qui concernent le parquet, à l'exception des emplois de procureurs généraux. Lors de sa dernière réunion, elle a émis trois avis défavorables sur les dossiers qui lui avaient été soumis, mais au regard des textes, le garde des sceaux n'est pas tenu de suivre ses avis.

ANNE CHEMIN

□ **M. Michel Droit déclaré civilement responsable de la mort de Jacques Chibret.** – L'académicien Michel Droit a été déclaré civilement responsable, mercredi 10 février, par le tribunal de grande instance de Paris, du décès de Jacques Chibret, survenu lors d'un accident de chasse, le 27 février 1989 au Cameroun (*le Monde* du 3 mars 1989). M. Droit a été condamné à payer 310 000 F à la famille de la victime. Le tribunal, que présidait Mme Françoise Ramoff, a cependant ajouté que la compagnie d'assurances Elvia, qui couvrait les risques inhérents aux safaris organisés par la société Cameroun Safari Tours, devrait supporter la charge de ces condamnations. Les sommes allouées ne couvrent que le préjudice moral de la famille Chibret, qui demandait 1,7 million de francs à ce titre. La fixation du préjudice patrimonial fera l'objet d'un autre jugement.

Au tribunal correctionnel de Nice

L'ex-président de Nice-Acropolis a été condamné à deux ans de prison avec sursis

M. Hubert Ballay, soixante-cinq ans, ancien président délégué de l'association Nice-Acropolis, a été condamné, mercredi 10 février, à deux ans de prison avec sursis par la sixième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Nice, pour abus de confiance et complicité de faux en écritures de commerce, dans le cadre d'une affaire de fausses factures concernant la gestion du palais des congrès de Nice (*le Monde* du 27 avril 1991). M. Ballay devra verser 938 571 francs de dommages et intérêts – correspondant au montant des sommes détournées – à l'association paramunicipale Nice-Acropolis, partie civile. M. Ballay avait créé, en 1987, la curieuse Confrérie pour l'union et le bien-être (CUBE). Selon le tribunal, il aurait *«payé les frasques de la confrérie»* sur le dos de l'association Nice-Acropolis, en partie subventionnée par la ville. Parodiant les rites maçonniques, la CUBE était formée *«d'amis sûrs, riches et optimistes»*; au total, un peu moins de deux cents membres affublés de titres ou de distinctions loufoques. *«En quoi*, s'est interrogé le président du tribunal, M. Jean-Pierre Ferry, *cet humour de collégiens pouvait-il servir à la promotion de la ville de Nice?»* – (*Corresp.*)

Un ancien magistrat d'Auxerre placé sous contrôle judiciaire

M. Daniel Stilinovic, ancien substitut du procureur d'Auxerre (Yonne) et désormais procureur de la République à Pontoise (Oise), a été inculpé, mercredi 10 février, de recel d'abus de biens sociaux et placé sous contrôle judiciaire par M. Benoît Lewandowski, juge d'instruction à Auxerre. En 1988, M. Stilinovic aurait bénéficié d'un prêt de 150 000 francs, prélevé directement sur le compte de l'entreprise Guilliet, spécialisée dans les machines à bois et installée à Auxerre.

Ami du PDG de l'époque, M. Jacques Laurendeau, le magistrat aurait sollicité cette «faveur» à des fins personnelles. L'entreprise ne pouvait légalement accorder la somme. L'un de ses cadres, M. Francis Meyer, a servi d'intermédiaire dans la transaction. Les 150 000 francs n'ont jamais été remboursés. Après le dépôt de bilan de la société, en 1990, des experts-comptables ont découvert l'existence du prêt. L'enquête a déjà entraîné l'inculpation de M. Laurendeau pour *«abus de biens sociaux, faux en écriture de commerce et usage de faux, présentation de bilans inexacts»* et de M. Meyer pour *«complicité d'abus de biens sociaux»*. – (*Corresp.*)

Un enfant est provisoirement rendu à sa mère après une polémique judiciaire

La cour d'appel de Poitiers a choisi l'apaisement dans la querelle entre un élu et la justice. M. François Blaizot (CDS), président du conseil général de la Charente-Maritime, avait voulu qu'un garçon de neuf ans puisse passer les fêtes de fin d'année avec sa mère, et il l'avait d'autorité retiré du foyer où il était placé. Ce qui avait valu à l'élu d'être traité – sans être nommé – de *«Frégoli du droit»* par le procureur général de la cour d'appel de Poitiers lors de l'audience solennelle de rentrée du 5 janvier (*le Monde* du 8 janvier). Les éducateurs de l'établissement départemental de Puylboreau, dans lequel l'enfant avait été placé sur ordonnance du juge de Rochefort, s'étaient mis en grève en déplorant l'atteinte à l'autorité de la justice portée par le président du conseil général. Dans un arrêt rendu discrètement, mardi 9 février, la cour d'appel autorise l'enfant à rejoindre de nouveau sa mère pour les vacances scolaires du 20 au 26 février. Le juge pour enfants de Rochefort a, pour sa part, pris la décision de retirer le garçon du foyer de Puylboreau et de le rendre à sa mère pour une nouvelle période d'observation de quatre mois. – (*Corresp.*)

REPÈRES

ÉDUCATION

Manifestation contre les «mesures Lang» sur le baccalauréat

Environ trois cents personnes ont manifesté, mercredi 10 février à Paris, à l'appel de la Conférence des associations de professeurs spécialistes pour *«le retrait des mesures Lang»* concernant le baccalauréat. Etaient surtout présents dans le défilé des membres du Syndicat national des lycées et collèges (SNLC-FO), de la Confédération nationale des groupes autonomes (CNGA) et de l'association Savoirs et liberté, les associations de spécialistes ayant préféré, à l'exception de l'association des professeurs de lettres, défiler sans banderole. Les enseignants qui scandaient : *«Non au bac option zéro, passeport pour le chômage», «Non au bac maison»* et *«Non au bradage de l'école de la République»*, s'étaient adjoints le renfort d'une trentaine de lycéens appartenant à l'association *«apolitique»* Paroles de jeunes, domiciliée au Parti des travailleurs (trotskiste).

FAITS DIVERS

Offre d'une prime sept ans après l'assassinat du PDG de Black et Decker

Mme Mary Marston, veuve du PDG britannique de la société Black et Decker France, Kenneth Marston, assassiné à Ecully (Rhône) le 25 avril 1986, a annoncé, mercredi 10 février, à Lyon, que cette société offrait une récompense de 1 million de francs à toute personne qui pourrait permettre la découverte du ou des assassins de son mari. Kenneth Marston, quarante-trois ans, avait été tué de deux balles tirées dans la poitrine, devant sa maison de la banlieue lyonnaise, par un homme dont le visage était recouvert d'une cagoule. A l'époque, de nombreuses hypothèses avaient été émises, notamment celle d'une action terroriste d'un pays du Proche-Orient contre les intérêts américano-britanniques. L'enquête n'a jamais abouti.

MÉDECINE

Adoption par les députés du projet de dépénalisation de l'euthanasie aux Pays-Bas

Les députés néerlandais ont adopté, mardi 9 février à La Haye, par 91 voix contre 45 et 14 abstentions, un projet de loi qui dépénalise *de facto* la pratique de l'euthanasie. Un médecin qui met activement fin aux jours d'un malade ne sera pas poursuivi en justice pourvu que ce dernier ait librement demandé à mourir. Dans le cas d'un malade incapable d'exprimer une telle volonté (comateux, personne sénile), la justice engagera des poursuites pour s'assurer *a posteriori* que le médecin avait des raisons légitimes d'agir.

Le vote des députés est conforme à celui qu'ils avaient émis l'an dernier (*le Monde des 2, 8 et 11 avril 1992*). Mais la procédure parlementaire n'en est pas pour autant terminée : le gouvernement doit encore affiner la rédaction du formulaire de déclaration d'interruption de vie. Surtout, le Sénat devra se prononcer avant que le projet ne devienne une loi. Au demeurant, celle-ci ne fera jamais qu'entériner la pratique de l'euthanasie active aux Pays-Bas, où elle est à l'origine d'environ 3 700 décès par an, dont 1 000 concernent des malades incapables d'exprimer leur volonté. Dans 90 % de ces cas il s'agit de cancéreux agonisants. – (*Corresp.*)

SOCIÉTÉ

POLICE

Le premier rapport de la Commission nationale de contrôle

Les écoutes téléphoniques au crible de la loi

Créée par la loi du 10 juillet 1991 relative au secret des correspondances émises par la voie des télécommunications, la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité a rendu public, jeudi 11 février, son premier rapport d'activité 1991-1992. Chargée de veiller à la légalité des écoutes téléphoniques demandées par le gouvernement, cette autorité administrative indépendante intervient de sa propre initiative ou peut être saisie par tout citoyen.

Les « grandes oreilles » du gouvernement ne sont plus un sujet tabou depuis la loi de juillet 1991. Comme pour montrer le chemin parcouru, la commission chargée de contrôler les écoutes administratives a reproduit le texte qui tenait lieu de précédent à cette loi : la décision classée « *très secret* » adoptée, le 28 mars 1960, par le premier ministre Michel Debré. De ce document inédit, il n'existait que deux exemplaires dans les coffres-forts, l'un de Matignon, l'autre du Groupement interministériel de contrôle (GIC), créé à l'époque pour centraliser les écoutes demandées par les autorités gouvernementales.

Pour autant, la commission sait faire preuve de discrétion et l'on cherchera en vain des informations sur des cas concrets d'interceptions. Des garanties jusqu'alors inexistantes n'en sont pas moins apportées par la commission présidée par le conseiller d'Etat Paul Bouchet, ancien bâtonnier du barreau de Lyon, également président de la Commission nationale consultative des droits de l'homme, qui est épaulé par deux parlementaires de la majorité et de l'opposition, le député (PS) François Massot et le sénateur (Union centriste) Jacques Golliet.

La loi permet « *de différencier désormais sans contestation possible les interceptions légales de celles qui ne le sont pas* », commente la commission chargée des écoutes « administratives » (c'est-à-dire ordonnées au GIC par les ministres de la défense, de l'intérieur ou chargé des douanes, avec l'autorisation du premier ministre). Autrefois forteresse sans façade légale, le GIC fait à présent l'objet de visites régulières : une fois par semaine, M. Bouchet s'y est rendu pour vérifier la conformité à la loi de chacune des nouvelles demandes de « construction » d'écoutes (il en arrive entre trente et cinquante chaque semaine).

• **Le quota d'écoutes autorisées.** – En octobre 1991, le premier ministre avait fixé ce quota à 1 180 lignes écoutées en même temps ; au total, le rapport estime à 3 200 le nombre de « constructions » opérées dans l'année (dont 80 lignes de fax environ). Matignon avait défini un quota de 927 écoutes en 1982, de 1 092 en 1990. Les services du ministère de l'intérieur (DST, RG et police judiciaire) ont été les plus gourmands avec un quota de 928 lignes, d'ailleurs dépassé en 1992 (947 interceptions). Relevant du ministère de la défense, la DGSE et la DPSD (ex-Sécurité militaire) ont disposé de 232 lignes, tandis que le ministère chargé des douanes s'est apparemment contenté des 20 lignes autorisées. La commission ne souhaite pas augmenter le quota fixé, car il a « *pour effet d'inciter les services demandeurs à ne pas prolonger outre mesure des interceptions devenues inutiles s'ils ne veulent pas épuiser le contingent qui leur est attribué* ».

• **Les motifs justifiant l'écoute.** – Cinq domaines pouvant justifier des écoutes administratives ont été retenus par la loi : « *la sécurité nationale ; la protection des éléments essentiels du potentiel scientifique et économique de la France ; la prévention du terrorisme ; la prévention de la criminalité et de la délinquance organisées ; la prévention de la reconstitution ou du maintien de groupements dissous* ». Dans 90 % des cas, a estimé M. Bouchet, les demandes ont correspondu à ces motifs légaux : il s'est agi notamment de dossiers impliquant des espions étrangers, des mouvements néo-nazis dissous, d'entreprises de secteurs « sensibles », ou de membres d'une bande criminelle préparant une attaque à main armée. A l'inverse, des motivations trop vagues – « *personne susceptible de constituer un danger pour la sécurité* » – ont conduit la commission à demander des suppléments d'information aux services. Quand la réponse a laissé planer un doute – une centaine de cas litigieux en un an d'activité, – le président a réuni la commission. Celle-ci a finalement rendu onze avis négatifs, auxquels Matignon s'est rangé à neuf reprises. Dans un cas, la commission a modifié son avis après avoir eu accès à des éléments supplémentaires. S'agissant du dernier cas, « *concernant un motif de sécurité nationale* », Matignon a maintenu l'autorisation d'écoute, tout en ramenant la durée demandée – quatre mois – à quinze jours.

• **Les vérifications demandées par des particuliers.** – Seuls quinze usagers des télécommunications ont demandé de vérifier s'ils étaient l'objet d'une interception de sécurité. Sans doute par méconnaissance de l'adresse d'une commission chargée du respect des nouvelles dispositions (1). Encore ces rares impétrants n'ont-ils pas frappé à la bonne porte : ils pensaient être espionnés non par l'Etat, mais par d'autres particuliers dans des affaires d'ordre privé ou encore par leur employeur sur leur lieu de travail. Toutes les demandes ont néanmoins été suivies de contrôles. Mais – c'est une des faiblesses de la loi –, la commission peut alors uniquement notifier aux demandeurs que le contrôle a bien été effectué : « *Il est bien certain que les demandeurs restent insatisfaits après réception de cette notification qui ne leur permet pas de savoir eux-mêmes s'ils ont ou non fait l'objet d'une interception et pour quel motif* », note le rapport.

S'agissant des écoutes centralisées par le GIC, la commission a estimé être à même de « *vérifier aisément et sans risque d'erreur ou de confusion si une interception est ou non autorisée* ». Reste que d'autres types d'écoutes échappent à sa vigilance. C'est d'abord le cas des interceptions ordonnées aux services d'enquête par un juge d'instruction. En réponse à la commission, le ministère de la justice a indiqué que 5 691 écoutes avaient ainsi été opérées en 1991 à la demande de l'autorité judiciaire. Du moins celle-ci peut-elle alors exercer son contrôle.

Au rebours, les risques d'atteinte aux libertés restent considérables avec les écoutes dites « sauvages ». Visant des particuliers ou des entreprises, ces interceptions totalement illégales sont réalisées soit par des fonctionnaires d'Etat évitant les procédures officielles (GIC ou commission rogatoire), soit par des particuliers ou des officines privées. « *Le développement d'un véritable marché du renseignement, tant dans l'ordre privé qu'industriel ou commercial* », est souligné par la commission. La lutte contre ces écoutes « sauvages », ajoute le rapport, « *est le complément nécessaire de l'action de la commission, limitée au domaine des interceptions de sécurité* ».

ÉRICH INCIYAN

(1) Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité, 35, rue Saint-Dominique, 75007 Paris. Le rapport est publié à La Documentation française, 240 pages, 120 F.

EN BREF

□ **Attentat contre le palais de justice de Toulon.** – Une explosion d'origine criminelle a causé de légers dégâts matériels, dans la nuit de mercredi 10 à jeudi 11 février, au palais de justice de Toulon. L'attentat, qui n'a pas fait de victime, n'a pas été revendiqué. Une charge d'une centaine de grammes d'explosif avait été déposée devant l'entrée principale du bâtiment, situé au centre-ville.

□ **Septième meurtre depuis le début de l'année en Corse.** – Un nouveau meurtre, le septième depuis le début de l'année, a été commis, mercredi 10 février, en Corse. A 14 heures, M. Joseph Leoni, vingt-deux ans, a été abattu devant son domicile dans la commune de Lucciana, à une vingtaine de kilomètres au sud de Bastia. Alors qu'il était en compagnie de nombreuses personnes dont des enfants, deux individus à moto, casqués et armés de revolvers, ont vidé leur chargeur dans sa direction avant de prendre la fuite. Ce meurtre suit de quelques heures celui de Joël Parny, trente-sept ans, directeur d'une société d'électroménager à Borgo, près de Bastia, abattu mardi 9 février d'une décharge de chevrotines alors qu'il travaillait dans son bureau. En 1992, quarante personnes avaient été tuées sur l'île.

□ **La principauté de Monaco rejette les critiques de M. Michel Sapin à propos du blanchiment d'argent.** – La principauté de Monaco a « *rejeté les attaques* » mettant en cause sa complaisance dans le blanchiment de l'argent de la drogue, à la suite des critiques formulées par le ministre français des finances, M. Michel Sapin, qui avait souligné, mardi 9 février, les « *mailles trop lâches* » qu'offre la principauté dans la lutte contre l'argent suspect. Monaco a souligné que, « *dès le 28 janvier 1991 – soit il y a plus de deux ans, – il a fait connaître au ministère français de l'économie sa volonté de suivre les recommandations du Groupe d'action financière sur le blanchiment des capitaux (GAFI).* » Mais, ajoute Monaco, « *aucune suite n'a été réservée à cette demande par le ministère français, malgré l'engagement qu'il avait pris d'associer Monaco aux travaux du GAFI et aux réunions de concertation* ».

□ **M. Dominique Baudis demande la création d'un groupe de travail sur les « mariages de complaisance ».** – M. Dominique Baudis, député-maire (UDF-CDS) de Toulouse, a demandé, mercredi 10 février, dans une lettre adressée au premier ministre la mise en place d'un « *groupe de travail* » afin de lutter contre « *le phénomène très regrettable de mariages d'étrangers en situation irrégulière, de mariages blancs ou de complaisance* ». Outre la participation des divers ministères concernés – intérieur et justice, – M. Baudis souhaite que les maires soient associés à ce groupe de travail « *afin de clarifier la législation actuelle, et éventuellement envisager l'évolution des règles* ».

□ **FOOTBALL : le championnat de France.** – En allant battre Le Havre, 3 à 1, mercredi 10 février lors de la vingt-cinquième journée du championnat de France de football de première division, Marseille a rejoint Monaco, qui a fait match nul à domicile contre Bordeaux, 0-0, en tête du classement.

Les autres résultats :

*Toulouse et Caen	1-1
*Metz et Lille	0-0
*Lyon b. Valenciennes	2-1
*Lens b. Nantes	1-0
*Nîmes et Saint-Etienne	1-1
Sochaux b. *Auxerre	3-0
Strasbourg b. *Toulon	2-0
*Paris-SG b. Montpellier	1-0

Le classement : 1. Monaco et Marseille, 35 pts ; 3. Paris-SG, 34 ; 4. Nantes, 32 ; 5. Bordeaux, 31 ; 6. Saint-Étienne et Strasbourg, 28 ; 8. Auxerre, 27 ; 9. Lyon, Montpellier et Sochaux, 25 ; 12. Toulouse, 23 ; 13. Metz et Lens, 22 ; 15. Caen, 20 ; 16. Valenciennes et Le Havre, 19 ; 18. Lille, 18 ; 19. Toulon et Nîmes, 16.

□ **VOILE : Abandon de Vittorio Malingri dans le Vendée Globe.** – L'Italien Vittorio Malingri, skipper d'*Everlast-Neil-Pryde*, a décidé, mercredi 10 février, de se dérouter vers Tahiti et d'abandonner le Vendée Globe à cause d'un problème de safran. Pointé à plus de 3 000 milles du leader, le Français Alain Gautier, il occupait la septième place du classement. Ce nouvel abandon réduit à sept le nombre des coureurs encore engagés dans le tour du monde à la voile en solitaire, sans escale et sans assistance, soit la moitié de la flotte qui avait pris le départ des Sables-d'Olonne le 22 novembre 1992.

SPORTS

SKI ALPIN : championnats du monde

La médaille d'Urs Lehmann

En gagnant la descente messieurs des championnats du monde de ski alpin de Morioka-Shizukuishi (Japon), Urs Lehmann a offert, jeudi 11 février, la première médaille à la Suisse. Il devance le Norvégien Atle Skaardal et l'Américain A. J. Kitt. Le Français Luc Alphand termine quatrième, à un centième du bronze. Chez les dames, la Canadienne Kate Pace s'est imposée devant la Norvégienne Astrid Loedemel et l'Autrichienne Anja Haas.

SHIZUKUISHI

de notre envoyée spéciale

Depuis le début de la saison l'équipe helvète court avec le soutien de l'Union des fromages suisses. Depuis quelques jours, le rire des coureurs de la Confédération avait la couleur jaune de leurs combinaisons. Les championnats du monde avançant, ils n'arrivaient pas à obtenir la moindre médaille. Le syndrome d'Albertville – une unique médaille, le bronze, y avait été enlevée par Steve Locher dans le combiné – semblait encore les frapper au Japon. Paul Accola, vainqueur de la Coupe du monde 1992, avait fait le voyage au Japon sans pouvoir défendre ses chances. Chantal Bournissen, favorite de la descente, s'arrachait les ligaments de la cheville en jouant au volley-ball. Vreni Schneider avait chuté dans le slalom et le géant...

Ce cycle infernal a été brisé par l'un des petits derniers de l'équipe, Urs Lehmann, dans la descente, considérée comme l'épreuve reine du ski alpin. A vingt-deux ans, celui-ci fait figure de premier de classe. Il termine sa maturité – le baccalauréat suisse, – il entend entrer à l'université pour étudier l'économie ou le droit. On le dit perdu dans ses livres, féru de voyages : c'est l'intello de l'équipe. Epaules carrées, regard de braise, il a la physionomie d'un potache de Harvard qui viendrait passer l'hiver à Gstaad. Urs Lehmann est un jeune homme poli qui a dédié sa victoire à son préparateur.

Né à Zurich au sein d'une famille de hockeyeurs, Urs aurait préféré faire comme papa. Celui-ci, joueur en première division, le dos usé par les coups de crosse, lui ferme les portes des patinoires : « *J'aurai bien voulu, mais lorsque l'on est jeune, il faut obéir à ses parents.* » Au lieu de risquer ses os sur la glace, il va risquer sa vie sur le verglas des pistes de descente.

Du hockey, il a hérité les deux qualités nécessaires pour un descendeur. Lehmann est un casse-cou. Blessé à de nombreuses reprises, il n'a, pour l'heure, achevé que deux des saisons qu'il a disputées, depuis 1989. Il est un funambule, aussi, qui a su le mieux foncer dans les couloirs à plus de 130 km/h, en surveillant constamment son équilibre précaire, gardant son centre de gravité au plus près du sol, bras tendus en avant. Un modèle. Il n'a pas fait la moindre faute quand ses adversaires se sont déportés un tantinet ou ont décollé sur les bosses, un poil trop longtemps.

Champion du monde, le Suisse est un aussi un exemple d'intégration dans l'équipe helvète, partagée entre trois communautés, parce qu'il parle quatre langues et qu'il travaille avec des Romands. Un adage helvète explique que Romands et Alémaniques s'entendent parce qu'ils ne se comprennent pas. Jeudi, l'or d'Urs a mis tout le monde d'accord.

BÉNÉDICTE MATHIEU

ALPINISME : premier solo hivernal féminin dans les Grandes Jorasses

L'exploit relatif de Catherine Destivelle

GRENOBLE

de notre correspondant

Catherine Destivelle a atteint, en solo, mercredi 10 février, le sommet de la pointe Walker (4 208 mètres) dans les Grandes Jorasses (massif du Mont-Blanc). L'alpiniste avait attaqué cinquante-huit heures plus tôt ce solide éperon rocheux haut de 1 200 mètres qui fut gravi pour la première fois les 4, 5 et 6 août 1938 par une cordée de trois hommes, emmenée par l'Italien Ricardo Cassin. « *L'éperon nord n'est plus entouré aujourd'hui du mystère d'alors* », écrivait déjà en 1976 le guide Gaston Rébuffat (1). Il avait alors dénombré, dans le seul éperon de la Walker, deux cents pitons.

Compte tenu de l'évolution du matériel et des techniques, l'« exploit » est donc tout relatif. D'autant que pour réaliser cette première ascension féminine en hiver et en solitaire Catherine Destivelle a profité du travail effectué par une cordée d'alpinistes anglais et hollandais qui avaient, quelques jours avant son départ, « balayé » les quelques passages encore enneigés. Presque au même moment qu'elle, mais sans caméra ni micros laudateurs, un alpiniste solitaire originaire de Montpellier, Hugues Beauzile, vingt-six ans, qui jusqu'alors n'avait signé aucun exploit en altitude, a parcouru en quatre jours le même itinéraire.

Après avoir réalisé, il y a un an, la première hivernale féminine en solitaire de la face nord de l'Eiger, puis cette année la Walker dans les Grandes Jorasses, Catherine Destivelle devrait, tout naturellement, s'attaquer à la face nord du Cervin. Elle devrait ainsi clore une trilogie de voies prestigieuses qui furent, dans les mêmes conditions, c'est-à-dire en hiver et en solitaire, empruntées il y a une dizaine d'années par des alpinistes de sa génération comme Christophe Profit ou Eric Escoffier.

C. F.

(1) *Les Cent Plus Belles Courses du massif du Mont-Blanc*, de Gaston Rébuffat, éditions Denoël.

CULTURE

CINÉMA

Le suicide des illusions

Le nouveau film de Costa-Gavras distille un désespoir allègre et un malaise persistant

LA PETITE APOCALYPSE
de Costa-Gavras

Ça commence comme chez Woody Allen, petits fours existentiels chez cadres quadra, déprimés et loquaces, caméra baladeuse et perspicace. Ça finira comme chez Dino Risi, tendances *Nouveaux Monstres*, sur la place Saint-Pierre, à Rome, où, tandis que le pape exalte le bonheur des pauvres, quelques-uns de ces bienheureux s'immolent par le feu dans la liesse générale.

Entre-temps, il y aura eu un film de Costa-Gavras, très bizarre et intéressant, distillant un désespoir allègre, mais aussi un malaise persistant, voulu, pas voulu, peu importe. Un film comme souvent, comme presque toujours chez l'auteur de *Z*, porteur de malentendus, encensé par ceux qu'il devrait irriter, irritant pour ceux à qui il est destiné.

Adapté avec l'aide de Jean-Claude Grumberg d'un noir bijou d'humour polonais de Tadeusz Konwicki, écrit en 1979 (Presses Pocket), *la Petite Apocalypse* est transposée à Paris, aujourd'hui. La gauche est malade, et Henri (Pierre Arditi) comme son ami Jacques (André Dussolier) ne se sentent pas très bien. Plus d'idéal, plus d'idéologie, plus de pétitions, plus d'illusions. Henri a une femme polonaise, Barbara (Anna Rmantowska), et Jacques plus de femme du tout.


Jiri Menzel, léger et opaque, concentré et distrait.

Dans ce cocktail de fin du monde passe et repasse un homme à la fois léger et opaque, concentré et distrait, c'est lui qui porte, et renverse parfois, les plateaux. Henri le présente à contrecœur : *« Stan est l'ex-mari de ma femme, oui il est polonais, tout ce qu'il y a de plus goy, oui il écrit mais il fait surtout partie de l'Internationale des chieurs. »* Stan, interprété génialement avec tout ce qu'il faut de rouerie, de distance, de pathétique et d'ironie par le cinéaste tchèque Jiri Menzel (*Mon cher petit village*), est hébergé dans la chambre de service délabrée.

On veut bien être bon avec les anciens communistes sans ressources, mais tout de même... Tandis que la réception s'achève à l'étage noble, Stan voulant changer une ampoule à son plafond, tombe, déclenche un cataclysme domestique, on le retrouve le fil électrique enroulé par inadvertance autour du cou. C'est clair, il a voulu mourir. Il tente de démentir, mais Barbara a soudain l'air si bouleversée... Aubaine en tout cas pour Henri et Jacques, un « polack » suicidaire reprend une certaine valeur, surtout s'il est porteur d'un testament littéraire et contestataire.

Soutenu par un ex-mao de leurs copains, devenu patron d'un empire médiatique (savoureux Maurice Bénichou), ils proposent donc à Stan d'aller au bout de son projet, se tuer. Mais pas minablement, spectaculairement, ça ferait vendre son livre, et il aurait au moins droit à une gloire posthume. Quant à eux, les désenchantés, les démobilisés, les désengagés, ils trouveraient dans ce morbide carnaval une nouvelle raison d'exister, une cause, à nouveau, enfin.

La fable est forte, mais tombe assez mal, a quelque chose de forcé, de bancal. Parce qu'elle tire sur l'ambulance de la gauche, donnant à ses vieux soixante-huitards les traits de pâles profiteurs de l'air du temps, vautrés dans le veule mirage d'un reality-show « humanitaire » ? Non, ce n'est pas ça, le trait est trop caricatural, seuls peuvent l'imaginer ressemblant ceux qui souhaiteraient qu'il le fût. De toute façon, Costa-Gavras a l'habitude. *Z* a été honni par la droite, *l'Aveu* par la gauche. *Section spéciale*, reconnu désormais comme le *seul* film français sur cet épisode impardonnable de notre histoire, par les deux côtés...

Le malaise est ailleurs. Il est dans le talent même de Costa-Gavras, dans sa faculté formidable à filmer la fiction avec l'efficacité, la puissance du documentaire. De rendre toutes ses images terriblement crédibles. Mais ainsi chargées de vérité les images ne disent plus que ce qu'elles disent, elles ignorent le second degré, la litote, la dérision. Elles ignorent, en l'occurrence, l'essence même du livre de Konwicki.

L'essence, c'est bien le drame. Quand aux quatre coins de cette place Saint-Pierre, filmée avec une virtuosité à couper le souffle, des hommes s'aspergent de kérosène et se mettent à flamber, tandis que les « puissants » laissent monter vers le pape leur prière : *« Bon Saint-Père, donnez-nous un siècle de stabilité boursière... »*, l'énormité de la parabole devrait autoriser un rire libérateur. Mais l'image de Costa-Gavras est implacable, les hommes flambent « vraiment ». Et le rire se fige, et le cœur se glace.

DANIÈLE HEYMANN

Les nominations aux Césars

Indochine, de Régis Wargnier, prend la tête avec 12 nominations aux Césars. *Un cœur en hiver*, de Claude Sautet en obtient 9, *la Crise*, de Coline Serreau et *les Nuits fauves*, de Cyril Collard, sont ex-æquo avec 7 nominations, et *l'Amant* de Jean-Jacques Annaud en totalise 6.

Le meilleur film français sera choisi le lundi 8 mars parmi six titres : *la Crise, Indochine, L-627* (Bertrand Tavernier), *les Nuits fauves, Le petit prince a dit* (Christine Pascal) et *Un cœur en hiver*. Cinq des auteurs de ces films se disputeront également le César du meilleur réalisateur.

Après la polémique sur les films français tournés en langue étrangère (*1492, Christophe Colomb* ou *Fatale*), les Césars ne récompensent plus les films étrangers mais « le meilleur film en langue étrangère ». On y retrouve... *l'Amant*, de Jean-Jacques Annaud, en compétition avec *Maris et femmes* (Woody Allen), *The Player* (Robert Altman), *Retour à Howard's End »* (James Ivory) et *Talons aiguilles* (Pedro Almodovar). Présidée par Marcello Mastroianni, la 18e Nuit des Césars aura lieu le lundi 8 mars, au Théâtre des Champs-Elysées et sera retransmise en direct sur France 2.

Nuit de dupes

JUSTE AVANT L'ORAGE
de Bruno Herbulot

On peut, pour son premier film, vouloir reconstituer une de ces grandes soirées entre copains, où se jouent et se déjouent la comédie des masques sociaux, où se nouent et se dénouent les drames des sentiments. On peut, aussi, bénéficier du renfort d'interprètes connus (Christophe Malavoy, Laura Morante, Zabou, Dominique Valadié, Catherine Frot, Redjep Mitrovitsa, Hans Zichler, Christophe Odent), venus compenser par leur professionnalisme les risques de dérive de cette déambulation dans une grande demeure campagnarde.

Bruno Herbulot a vêtu ses actrices de couleurs pimpantes, mis sur le phono des tubes des années 60. Mais le mélange de liberté autobiographique et de « machine cinéma » qu'il tente de faire monter en neige tourne rapidement en grumeaux. Surtout en épiçant son brouet de banalités, sur la vie qui n'est pas toujours rose et l'amour qui n'est pas souvent simple, de citations appliquées des grands maîtres (Godard, Truffaut, Vigo), convoqués malgré eux à ce qui prend des allures de représentation au cours d'art dramatique.

J. M. F.

Théâtre de la cruauté

HYÈNES
de Djibril Diop Mambety

Ceux qui ont vu le premier film de ce cinéaste sénégalais auront attendu près de vingt ans, sans perdre patience. *Touki bouki* (1973) était un tel ovni, chargé jusqu'à la gueule de vitalité et de révolte, de tendresse et d'humour, qu'on guettait avec passion son successeur. Est-ce d'avoir trop attendu qui fait la déception de *Hyènes* ? Ou plutôt n'est-ce pas Diop Mambety qui a trop attendu, trop peiné pour le mener à terme, perdant au passage l'élan et le naturel du premier film ?

Transposer en Afrique la pièce de Dürrenmatt intitulée *la Visite de la vieille dame* était une gageure : la pièce est belle, dérangeante et... terriblement théâtrale. En lui faisant effectuer le double voyage de la Suisse au Sahel et de la scène à l'écran, le réalisateur n'est pas parvenu à y insufler le mouvement du cinéma.

La fable – de la vieille dame richissime revenue au village, qui jadis la maltraita, pour exiger l'honneur des habitants et le sang du joli cœur qui la bafoua en échange de sa munificence, – conserve une belle force métaphorique. La caméra saisit parfois des splendeurs, et des traits d'humour baroques ou de tristesse poignante zèbrent l'écran. Mais la machine du récit pèse sur la mise en scène et sur les comédiens, casse les liens avec la réalité et édulcore la cruauté du conte.

J.-M. F.



THÉATRE

Dans la ville-jungle de Brecht

Le dramaturge arbitre à Chicago un combat de Satan, qui a lieu à Berlin

DANS LA JUNGLE DES VILLES

TOURS
de notre envoyé spécial

C'est par un démarrage *ex abrupto* que s'ouvre la pièce de Brecht, *Dans la jungle des villes*. Chicago, 1912. Un client entre chez un libraire.

Le libraire : *« Celui-ci n'est pas un bon livre ! »* Le client : *« Cette opinion est bien la vôtre ? Je vous offre quarante dollars pour votre opinion sur ce livre qui, lui, m'est indifférent, que je ne connais pas. »* Le libraire : *« Je vous vends l'opinion de l'auteur, pas la mienne. »* Le client : *« Votre opinion elle non plus ne m'importe pas, sauf que je veux l'acheter. »* Le libraire : *« Mais je me garde mes opinions. »* Le client : *« Si vous avez des opinions, c'est que vous ne savez rien de la vie ! »*

La bagarre, commencée dans la librairie, va aller de plus en plus belle, entre le pseudo-client qui est un gros et riche négociant immigré de Malaisie, et le libraire, qui n'est en fait que le commis de la librairie, beau jeune garçon maigrichon : sa famille a quitté ses champs (un bled sinistre) pour essayer de vivre en ville, mais c'est le désastre, le taudis, la faim.

Bagarre-mystère : le riche Malais va tout céder au jeune homme, son entreprise, sa fortune, et jusqu'à sa vie, mais chaque recul est un piège. Le jeune homme cède sa droiture, sa liberté. Un combat au corps à corps, où la passion, les sens, se donnent libre cours. Tout cela n'est qu'apparences. Dans le tréfonds, le vieux et le jeune homme ne se rencontrent jamais. En fait, le combat n'a pas lieu.

La ville-jungle de Brecht, c'est bien sûr Berlin. Mais il y aurait eu maldonne, Brecht eût été accusé d'irréalisme, de menteries. Il s'exprime donc par la bande, il annonce « Chicago », il aurait aussi bien pu dire les quais de Londres (par l'intermédiaire de Rimbaud), ou ceux de Brooklyn (par l'entremise de Walt Whitman). *« On va plutôt où l'on ne veut pas »*, dit Rimbaud qui se retrouve en Ethiopie *« pour m'étouffer avec le sable, avec le sang »*. Il dit aussi : *« Je sais que ce qui arrive arrive, et c'est tout. »* Et Whitman : *« Je t'ai poussé à me suivre, je l'avoue, et je t'y force encore, et comment va finir cette rencontre, je n'en sais rien ! »*

Brecht, lorsqu'il écrit *Dans la jungle des villes*, semble retenu par les « garçons damnés ». Il sait alors peu de chose des arrière-pensées de Whitman. Arthur Rimbaud lui est plus proche, son Verlaine lui est connu : presque une maman aux mains légères, avec des paroles de douceur (il disait voir partout à Londres *« des nègres comme s'il en neigeait »*).

Au Centre dramatique régional de Tours, Gilles Bouillon donne à présent une très belle et forte mise en scène. Il faut dire que *Dans la jungle des villes* constitue, dans l'œuvre de Brecht, un cas à part. Elle a plus de vie, plus de jeunesse, une poésie plus immédiate, et toutes les figures de l'action nous sont ou très proches ou très « imagées » (ou les deux à la fois). Les acteurs gardent cette énergie spirituelle, cette intensité nette de la manifestation (les comédiens du Berliner Ensemble étaient, tout comme ceux-là, enjoués et dynamiques). Philippe du Janerand (le Malais), Loïc Houdré (son jeune challenger), et Catherine Fourty, Juliette Mailhé, Karin Romer, Gérard Hardy, Gérard Touratier, Gérard Cherqui, Frédéric Sauzay, André Féat, Bernard Pico, Xavier Clion : bien forcé de tous les citer puisqu'ils sont tous excellents.

Brecht ayant choisi (par omission) l'ubiquité, puisque son Chicago est Berlin mais pourquoi pas un peu partout (*« J'apparais à l'heure qu'il faut dans les pays neufs et dans les vieux pays, au choix »*, dit le Satan de Whitman), la scénographe Nathalie Holt a inventé un décor à la fois tout terrain et très libre, très ouvert. Les objets du lieu, relais de l'action, sont là comme apparus de rien, à portée de main ou de pied des acteurs. Chacun des onze tableaux de la pièce est vu comme une apparition un peu immatérielle, un peu imaginaire, en ce que, en retrait des protagonistes, les transparences rouges d'un hôtel chinois, les arbres d'hiver au bord d'un lac, les boiseries d'un café, ou les graviers blancs en travers d'un fleuve surplombent le *« ce qui arrive »* de Rimbaud, non pas comme lieux de l'action, plutôt comme des témoins absents, un ici-bas des mémoires.

MICHEL COURNOT

▶ Théâtre Louis-Jouvet à Tours. Du mardi au samedi à 20 heures. Le jeudi à 19 heures. Tél. : (16) 47-64-48-64.

ARTS

Kirili ou la promesse d'une métamorphose

Le sculpteur suggère une nouvelle direction dans son œuvre

VASSIVIÈRE (Haute-Vienne)
de notre envoyé spécial

A Vassivière (Haute-Vienne), Centre d'art contemporain bâti par Aldo Rossi sur une île entre sapinières et prairies, Alain Kirili est comme chez lui. Dominique Marchès, directeur du centre, lui a offert de profiter d'un atelier et d'explorer la région à la recherche de matériaux. Cet hiver, le sculpteur a donc collecté du granit dans une carrière, des tubes et des plaques de fer, des traverses de bois, de la terre et des pains de porcelaine – hommage à l'industrie locale. Est-ce l'isolement de l'endroit, la nouveauté de la situation, la diversité des matériaux ? Toujours est-il que Kirili a réussi l'une de ses expositions les plus troublantes et singulières – si singulière qu'il serait assez tentant d'y reconnaître l'esquisse d'une métamorphose, la promesse d'un renouvellement incongru.

Le fer a été ployé et découpé sans ménagement ni souci d'élégance ; il se hérisse d'indentations, il semble avoir été rogné et mordu par un sel très corrosif. Les pains de porcelaine, blancs cylindres lisses, ont été incisés, brisés aux extrémités, empalés sur des arêtes de métal. La terre, sombre et granuleuse, a reçu tant de coups qu'elle en est toute bosselée et crevée de fissures. Des morceaux de fer ont été fichés dans cette chair malaxée et, pour ajouter encore à la vigueur de l'expression, elle a été colorée par un procédé de fumage qui la teinte de brun sombre et de noir luisant. Quant au granit, Kirili l'a traité avec une violence sacrilège : il l'a peint en orange, un orange acide qui blesse le regard.

Pourquoi cette violence ? Pour affirmer la liberté et l'irréductible individualité de l'artiste contre la nature. Alors que tant de minimalistes anglais, italiens ou allemands ont cherché à se fondre dans le paysage – paysage rustique et sauvage de préférence, – ont calculé des œuvres si discrètes et éphémères qu'elles s'aperçoivent à peine. Penone enroule des bronzes autour des branches d'arbres, Richard Long dispose des pierres en forme de lit de ruisseau, Laib dispose des pollens en petits tas, tous s'abandonnent aux délices du panthéisme écologiste. Timides amants de la nature, ils existent à peine, ils s'efforcent d'apparaître aussi peu que possible. Kirili n'a pas de ces timidités et de ces craintes, incompatibles avec l'esthétique de l'expression incarnée qu'il défend depuis ses premiers travaux.

Lui brusque les éléments, brutalise le bois et la roche, leur impose sa force et sa volonté. Pour finir, il leur donne des titres lourds de références et d'allusions, *Ulysse, Chartres, Nord-Sud*. Chacune de ses œuvres prend ainsi valeur de signe humain et de signature. Elle se veut apologie de la création et de ses métamorphoses, monument à l'esprit et au rythme, refus de l'immobilité et du mutisme. Autrement dit : elle rend à l'art du statuaire l'essentiel de ses pouvoirs et son autorité de démiurge. L'une des principales séries de Kirili, poursuivie depuis les années 70, celle à laquelle appartient précisément *Nord-Sud*, s'intitule *Commandement*. C'est un titre parfaitement approprié pour une œuvre toute d'énergie et de résolution.

PHILIPPE DAGEN

▶ Centre d'art contemporain de Vassivière. Ile de Vassivière, 87120 Beaumont-du-Lac. Tél. : 55-69-27-27. Jusqu'au 21 mars.



lle-jungle de Brecht

ou la promesse
métamorphose

CULTURE

MUSIQUES

Générations sans conflits

Aldo Romano batteur libre, et la révélation du saxophoniste Joshua Redman

JOSHUA REDMAN
à la Villa

La scène est à la Villa, le sous-sol chic d'un hôtel germanopratin, dans le style des clubs revisités – ni caves, ni lofts, mais plutôt boudoirs cossus pour demi-gratin philosophe. *« Le jazz*, venait de dire, un écrivain autorisé dont ce fut la passion (Milan K.), *quelle mélancolie ! »* on continue d'écrire sur quelque chose qui n'existe plus. Pis : on continue d'en jouer.

Le public de la Villa, très emballé, se répartit en groupes et en couples (au bar, impeccables dans le rôle, quelque musicien seul, quelque professionnel discret), jeunesse en goguette, touristes curieux, clients encanaillés, saxophonistes amateurs (on loue des étuis vides pour paraître), trois coiffeurs et le chœur des vieux roublards du circuit à qui on ne la fait pas : ils ont vu Cocteau au Bœuf sur le toit (1927), Gillespie à Pleyel (1948), Rollins à la Mutualité (1965), Miles venant entre deux sets pêcher Keith Jarrett au Chat qui pêche (Aldo Romano était aux drums, c'était en 1969). Des top-models sont assises dans l'escalier. Les photographes se photographient les uns les autres. Un club est un instrument de musique habité.

Joshua Redman, vingt-quatre ans, longue silhouette pour casting de Spike Lee, complet italien d'excellente coupe, bouille d'enfant monté en graine, arborait un saxophone ténor mat, non doré, comme s'il revenait de plusieurs champs de bataille. Son père, Dewey Redman, est un héros discret de la période free. Joshua Redman est la énième découverte de l'année 93, pourtant guère avancée. On ne va pas faire la liste. Le *« nouveau venu »* est un style. L'éventail des rôles est largement ouvert : révolutionnaire boudeur (Steve Coleman), baroudeur branché (Bergonzi), trompettiste hip (Hargrove), dandy nonchalant (Graham Haynes) ...

De la ballade au free

Comme dans les dynasties andalouses aujourd'hui (Camino, Litri, Aparicio, Ordonez), les fils montent à l'abordage. Et parfois les filles (Debora Seffer). Ce qui est très rassurant quant à la vigueur de l'œdipe, à l'imaginaire artiste, et, tout bien pesé – quoi qu'on nous chante – sur la santé du métier, qui reste donc assez enviable. Joshua Redman vient se ranger dans le paradigme Coltrane, McLean, Mingus, Monk, Haynes, qui a déjà fourni son lot d'artistes de la deuxième génération.

Qu'est-ce qui ne saurait tromper chez un nouveau venu ? Comme ailleurs, moins la nouveauté absolue, qui est un leurre, que la capacité de désorienter et d'imperceptiblement déplacer les lignes de sécurité de l'écoute. Joshua Redman a ce pouvoir sur la musique qui trompe l'éclectisme, cette faculté d'être dans le connu, de la ballade au free, alors qu'il a déjà sauté ailleurs. Ni plus loin ni plus haut, ailleurs.

Il est très probable qu'on n'est pas près de le revoir une semaine en club. Ces choses tiennent à un fil. Question d'organisation et de prix. Il n'est pas sûr que se renouvelle l'incertaine légèreté qui a réglé les relations du groupe de la Villa, ce mélange de flair et d'imprévisibles affinités. Le hasard bienveillant qui l'a branché sur un public alerté, cette série d'accidents et de bonheurs ne sont pas forcément reproductibles. C'était peut-être un adieu. Joshua Redman est bien du genre à monter vers de plus hauts destins. Pour le meilleur ou pour le pire, d'ailleurs.

Qu'est-ce qu'un événement ? Un axe d'abord : un bassiste aussi bon distributeur de jeu qu'un aiguilleur de Chicago O'Hare (Thomas Bramerie) et le plus lucide des jeunes pianistes actuels (Laurent de Wilde, on y reviendra). Il n'est pas interdit de penser que l'ensemble de l'histoire a pivoté sur la personnalité du drummer, Aldo Romano, voir plus haut, plus proche de Dewey Redman, le père, plus libre de formes que la génération des fils, glissant sa présence comme un élément de diffraction, d'interrogation forçant chacun à être au plus haut point soi-même. Aldo est un drummer curieux, très peu académique, c'est plutôt un poète, un artiste venu de loin, qui se trouve jouer de la batterie. Dans un groupe où le refus de la facilité est un choix, *en toute connaissance de cause*, cette capacité de dérèglement bien partagée donne toute son étendue au jeu de Joshua Redman. D'où cette forme de joie très particulière dont on pouvait penser qu'elle avait momentanément quitté les rivages du jazz. Avec mention particulière, à l'unanimité, pour le deuxième set du dernier soir.

FRANCIS MARMANDE

► Aldo Romano Quartet (Paolo Fresu, Franco D'Andrea, Furio di Castri), à la Villa, jusqu'au 13 février. 29, rue Jacob, Paris-6e. Tél. : 43-26-60-00.

Brenda Kahn l'étrangère solitaire de New-York

Rencontre avec l'auteur-interprète d'« Epiphany in Brooklyn »

Epiphany in Brooklyn fut l'un des albums les plus remarquables de la fin de l'an passé. Brenda Kahn, parfaite inconnue, imposait une douzaine de chansons qui collectionnaient les références pour être plus originales, remontaient les ans pour mieux être dans l'air du temps. Le tout était chanté d'une voix parfois un peu étranglée (souvenirs de Patti Smith), parfois d'une froideur dissimulatrice (échos du Velvet Underground, avec ou sans Nico) sur un accompagnement économe que dominait la guitare acoustique et féroce dont joue Brenda Kahn.

La chanteuse s'apprête à faire la tournée des disquaires, où elle se produira en solo, et en profite pour raconter les vingt-quatre première années de sa vie d'artiste. Petite, délicate, elle dissimule très bien la passion exacerbée qui parcourt ses chansons. Native du New-Jersey, fille d'un professeur de piano, elle se mit au clavier et au violon, flirta avec le chant classique avant de tout quitter pour la guitare électrique, à l'âge de quatorze ans. *« J'avais une Fender Stratocaster et un ampli Peavey. Mais dans ma petite ville, il n'y avait pas de scène musicale, et les mecs qui avaient monté leur groupe n'arrivaient pas à se faire à l'idée d'une fille guitariste. »*

En 1986, Brenda Kahn quitta le New-Jersey pour New-York, ou elle arriva pour voir la énième renaissance de la scène folk jeter ses derniers feux. *« Alors, je me suis mise à traîner dans tous ces endroits du Lower East Side. On pouvait se produire pendant 10 minutes au micro. Les gens faisaient n'importe quoi. Certains fracassaient des postes de télévision, d'autres se déshabillaient. D'autres encore jouaient de la guitare acoustique. Mais ce n'était pas du tout dans un esprit folk, plutôt dans le sillage du punk. L'idée était de refaire les Dead Kennedys en acoustique. »* Depuis cette époque, Brenda Kahn n'a jamais cessé de se produire en public.

Elle avait beau étudier les relations internationales à la New York University, partir un an en Grande-Bretagne à la London School of Economics (qui fut l'*alma mater* de Mick Jagger), et enfin devenir porte-parole de l'Environemental Defence Fund, le puissant lobby écologiste, elle continuait d'écrire des chansons et de les jouer la nuit dans les clubs.

Le dégoût du conformisme

Ce qui devait arriver arriva : Brenda Kahn enregistra *Goldfishes Don't Talk Back*, son premier album, sorti en 1990 sur un label indépendant new-yorkais. Elle y chantait sa haine de la télévision, son dégoût du conformisme américain, tout ce qui transparaît encore dans les chansons d'*Epiphany in Brooklyn*, filtré par les métaphores et une écriture assez compliquée, qui rappelle souvent celle d'Elvis Costello. Après avoir enregistré *Goldfishes*, la chanteuse a quitté sa ville, son emploi, pour Minneapolis, qui lui a servi de base pour ses tournées. *« Je me produisais où je le pouvais, en dormant chez l'habitant. »* Ses tribulations l'ont ramenée à New-York, à Brooklyn, où elle connut sa fameuse épiphanie, et écrivit les chansons de son second album. Le reste est plus ordinaire : dénicher un manager qui trouve une maison de disques qui produise un album. Mais Brenda Kahn ne s'inquiète pas : cette facilité nouvelle ne tarira pas son inspiration. Quand on lui demande si elle est fascinée par l'exclusion, la privation, elle répond : *« Bienvenue dans mon monde. »*

THOMAS SOTINEL

► En tournée dans les magasins FNAC. Le 11, à 17 h 30 Paris (Ternes), le 12, à 17 h 30, à Lyon, le 13, à 16 heures, à Rennes.

□ **Rectificatif.** – Dans l'article consacré aux Victoires de la musique (*le Monde* du 10 février), nous avons sous-estimé par erreur les ventes de l'album du groupe Pow Wow. Celles-ci se chiffrent à ce jour à 760 000 exemplaires et non à 360 000.

Berlin à Paris

Le nouveau violon

Maxim Vengerov regarde Claudio Abbado, met la main gauche dans sa poche, gratouille les cordes de son violon, le place sous son menton, regarde le public, se tourne de droite de gauche... Il a le trac. Qui ne l'aurait pas, à sa place ? Jouer, à Paris, le *Concerto* de Brahms, l'année de ses dix-neuf ans, avec l'Orchestre philharmonique de Berlin sous la direction de Claudio et Abbado devant une salle pleine de musiciens...

Abbado, qui vient de diriger une *Ouverture tragique* brinquebalante, aux phrasés hachés, essaie de s'accommoder d'une acoustique qui provoque des décalages importants entre des pupitres qui ne s'entendent pas et des vents qui s'époumonent – tout à l'heure, tout rentrera dans l'ordre, et ils nous donneront une *Première Symphonie* impérialement conduite à son apogée. Vengerov s'arc-boute. Il n'est plus temps de penser. Il faut jouer, lutter contre un orchestre qui joue trop fort, aux tempos trop flexibles, à la rythmique hasardeuse, au hautbois en perdition. Peut-être lui faut-il lutter contre son stradivarius.

Bébés musiciens

Il n'y a que quelques semaines que LVMH, en mécène avisé, le lui a confié pour un prêt de longue durée. Sa sonorité ne s'est pas encore ouverte : il y a cinq ans qu'il n'était plus joué. Habitué au son puissant de son ancien guarnerius, Vengerov écrase les cordes pour faire sonner son « strad ». Fantastique violoniste à n'en pas douter, au vibrato rapide, très serré, au son égal sur toutes les cordes et dans toutes les positions. Il joue un peu trop haut (comme de nombreux violonistes), les cordes de l'orchestre aussi d'ailleurs. Mais quel curieux musicien ! Malgré des dons stupéfiants qui laissent pantois d'admiration, Vengerov ne convainc pas dans Brahms. Il détaille trop les traits, n'abdique jamais sa position de soliste, même lorsqu'il devrait se fondre dans l'orchestre. Il joue pour être aimé, fêté par le public. Il l'est.

Dans la bataille que se livrent les grands éditeurs de disques, Maxim Vengerov, qui enregistre pour Teldec, est un concurrent de taille pour Julian Rachlin (Sony), Joshua Bell (Decca) et Gil Shaham (DG) : ce dernier les toise de haut, et seul Vengerov nous paraît en mesure de le rejoindre. Et voilà qu'EMI nous présente Sarah Chang, onze ans !

Vengerov fait aujourd'hui figure de vétéran. Ses vrais débuts français datent, en effet, de 1987. Cette année-là, il se produisait, à Tours, avec l'Orchestre national de l'URSS dirigé par Valery Gergiev et se payait le luxe de créer en France le *Concerto pour violon et orchestre* d'Andreï Petrov. Maxim Vengerov avait douze ans, un magnifique col en dentelle soulignait son visage d'angelot (*le Monde* du 22 juillet 1987). Rollo Kovac venait de le découvrir au fin fond de la Sibérie. Grand professeur de violon et ancien élève de David Oïstrakh, le directeur artistique des Semaines musicales de Tours est le plus grand découvreur de jeunes et moins jeunes talents de l'Est !

C'est à Tours, dans l'indifférence du ministère de la culture et du Conservatoire de Paris (*le Monde* du 28 juillet 1992), qu'ont pu se faire entendre pour la première fois en France (parfois à l'Ouest !) les pianistes Evgueni Kissin, Tatiana Nikolaeva, Elisso Virssaldze, les violonistes Vadim Riepin, Vladimir Spivakov, l'altiste Youri Bashmet, le Quatuor Borodine, les Solistes et les Virtuoses de Moscou, les chefs Vassily Sinaïsky et Valentin Gergiev. Tous courent aujourd'hui le monde.

De nouveaux prodiges sont annoncés pour la prochaine édition de ce festival. Dont un « Maurice André » russe, âgé de quatorze ans. Ça va devenir dur d'être un bébé musicien !

ALAIN LOMPECH

► Prochains concerts, le 12, « Variations sur un thème de Haydn », « Double Concerto » et « Symphonie n° 4 » ; le 13, « Second Concerto pour piano et « Deuxième Symphonie ». Salle Pleyel, à Paris, 20 h 30. Tél. : 45-61-06-30.

LETTRES

Mort du philosophe Hans Jonas

Le philosophe Hans Jonas est mort le vendredi 5 février dans le New-Jersey.

Né en 1903 en Allemagne, à Münchengladisch, Hans Jonas avait fait ses études de philosophie à Marbourg et à Fribourg, où enseignaient Husserl, Heidegger et Bultmann. Ayant quitté l'Allemagne au moment de l'arrivée des nazis au pouvoir, il fut professeur à Jérusalem à partir de 1935, puis au Canada et à New-York, après 1955. Son œuvre, forte d'une douzaine d'ouvrages et de très nombreux articles, peut se diviser en trois volets. Le premier porte sur la philosophie de la religion, et en particulier sur la tradition gnostique, comme en témoignent la thèse soutenue en 1928, qu'il a consacrée à saint Augustin, et son ouvrage sur *la Religion gnostique*, (1958, traduction française Flammarion 1978). Toutefois, ce sont ses réflexions sur les concepts de vie et d'éthique qui ont valu à Hans Jonas une notoriété internationale dans le dernier quart de siècle. Avec *le Phénomène de la vie. Vers une biologie philosophique* (New-York, 1963), il est en effet l'un des premiers à tenter de tirer toutes les conséquences des découvertes contemporaines dans le domaine de la biologie.

Le caractère irréversible des retombées du développement technique et les périls encourus par les générations à venir sont au cœur de sa réflexion majeure sur *le Principe responsabilité* (1979, traduction française Editions du Cerf, 1990). En cherchant à dégager les fondements d'une éthique pour notre temps, Hans Jonas rencontre l'idée de notre responsabilité envers l'avenir de l'humanité. Ce livre exerce aujourd'hui une influence considérable dans la réflexion contemporaine, notamment dans les milieux écologistes.

ROGER-POL DROIT

COMMUNICATION

Mis en place par le Conseil supérieur des messageries de presse

Le « comité des sages » propose la création d'un double réseau de diffusion des journaux

Chargé en 1991 d'étudier une éventuelle revalorisation de la rémunération des diffuseurs de presse, le « comité des sages » mis en place sur l'initiative du Conseil supérieur des messageries de presse a remis un rapport qui propose une réforme en profondeur de la distribution.

Les revendications simples cachent souvent des problèmes complexes. Depuis plusieurs années, les propriétaires de points de vente de presse (36 000 diffuseurs pour les titres à vocation nationale, 52 000 pour les publications régionales) demandaient une revalorisation de leurs prestations. Compte tenu des difficultés économiques de bon nombre d'éditeurs de presse, cette demande semblait difficilement acceptable en l'état. Pour étudier le problème, un « comité des sages » présidé par M. Claude Puhl, président de la Fédération nationale de la presse française, a donc été mis en place, en 1991, à l'initiative du Conseil supérieur des messageries de presse.

Le rapport que ce comité vient de remettre à MM. Gérard Boissin, président de l'Union nationale des diffuseurs de presse, Etienne-Jean Cassignol, directeur général des Nouvelles Messageries de la presse parisienne, et Jean Pierre Marty, président de l'Union nationale des diffuseurs de presse, dépasse largement le problème financier des diffuseurs et représente l'amorce d'un débat qui promet d'être large sur la distribution des produits de presse.

Le postulat principal de ce rapport est que la rémunération automatique d'un diffuseur de presse (13 % du prix du journal) ne saurait évoluer sans que des critères qualitatifs entrent en ligne de compte (ouverture le dimanche matin et à 7 heures en semaine, superficie du magasin, etc.). Une manière de résoudre d'un seul coup un double problème : la légitime revendication financière de vendeurs de journaux, parfois encombrés par les titres et les invendus, face à des éditeurs eux-mêmes en butte à de graves difficultés économiques.

Mais loin de se borner à ce compromis, les rapporteurs vont plus loin. Ils proposent, en fait, de n'accorder de supplément de rémunération (14 % en 1993, puis progressivement 15 %) qu'aux points de vente dont la distribution de la presse constitue vraiment le métier principal. Sortiraient ainsi du champ d'une pareille mesure certains gros diffuseurs, comme les supermarchés et autres points de vente pour lesquels la presse n'est, en quelque sorte, qu'un produit d'appel.

Un avantage et des questions

Il y a là l'esquisse de la mise en place d'un double réseau de diffusion de la presse. Tel est en tout cas le débat que le « comité des sages » souhaite ouvrir lors de discussions plus larges n'excluant pas une éventuelle réforme des Nouvelles Messageries de la presse parisienne.

Ce double système de diffusion aurait l'avantage, selon ce comité, de permettre à des publications de faible diffusion de ne plus disperser leurs numéros aux quatre vents d'un immense réseau tout en permettant aux éditeurs de presse de mieux cerner leur clientèle en conservant naturellement l'accès à des points de vente dont la presse n'est pas la vocation principale.

Il en résulte évidement beaucoup de questions. Les éditeurs accepteraient-ils d'augmenter la rémunération des diffuseurs ? Quand ce double réseau pourrait-il entrer en activité ? L'enjeu est d'importance car ces réflexions et ces propositions incitent toutes les parties concernées à différencier le produit de presse des autres produits éditoriaux (cassettes, livres-disques, revues...). Et surtout à garder l'initiative d'un débat vital pour leur survie.

YVES MAMOU

Tandis que le gouvernement monégasque précise sa position

M. Jeanneney commande un audit sur la situation financière de RMC

L'« intérêt » manifesté par l'Omnium nord-africain (ONA) pour une prise de participation minoritaire dans le capital de Radio-Monte-Carlo (*le Monde* du 5 février), confirmé en même temps et dans les mêmes termes, mercredi 10 février, par ce groupe marocain et par le Quai d'Orsay, soulève des remous qui obligent les autorités à clarifier la situation.

M. Jean Pastorelli, conseiller du gouvernement monégasque pour les finances et l'économie, a ainsi expliqué, mercredi, à l'Agence France-Presse et au *Figaro*, qui a publié ses propos jeudi, que les actuels actionnaires de RMC – la SOFIRAD (83 % du capital) et l'Etat monégasque (17 %) – demeureraient actionnaires exclusifs. *« A côté*, a-t-il précisé, *une autre société serait constituée, qui serait chargée de l'exploitation du programme et de la régie. »*

Dans cette autre société, *« l'actionnariat privé prendrait la majorité »* tandis que *« le reste appartiendrait à RMC, et il pourrait y avoir une participation directe de l'Etat monégasque*, a ajouté M. Pastorelli. *Cette nouvelle société et le repreneur n'exploiteraient que les fréquences radio* [y compris Nostalgie]. *Les 60 % de RMC dans le capital de TMC seraient rattachés à la maison mère et appartiendraient toujours aux deux Etats. »*

De son côté, le gouvernement français entend ne rien précipiter. M. Jean-Noël Jeanneney, secrétaire d'Etat à la communication, vient de commander au cabinet Arthur Andersen un audit qui s'intéressera aussi à la situation de Télé Monte-Carlo. L'analyse des comptes de la station devrait être achevée à la fin du mois.

M. Jeanneney a, d'autre part, confié à M. Bernard Miyet, ambassadeur permanent auprès des Nations unies à Genève et ancien président de la SOFIRAD, une mission d'étude sur les difficultés juridiques et politiques que pourrait soulever la candidature de l'ONA, qui contrôle la première radio du Maroc, Médi I.

EN BREF

□ **La télévision marocaine rejoint d'autres chaînes arabophones sur les satellites Eutelsat.** – La Radio télévision marocaine (RTM) va émettre, à partir du 12 février, douze heures par jour sur le satellite Eutelsat II F3, qui couvre l'Europe, l'Afrique du Nord et le Proche-Orient. Sur le même satellite émettent déjà depuis l'automne 1992 la télévision tunisienne (TV 7) et l'égyptienne (Egyptian Satellite Channel). Une télévision privée panarabe (financée par les Saoudiens), MBC, émet également, depuis Londres, sur un autre satellite Eutelsat. En plus des régions d'origine de ces programmes, cinq millions d'arabaphones en Europe sont ainsi en mesure de recevoir ce « bouquet » de chaînes.

□ **M. Jacques Toubon demande au CSA de *« rappeler à l'ordre »* France-3 Limoges.** – M. Jacques Toubon, député RPR de Paris, qui assure la présidence du comité de soutien à la candidature de M. Alain Marsaud (RPR) dans la première circonscription de la Haute-Vienne, vient d'écrire à M. Hervé Bourges, président de France-2 et France-3, et à M. Jacques Boutet, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), pour dénoncer le *« comportement inacceptable de la station de télévision de France-3 Limoges »* et leur demander de *« bien vouloir rappeler à l'ordre »* celle-ci. Selon lui, le député sortant, M. Robert Savy, président socialiste du conseil régional, *« bénéficie, d'une manière outrecuidante pour la démocratie, d'un soutien privilégié de la part de la télévision publique régionale »*. – (*Corresp.*)

□ ***Les petites annonces échappent à la « loi Sapin ».*** – Le président du Syndicat de la presse parisienne, M. Jean Miot, a indiqué mercredi 10 février que M. Michel Sapin venait de lui préciser, par courrier, que les petites annonces, *« notamment immobilières »*, émanant de particuliers *« ne relèvent pas des dispositions de la loi* [du 29 janvier 1993] *relative à la publicité »*. M. Miot avait demandé au ministre de l'économie et des finances, le 22 janvier dernier, de lui confirmer que ne pouvaient être considérées comme messages publicitaires que les annonces émanant d'entreprises ou d'associations.

EXPOSITIONS

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (44-78-12-33). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 14 h à 18 h.
L'ART EN JEU. Atelier des enfants. Jusqu'au 28 mars.
COOP HIMMELBLAU. 1er sous-sol petite salle. Jusqu'au 12 avril.
DANIEL DEZEUZE. La vie amoureuse des plantes. Salle d'art graphique, 4e étage. Jusqu'au 4 avril.
EXPÉRIENCE NIMES. Galerie du CCI. Jusqu'au 10 mai.
PHOTOGRAPHES D'AMÉRIQUE LATINE DANS LES COLLECTIONS NATIONALES. Galerie du Forum. Jusqu'au 28 mars.
PHOTOGRAPHIES DE KARINE SAPORTA. Autoportraits. Petit foyer. Jusqu'au 15 février.

Musée d'Orsay

Quai Anatole-France, place Henry-de-Montherlant (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.
1893 : WAGNER ET LA FRANCE. Exposition-dossier. Jusqu'au 30 mai.

Palais du Louvre

Porte Jaujard - côté jardin des Tuileries (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. 9 h à 17 h 15. Nocturne un lun. sur deux et le mer. jusqu'à 21 h 15.
DESSINS FRANÇAIS DU XVIIe SIÈCLE DANS LES COLLECTIONS PUBLIQUES. Françaises. Pavillon de Flore. Entrée : 35 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 26 avril.
LES NOCES DE CANA, DE VÉRONÈSE. Une œuvre et sa restauration. Salle des Etats. Entrée : 35 F. Jusqu'au 29 mars.
PANNINI (1691-1765). Pavillon de Flore. Entrée : 35 F (ticket d'entrée au musée). Jusqu'au 15 février.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (40-70-11-10). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30, sam. et dim. jusqu'à 19 h.
ABSALON. Cellules. Jusqu'au 14 mars.
FIGURES DU MODERNE. L'expressionnisme en Allemagne de 1905 à 1914. Entrée : 40 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 14 mars.
DOMINIQUE GONZALEZ-FOSTER. Numéro bleu. Jusqu'au 14 mars.
JEAN-JACQUES RULLIER. Jusqu'au 14 mars.
XAVIER VEILHAN. Jusqu'au 14 mars.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.
JACQUES-HENRI LARTIGUE A L'ÉCOLE DU JEU. (42-56-37-11). T.l.j. sf mar. et mer. de 11 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 30 avril.

Galerie nationale du Jeu de Paume

Place de la Concorde (42-60-69-69). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, sam. et dim. de 10 h à 19 h, mar. jusqu'à 21 h 30.
MARTIN BARRÉ. Les années quatre-vingt. Galerie nationale du Jeu de Paume. Entrée : 35 F. Du 16 février au 11 avril.
DAVID RABINOWITCH. Galerie nationale du Jeu de Paume. Entrée : 35 F. Du 16 février au 11 avril.

MUSÉES

APOLLINAIRE, CRITIQUE D'ART. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 12 h 45 à 18 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 9 mai.
AU PARADIS DES DAMES. Nouveautés, modes et confections 1810-1870. Musée de la mode et du costume, Palais Galliera, 10, av. Pierre-Ier-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 35 F. Jusqu'au 29 avril.
BEYROUTH CENTRE-VILLE. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 12 avril.
BIJOUX DES RÉGIONS DE FRANCE. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h, jeu. jusqu'à 22 h. Entrée : 32 F. Jusqu'au 7 mars.
DANIEL BOUDINET. Mission du patrimoine photographique, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Du 12 février au 18 avril.
LES CABARETS DE MONTMARTRE 1875-1940. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 28 mars.
PETER CATTRELL. Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 2, rue Vivienne et 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-10). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 21 février.
CHAGALL ET SES TOILES. Jardin d'Acclimatation, musée en Herbe, bois de Boulogne, boulevard des Sablons (40-67-97-66). T.l.j. de 10 h à 18 h, sam. de 14 h à 18 h. Ateliers mer. et dim. à 14 h 30, (Tlj pendant les vacances scolaires), réservation au 40.67.97.66. Entrée : 13 F. Jusqu'au 10 septembre.
MARTIN CHAMBI. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 12 avril.
CHINE CONNUE ET INCONNUE. Dix années d'acquisitions. Musée Cernuschi, 7, av. Vélasquez (45-63-50-75). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 28 février.
HENRI CHOPIN & PAUL ZUMTHOR. Les riches heures de l'alphabet. Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs, 4, rue Vivienne (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 27 février.
CORPS CRUCIFIÉS. Musée Picasso, hôtel Salé - 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). T.l.j. sf mar. de 9 h 30 à 12 h (group. scol. et adult. sur réserv.) et de 12 h à 18 h (indiv. et group. adult.), dim. de 9 h 30 à 18 h. Entrée : 32 F, 20 F dim. Jusqu'au 1er mars.
DANS LES COULISSES DE LA BN. Bibliothèque nationale, rotonde de l'espace Colbert, 2, rue Vivienne et 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-10). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 15 février.
DESIGN : VIGNELLI. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 21 février.
DON MCCULLIN. Rétrospective. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 12 avril.
EXPOSITION D'OR ET DE SANG DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'ARIÈGE. Archives nationales, hôtel de Soubise, 60, rue des Francs-Bourgeois (40-27-60-96). T.l.j. sf mar. de 13 h 45 à 17 h 45. Entrée : 12 F. (dim. 8 F). Jusqu'au 7 mars.
FRAGONARD ET LE DESSIN FRANÇAIS AU XVIIIe SIÈCLE. Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 30 F. Jusqu'au 14 février.
HENRI GERVEX. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40. Entrée : 35 F. Jusqu'au 2 mai.
KALINA. Des Amérindiens de Guyane à Paris en 1892. Musée des arts et traditions populaires, 6, av. du Mahatma-Gandhi (44-17-60-00). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 29 mars.
MANTEAU DE NUAGES - KESA JAPONAIS. Musée national des arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 32 F. Jusqu'au 15 février.
PARIS, LA VILLE ET SES PROJETS. Pavillon de l'Arsenal, rez-de-chaussée, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 18 décembre.
PEINTURES RACONTÉES, IMAGES EN PAROLES. Musée d'art naïf Max Fourny - halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 30 octobre.
QUI A EU CETTE IDÉE FOLLE... PARIS A L'ÉCOLE. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 9 mai.
RAO-POLYNÉSIES. Musée national des arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, sam., dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 23 F. Jusqu'au 29 mars.
RODIN SCULPTEUR. Œuvres méconnues. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h, du 1er au 30 avril t.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 21 F. Jusqu'au 11 avril.
EGON SCHIELE (1890-1918). Cent œuvres sur papier. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 20 h. Exposition ouverte tous les dim. de février de 11 h à 21 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 27 février.
SYNAGOGUES D'ALSACE. Musée d'art juif, 42, rue des Saules (42-57-84-15). T.l.j. sf ven. et sam. de 15 h à 18 h. Jusqu'au 15 février.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 12 FEVRIER

« Quartier Saint-Germain-des-Prés », 10 heures, devant le porche de Saint-Germain-des-Prés (A. Hervé).

« Les passages marchands du dix-neuvième siècle, leur origine et leur développement. Une promenade hors du temps » (premier parcours), 10 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

« Exposition Henri Gervex, au Musée Carnavalet », 10 h 45, 23, rue de Sévigné (l'Art et la manière).

« Cités d'artistes autour de Pigalle », 14 h 30, métro Blanche (Paris pittoresque et insolite).

« Belles façades et jardins ignorés du quartier de la Pompe », 14 h 30, place du Trocadéro, angle avenue d'Eylau (V. de Langlade).

« Leçons de dessin italiennes, ou les plus beaux dessins du Louvre. Les écoles de Fontainebleau, de Lorraine et de Bourges », 14 h 30, sortie métro Palais-Royal, terre-plein central (J. Haulier).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 14 h 40, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« Un peintre du dix-neuvième siècle, Ernest Hébert, présenté dans l'hôtel de Montmorency » (limité à vingt-cinq personnes), 15 heures, 85, rue du Cherche-Midi (Monuments historiques).

« Les fastes de la Cour de cassation » (carte d'identité. Inscription au 42-26-60-52), 15 heures, 5, quai de l'Horloge (D. Bouchard).

« La Salpêtrière, une ville dans la ville », 15 heures, entrée, 47, boulevard de l'Hôpital (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

Hôtel Garnier, 4, rue de l'Isly, 20 h 15 : « Voir de mieux en mieux sans lunettes, selon la méthode de Martin Brofman », par P. Morchain (Tél. : 48-75-49-27).

Salle Laënnec, 60, boulevard Latour-Maubourg, 20 h 15 : « Les rêves et leur symbolique » (Institut gnostique d'anthropologie. Tél. : 43-57-29-81).

Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir de mercredi. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

TABLES D'ÉGOISTES. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 45. Entrée : 35 F. Jusqu'au 14 mars.
MARGUERITE YOURCENAR. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h. Du 16 février au 15 mai.

CENTRES CULTURELS

AFFICHES DU CINÉMA EXPRESSIONNISTE. Goethe Institut, centre culturel allemand, 17, av. d'Iéna (44-43-92-30). T.l.j. sf sam., dim. de 10 h à 20 h. Jusqu'au 26 février.
ARCHIVES DE LA SCALA DE MILAN. Institut culturel italien à Paris, hôtel de Galliffet, 50, rue de Varenne (44-39-49-39). T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 26 février.
ART ISLAMIQUE ET MÉCÉNAT. Trésors du Koweït, collection Al-Sabah. Musée national du Koweït. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 30 F. Du 12 février au 16 mai.
AMADOU BA, SOULEYMANE KEITA, SERIGNE MBAYE CAMARA, OUSMANE SOX. Le Monde de l'art, 18, rue de Paradis (42-46-43-44). T.l.j. sf dim. de 13 h à 19 h 30, lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 24 mars.
THIERRY BEGHIN, YVES GRENET, ROMAIN PELLAS. Hôpital Ephémère, 2, rue Carpeaux (46-27-82-82). T.l.j. sf dim., lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 28 février.
LE BON TON DES ANNÉES FOLLES. Autour des dessins de Catherine Marioton. Mairie du VIe, salon du Vieux-Colombier, 78, rue Bonaparte (43-29-12-78). T.l.j. sf dim. de 11 h 30 à 18 h. Jusqu'au 27 février.
JEAN-FRANÇOIS BRIANT, CHRISTIAN HENRY. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean, 3, rue Lobau, porche côté Seine (42-76-40-66). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 20 mars.
BRION GYSIN PLAY-BACK. Espace Electra, 6, rue Récamier (42-84-23-60). T.l.j. sf lun., mar. et fêtes de 11 h 30 à 20 h. Entrée : 15 F, concert à 21h : 100 F. Réserv. concerts et conf. 42.84.23.60. Jusqu'au 13 février.
BRUEL, L'ANCIEN. Au pays des pur pur. Carré des arts, Parc floral de Paris, esplanade du château de Vincennes (43-65-73-92). T.l.j. sf lun. et mar de 9 h 45 à 13 h et de 14 h à 16 h 45. Entrée : 5 F (entrée du parc). Jusqu'au 14 mars.
PIERRE BURAGLIO. COMMANDE PUBLIQUE DE LA VILLE DE PARIS. Pour la chapelle Saint-Symphorien. Chapelle Saint-Symphorien, entrée de l'église Saint-Germain-des-Prés, 3, place Saint-Germain-des-Prés (42-76-67-00). Ouverture permanente de la chapelle mar. et jeu. de 13 h à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.
CAPPIELLO (1875-1942). Fondation Mona Bismarck, 34, avenue de New-York (47-23-38-88). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 10 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 27 février.
ANTONIO CARELLI. Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain (49-54-75-35). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 22 h. Du 11 février au 25 mars.
FABIAN CERREDO. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 27 mars.
LES CHEMINS DE L'APRÈS-AALTO. Pour une architecture humaine. Institut finlandais, 60, rue des Ecoles (40-51-89-09). T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h, jeu. jusqu'à 21 h. Jusqu'au 13 février.
COLLECTION RINACO MOSCOU. Caisse des dépôts et consignations, 56, rue Jacob (40-49-94-63). T.l.j. sf dim. et lun. de 10 h à 18 h 15. Jusqu'au 24 avril.
DE LA TRADITION A LA RECHERCHE. La galerie fête son Xe anniversaire. ADAC galerie-atelier, 21, rue Saint-Paul (42-77-96-26). T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 14 février.
SALIBA DOUAIHY. Peintures. Institut du monde arabe, galerie d'art et d'essai, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 28 février.
ÉPREUVE D'ARTISTE. Sculpture contemporaine du Musée Kröller-Müller. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 7 mars.
FRAGMENTS D'ARCHITECTURE EN MIDI-PYRÉNÉES. Maison de l'architecture, 7, rue Chaillot (47-23-81-84). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 27 février.
ARLETTE GINIOUX, MAURICE-MARTIN. Fondation Taylor, 1, rue La Bruyère (48-74-85-24). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 27 février.
HAITI. Espace Hérault, 8, rue de la Harpe (43-29-86-51). T.l.j. sf dim. de 9 h à 20 h et le sam. de 15 h à 20 h. Du 12 février au 25 février.
ELISA HANIOTI. Mairie du XVIe, salle des Commissions, 71, av. Henri-Martin (45-03-21-16). T.l.j. sf dim. de 11 h à 18 h, sam. de 10 h à 12 h 30. Jusqu'au 15 février.
KAESEBERG. Goethe Institut, galerie Condé, 31, rue de Condé (43-26-09-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 20 h. Jusqu'au 11 mars.
KATO TAKUO. Splendeur persane. Mitsukoshi Etoile, Espace des arts, 3, rue de Tilsitt (44-09-11-11). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 10 h à 18 h. Du 16 février au 20 avril.
YVES KLEIN, UNE ZONE DE SENSIBILITÉ. Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille (42-60-22-99). T.l.j. sf dim., lun., mar. et jours fériés de 12 h à 17 h, sam. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 28 mars.
LA LOGIQUE DE LA COMPLEXITÉ DANS L'ŒUVRE DE JEAN RENAUDIE (1963-1981). Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon (46-33-90-36). T.l.j. sf lun., mar. de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 14 février.
HARRIET LÖWENHIELM, EVA-MARIE KOTHE. Centre culturel suédois, hôtel de Marle - 11, rue Payenne (44-78-80-20). T.l.j. sf lun. de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h. Jusqu'au 14 février.
ANDREAS MAHL. Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, Grande Galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 14 mars.
LE MÉCÉNAT DU DUC D'ORLÉANS. Mairie du XVIIe, 16-20, rue des Batignolles. T.l.j. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 2 mars.
LE MUSÉE HISTORIQUE DE GOTLAND. Centre culturel suédois, hôtel de Marle, 11, rue Payenne (44-78-80-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 7 mars.
MUSICAL BOX. Photographies de Pierre Terrasson. Fnac Forum des Halles, niveau 3, porte Lescot (40-41-40-00). T.l.j. sf lun. matin et dim. de 10 h à 19 h 30. Jusqu'au 9 mars.
JACQUES NOL. Décors et costumes de théâtre. Bibliothèque historique de la Ville de Paris, nouvelle salle, 22, rue Mahler (42-74-44-44). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 11 mars.
NOUVEAUX ITINÉRAIRES. Les Alpes vues par les photographes. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 21 février.
PAEK HEE-YOUNG, YI MI-YEUN. Centre culturel coréen, 2, avenue d'Iéna (47-20-84-15). T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h 30 à 18 h. Jusqu'au 25 février.
ZHANG PEILI. Théâtre du Rond-Point, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt (42-56-60-70). T.l.j. de 12 h à 20 h, dim. et lun. de 12 h à 18 h et jusqu'à 22 h les soirs de représentation. Jusqu'au 7 mars.
SARKIS PRÉSENTE NATHALIE ELÉMENTO. Galerie du Forum Saint-Eustache, 1, rue Montmartre (42-33-39-77). T.l.j. sf dim. et lun. de 15 h à 19 h. Jusqu'au 13 février.
TANGER : REGARDS CHOISIS. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 28 mars.
TRAVAUX DES ÉLÈVES DIPLOMÉS AVEC LES FÉLICITATIONS DU JURY. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 17, quai Malaquais (47-03-50-00). T.l.j. sf mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 28 février.
ALAIN VALTAT. Portrait de Prométhée. Atelier du Creac, 8, rue Lamartine (42-82-01-63). T.l.j. sf dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 13 février.
VISION D'OCÉANIE. Musée Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 mars.
SARAH WIAME. La Maison du Don Saint-Antoine, 21, rue Crozatier (43-44-32-33). Mer., ven., lun. de 8 h à 18 h, mar., jeu. de 8 h à 19 h, sam. de 8 h à 12 h 30. Jusqu'au 17 mars.
PHILIPPE ET MARCEL WOLFERS. De l'art nouveau à l'art déco. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 28 février.

GALERIES

HÉLÈNE AGOFROY. Galerie Baudoin Lebon, 38, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-72-09-10). Jusqu'au 6 mars.
PEP AGUT. Terrains à vendre. Galerie des Archives, 4, impasse Beaubourg (42-78-05-77). Jusqu'au 27 février.
JURGEN ALBRECHT. Galerie Gilles Peyroulet, 7, rue Debelleyme (42-74-69-20). Jusqu'au 13 février.
IGOR ALMONACID. Galerie Lefor-Openo, 29, rue Mazarine (46-33-87-24). Jusqu'au 6 mars.
ARTHUR. Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (42-61-19-07). Jusqu'au 27 février.
GLEN BAXTER. Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais (42-78-40-44). Jusqu'au 6 mars.
PASCAL BAZILÉ. Le monde fanfare. Galerie de l'Etoile, 22, rue d'Umont-d'Urville (40-67-72-66). Jusqu'au 15 mars.
BRAM BOGART. Gouaches. Galerie Protée, 38, rue de Seine (43-25-21-95). Jusqu'au 11 février.
LOUIS BOLLARD. Galerie Point rouge, 45, rue de Penthièvre (42-56-10-90). Du 12 février au 24 février.
CHRISTINE BONNET, HORACIO GARCIA ROSSI, JOE NEILL. Galerie Lelia Mordoch, 17, rue des Grands-Augustins (46-33-29-30). Jusqu'au 27 février.
CHRISTIAN BOUILLÉ, EMILIO TADINI. Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (42-77-37-92). Jusqu'au 27 février.
CHRISTOPHE BOUTIN. Loop the loop. Galerie Christine et Isy Brachot, 33, rue Guénégaud (43-29-11-71). Jusqu'au 27 février.
JEAN-FRANÇOIS BRIANT. Galerie Di Meo, 9, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Du 11 février au 3 avril.
ANDRÉA BUSTO. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 13 février.
CABARET MOSNER. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Jusqu'au 28 février.
PATRICIO CABRERA, GERARDO DELGADO, JUAN USLE. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 27 février.
JEAN-PHILIPPE CHARBONNIER. Inédits d'un roman peu connu. Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (42-77-38-24). Jusqu'au 20 février.
HENRI CHOPIN, JOHN GIORNO. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 20 février.
LE COMBAS DANS L'IL DE JACQUES HERIPRET. Galerie Mostini, 18, rue de Seine (43-25-32-18). Jusqu'au 27 février.
CONTRE-ALLÉE. Carte blanche à Philippe Carteron. Galerie Gérald Piltzer, 78, avenue des Champs-Elysées (43-59-90-07). Jusqu'au 27 février.
CHRISTINE CROZAT, MARIE-JÉSUS DIAZ, THIBAUT DE REIMPRÉ, JUDITH WOLFE. Galerie Véronique Smagghe, 24, rue Charlot (42-72-83-40). Jusqu'au 6 mars.
CHRISTOPHE CUZIN. Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 25 mars.
MONIQUE DEHAIS, PATRICIA FRANCA, ELIDA TESSLER. Galerie la Ferronnerie, 40, rue de la Folie-Méricourt (48-06-50-84). Jusqu'au 6 mars.
WILLIE DOHERTY. Galerie Jennifer Flay, 7, rue Debelleyme (48-87-40-02). Jusqu'au 6 mars.
DOMELA. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 6 mars.
BERTRAND DORNY. Galerie Erval, 16, rue de Seine (43-54-73-49). Jusqu'au 13 février.
SYLVIE FAJFROWSKA. Espace d'art contemporain, 55-57, rue du Montparnasse (43-22-72-77). Jusqu'au 28 février.
PHILIPPE FRANCHINI. Galerie Bellint, 28 bis, bd Sébastopol (42-78-01-91). Jusqu'au 27 février.
CALUM FRASER. Voyages. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 20 mars.
JACQUES GERMAIN. Peintures et dessins de 1950 à 1990. Galerie Barbier-Beltz, 7 et 8, rue Pecquay (40-27-84-14). Jusqu'au 20 février.
ALBERTO GIACOMETTI. Dessins. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 20 mars.
ROSELINE GRANET. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 6 mars.
YVES GUÉRIN. Signes brûlés. Galerie Gastaud & Caillard, 6, rue Debelleyme (42-74-22-95). Jusqu'au 27 février.
MICHEL GUILLET. Probable. Galerie Lahumière, 88, bd de Courcelles (47-63-03-95). Jusqu'au 27 février.
CAROLINE HAWKINS, ALEXANDRA VASSILIKIAN. Galerie Lise et Henri de Menthon, 4, rue du Perche (42-72-62-08). Jusqu'au 6 mars.
GOTTFRIED HONEGGER. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9 et 15, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 27 février.
AXEL HUTTE. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 27 février.
HYUN SOO CHOI. Par-delà le noir. Galerie Philippe Gravier, 7, rue Froissart (42-71-55-01). Jusqu'au 3 mars.
MARK INNERST, RICHARD PETTIBONE. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 27 février.
JAUNE ET BLEU. Les peintres aux couleurs de l'Europe. Galerie Françoise Palluel, 91, rue Quincampoix (42-71-84-15). Jusqu'au 12 mars.
CHRISTINE JEAN. Galerie Area, 10, rue de Picardie (42-72-68-66). Jusqu'au 27 février.
YVES JOLIVET. Galerie du Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (43-54-58-79). Jusqu'au 13 mars.
KANDINSKY. Galerie Cahiers d'art, 14, rue du Dragon (45-48-76-73). Jusqu'au 12 février.
WANG KEPING. Des oiseaux et des hommes. Galerie Zürcher, 56, rue Chapon (42-72-82-20). Jusqu'au 27 février.
JANNIS KOUNELLIS. Fumo di pietra. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 28 février.
PIERRE LAFOUCRIÈRE. Galerie Leif Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 27 mars.
CLAUDE LEPOITEVIN. Galerie Alessandro Vivas, 12, rue Bouchardon (42-38-63-12). Jusqu'au 27 février.
LEPROUST. Ardoises. Galerie Olivier Nouvellet, 19, rue de Seine (43-29-43-15). Jusqu'au 19 février.
LA LISEUSE, FRÉDÉRIC BRANDON ET SOPHIE CHAUVEAU. Le Cabinet d'amateur, 11, rue de Miromesnil (42-65-43-62). Jusqu'au 28 février.
ERIC MAILLET. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Jusqu'au 27 février.
LA MAISON HUBIN. Gaetano Pesce. Galerie Catherine et Stéphane de Beyrie, 10, rue Charlot (42-74-47-27). Jusqu'au 30 avril.
MAITRES DU TONDO. Télémaque, Kaminer, Kochi, Benanteur. Galerie Claude Lemand, 16, rue Littré (45-49-26-95). Jusqu'au 27 février.
LA MANIÈRE NOIRE. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-79). Jusqu'au 14 février.
LA MANUFACTURE DNSTP. Daniel Nadaud, Nancy Sulmont, Pierre Tilman. Galerie Claude Samuel, 18, pl. des Vosges (42-77-16-77). Jusqu'au 27 février.
DIDIER MARCEL. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Jusqu'au 27 février.
MARTI. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 27 février.
MATHIOT. Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 14 février.
JÉROME MESNAGER. Galerie Loft, 3 bis, rue des Beaux-Arts (46-33-18-90). Jusqu'au 27 février. / Lascaux. Galerie Etienne Sassi, 14 av. Matignon (42-25-59-29). Jusqu'au 27 février.
MARCELLO MONDAZZI. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 27 mars.
LE MONDE EN ÉCLATS, L'ŒUVRE EN EFFRACTION. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 23 février.
FRANÇOIS MORELLET. Relâches & free-vol. Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe (48-06-92-23). Jusqu'au 6 mars.
DIDIER MORIN. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 13 février.
ISMAEL MUNDARAY. Galerie Thorigny, 13, rue de Thorigny (48-87-60-65). Jusqu'au 4 avril.
PATRICIA NOBLET. L'eau, la terre. Galerie Queyras, 29, rue Guénégaud (46-33-79-74). Jusqu'au 6 mars.
L'OEIL ET PONGE. Galerie de l'Echaudé, 11, rue de l'Echaudé (43-25-20-21). Jusqu'au 6 mars.
GAETANO PESCE. La Maison Hubin. Galerie Catherine et Stéphane de Beyrie, 10, rue Charlot (42-74-47-27). Du 11 février au 30 mars.
JAUME PLENSA. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 6 mars.
PORTRAITS D'ARTISTES. Galerie Gabrielle Maubrie, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-78-03-97). Jusqu'au 6 mars.
JEAN PROUVÉ. Galerie Jousse-Seguin, 32-34, rue de Charonne (47-00-32-35). Jusqu'au 20 mars.
QU'ATTENDEZ-VOUS D'UNE GALERIE AUJOURD'HUI ? Galerie Arnaud Lefebvre, 30, rue Mazarine (43-26-50-67). Jusqu'au 27 février.
MAN RAY ET LES FEMMES. Galerie 15, 15, rue Guénégaud (43-26-13-14). Jusqu'au 27 mars.
MARC REBOLLO. Galerie Gérard Delsol & Laurent Innocenzi, 18, rue Charlot (48-87-41-63). Jusqu'au 6 mars.
EMMANUELLE RENARD. Galerie Vidal-Saint Phalle, 10, rue du Trésor (42-76-06-05). Du 13 février au 16 mars.
FRANÇOIS ROUAN. Galerie Templon, 4, avenue Marceau (47-20-15-02). Jusqu'au 27 février.
MICHEL SAUER. Œuvres 1985-1993. Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Jusqu'au 27 février.
HARRY SHUNK. Projects : Pier 18, New York, 1971. Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). Jusqu'au 27 février.
BRIGITTE SOULLARD, MICHEL RICO. Galerie Anne-Marie Galland, 50, rue de l'Hôtel-de-Ville (42-77-83-44). Jusqu'au 13 mars.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

L'ARBRE, LE MAIRE ET LA MÉDIATHÈQUE. Film français d'Eric Rohmer : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

LES AVENTURES DE ZAK ET CRYSTA DANS LA FORÊT TROPICALE DE FERNE GULLY. Film américain de Bill Kroyer, v.f. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

COUPABLE D'INNOCENCE. Film franco-polonais de Marcin Ziebinski : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

HYÈNES. Film sénégalais-suisse-français de Djibril Diop Mambety, v.o. : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

JUSTE AVANT L'ORAGE. Film franco-suisse de Bruno Herbulot : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MENSONGE. Film français de François Margolin : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75 08) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).

LES MILLE ET UNE FARCES DE PIF ET HERCULE. Film français de Bruno Desraisses et Charles de Latour : Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

LA PETITE APOCALYPSE. Film franco-italo-polonais de Costa-Gavras : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43, 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

PIÈGE EN HAUTE MER. Film américain d'Andrew Davis, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-72) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).

LE SECRET DE MOBY DICK. Film danois de Jannick Hastrup, v.f. : Reflet République, 11e (48-05-51-33).

STALINGRAD. Film allemand de Joseph Vilsmaier, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins (ex-Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

ÉCONOMIE

BILLET

M. Bérégovoy dans le brouillard des retraites

Si la navigation à vue a toujours été une constante de l'action des pouvoirs publics à l'égard de la Sécurité sociale, M. Pierre Bérégovoy va devoir procéder à un délicat atterrissage sans visibilité, lundi 15 février, lorsqu'il soumettra au patronat et aux syndicats son projet de réforme des retraites.

Lancé avec fracas début janvier, celui-ci prévoit que l'Etat prendra en charge certaines dépenses de solidarité (dont les 20 milliards de francs de cotisations des chômeurs, comblant ainsi une partie du déficit), confiera aux partenaires sociaux la gestion de l'assurance-vieillesse et constituera un fonds de garantie de 100 milliards de francs grâce aux actifs de banques et d'assurances du secteur public.

Après un décollage difficile – surpris, les députés socialistes avaient vigoureusement protesté devant l'ampleur des privatisations, – ce projet a subi les vents contraires du patronat, pour lequel les futurs ajustements à mettre en œuvre (allongement de la durée de cotisation, notamment) sont de la responsabilité du pouvoir politique. Or, plutôt que de persévérer, le premier ministre, qui avait pourtant le soutien des syndicats, s'est arrêté en chemin. Aussi on voit mal sur quoi pourra déboucher la table ronde de lundi, plusieurs fois repoussée. Le CNPF ne souhaite guère s'engager plus avant dans la gestion paritaire de la «Sécu» et n'est pas disposé à réduire la marge de manœuvre de la droite en matière de privatisations. Or, sans engagement précis de l'ensemble des partenaires sociaux – gestionnaires en titre de l'assurance-vieillesse, – le fonds de garantie ne survivra pas au gouvernement de M. Bérégovoy.

Le premier ministre espère néanmoins repérer suffisamment *«de points de convergence»* pour présenter, lors d'un prochain conseil des ministres, un projet de loi... parfaitement symbolique. Dans ces conditions, les syndicats réformistes n'attendent plus grand-chose de cette table ronde. Sans doute, se sentent-ils davantage concernés par la proposition de l'opposition tendant à transformer le régime d'assurance-vieillesse en un système par points, sur le modèle des régimes complémentaires. Une réforme qui, en établissant un lien direct entre durée de cotisation et montant de la pension, contournerait partiellement le symbole de la retraite à soixante ans, devenu encombrant pour tout le monde.

JEAN-MICHEL NORMAND

Après de difficiles négociations

Accord sur les retraites complémentaires ARRCO

Les représentants du patronat ainsi que les syndicats CFDT, FO, CFTC et CFE-CGC ont signé, jeudi 11 février, un nouvel accord dans le cadre de l'ARRCO (Association des régimes de retraites complémentaires), mettant un terme à des négociations qui s'étaient engagées le 16 décembre.

L'ARRCO (7,3 millions de pensionnés pour 14 millions de cotisants), qui assure les retraites complémentaires de l'ensemble des salariés du secteur privé, prévoit de ne pas augmenter les cotisations jusqu'à la fin de 1995. Par la suite, celles-ci seront actualisées chaque année. En revanche, le taux minimum de cotisation sera porté de 4 % à 6 % au 1er janvier 1999 (à l'heure actuelle, le prélèvement peut varier entre 4 % et 6 %) et la revalorisation des retraites au titre de 1993 n'interviendra qu'au 1er avril. Alors que la CGT n'a pas signé cet accord, conclu tôt jeudi après dix heures de discussions, le CNPF a estimé avoir consenti des *«efforts considérables»* pour parvenir à un compromis.

Dans un rapport remis au premier ministre

M. Raymond Lévy préconise une politique volontariste sur les biocarburants

MM. Jean-Pierre Soisson, ministre de l'agriculture et du développement rural, et André Billardon, ministre délégué à l'énergie, ont signé, jeudi 11 février, avec les professions du secteur agricole et agro-industriel et les groupes pétroliers Elf et Total, un protocole qui devrait entraîner un développement de l'ester de colza, notamment en direction des collectivités locales. Ce volet, le troisième d'une politique destinée à favoriser la filière biocarburants, est mis en place alors que M. Raymond Lévy, ancien PDG de Renault, a remis, mercredi 10 février, son rapport sur les biocarburants au premier ministre.

Riche de plusieurs centaines de pages, le rapport Lévy s'ouvre sur un utile constat : le développement de la filière des biocarburants *«n'est pas un problème énergétique, mais seulement un problème agricole. Il s'agit d'atténuer, pour notre agriculture, le choc de la nouvelle PAC et de la mise en jachère»*. Ce choix politique, poursuit M. Lévy, *«nécessitera un effort financier de la part du pays»* qu'il s'agit d'utiliser au mieux. La voie la moins décevante est la filière colza (mélanger de l'ester de colza au gazole). Elle *«ne paraît devoir se heurter à aucun obstacle technique ; elle entraîne, sur le plan macro-économique, des conséquences moins négatives que les autres voies imaginables ; enfin, elle fait appel à des subventions sensiblement plus faibles que celles nécessaires à l'usage d'éthanol»*. En revanche, M. Lévy se montre sceptique sur l'intérêt de l'autre filière, celle de l'éthanol. Opposé à l'introduction directe de l'éthanol dans les carburants, c'est du bout des lèvres qu'il l'envisage pour fabriquer de l'ETBE, un additif, et, partant, améliorer la qualité des carburants.

Partisan d'un développement *«limité»* de la production et de l'usage de *«certains»* biocarburants, M. Lévy recommande surtout que les encouragements financiers soient donnés *«au cas par cas»* car, écrit-il, *«une mesure générale entraînerait inévitablement la multiplication d'opérations* [...] *mal fondées économiquement* [et] *un gaspillage inutile de ressources»*. L'échec serait assuré *«à plus ou moins brève échéance»*.

Mais M. Lévy se garde bien de condamner l'avenir des biocarburants *«alors que les ressources pétrolières et gazières ne sont pas éternelles»*. Cependant, leur percée est subordonnée aux progrès qui seront réalisés dans le domaine de la recherche. Un premier pas a été fait dans ce sens avec la création, dans la loi de finances 1993, d'un organisme *ad hoc*. M. Lévy recommande d'aller plus avant, en particulier en définissant de façon plus précise sa mission. Et en dotant l'organisme d'un budget conséquent. L'enjeu de cette action de longue haleine : *«Donner une chance de tirer un bénéfice réel d'un effort financier qui* [sinon] *n'apparaîtrait que comme une subvention de plus.»*

Prudence et encouragements

par Jean-Pierre Tuquoi

«JE ne mâcherai pas mes mots», confiait récemment M. Raymond Lévy à propos du rapport sur les biocarburants que le premier ministre lui avait commandé en septembre 1992, en pleine période d'agitation paysanne. L'ancien PDG de la régie Renault a tenu parole : dans les pages introductives du volumineux rapport, remis mercredi 10 février à Matignon, le constat qu'il dresse est sévère et sans appel.

Aujourd'hui, tout condamne la filière des biocarburants. Leur production consomme une quantité d'énergie fossile telle que la dépendance énergétique de la France ne peut s'en trouver réduite. Ils n'ont qu'une incidence négligeable sur l'effet de serre. Imposer l'adjonction de 5 % de biocarburants dans les carburants traditionnels – comme le proposaient les parlementaires et les sénateurs – pèserait sur la balance commerciale de la France, coûterait la bagatelle de 5 milliards et demi de francs par an au budget de l'État. Et ne créerait pas plus de dix mille emplois dont une partie seulement au profit du milieu agricole.

Le sombre bilan dressé par M. Lévy ne constitue pas à vrai dire une surprise. Lancées par les écologistes ou venues des rangs d'une partie de l'opposition, les critiques à l'encontre des biocarburants n'ont pas manqué ces dernières semaines. Formulées par un homme connu pour son indépendance de vue comme l'ancien patron de la Régie, elles n'en acquièrent que davantage de poids. Mais ce serait réduire l'intérêt d'un rapport – qui a permis de confronter les points de vue de toutes les parties concernées – que de s'en tenir à ce seul volet. Car au-delà de son aspect immédiat, l'intérêt du document réside dans les perspectives d'avenir qu'il dessine. Elles sont encourageantes. Rien ne permet d'affirmer, rappelle celui qui fut aussi le numéro deux d'Elf, que les prix des hydrocarbures resteront à leur faible niveau actuel. Surtout, rien n'interdit de penser que *«d'immenses progrès»* techniques vont intervenir qui rendront plus attrayante la contribution de l'agriculture à la fourniture d'énergie. Encore faut-il s'en donner les moyens.

C'est ce que préconise M. Lévy, qui demande à l'État de se montrer généreux et de financer une recherche appelée à faire preuve d'imagination en explorant de nouvelles pistes. Le pari n'est pas gagné d'avance. Mais ce message d'espoir est l'unique voie si l'on veut éviter de réduire nombre d'agriculteurs au rang d'assistés.

La préparation du XIe Plan

La commission Fragonard propose de recentrer la lutte contre l'exclusion

Dans le cadre de la préparation du XIe Plan, M. Bertrand Fragonard, délégué interministériel au RMI, devait présenter, mercredi 10 février, les travaux de la commission «cohésion sociale et prévention de l'exclusion», qu'il préside.

Clarification du rôle des différents acteurs publics, prévention, le plus en amont possible, de l'exclusion des publics fragiles, meilleure utilisation des prélèvements obligatoires sociaux : les lignes directrices des travaux de la commission «cohésion sociale» que devait présenter, mercredi 10 février, M. Bertrand Fragonard, s'inscrivent résolument dans la continuité des politiques déjà en cours (1). Face au manque d'efficacité d'une action sociale publique qui a subi de plein fouet l'émergence de nouveaux groupes d'exclus (chômeurs de longue durée, jeunes en rupture sociale), le délégué interministériel au RMI préconise un renforcement du *«pôle social»* de l'Etat tant au niveau national qu'à l'échelon départemental.

Au niveau national, la commission propose une réorganisation de l'action sociale en *«trois pôles»* (affaires sociales, travail et santé) afin de rationaliser l'empilement actuel des structures. Etant entendu que la cogestion de l'action sociale entre l'Etat et les collectivités locales représente désormais une réalité à l'échelon départemental, elle préconise aussi la création de *«pôles de compétences polyvalents»* de services publics, sous l'autorité du préfet.

Cette clarification des rôles de chacun devra, en particulier, inclure une redéfinition des missions des travailleurs sociaux, très éprouvés par la mutation de leurs modes d'intervention traditionnels. Cette redéfinition devra, précise la commission, se traduire dans le contenu de leur formation initiale et grâce à une revalorisation de leur statut. La «communauté d'acteurs» intervenant en faveur de la prévention et de la réparation de l'exclusion devra, de plus, davantage tenir compte de l'action du milieu associatif, lui-même appelé à devenir l'organe d'expression privilégié de ces exclus.

Pour ce qui est de la prévention, M. Fragonard distingue deux lignes d'action suivant la typologie des exclus. Afin de prévenir les risques d'exclusion liés aux bouleversements familiaux, la commission propose de *«stabiliser le revenu des familles monoparentales»* (*via* notamment une refonte de l'allocation de soutien familial). Elle préconise, en outre, de développer les instances de médiation des conflits familiaux afin de mieux préserver l'équilibre futur des enfants. Enfin, M. Fragonard attire l'attention sur la situation particulière des jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans confrontés à des difficultés d'insertion professionnelle, de solvabilité et d'accès au logement. Pour les aider à passer ce cap, la commission propose de prolonger, sous certaines conditions de ressources, le versement des prestations familiales à leurs familles jusqu'à ce qu'ils atteignent vingt-deux ans.

«Rééquilibrage prudent»

Le chapitre consacré aux prélèvements sociaux suggère un *«rééquilibrage prudent»* entre *«la couverture des soins et celle du logement»*. En effet, l'inflation des dépenses de santé *«crée un véritable effet d'éviction sur d'autres fonctions collectives, à l'évidence plus prioritaires»*, et constitue *«l'élément majeur qui explique notamment l'atonie de la politique familiale ou les réticences devant une gestion plus active des aides au logement»*.

Estimant que la maîtrise des dépenses de santé est *«une priorité catégorique»*, la commission propose d'augmenter le ticket modérateur – c'est-à-dire la partie des soins non remboursée – de l'équivalent de 35 milliards de francs, soit 600 francs par personne et par an (mais ne fait aucune allusion à une régulation de l'activité des professions médicales...). Cette somme serait utilisée pour améliorer les aides au logement, notamment pour les ménages *«de revenus intermédiaires»*. *«Le développement d'une politique familiale plus active ne peut être envisagé sans qu'on s'interroge sur un redéploiement au sein des prestations familiales»*, poursuit le rapport, qui estime, non sans raison, que *«le maintien d'allocations familiales pour toutes les familles, notamment de deux enfants, est discutable»*.

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE et JEAN-MICHEL NORMAND

(1) Le rapport de la commission sera édité courant février par la Documentation française.

Le conseil européen de l'agriculture est ajourné au 12 février

Les ministres de l'agriculture des Douze ont ajourné leur conseil au vendredi 12 février, faute d'avoir trouvé, dans la nuit du mercredi 10 au jeudi 11 février, un accord sur l'organisation commune du marché de la banane. Les débats n'ont pas permis de convaincre les Allemands, les Danois, les Belges et les Néerlandais d'accepter définitivement le compromis trouvé lors d'un précédent conseil des ministres en décembre 1992, et d'obtenir ainsi une majorité qualifiée en sa faveur.

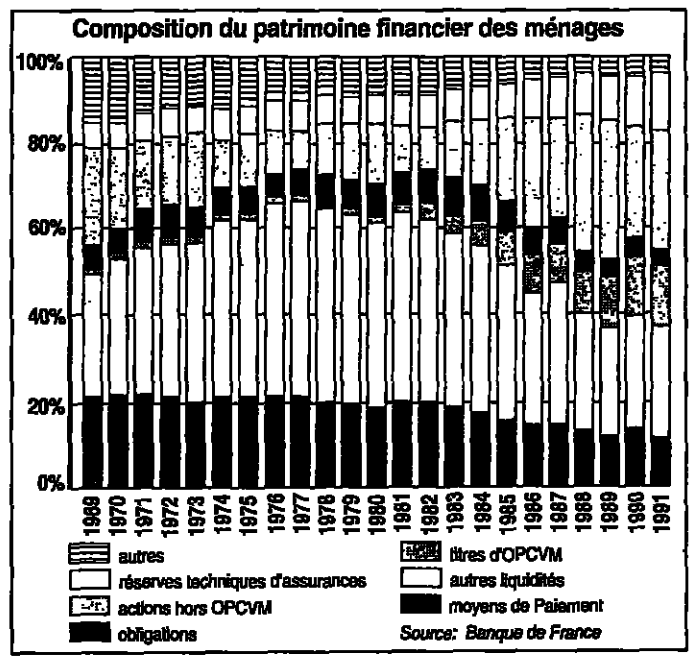
L'accord de décembre prévoit, à partir du 1er juillet, une limitation des importations de bananes latino-américaines en vertu d'un contingent (révisable selon l'augmentation future de la demande) de 2 millions de tonnes par an, avec une taxe de 100 écus (650 francs) par tonne. Un droit de 850 écus frappera toute quantité supplémentaire.

Selon une étude de la COB

Le comportement des ménages face à l'épargne a changé

Dans son dernier bulletin mensuel, la Commission des opérations de Bourse (COB) s'est livrée à une enquête détaillée sur l'épargne française au cours des vingt-cinq dernières années. Selon la COB, les modifications observées sont en partie justifiées par l'environnement économique, mais elle n'exclut pas que le changement de comportement des ménages soit aussi à l'origine de ces évolutions.

L'évolution de l'épargne des ménages sur la période a connu à la fois des fluctuations de court terme et des ruptures de tendances. Les fluctuations de court terme correspondent – en négatif – à une consommation dépendant du revenu permanent des ménages ou de leur richesse : une baisse transitoire du revenu des ménages n'entraîne pas immédiatement une diminution de la consommation mais une réduction de l'épargne. Sur le long terme, une rupture apparaît dans les années 1975-1979 : avant cette date, le taux d'épargne croît, passant de 16 % en 1967 à 20,2 % en 1975. La tendance s'est, depuis, inversée, et l'épargne ne représente plus en 1991 que 12,5 % du revenu après un plus bas, en 1987, de 10,7 %.



Le deuxième trait essentiel de l'évolution de ces vingt-cinq dernières années est le bouleversement effectué dans la répartition de l'épargne des ménages, notamment pour le partage entre l'épargne financière et l'épargne logement. L'épargne logement étant, pour une part non négligeable, contractuelle et difficilement compressible – il faut bien continuer à honorer ses traites, – il n'est pas étonnant de voir l'épargne financière diminuer.

Mais c'est dans la répartition de l'épargne financière que l'on relève des comportements intéressants. Les moyens de paiement et les autres liquidités (principalement des livrets) constituaient l'essentiel des flux d'épargne dans la décennie 70. A partir de 1980, on assiste à une substitution en faveur des obligations, relayée à partir de 1982 et 1983 par le développement des OPCVM (organismes de placement collectif en valeurs mobilières). Ce n'est véritablement qu'en 1985 que l'on constate une forte emprise des actions comme mode de placement de l'épargne nouvelle, mais ce mouvement s'arrête pratiquement en 1989 et est relayé par l'accentuation du développement des OPCVM court-terme. Sur la fin de la période, on note un fort développement des réserves d'assurances, qui contribue à supplanter le placement en actions.

L'évolution du patrimoine des ménages est fonction de ces flux. Jusqu'en 1977, les moyens de paiement et autres liquidités des ménages étaient une composante croissante du patrimoine. Par la suite, note l'étude, on a assisté à une décroissance continue de ces placements peu ou pas rémunérés.

F. Bn.

□ **Plus de 4 millions de mètres carrés de bureaux vides en 1993 en Ile-de-France.** – Le stock de bureaux disponibles en Ile-de-France dépassera les 4 millions de mètres carrés en 1993, un record historique, prévoit la société de conseil Bourdais dans son étude annuelle rendue publique mercredi 10 février. Ce stock fera ainsi un bond d'un million de mètres carrés par rapport au niveau déjà très élevé de 1992. Pour Paris *intra muros*, les bureaux vacants totalisaient 650 000 m² en 1992. Le taux de vacance est ainsi passé de 5 % en 1991 à 7,2 % l'an passé.

ÉCONOMIE

INFORMATIQUE

La dixième édition du PC Forum

Les constructeurs de micro tentent désormais de se passer d'intermédiaires

La dixième édition du PC Forum, le Salon européen de la micro-informatique, se tient jusqu'au 12 février à la porte de Versailles (1). Une bonne occasion de faire le point sur les évolutions de la distribution des micro-ordinateurs.

A une époque déjà lointaine aux yeux des industriels de l'informatique, il y a cinq ans environ, la distribution de micro-ordinateurs était un jeu d'enfant : les constructeurs construisaient des machines. Un réseau de revendeurs agréés se chargeait de la commercialisation, profitant des remises que leur accordaient les constructeurs.

«Aujourd'hui, la situation est un plus complexe», note en souriant Eric Ochs, consultant chez IDC France. Bel euphémisme ! Les canaux de la distribution informatique se sont en effet diversifiés à l'extrême. Sous l'effet conjoint de la guerre des prix qui fait rage depuis deux ans, de la banalisation des produits, d'une plus grande «maturité» des consommateurs, qui semblent avoir moins besoin de conseils, des canaux de distribution simplifiée sont apparus. Grâce à eux, les constructeurs espèrent conquérir une nouvelle clientèle, celle des professions libérales, des cadres qui travaillent à la maison et des étudiants.

Aux distributeurs traditionnels s'ajoutent désormais les grossistes, qui approvisionnent en micro-ordinateurs les grandes surfaces et les revendeurs spécialisés ; les chaînes de distributeurs ; la grande distribution : multispécialistes et même hypermarchés ; la vente par correspondance par des VPCistes traditionnels ou spécialisés en informatique ; enfin la vente directe par les constructeurs (téléphone, catalogue...).

Chez IBM France, on joue sur l'ensemble de cette palette pour *«être là où le client achète»*. *«Et les circuits de distribution risquent encore de se diversifier à l'avenir, à mesure que se multiplieront les usages et les formats. Dans quelques années, on vendra peut-être de petits notebooks dans les bureaux de tabac, où l'on trouve déjà des calculatrices»*, anticipe Jean-Claude Malraison, chargé de la micro-informatique chez IBM France.

Entre 1988 et le troisième trimestre de 1992, les prix des micro-ordinateurs ont chuté de 67,5 % indique l'INSEE. Principales victimes de cette impitoyable guerre des prix entre constructeurs, les distributeurs traditionnels, dont les marges ont été laminées. *«Sur les 5 000 que comptait le marché, 1 000 environ ont fait faillite en 1992, et beaucoup sont encore très menacés»*, résume François Bodart, directeur commercial d'Epson France. La société d'études économiques et financières Eurostaf dénombre, dans un récent rapport, trois disparitions en moyenne chaque jour. Les chaînes de distributeurs ne sont pas épargnées : depuis 1990, cinq des dix premières sociétés françaises de distribution informatique ont déposé leur bilan ou ont été placées en redressement judiciaire, comme Asystel, Random ou Métrologie.

Vente directe au client final

«En 1992, l'adaptation a été brutale, car elle s'est superposée à la guerre des prix. Mais la cause principale des difficultés est plutôt l'émergence de nouveaux usages de la micro-informatique, et donc la nécessité de nouveaux modes de distribution», résume Jean-Claude Malraison. *«Les distributeurs traditionnels et les chaînes ont vécu trop longtemps grâce aux marges dégagées sur le matériel. Ils n'ont pas éduqué le consommateur à payer le service»*, ajoute Eric Ochs.

Pour réduire le coût de la distribution, les constructeurs tentent désormais de se passer d'intermédiaires : l'heure est à la vente directe au client final. Elle représentait 12 % des ventes en 1991 et devrait atteindre 19 % en 1995 selon IDC *(voir tableau)*. *«Un quart des ventes se feront en direct fin 1993»*, renchérit Marye Tonnaire, du bureau d'études et de conseils Dataquest. C'est l'américain Dell qui a importé cette méthode en France. Dès sa naissance en 1984, Dell a misé sur le créneau de la vente directe, *«car la différence de prix pratiqués par les distributeurs traditionnels n'est plus justifiée par des différences de services»*, affirme Philippe d'Argent, directeur général de Dell France dont le chiffre d'affaires est passé de 150 millions de francs en 1990 à 550 millions en 1992. *«Nos clients bénéficient aussi d'une* hot line, *d'une assistance sur site en cas de panne, de trente jours pour demander à être remboursés s'ils ne sont pas satisfaits... et nous restons 15 % moins chers que les grands.»*

IBM aussi s'est lancé dans la vente directe de micro-ordinateurs depuis octobre 1992. Chez Olivetti, 40 % des ventes s'effectuent sans intermédiaire. *«Les grands constructeurs ont tout un discours sur la valeur ajoutée qu'apporterait la distribution traditionnelle. En fait, ils ménagent leur réseau le temps de monter leur organisation en vente directe»*, estime Philippe d'Argent.

Relations commerciales directes avec les grands comptes, envois de catalogues, prospection téléphonique, annonces dans la presse spécialisée *(PC direct, PC expert...)* avec un numéro vert à appeler ou un coupon à renvoyer, tous les moyens sont bons. *PC direct*, magazine spécialisé dans la vente en direct, tire déjà à 70 000 exemplaires alors qu'il n'a été lancé qu'en octobre 1992. Seul problème : ces procédés sont ruineux pour les constructeurs. *«A part chez Dell et IBM, la vente directe est encore peu fréquente car il faut payer le télémarketing, le catalogue, avoir des équipes pour l'après-vente...»*, analyse Eric Ochs. *«Les investissements nécessaires sont tout de même rentables car ils génèrent des ventes indirectes. Nous faisons de la publicité, nous envoyons des catalogues. Bref, en termes marketing, nous accroissons notre visibilité, nous «remuons le marché»*, plaide-t-on chez IBM.

Le canal des grandes surfaces

Une seule solution pour diminuer les coûts de distribution sans pour autant prendre en charge la lourde logistique de commercialisation : miser sur la grande distribution. Les grands multispécialistes (FNAC, Boulanger, Virgin...), les hypermarchés (Carrefour, Auchan, Métro...) et la VPC traditionnelle (La Redoute, les Trois Suisses, la CAMIF) ou spécialisée (Technodirect, Microréso, Misco, Inmac...) peuvent en effet, dès lors qu'ils vendent en grosses quantités, se satisfaire de marges réduites. Selon IDC, multispécialistes, hypers et VPC ont respectivement représenté 8 %, 4 % et 6 % des ventes en 1992.

«En ajoutant la vente directe, près d'un micro sur deux sera écoulé en 1995 par les nouveaux canaux de distribution», avance le rapport Eurostaf. Les grandes surfaces ont commencé par l'informatique ludique avec Amstrad, Atari, Commodore. Puis est arrivé IBM et sa micro-informatique professionnelle, en septembre 1990, bientôt suivi de Toshiba, Apple, Olivetti, Bull ZDS, Compaq... En 1992, plus du quart des ventes de micro-ordinateurs IBM (et 80 % des ventes de PS/1) a été réalisé en grande distribution. Chez Olivetti France, les ventes en grande distribution *«atteignent 15 %, et doublent d'une année sur l'autre»*, remarque Jean-Pierre Ligeti, le directeur marketing.

Apple est à la FNAC depuis 1991, chez Boulanger et Darty depuis 1992, et en discussion avec certains hypers. Toshiba est présent dans les «PC shops» de Métro depuis 1989. La même année, Epson apparaissait sur les rayonnages d'Auchan. *«Nous n'avons aucune réticence à être vendus à la FNAC, car ces nouveaux réseaux de distribution sont désormais très professionnels, notamment pour l'après-vente»*, souligne Alain Barde, directeur de l'informatique chez Toshiba. *«Les produits vont évoluer, devenir plus conviviaux, multimédia, et pour cela, il faudra sans doute passer par Carrefour.»*

A la FNAC, où le chiffre d'affaires de la micro a progressé de 15 % en 1992 par rapport à 1991, Joël Mornet, directeur général adjoint, remarque : *«La micro-informatique est de moins en moins différente à vendre de l'électronique grand public. Pour les magnétoscopes aussi, il nous faut fournir des explications.»* La FNAC-Micro, qui a ouvert en décembre (1 000 mètres carrés de surface boulevard Saint-Germain), table sur un chiffre d'affaires de 80 millions de francs. Sa clientèle : pas vraiment les familles, puisque l'utilité des fiches-cuisines informatisées reste à démontrer, et que les mini-consoles Sega et Nintendo ont supplanté l'informatique ludique, mais les cadres, professions libérales et étudiants. *«Le segment de la grande distribution est celui qui progresse le plus aujourd'hui car le marché à conquérir dans les deux années à venir est celui du second équipement des cadres»*, opine Eric Ochs. *«Le problème, c'est que les constructeurs ne déclinent pas encore la micro vers le bas. Les produits sont les mêmes, seul change le packaging.»*

La vente par catalogue n'est pas en reste, qui a écoulé quelque 210 000 micros en 1991, contre 44 000 en 1988. *«Pour certains, elle constitue une première approche susceptible d'attirer des clients dans les agences, mais elle est encore mieux adaptée aux achats de renouvellement»*, lit-on dans le rapport Eurostaf. Selon les constructeurs, les Français, comme tous les Latins, préfèrent encore toucher avant d'acheter pour la première fois...

La CAMIF, qui s'est lancée dans la micro-informatique en 1982, propose désormais sept marques d'unités centrales (IBM, Packard-Bell, Commodore, Olivetti, Hewlett-Packard, Tandon, NEC). Chaque année, 14 000 micros trouvent preneur, et le chiffre d'affaires de ce secteur a augmenté de 15 % en 1992 par rapport à 1991. *«Avec tous les services d'après-vente que nous proposons, y compris la réparation à domicile, nous avons éliminé beaucoup des faiblesses de la vente par catalogue»*, se réjouit Roland Martinez, responsable des pages micro-informatique.

La Redoute, après avoir un moment distribué IBM, ne vend plus que la marque Commodore. *«Nous avons réalisé de très bons chiffres d'affaires en 1989-1990. Mais à la fin 1991, la guerre des prix était telle que les constructeurs nous empêchaient de dégager des marges suffisantes. Nous sommes donc passés de quatre pages à une. Mais aujourd'hui, les affaires reprennent, et l'on envisage de nouvelles collaborations.»*

Pour s'adapter au canal de la grande distribution, certains constructeurs, comme Apple et Olivetti, ont développé de nouveaux produits d'«entrée de gamme», économiques et simples d'utilisation. Le packaging, lui aussi, doit être revu : de la couleur, des explications sur les boîtes, et *«un seul carton pour le client»*. *«Tout doit être prêt à l'usage afin que l'acheteur n'ait qu'à brancher l'ordinateur pour qu'il marche»*, explique Jean-Claude Malraison, d'IBM. Curieusement, certains grossistes en micro-informatique profitent de ce développement de la grande distribution micro-informatique. *«Nous servons d'intermédiaire entre constructeurs et grands distributeurs. Nous évitons à ces derniers d'avoir trop de stocks et leur assurons un support technique»*, précise Gérard Youna, directeur général de Softmart.

De nouvelles concurrences

En multipliant leurs canaux de distribution, les constructeurs imposent de nouvelles concurrences à leurs propres distributeurs. *«Malgré tout, ces derniers demeurent le maillon fort des ventes. Ceux qui restent aujourd'hui sont bons, de vrais partenaires pour les constructeurs»*, commente François Bodart, d'Epson, qui se veut *«fidèle à son réseau de 200 distributeurs agréés»*. Chez Olivetti, dont le réseau regroupe 400 concessionnaires et distributeurs agréés, on insiste sur la nécessité de développer les nouveaux canaux de distribution *«en synergie avec le réseau traditionnel : envoyer des catalogues en se servant des fichiers du réseau, et, en sens inverse, renvoyer les personnes intéressées par nos mailings vers les distributeurs»*. Selon Alain Barde, de Toshiba, *«les petits distributeurs ont leur place dès lors qu'ils apportent un service de proximité, du savoir-faire, et une solution d'ensemble : matériel plus logiciels.»*

Selon lui, si certains se sont lancés dans la vente directe, c'est tout simplement parce qu'ils arrivaient après tout le monde, et que les meilleurs distributeurs étaient pris. Il poursuit : *«Les distributeurs représentent une courroie de démultiplication indispensable, qui évite des frais fixes très importants.»*

Poussant leurs revendeurs à se spécialiser et à développer leur offre de services, notamment en direction des grands comptes, les constructeurs accordent des labels aux plus méritants. *«Nous resserrons le réseau sur la qualité»*, confirme Franck Petit, directeur marketing de ZDS. *«Pour permettre à nos distributeurs «labellisés» de proposer des prix compétitifs, et pour éviter que les clients n'aillent se renseigner chez eux, puis acheter en grandes surfaces, nous leur accordons des remises supplémentaires»*, reconnaît Giancarlo Zanni, directeur général d'Apple France. Loin de souhaiter le remplacement d'un circuit de distribution par un autre, les constructeurs jouent donc la juxtaposition. Au moins pour un temps.

PASCALE KRÊMER

(1) Ouvert de 9 heures à 18 heures les 9, 10 et 11 février ; de 9 heures à 16 heures le 12 février.

Répartition des volumes de ventes micro en France par canaux de distribution

Canaux	1991 %	1992 %	1995 %
Distribution traditionnelle.....	65	52	37
VARs/SSII..............................	14	15	18
Vente directe..........................	12	15	19
VPC.......................................	3	6	7
Multispécialistes.....................	4	8	8
Grande distribution................	2	4	11

Source : le Monde informatique du 10 février 1992.



ÉCONOMIE

ÉTRANGER

A l'ouverture de la campagne électorale

Le premier ministre australien annonce des mesures pour stimuler l'activité économique

Le premier ministre travailliste, M. Paul Keating, a entamé, mardi 9 février, sa campagne électorale pour les élections législatives du 13 mars, avec un coup d'éclat : il a annoncé de nouvelles mesures destinées à stimuler l'économie australienne. Elles s'ajoutent aux deux programmes de relance qu'il a présentés depuis qu'il a été promu chef du gouvernement fédéral en décembre 1991 à la place de M. Bob Hawke, jugé inapte à enrayer la crise.

SYDNEY

de notre correspondante

La bataille pour les élections législatives du 13 mars s'annonce serrée car il suffit d'un changement de 1 % des voix pour que les travaillistes perdent leur majorité de six sièges. *« L'économie et le chômage sont les deux préoccupations des électeurs »*, a déclaré M. Keating en ouvrant la campagne. Depuis quelques mois, le premier ministre et le chef de l'opposition conservatrice, M. John Hewson, s'affrontent à coup de mesures destinées à revitaliser l'économie. Cette fois-ci, le chef du gouvernement s'est tourné vers les entrepreneurs, les familles et les chômeurs.

L'impôt sur les sociétés sera abaissé de 39 % à 33 % à partir du 1er juillet, à condition que le Labor réalise l'exploit sans précédent de gagner un cinquième mandat. *« Il s'agit de rendre l'Australie compétitive avec les pays de l'OCDE et surtout avec les pays de l'Asie Pacifique où la croissance est la plus élevée au monde »*, a indiqué M. Keating. Des allègements fiscaux ont également été proposés pour compenser les efforts des entreprises qui investiront d'ici quinze mois.

Et comme le Parti travailliste se veut le parti de la *« compassion »*, les familles auront droit à une aide supplémentaire compensant les frais de garde d'enfants, et les chômeurs, dont le nombre devrait bientôt atteindre un million (sur une population de 17,5 millions d'habitants), seront mieux indemnisés. Une partie de ces mesures sera financée par la deuxième tranche de la privatisation de la Banque du Commonwealth, qui devrait rapporter 1 milliard de dollars (1) à l'Etat, lequel conservera toutefois le contrôle de la banque avec 51 % des parts.

Ces dépenses s'ajoutent à celles programmées en février 1992, lorsque le gouvernement décidait d'injecter 2,3 milliards de dollars en trois ans dans l'économie, principalement dans les travaux publics : construction de routes, de terminaux d'aéroports, amélioration du réseau ferroviaire et des services portuaires. En outre, l'Etat puisait à nouveau dans ses coffres pour financer des stages de formation, subventionner l'embauche des jeunes et des chômeurs longue durée et augmenter les prestations sociales.

Prudence des milieux d'affaires

L'ensemble portait le déficit budgétaire à 13,4 milliards de dollars pour l'année fiscale entamée au 1er juillet 1992. Reconnaissant avoir sous-estimé ces dépenses, le gouvernement établit aujourd'hui le chiffre à 15,9 milliards (soit 4 % du PIB). Sur la croissance, les estimations ont été aussi réajustées : elle ne serait plus que de 2,5 % pour l'année 1992-1993 au lieu des 3 % envisagés il y a six mois.

Malgré le montant de la dette extérieure (163 milliards de dollars ou 42 % du PIB), l'agence Moody's approuvait dans l'ensemble la politique de Canberra. Elle notait, en janvier, que le gouvernement *« essayait de relancer l'activité grâce à des mesures fiscales destinées à accroître la demande »*, mais elle recommandait qu'un effort soit fait pour stimuler les investissements. Les milieux d'affaires ont accueilli prudemment les nouvelles propositions de M. Keating. Dans l'ensemble, ils se montrent plus favorables au programme de la coalition du Parti libéral et du Parti national.

Celle-ci entend diminuer la dette par une série de privatisations qui devraient rapporter 20 milliards de dollars dans les deux premières années. Pour compenser l'introduction d'une TVA de 15 %, plusieurs impôts seront réduits, tel celui sur les plus-values en capital, ou supprimés, telle la taxe sur les ventes de produits de gros. Mais le volet le plus radical concerne la déréglementation du marché du travail. Les négociations salariales, qui, sous les travaillistes, ont fait l'objet d'accords tripartites (patronat, syndicats, gouvernement), seront décentralisées, et les contrats devront être établis au niveau de l'entreprise. Cette réforme en cours dans l'Etat du Victoria – dirigé par les conservateurs depuis octobre – a déjà suscité la fureur des syndicats locaux et nationaux. Ceux-ci font activement campagne aux côtés des travaillistes, qui prônent la politique de la conciliation plutôt que celle de la confrontation. La cote de M. Keating en a bénéficié, mais les sondages donnent aux deux partis des chances égales.

SYLVIE LEPAGE

(1) Le dollar australien vaut 3,70 francs.

Les prévisions officielles de Bonn

L'Allemagne connaîtra une croissance nulle en 1993

Le gouvernement allemand a présenté, mercredi 10 février, ses prévisions économiques pour l'année. Le produit national brut (PNB) régressera à l'Ouest entre 0 et 1 % et il progressera entre 5 % et 7 % à l'Est. Au total l'Allemagne entière connaîtra une croissance nulle. L'inflation à l'Ouest restera élevée, de l'ordre de 3,5 %. L'opposition a estimé que ces chiffres étaient beaucoup trop optimistes.

FRANCFORT

de notre correspondant

Cette fois, c'est officiel : la partie ouest du pays traverse une récession tandis que le redressement à l'Est apparaît toujours mal assuré. M. Günter Rexrodt, le nouveau ministre de l'économie, reconnaît que l'ensemble des indicateurs est négatif : les commandes industrielles, la production, l'investissement, les taux d'utilisation des équipements et, bien entendu, le chômage qui touche 3,5 millions d'Allemands. Le gouvernement a indiqué qu'il fera tout pour éviter que la récession ne se prolonge en faisant porter ses efforts sur la compétitivité à moyen terme de l'économie allemande. Sur ce sujet, qui inquiète beaucoup les industriels, un rapport sur la débureaucratisation et les dérégulations est en préparation. Pour autant, M. Rexrodt a assuré que *« la situation n'est pas catastrophique »*. Il fonde sa confiance sur un regain des exportations tirées par la reprise américaine et par une évolution modérée des salaires. Les revenus ne devraient croître que de 1 % à 2 % cette année, soit moins vite que l'inflation prévue (3,5 %). Le ministre évoque aussi le pacte de solidarité, qui devrait permettre de réduire les déficits publics.

Vœux pieux

L'opposition sociale-démocrate a jugé trop optimistes ces prévisions et les a qualifiées de vœux pieux. Plusieurs espoirs du gouvernement risquent d'être déçus. Les exportations en décembre ont brutalement reculé (l'excédent commercial n'a été que de 0,4 milliard de marks contre 5,2 en décembre 1991), soulignant combien la cherté du mark rend les ventes difficiles. L'évolution des prix reste rapide. L'institut HWWA de Hambourg prévoit une hausse de 4 % pour l'année. Les responsables en sont les salaires. A l'Ouest, ils semblent désormais mieux contrôlés, mais, à l'Est, les syndicats refusent toujours de ralentir le rythme du rattrapage prévu par les accords de 1991. Le syndicat IG Metall menace d'une grève *« dans tous les ateliers »*, si la hausse de 26 % prévue pour avril est remise en cause.

En 1992, les salaires dans les nouveaux Lander ont crû de 25,9 % pour atteindre 73 % du niveau de l'Ouest en fin d'année, contre 60 % fin 1991, a indiqué le ministère du travail. Il s'agit d'une moyenne, puisque le rattrapage atteint 93 % pour un salarié du bâtiment à Berlin et qu'il n'est que de 63 % dans la chimie.

Quant au pacte de solidarité du chancelier Kohl, les nouvelles sont mauvaises. Le doute grandit sur la possibilité d'un accord *« y compris au sein de la coalition au pouvoir »*, titre la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* du jeudi 11 février. Les hypothèses du pacte, notamment la croissance de 3 % à partir de 1994, apparaissent déjà, elles aussi, trop optimistes. C'est dire si le processus d'ajustement demeure lent.

ÉRIC LE BOUCHER

TRANSPORTS

Le TGV Est sera réalisé en deux tronçons

Le gouvernement a décidé, mercredi 10 février, au comité interministériel d'aménagement du territoire, de réaliser le TGV Est en deux phases. *« C'est un projet ambitieux, mais établi sur des bases réalistes »*, a indiqué Matignon. Dans un premier temps, la construction de la voie nouvelle reliera, sur 300 km, la banlieue parisienne à Baudrecourt en Moselle. La mise en service est prévue en l'an 2000 et l'Alsace sera ainsi à 2 h 25 de Paris. Le coût du projet respecte le plafond de 20 milliards de francs d'investissements (à répartir entre l'Etat, les régions concernées et la CEE) fixé par M. Bérégovoy le 31 décembre dernier. Une aide de 1 milliard de francs sera notamment demandée à la région Ile-de-France, ainsi qu'au Luxembourg, qui bénéficieront beaucoup de cette amélioration de la desserte. La deuxième phase ne sera réalisée que plus tard, en raison notamment du coût de percement d'un tunnel sous les Vosges.

La décision gouvernementale a provoqué une vive déception chez les élus alsaciens. Mme Catherine Trautmann, maire (PS) de Strasbourg, l'a qualifiée d'*« insatisfaisante »*, et M. Marcel Rudloff, président (CDS) du conseil régional, est allé plus loin en parlant d'un choix *« inadmissible »*.

SOCIAL

La sauvegarde de l'unité de production de Creutzwald

L'Autriche se défend de vouloir apporter de nouvelles aides à Grundig

A M. Pierre Bérégovoy qui s'inquiétait auprès du chancelier autrichien d'éventuelles aides publiques attribuées à l'usine Grundig de Vienne au détriment de l'unité du groupe à Creutzwald en Moselle (*le Monde* daté 7-8 février), la République d'Autriche vient de répondre indirectement en rendant publique sa réponse à une interrogation similaire des Communautés européennes. *« Les mesures prises actuellement par Grundig SA (...) ne reçoivent aucune aide financière, que ce soit de la part des autorités fédérales autrichiennes ou de celle de la ville de Vienne »*, écrit ainsi la délégation permanente de l'Autriche auprès de la Communauté en ajoutant que *« de telles subventions ne sont pas envisagées »*.

Dans sa lettre, l'administration autrichienne précise toutefois qu'un premier développement du site de Vienne, décidé fin 1989, a été *« subventionné par la ville de Vienne »* à hauteur de 10 % de l'investissement total. Mais, ajoute la lettre, *« la nouvelle augmentation de la capacité de production envisagée actuellement doit être considérée comme une simple disposition interne de l'entreprise et ne saurait être rapprochée, ni par le temps ni par les causes, à de quelconques subventions autrichiennes effectives ou envisagées »*.

Dix-neuf personnes licenciées

Les activités d'Archive-France transférées en Grande-Bretagne

Dix-neuf des vingt-quatre salariés de la société Archive-France de Lisses (Essonne), filiale du groupe informatique américain Conner, font l'objet d'une procédure de licenciement à la suite d'un projet de transfert de ses activités en Grande-Bretagne. Spécialisée dans la maintenance de dérouleurs de bande pour ordinateurs, Archive ne doit conserver en France que cinq commerciaux. Soucieux d'atteindre *« une masse critique »*, le groupe entend concentrer à Wokingham, près de Londres, ses services d'après vente pour l'Europe, une option qui a déjà entraîné la fermeture de sa filiale allemande. Les salariés de Lisses, qui ne semblent guère intéressés par les six emplois qui leur sont offerts en Grande-Bretagne, assurent que Archive-France *« est parfaitement rentable »* (le bénéfice net a atteint 120 000 francs en 1992 et 1,7 million de francs en 1991 pour un chiffre d'affaires de 21 millions de francs) et se déclarent *« surpris par ce transfert dicté par la seule recherche du profit à court terme »*. Des propositions de reclassement au sein des activités françaises du groupe Conner pourraient être formulées

INDUSTRIE

Schneider va céder Jeumont-Schneider Industrie à Framatome

Schneider va céder Jeumont-Schneider Industrie (JSI, composants nucléaires) à Framatome. Les détails de l'opération devraient être divulgués le 16 février après la réunion des comités centraux d'entreprise des deux sociétés, qui seront consultés sur cette opération.

JSI opère dans les domaines de l'électronucléaire, de l'électromécanique et de l'électronique de puissance. En 1992, son chiffre d'affaires estimé était de 1,15 milliard de francs, avec 2 000 salariés. Sa filiale JSA (Jeumont-Schneider Automation) est également concernée par la transaction. Le projet en négociation entre Schneider et Framatome prévoit que les activités non nucléaires puissent être ultérieurement cédées, en totalité ou en partie, au groupe Alcatel-Alsthom – qui contrôle Framatome à hauteur de 44,1 %.

Thomson-CSF rachète des activités d'Asea Brown Boveri

Thomson-CSF a annoncé, mercredi 10 février, le rachat à ABB (Asea Brown Boveri) de ses divisions antennes et émetteurs de radiodiffusion ainsi que de celle des tubes électroniques. Le groupe helvético-suédois souhaitait se défaire d'une activité devenue marginale dans son cœur de métier, l'électromécanique, la technologie de l'environnement et les systèmes de transports. Engagé, en revanche, dans une très importante politique de croissance externe (7,3 milliards de francs d'acquisitions de 1990 à 1992 pour un chiffre d'affaires de 34 milliards l'an dernier), Thomson-CSF souhaitait, selon le communiqué du groupe, accroître *« ses capacités de fournisseur de solutions systèmes pour les diffuseurs privés et publics »*.

INDICATEURS

OCDE

• **Inflation : + 4,3 % en 1992.** – La hausse des prix à la consommation a été nulle en décembre en moyenne dans les 24 pays de l'OCDE, et s'est élevée à 4,3 % en 1992 contre 5,1 % en 1991. Selon les statistiques publiées par l'OCDE mercredi 10 février, si l'on exclut la Turquie (où l'inflation a atteint 70 %), cette hausse a été limitée à 3,2 % en moyenne annuelle, contre 4,5 % l'année précédente. Les pays les plus sages ont été l'Australie et la Nouvelle-Zélande (les prix de détail ont augmenté de 1 % seulement), ainsi que les pays scandinaves. Au sein du groupe des Sept, les meilleures performances ont été enregistrées par le Canada (+ 1,5 %) et le Japon (+ 1,7 %). La France arrive au troisième rang (+ 2,5 %), suivie des Etats-Unis (+ 3 %), du Royaume-Uni (+ 3,7 %), de l'Allemagne (4 %) et de l'Italie (4,5 %).

VIE DES ENTREPRISES

Des bénéfices en hausse de 42 %

La santé insolente de Nouvelles Frontières

M. Jacques Maillot, le bouillant PDG du groupe de tourisme Nouvelles Frontières, risque d'agacer encore ses collègues et concurrents. Au moment où la clientèle ne se décide pas à voyager pour cause de morosité, de chômage ou de manque d'argent, le premier voyagiste français (mais onzième européen) affiche une bonne santé insolente : 1 448 280 clients ont acheté, entre le 1er octobre 1991 et le 30 septembre 1992, l'une de ses prestations, soit 14 % de mieux. Et cela continue puisque, depuis quatre mois, la progression du nombre des clients inscrits s'élève à + 21,7 %. Quelle crise? Pour un chiffre d'affaires de 5 milliards de francs, en augmentation de 12 %, le bénéfice du groupe bondit de 42 % et s'établit à 160,6 millions de francs (112,8 millions en 1990-91).

Les transporteurs aériens qui, grands et petits, plongent dans le «rouge» contempleront avec envie le bénéfice de 70 millions de francs (47 millions en 1990-91) réalisé par la filiale Corsair, forte seulement de six avions!

A quoi attribuer ces résultats qui ont permis de créer une centaine d'emplois (+ 5 %) en 1992 et que M. Maillot qualifie avec une mine gourmande d'*«excellents»*? A une solide réputation de marchand de voyages à prix cassés, d'abord. Celle-ci n'est pas usurpée, car Nouvelles Frontières est souvent le moins cher pour les circuits, les séjours et pour de nombreux billets d'avion. C'est lui le moins cher pour se rendre à Rome (990 francs aller-retour contre 1 099 francs chez Alitalia). Il est imbattable sur les Antilles, où ses Boeing 747 emportent 530 passagers (484 sur les avions d'Air France). En ces temps où l'acheteur marchande à tout-va et compte ses sous, Nouvelles Frontières est à la pointe du progrès, sinon du confort.

On peut aussi constater que sa stratégie de vente directe lui permet d'économiser les commissions des agences de voyages. Ajoutons à cela que le voyagiste contrôle de mieux en mieux son transport aérien et son hôtellerie, et qu'il maîtrise donc ses coûts et la qualité de ses produits.

Pourquoi changer une stratégie qui gagne? M. Maillot ne veut ni de banquiers dans son capital, ni d'accession au second marché boursier, ni de *«concubinage»* avec un autre groupe de tourisme de la place ou d'ailleurs. Il choisit la croissance interne. Il restera seul pour agir à sa guise, notamment pour pouvoir offrir *«des prix enfin décents aux consommateurs»*. Il y a du militant dans cet homme-là lorsqu'il annonce qu'il ne respecterait pas la création d'un prix minimum vers les Antilles si les pouvoirs publics essayaient de sauver Air Martinique par ce moyen. Depuis un quart de siècle qu'il se bat pour donner *«le droit au voyage»*, ce n'est pas demain qu'il renoncera à son credo : *«Le monopole est ce qu'il y a de pire.»* Et si, de surcroît, cela dégage de beaux bénéfices...

ALAIN FAUJAS

Les résultats de l'UAP ont chuté des deux tiers en 1992

L'UAP devrait dégager en 1992 un résultat net consolidé part du groupe compris entre 1 et 1,3 milliard de francs, contre 3,76 milliards en 1991, ce qui représente un recul oscillant entre 65 % et 73 %. Ce repli, largement amorcé au premier semestre, s'explique notamment par la nécessité *d'«accroître à nouveau les provisions de la banque Worms afin que celle-ci puisse engager son redressement dès 1993»*, note un communiqué de la firme. Selon l'UAP, la situation toujours difficile des marchés de l'assurance dans la plupart des pays européens a également pesé lourdement sur les résultats. En décembre dernier, l'actionnaire unique de la banque Worms – lourdement engagée dans l'immobilier – avait injecté 1,4 milliard de francs dans sa filiale déficitaire, dont les pertes pourraient avoisiner le milliard de francs en 1992.

Le chiffre consolidé de l'UAP devrait s'élever pour l'année écoulée à 125 milliards de francs (+ 19 %) en raison, notamment, de l'intégration de la société britannique Sun Life dans le champ de consolidation du groupe. A périmètre constant, la croissance du chiffre d'affaires serait de 5 %.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CONTROLE

□ **Le groupe Ferruzzi prend la direction de l'assureur Fondiaria.** – Le groupe italien Ferruzzi a pris, mercredi 10 février, la direction de la compagnie d'assurances italienne Fondiaria, son administrateur délégué, M. Carlo Sama ayant été nommé à la présidence, en remplacement de Camillo De Benedetti, décédé récemment (*le Monde* du 2 février). Pour succéder à M. Alfonso Scarpa, l'autre administrateur délégué de la Fondiaria, démissionnaire, le conseil d'administration a nommé M. Arrigo Bianchi di Lavagna, le président de la compagnie d'assurances Unioras, contrôlée par le principal assureur italien Assicurazioni Generali SpA et par Fondiaria.

RÉSULTATS

□ **Compagnie bancaire : baisse de 57 % du bénéfice net en 1992.** – La Compagnie bancaire a dégagé en 1992 un bénéfice net de 369 millions de francs, en baisse de 57 % par rapport à 1991. La part des profits provenant des opérations d'exploitation courante a chuté de 90 % à 61 millions de francs. Le Groupe Compagnie bancaire a dégagé un bénéfice net consolidé de 660 millions de francs, en diminution de 43 %. L'assemblée des actionnaires sera appelée *«sur l'invitation de la Compagnie financière de Paribas»* à nommer le 17 mars M. André Lévy-Lang, actuellement président du directoire, au conseil de surveillance de la Compagnie bancaire dont il prendrait la présidence. M. Lévy-Lang serait remplacé à la présidence du directoire par M. François Henrot, actuellement directeur général.

□ **Groupe André : recul des bénéfices de 26,4 % à 223,1 millions de francs.** – Pour son exercice clos le 31 août 1992, le groupe André a enregistré un recul de son bénéfice net de 26,4 % à 223,1 millions de francs pour un chiffre d'affaires en progression de 9,9 % à 9,6 milliards de francs. Un recul que le groupe explique principalement par la perte exceptionnelle de 90 millions de francs liée à la baisse des résultats de Caroll ainsi qu'à la restructuration des sociétés Rivers (marque Liberto) et la Halle de la maison. Sur les cinq premiers mois de l'exercice 1992-1993, le chiffre d'affaires a progressé de 7 %. La progression des parts de marché témoigne aussi du dynamisme du groupe : en onze ans, la part de Groupe André sur le marché de la chaussure est ainsi passée de 5 à 16 %; celle sur le marché de l'habillement dépasse déjà les 3 %.

NOMINATIONS

□ **M. Jean-Michel Benne remplace M. Alain Mosconi à la direction de Fiat Auto France.** – M. Alain Mosconi a décidé de quitter *«à sa demande»*, la charge de président-directeur général de Fiat Auto France. M. Jean-Michel Benne, qui occupe depuis novembre 1992 le poste de directeur général de la société, le remplace. Dans le groupe Fiat depuis sept ans, M. Benne, quarante-deux ans, était responsable des marques Fiat, Lancia et Alfa Romeo pour le Danemark et la Suède avant de rejoindre Paris à la fin de l'année dernière. M. Mosconi, qui quitte du même coup le groupe italien, avait pris la présidence de Fiat Auto France en septembre 1991. Ancien recordman du monde et médaillé olympique de natation (médaille de bronze sur 400 mètres à Mexico en 1968), il était entré chez Fiat Auto France en juin 1991 comme directeur général.

□ **Lonrho : M. Dieter Bock directeur général au côté de M. Tiny Rowland.** – Le promoteur immobilier allemand Dieter Bock, cinquante-trois ans, a été nommé, mercredi 10 février, codirecteur général du conglomérat britannique Lonrho au côté de M. Roland W. «Tiny» Rowland, directeur général du groupe minier et industriel depuis trente et un ans. Cette décision était attendue depuis que M. Bock avait porté sa participation dans Lonrho à 19 % en janvier, lors d'une augmentation de capital partiellement garantie par lui. A la fin de 1992, M. Rowland a vendu la moitié de sa participation de 15 % à M. Bock pour 50 millions de livres, faisant brusquement de ce financier allemand malconnu son dauphin. Parallèlement, M. Rowland, soixante-quinze ans, avait annoncé son intention de se retirer dans trois ans (*le Monde* du 12 décembre 1992). Le groupe estime son bénéfice imposable pour l'année terminée en septembre à 79 millions de livres contre 205 millions un an auparavant. Pour redresser sa situation et réduire son endettement (947 millions de livres), Lonrho s'est lancé dans des ventes d'actifs.

CONTRAT

□ **L'étude de la modernisation de l'aéroport de Larnaca (Chypre) confiée à des entreprises françaises.** – Le gouvernement chypriote a confié, mercredi 10 février, à un consortium de deux sociétés françaises, Aéroports de Paris et Sofreavia, l'élaboration d'un plan directeur pour le développement de l'aéroport de Larnaca. Le programme doit comprendre notamment le dessin d'une nouvelle tour de contrôle, d'un terminal à passagers et de nouveaux entrepôts hors douanes, et prévoir les infrastructures nécessaires à d'autres travaux. Les autorités chypriotes veulent porter la capacité de l'aéroport à 9 millions de passagers par an. – *(AFP.)*

COOPÉRATION

□ **Travaux publics : Paribas rapproche Guintoli et CMR.** – La Compagnie financière de Paribas a annoncé, mercredi 10 février, qu'elle allait rapprocher la société de terrassement Guintoli, dont elle détiendra plus de 95 %, avec CMR (anciennement Chantiers modernes-routes), avec laquelle elle vient de signer un accord. Le nouveau groupe, issu du rapprochement de Guintoli et de CMR devrait réaliser un chiffre d'affaires avoisinant 2,6 milliards de francs, a indiqué Paribas, dont l'OPA sur Guintoli a été close le 29 janvier.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 10 février =

Sans tendance

Pour la troisième séance consécutive, la Bourse a ouvert en baisse, mercredi 10 février. Mais, au fil des heures, elle a eu tendance à réduire ses pertes. En recul de 0,23 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 a terminé à 1 893,32 points, soit une baisse de 0,04 %. Le marché était calme avec des échanges portant sur 2,43 milliards de francs. Les investisseurs demeuraient dubitatifs quant à l'évolution des taux d'intérêt. En raison d'un net affaiblissement du franc sur les marchés mercredi matin, les taux à court terme se tendaient.

De nombreux opérateurs regrettaient que les autorités monétaires *«ne soient pas pressées»* de répercuter en France le repli des taux allemands. Cette attitude tendait à augmenter les prises de bénéfice après la forte hausse du marché la semaine précédente (+ 7,67 %). Les chiffres d'affaires de groupes publiés actuellement confirment la faiblesse de l'activité en 1992, surtout en fin d'année. La baisse de 1,2 % de l'activité de Michelin fait mauvaise impression : le titre perdait 4,5 % dans un marché très actif. Thomson-CSF se dépréciait très légèrement après l'annonce de l'acquisition de la division de construction d'émetteurs radio, d'antennes et de tubes à électrons du groupe helvéto-suédois Asea Brown Boveri (ABB). Le prix de la transaction n'a pas été communiqué. L'activité cédée a représenté un chiffre d'affaires de 150 millions de francs suisses en 1991, non compris la production d'antennes.

NEW-YORK, 10 février ↓

Léger repli

La correction technique à la baisse s'est poursuivie mercredi 10 février à Wall Street. Depuis lundi, l'indice Dow Jones a cédé une trentaine de points, après sa progression de plus de 130 points enregistrée la semaine dernière qui lui avait permis d'établir deux records consécutifs. Le principal indicateur a clôturé à 3 412,42 points, en baisse de 2,16 points, soit un léger repli de 0,06 %. Les échanges ont été calmes avec quelque 250 millions de valeurs traitées. Le nombre de titres en hausse a dépassé celui des valeurs en baisse : 944 contre 885; 613 titres ont été inchangés.

Les experts tablent sur des pertes supplémentaires avant une stabilisation du marché, mais celui-ci reste soutenu par les perspectives encourageantes de l'économie américaine. Les espoirs de redressement ont été renforcés par la publication du Blue Chip Economic Indicator, dans lequel les analystes estiment que l'économie américaine enregistrera en 1993 sa plus forte croissance depuis cinq ans, à 3,1 %, contre 2,9 % prévus auparavant.

Les opérateurs attendent la publication à partir de jeudi des statistiques sur les ventes de détail et les prix de gros pour janvier aux Etats-Unis. Les experts tablent en général sur une hausse de 0,8 % des ventes de détail et de 0,2 % des prix de gros.

VALEURS	Cours du 9 fév.	Cours du 10 fév.
Alcoa	76 1/4	76
ATT	53 1/8	53 7/8
Boeing	35 3/8	35
Chase Manhattan Bank	31	30 3/8
Du Pont de Nemours	49 1/2	48
Eastman Kodak	53 3/4	53
Exxon	62 1/2	62 3/8
Ford	48 7/8	49 3/4
General Electric	86 5/8	86 3/4
General Motors	38 1/2	39 1/4
Goodyear	70 3/8	71 1/4
IBM	53 3/8	52 1/8
ITT	74 7/8	74 1/2
Mobil Oil	65 3/4	65 3/8
Pfizer	61 7/8	62 5/8
Schlumberger	59 5/8	58
Texaco	62 1/4	61 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	127 1/4	128 3/8
Union Carbide	17 1/4	17 3/8
United Tech.	47 3/8	45 3/8
Westinghouse	14	14
Xerox Corp.	86 1/2	87

LONDRES, 10 février ↓

Nouveau recul

Les valeurs ont de nouveau baissé mercredi 10 février au Stock Exchange, affectées par la baisse du marché à terme et la crainte d'un afflux de nouvelles augmentations de capital. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 14,9 points, soit 0,5 %, à 2 816,4 points. La veille, il avait abandonné 1,3 %. Le volume des échanges s'est élevé à 614,1 millions de titres contre 691,5 millions mardi. La faiblesse de Wall Street et l'éloignement de la perspective d'une baisse des taux d'intérêt ont également contribué aux pertes. Les alimentaires et les supermarchés ont été en hausse tandis que les pétrolières et les banques ont fait preuve de faiblesse.

TOKYO, 11 février

Clos

Tous les marchés commerciaux et financiers japonais ont chômé, jeudi 11 février, pour la célébration du National Founding Day.

La place de Paris compte 46 sociétés de Bourse

La place de Paris compte aujourd'hui 46 sociétés de Bourse, dont 44 en activité et 2 en voie de l'être, selon la dernière lettre d'information de la SBF-Bourse de Paris. Leur actionnariat est fortement internationalisé puisque plus d'un tiers d'entre elles – 14 sur 46 – sont détenues majoritairement par des étrangers.

Parmi les actionnaires français, les banques sont très largement majoritaires puisqu'elles en détiennent 24.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	450	459
B.A.C.	23 70	..
Boiron (Ly)	537	511
Boisset (Lyon)	239	...
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	735	735
Calberson	280	....
Cardif	960	982
C.E.G.E.P.	184	....
C.F.P.I.	207	....
C.N.I.M.	1060	1085
Codetour	280	....
Creeks	106	...
Dauphin	212	....
Demachy Worms Cie	439	..
Devanlay	1090	1100
Dolisos	131 70	....
Editions Belfond	198	....
Europ. Propulsion	182 10	185
Finacor	139	....
G.F.F. (group.fon.f.)	49	49
G.L.M.	405	....
Gravograph	128	....
Guintoli	937	....
I.C.C.	179	....
Idianova	53	....
Immob. Hôtelière	1014 *	990

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Internt. Computer	135	
I.P.B.M.	38	
Molex	155	
N.S.C. Schlumberger	755	755
Publ.Filipacchi	634	642
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	317	.
Select Invest (Ly)	102 90	...
Serbo	148	..
Sopra	320	..
TF1	466	470
Thermador H. (Ly)	312	
Unilog	205	.
Viel et Cie	124	...
Y. St-Laurent Groupe	775	775

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 10 février 1993
Nombre de contrats estimés : 119 994

COURS	ÉCHÉANCES		
	Mars 93	Juin 93	Sept. 93
Dernier	113,24	114,94	115
Précédent	113,42	115,06	114,98

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Mars 93	Juin 93	Mars 93	Juin 93
114	0,12	1,67	0,91	0,70

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 10 705

COURS	Février 93	Mars 93	Avril 93
Dernier	1 921	1 939	1 951
Précédent	1 921	1 940	1 953

CHANGES

Dollar : 5,6210 F ↑

Le dollar s'échangeait en hausse jeudi 11 février, à 5,6210 francs contre 5,5695 francs la veille au cours indicatif de la Banque de France. A Paris, le mark se stabilisait face au franc aux alentours de 3,3830 francs.

FRANCFORT	10 fév.	11 fév.
Dollar (en DM)	1,6470	1,6570
TOKYO	**10 fév.**	**11 fév.**
Dollar (en yens)	121,52	Clos

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (11 fév.) .... 11 3/8 - 11 1/2 %
New-York (10 fév.) .... 2 7/8 %

BOURSES

PARIS (SBF, *base 100 : 31-12-81*)

	9 fév.	10 fév.
(SBF, *base 1000 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	498,45	499,29
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 894,05	1 893,32

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	9 fév.	10 fév.
Industrielles	3 414,58	3 412,42

LONDRES (*Indice «Financial Times»*)

	9 fév.	10 fév.
100 valeurs	2 831,30	2 816,40
30 valeurs	2 194	2 174,70
Mines d'or	81,60	90,30
Fonds d'Etat	95,03	95,06

FRANCFORT

	9 fév.	10 fév.
Dax	1 641,58	1 649,81

TOKYO

	10 fév.	11 fév.
Nikkei Dow Jones	17 089,90	Clos
Indice général	1 295,93	Clos

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,6070	5,6090	5,7245	5,7295
Yen (100)	4,6300	4,6355	4,7267	4,7358
Ecu	6,5850	6,5875	6,6180	6,6264
Deutschemark	3,3818	3,3823	3,4085	3,4117
Franc suisse	3,6503	3,6541	3,7044	3,7119
Lire italienne (1000)	3,6410	3,6460	3,6439	3,6526
Livre sterling	7,9570	7,9650	8,0653	8,0803
Peseta (100)	4,7547	4,7585	4,7366	4,7457

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/8	3 1/4	3 1/4	3 3/8
Yen (100)	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/4
Ecu	9 1/2	9 3/4	9 7/16	9 9/16	9 1/16	9 3/16
Deutschemark	8 9/16	8 11/16	8 1/4	8 3/8	7 13/16	7 15/16
Franc suisse	5 7/16	5 9/16	5 3/8	5 1/2	5 3/16	5 5/16
Lire italienne (1000)	11 3/16	11 7/16	11	11 3/8	11	11 3/8
Livre sterling	6 1/8	6 1/4	6 1/16	6 3/16	5 3/4	5 7/8
Peseta (100)	13 1/4	13 1/2	12 7/8	13 1/8	12 11/16	12 15/16
Franc français	11 1/2	11 15/16	11 5/8	12 1/8	10 7/16	11

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.

□ **Le GAN crée une filiale d'assurance-vie au Luxembourg.** – Le GAN (Groupement des assurances nationales) a décidé d'exploiter les possibilités de la nouvelle réglementation européenne en matière d'assurances et notamment la libre prestation de services. Il a créé, mercredi 10 février au Luxembourg, une filiale d'assurance-vie baptisée Luxlife. Cette compagnie, dotée d'un capital de 100 millions de francs, est contrôlée à 80 % par le groupe public, 10 % par le quatrième assureur allemand Gerling, 5 % par l'italien SAI et enfin 5 % par la Banque de Luxembourg, filiale du Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine. Gerling dispose par ailleurs d'une option sur 20 % du capital. L'objectif est de recueillir cette année 100 millions de francs de primes et 600 millions dans deux ans sur les marchés allemand, belge, français, britannique, italien et luxembourgeois. Si ses promoteurs se montrent discrets à ce sujet, Luxlife devrait bénéficier sur le plan commercial de l'attrait fiscal du Luxembourg.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 11 FÉVRIER

Cours relevés à 11 h 09

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
5160	C.N.E 3%	5210	5240	5240	+ 0 58
870	B.N.P. T.P.	899	899	899	....
840	Cr.Lyon. T.P.	845	840	840	- 0 59
1871	Renault T.P.	1740	1745	1745	+ 0 29
1680	Rhone Poul. T.P.	1670	1680	1680	- 0 60
1040	Saint Gobain T.P.	1080	1079	1079	- 0 09
900	Thomson T.P.	804	....	....	....
850	ACCOR	702	703	707	+ 0 71
765	Air Liquide	776	781	783	+ 0 90
655	Alcatel-Alsthom	638	640	641	+ 0 47
1570	Als.Superm.	1595	....	....	....
256	A L S P I	282	288	280 50	- 0 53
535	AGF Sté Centrale	539	540	533	- 1 11
1090	Axa (ex Cie Midi)	1109	1119	1119	+ 0 90
138	Bafip	170	167	167	- 1 76
65	Bail-Equipem.	78	78 90	78	....
695	Bail Investiss.	705	705	702	- 0 43
425	Bancaire	450 20	448	447	- 0 71
645	Bazar H.-V.	640	....	....	....
1190	Berger (M)	1185	1188	1188	+ 0 25
380	Bertrand Faure	372 10	....	....	....
1090	Bic	1110	1110	1120	+ 0 90
1090	B.I.P.	1085	1090	1090	+ 0 46
140	BIS	137 50	141	141	+ 2 55
450	B N P (CI)	463 50	463	462 10	- 0 30
405	Bolloré Tech.	470	479 90	479 50	+ 2 02
2850	Bongrain	2830	2830	2831	+ 0 04
435	Bon-Marché	456 10	456	457	+ 0 20
595	Bouygues	637	640	640	+ 0 47
83	BP France	81 75	81 90	82	+ 0 31
930	B S N	938	942	942	+ 0 43
1120	Canal Plus	1200	1200	1200	....
150	Cap Gem.S.	177 30	177	179 20	+ 1 07
197	Carnaudmetalbox	199	197	197 50	- 0 75
2320	Carrefour	2495	2500	2515	+ 0 76
152	Casino	161	158	160 80	- 0 12
96	Casino ADP	105	104	105	....
525	Castorama D.I.	530	526	529	- 0 19
220	C.C.F.	229 80	229 80	229 10	- 0 30
31	CCMC Ly.	32	32	32	....
400	C.D.M.E.	428	432	436	+ 1 87
126	C.E.G.I.D.	148	146	146	- 1 35
50	Centrest (Ny)	50 50	49 20	49 40	- 2 18
340	C.E.P. Comm.	385 10	381	386	+ 0 23
87	Cerus	88 10	88 40	88 90	+ 0 91
1120	Cetelem	1130	1130	1155	+ 2 21
255	CF Ins	262	260	270	+ 3 05
275	CGI Info	286 50	285 10	285 10	- 0 49
910	C G I P.	972	974	984	+ 1 23
620	CGP	635	635	635	....
1240	Chargeurs S A	1370	1365	1365	- 0 36
215	Christian Dior	240	236 50	239 80	- 0 08
480	C I C A (M)	510	500	518	+ 1 57
265	Ciments franc.	272	272	283	+ 4 04
500	Clarins	540	543	543	+ 0 56
400	Club Mediter	401 90	401 80	404 40	+ 0 62
865	Colas	885	880	884	- 0 11
230	Cpt Entrep.	219	....	....	....
1170	Compt Mod.	1171	1163	1160	- 0 94
265	CPR (Paris Réé.)	278	275	275	- 1 08
995	Créd. Foncier	1075	1072	1076	+ 0 09

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
335	Crédit Loc France	365	368 30	367	+ 0 55
515	Cr Lyon (CI)	540	538	533	- 1 30
1250	Credit Nat.	1237	1231	1235	- 0 16
520	CSEE	527	526	526	- 0 19
3250	Damart	3500	3480	3495	- 0 14
380	Dassault Aviation	349	360	360	+ 3 15
220	Dassault Electr.	219	216	216	- 1 37
1320	De Dietrich	1440	1435	1435	- 0 35
455	Degremont	469 50	465 10	465	- 0 96
41	Dév.R.d.C.(Li)	43	43	43	....
61	Dév.R.Sud-Est	83 40	83 50	83 10	- 0 36
280	D M C	286	284	290	+ 1 40
400	Docks France	408	407 50	407 90	- 0 02
108	Dynaction	105 50	105	105	- 0 47
2080	Eaux (Gle)	2235	2250	2259	+ 1 07
675	E.B.F.	685	685	687	+ 0 29
420	Ecco	425	425	433	+ 1 88
335	Elf Aquitaine	360 80	363	363 60	+ 0 78
970	ElfSanofi(ExSanofi)	1015	1019	1025	+ 0 99
230	Eap-Elf (Certif)	248	247 50	249	+ 0 40
585	Eridania-Beghin	598	595	599	+ 0 17
400	Essilor	427	427	432	+ 1 17
187	Essil.Int.(DP)	198 60	203	198 50	- 0 05
745	Esso	737	744	738	+ 0 14
1450	Eurafrance	1540	1540	1549	+ 0 58
460	Euro RSCG	458	459 80	459	+ 0 22
66	Eurodisneyland	74 60	75 20	77	+ 3 22
850	Europe 1	920	921	930	+ 1 09
34	Eurotunnel	36 90	36 80	37 20	+ 0 81
122	Finextel	124 50	124 50	124 50	....
290	Fives Lille	322	320	320	- 0 62
615	Fougerolle	685	685	686	+ 0 15
3600	Fromagar. Bel	3690	3695	3695	+ 0 14
1650	Gal.Lafayette	1610	1600	1600	- 0 62
350	G.A.N.	375	376	376	+ 0 27
385	Gascogne (B)	410 20	419	413	+ 0 68
1290	Gaz et Eaux	1360	1375	1360	....
550	Géophysique	582	578	585	+ 0 52
675	Groupe André SA	708	705	704	- 0 56
505	Groupe Ché	551	546	546	- 0 91
350	GTM-Entrep.	374	370 10	379	+ 1 34
1430	Guyenne-Gas.	1490	....	....	....
430	Havas	436 80	437 50	435 10	- 0 39
235	Idia	239 90	239 90	239 80	- 0 04
350	Imétal	380 50	382	385	+ 1 18
143	Immob. Phénix	141 50	141 20	141	- 0 35
150	Ingénico	143 80	143 50	143 50	- 0 21
7850	Inst. Mérieux	7950	7910	8000	+ 0 63
420	Interbail	445	445	446	+ 0 22
380	Intertechnique	455	454	456	....
925	J. Lefebvre	1005	986	986	- 1 89
485	Klepierre	489	489	489	....
555	Labinal	580	579	579	- 0 17
330	Lafarge	335	336 50	338 40	+ 1 01
91	Lagardère Group.	96	96 90	95	- 1 04
270	Lebon	265	262	262	- 1 13
4000	Legrand	4240	4260	4250	+ 0 24

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
2180	Legrand (DP)	2253	2253	2253	....
155	Legris Industries	163 20	165	167	+ 2 33
730	Locindus	725	725	725	....
3240	L.V.M.H.	3382	3385	3387	+ 0 15
410	Lyon.Eaux/Dumez	427 50	427	430 50	+ 0 70
37	Majorette Ly.	37	....	...	....
290	Mar. Wendel	315	297 50	303	- 3 81
90	Matra-Hachette	114 90	115	115	+ 0 09
84	Metaleurop	91 85	91 50	90 50	- 1 47
14	Métrologie In.	14 05	14 40	14	- 0 36
189	Michelin	187 40	188	188 50	+ 0 59
77	Moulinex	84 50	84 90	84 20	- 0 36
870	Navig. Mixte	858	865	865	+ 0 82
134	Nord-Est	134 90	134 10	134 10	- 0 59
280	Nordon (Ny)	280	276	276	- 1 43
55	Olipar	54 50	54	53 50	- 1 83
1010	Oréal	1040	1045	1059	+ 1 83
385	Paribas	398 20	403	403	+ 1 21
225	Pechiney Int.	226	225 10	226 40	+ 0 18
285	Pechiney (CIP)	301	301	303	+ 0 66
380	Pernod Ricard	401 50	405	406 10	+ 1 15
600	Peugeot	606	605	603	- 0 50
790	Plastic-Omn.	810	801	802	- 0 99
225	Poliet Ex.Lamb.Fr.	264	267	270	+ 2 27
875	Primagaz	950	952	941	- 0 95
570	Printemps	639	638	637	- 0 31
550	Promodès	622	620	620	- 0 32
255	Radiotechn.	283	286	284	+ 0 35
6300	Redoute (La)	6460	6450	6490	+ 0 46
136	Remy Cointreau	138	141	142	+ 2 90
....	R. Poulenc A	537	538	539	+ 0 37
520	R. Poulenc CIP	539	537	538	- 0 19
35	Rochette(La)	41 90	42	44	+ 5 01
425	Roussel Uclaf	469	469	469	....
2870	R. Impé.Ly.	3021	3050	3020	- 0 03
130	Sade (Ny)	152	152 30	152	....
2420	Sagem	2665	2685	2660	- 0 19
495	Saint Gobain	526	528	530	+ 0 76
1170	Saint Louis	1207	1200	1204	- 0 25
1600	Salomon Ly.	1510	1510	1500	- 0 66
295	Salvepar (Ny)	299 60	300	303	+ 1 17
1550	S A T	1575	1590	1590	+ 0 95
280	Saul. Chât.	279	275 50	275 60	- 1 25
735	Saupiquet (Ns)	781	....	....	....
620	Schneider	666	672	675	+ 1 35
13	SCOA	12 50	12 50	12 30	- 1 60
420	Scor s.a.	506	505	510	+ 0 79
335	S.E.B.	351 40	345	338 10	- 3 78
410	Sefimeg	466	450 10	448	- 3 86
130	Selectibanque	139	139	141	+ 1 44
138	Sextant A	154 90	153 10	155	+ 0 06
550	S F I M	600	585	595	- 0 83
177	S.G.E.	191 40	190	192	+ 0 31
445	Simco	458	459	457	- 0 22
790	Sk. Rossignol	940	939	940	....
425	Sligos	435	430	440	+ 1 15
695	Société Géné.	616	625	621	+ 0 81

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
39	Sodecco(B)	44 50	....	...	...
72	Sodero(Ns)	74 50	78	78	+ 4 70
1010	Sodexho	1005	1009	1003	- 0 20
78	Sogenal(Ny)	85 20	85 05	85 05	- 0 18
1200	Som-Allib.	1365	1365	1380	+ 1 10
395	SOPHIA	406	405	406	....
1020	Sovac	1125	1122	1124	- 0 09
340	SPEP	383 90	388 50	388	+ 1 13
305	Spie-Batignol.	329	321	328 40	- 0 18
570	Strafor Facom	540	541	541	+ 0 19
270	Suez	284 60	285	286 80	+ 0 77
1220	Synthelabo	1280	1282	1288	+ 0 63
148	Thomson CSF	156 90	156	156 20	- 0 45
220	Total	240	241	241 80	+ 0 75
148	- (certif.)	145	143 10	143 10	- 1 31
500	U.A.P.	520	529	535	+ 2 88
220	U F B Locab.	252	247 50	240	- 4 76
168	U.G.C. DA (Rober)	221	227	238	+ 7 69
410	U I C	468	473 90	470	+ 0 43
460	U I F	461 10	461	460 10	- 0 22
760	U I S	776	..	...	....
340	Unibail	321	321 50	322 10	+ 0 34
720	Valéo	787	780	780	- 0 89
150	Vallourec	157	157	158	+ 0 64
250	Via Banque	246 50	247	247	+ 0 20
240	Worms et Cie	232 10	230	232	- 0 04
1520	Zodiac	1650	1650	1650	....
810	Elf Gabon	845	849	849	+ 0 47
90	Amax	105	109 10	109 10	+ 3 90
163	Amer. Barrick	183	187 30	188 50	+ 3 01
138	Amer. Express	139	139	139	....
300	A.T.T.	298 50	302	301	+ 1 52
108	Anglo Amer.C.	130	127 70	125	- 3 85
186	Amgold	207	213 30	215 60	+ 4 16
225	Banco Santander	216	....	....	...
720	B.A.S.F.	765	757	759	- 0 78
910	Bayer	926	930	925	- 0 11
45	Blenheim Plc	48	....	....	....
22	Buffelsfont.	28 95	30 60	30 60	+ 5 70
162	Chase Manh.	177	171	171	- 3 39
1930	Daimler Benz	2048	2072	2072	+ 1 17
76	De Beers	90	91 40	92 50	+ 2 78
2160	Deutsche Bank	2260	2280	2280	+ 0 88
1190	Dresdner Bank	1261	1250	1251	- 0 79
36	Driefontein	43 60	45 10	45 10	+ 3 44
250	Du Pont-Nem.	277 20	275 60	275 60	- 0 58
265	Eastman Kodak	284	291 60	290 60	+ 2 32
7	East Rand	12 65	13 05	13 15	+ 3 95
23	Echo Bay	30	31 60	30 90	+ 3 00
172	Electrolux	172	....	....	....
139	Ericsson	165	163 60	163 60	- 0 85
315	Exxon Corp.	345	351 90	351 90	+ 2 00
255	Ford Motor	272	279 50	284 10	+ 4 45
28	Freegold	38	40 50	40 20	+ 3 08
10 50	Gencor	12 70	13 25	12 80	+ 0 79
455	Gén. Elect.	488	486 50	485 10	- 0 59
205	Gén. Motors	217 50	220	220	+ 1 15

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
325	Gén. Belgique	361 10	..	..	
38	Gd. Métropol.	35 70	35 80	35 55	- 0 42
39	Guinness	38 30	38 10	38 05	- 0 65
20	Hanson PLC	20 55	20 90	20 50	- 0 24
7	Harmony Gold	13 60	14 40	14 30	+ 5 15
390	Hewlett Packard	376	..	.	
31	Hitachi	32	32 10	32 10	+ 0 31
860	Hoechst	889	900	894	+ 0 56
93	I.C.I.	93 65	..	.	
250	I.B.M.	307 80	298 30	298 30	- 3 09
405	I.T.T.	418	417 80	417 80	- 0 05
149	Ito Yokado	165 10	165 60	166 30	+ 0 73
48	Matsushita	49 75	50 15	50 15	+ 0 80
270	Mc Donald's	284	284 30	284 30	+ 0 11
225	Merck	222	224 80	225	+ 1 35
535	Minnesota M.	594	611	611	+ 2 86
36	Mitsubishi	38 65	38 90	38 90	+ 0 65
325	Mobil corp.	364 80	370	370	+ 1 43
330	Morgan J.P.	357	...		. .
4020	Nestlé	4000	3983	3975	- 0 63
126	Norsk Hydro	134	133 10	132 30	- 1 27
55	OFSIL	84	87 50	87	+ 3 57
1240	Pétrofina	1240	1245	1250	+ 0 81
390	Philip Morris	412	414 30	415 30	+ 0 80
71	Philips	72 30	73 50	73 50	+ 1 66
66	Placer Dome	78 30	81 30	81	+ 3 45
275	Procter Gamble	291 70	...	.	...
182	Quilmès	177	176	173	- 2 26
13 50	Randfontein	17 80	18	18	+ 1 12
240	Rhone Poul. Rorer	252	254 60	258 50	+ 2 58
425	Royal Dutch	468 50	469 20	469 50	+ 0 64
54	R T Z	53	52 05	52 40	- 1 13
14	Saat.& Saatchi	15 40	15 35	15 40	..
17	St Helena	24 25	25	25 80	+ 6 39
305	Schlumberger	334	331 50	333 30	- 0 21
43	Shell transp.	46 55	46 55	46 65	+ 0 21
2030	Siemens	2142	2155	2151	+ 0 42
180	Sony	188	187 80	187 80	- 0 11
75	Sumitomo Bank	84 85	85 60	86	+ 1 36
148	T.D.K.	153	....	....	. .
59	Telefonica	62 45	61 20	61 20	- 2 00
26	Toshiba	27 20	27 20	27 25	+ 0 18
580	Unilever	584	583	585	+ 0 17
280	Unit.Techn.	263	257 60	257 60	- 2 05
170	Vaal Reefs	221	229 20	229 20	+ 3 71
940	Volkswagen	977	997	989	+ 1 23
270	Volvo	286 30	289	289	+ 0 94
53	West. Deep	87 10	88 90	88 90	+ 2 07
445	Xerox Corp.	488	488 60	488 60	+ 0 12
105	Yamanouchi	110	111 10	111 40	+ 1 27
4 95	Zambia Cop.	5 75	5 60	5 70	- 0 87

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	....	5 74
10,80% 79/94	....	4 73
Emp.Etat 13,4% 83.	102 62	1 90
10,26% mars 86	105 50	9 44
OAT 10% 5/2000	112 61	7 12
OAT 9,9% 12/1997	107 80	1 62
OAT 9,8% 1/1996	104 75	0 32
PTT 11,2% 85	106 30	2 16
CFF 10,25% nov 90	112 20	9 35
CNA 10 % 1979	....	8 80
CNB Bques 5000F	98 60	0 97
CNB Paribas 5000F	....	0 97
CNB Suez 5000F	....	0 97
CNI 1/82 5000F	98 55	0 97
CNT 9 % 85	....	6 87
CRH 10,90% déc.85	110 40	1 15
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	....	....
Cerus	...	....
Alcatel 8 % janv. 89	596	....
Ly. Eaux cv 6,5%	765	....
Thoms. cv 9,2% 85	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1510	....
Arbel	408	406
Bains C.Monaco	896	....
B.Hypoth.Europ.	215 50	....
B.N.P. Intercont.	340	....
Bénédictine	2200	....
Bidermann Internat.	469	....
Blanzy Ouest	813	....
B T P	19 35	20 80
Cambodge	835	....
Carbone Lorraine	305	310
Case Poclain	2 85	....
C.B.C.	237 50	239
C.E.G.F (Frigor.)	770	....
Centenaire Blanzy	300	....
Ceragen	19	....
Champex Ny	20 60	....
CIC (CP)	183	181

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1000	903 o
C.I.T.R.A.M. (B)	2629	....
Cie Industrielle	3348	....
Cpt Lyon Alemand	280	286
Concorde	625	625
Constr.Mét.Prov.	18 50	....
Crédit Gén.Ind.	87 70	....
Cr Universel (Cie)	310	....
Darblay	590	....
Delmas Vieljeux	1810	1760
Didot Bottin	565	....
Eaux Bassin Vichy	3010	....
Ecia	295	294
Ent.Mag. Paris	3800	....
Eridania-Béghin CI	466	470
Fidei	375 90	375 90
Finalens	300	....
F.I.P.P.	44	....
F.N.A.C.	2059	2100
Foncière (Cie)	449	....
Foncina	325	....
France I.A.R.D.	385	....
France SA (La)	1680	1667
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	400	410
Genefim	250	240
Gévelot	435	....
G.F.C.	335	335 50
Groupe Victoire	751	....
G.T.I (Transport)	239	....
Immobail	334 50	330 10
Immobanque	625	625
Im.Marseillaise	4300	....
Invest.(Sté Cie.)	3000	....
Lille Bonnières	911	....
Locafinancière	482	....
Louis Vuitton	506	584
Louvre	2550	2590
Luca	219 70	....
Machines Bull	23 50	23 60
Mag. Uniprix	154	....
Métal Déployé	300	....
Mors	39	39
Navigation (Nle)	135	....
Optorg	320	....
Oréal (CI)	555	560
Origny-Desvroise	551	...
Palais Nouveauté	1061	....
Paluel Marmont	430	....
Parfinance	175	....
Paris France	215	....
Paris Orléans	191	....
Parchem Invest.	250	....
Piper Heidsieck	726	....
Porcher	255	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Promodès (CI)	394	....
Publicis	630	637
Rochefortaise	118	....
Rosario	134	134 10
Rougier	183 70	....
S.A.C.E.R.	632	....
S.A.F.A.A.	201	....
S.A.F.I.C Alcan	184 10	....
Saga	348	....
Saint Dominique (F.)	120	....
Salins du Midi	530	533
Savoisienne M.	140	....
Silic	589	594
S.I.P.H.	80	....
S.M.C.I.	50	....
Sofal	470	....
Soffo	182 10	....
Softam (ex Sinan)	61	....
Sofragi	2340	....
Soudure Autogène	678	678
Sovabail	261	....
Sparni	725	....
Taittinger	2110	2090
Testut-Aequitas	100	....
Tour Eiffel	249	....
Ufiner	1100	....
Vicat	380	380
Viniprix	1600	....
Virax	105	....
Maroc Sté Brasserie	200	....

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 46-62-72-67

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Etrangères		
A.E.G.	500	....
Akzo Nv Sico	428 50	....
Alcan Aluminium	108 60	....
American Brands	211	....
Arbed	249	....
Asturienne Mines	84 10	....
Banco Popular Espa.	640	....
B.Reglements Int.	18250	....
Can.Pacifique	73 50	....
Chrysler Corp.	206	....
C I R	3 06	....
Commerzbank	900	....
Dow Chemical	320 60	....
Fiat	16	...
GBL (Brux Lamb.)	487	....
Gevaert	995	....
Glaxo Holdings Ltd	54	....
Goodyear Tire	395	....
Grace and Co (WR)	210	....
Honeywell Inc. In.	164	....
Johannesburg	65 10	....
Koninklijke Pakhoed	73 15	....
Kubota	23 85	....
Noranda Mines	78 76	....
Olivetti priv.	4 36	....
Pfizer Inc.	345 10	350 70
Ricoh	27	....
Robeco	304 90	308 20
Rodamco NV	142	140
Rolinco	297 70	298 70
Saipem	3 86	....
Sema Group	20 70	....
SKF Aktiebolaget	49	....
Tenneco Inc.	240	....
Toray Ind.	27 30	....
West Rand Cons.	4 80	....
Hors-cote		
Bque Hydro Energie	330	....
Calciphos	60	....
C G H Cogedor	7	....
Copirex	582	....
Europ. Accum.	80	....
Europ Soudure Ind.	8 10	...
Guy Degrenne	260	....
Lectures du Monde	230 10	....
Nicolas	1050	....
Office Cent. Pharma.	830	....
Particip. Perrier	184 20	....
Rorento N.V.	246 50	....
St-Gobain-Emballage	1720	....
Schlumberger Ind.	482	....
S.E.P.R.	1385	....
S.M.T. Goupil	0 61	....
S.P.R. act. B	300	....
Waterman	1100	....

SICAV (sélection) 10/2

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	208 46	202 88
Acimonetaire C.	30448 85	30448 85
Acimonetaire D.	30448 85	30448 85
Améri-gan	7934 47	7629 30
Amplitude	662 37	643 08
Antigone trésor	696364 00	696364
Associa Première	31031 08	31031 08
Associc	1086 78	1086 78
Atout Futur	441 79	431 01
Aurecic	1173 49	1139 31
Avenir Alizes	1773 07	1738 30
Axa Capital	185 13	179 74
Axa Court Terme	8521 70	8521 70
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	937 71	910 40
Axa.Ep.Fr.Ex Agepargne	800 38	777 07
Axa Europe	128	124 27
Axa Investissements	109 87	106 77
Axa NPI	123 04	119 46
Axa Ob.Fr.Extrans	152 82	148 37
Axa.Ob.In.Ex.Mu.U.Sa.	137 62	133 61
Axa Prem.Ex.Agepre	124 94	121 30
Axa Sél.Ex.Dr.Sale	151 99	147 58
Axa Valeurs PER	127 53	123 82
Cadence 1	1070 09	1049 11
Cadence 2	1054 79	1034 11
Cadence 3	1067 72	1046 78
Capimonétaire	6711 56	6704 86
Capioblig	6951 34	6815 04
Capitacic	1428 21	1407 10
Convis	1418 50	1383 90
Comptavalor	3757 58	3751 96
Cradimer	461 81	448 36
Crédit Mutuel Capital	1364 83	1338 07
Cred.Mut.Ep Cour.T.	712 56	712 56
Cred.Mut.Ep.Indus.	98 35	95 72
Cred.Mut.Ep.J.	74370 87	74370 87
Cred.Mut.Ep.long.T.	202 65	197 23
Créd.Mut.Ep.Monde	1213 52	1181 04
Cred.Mut.Ep.Quatre	1117 13	1087 23
Dieze	1404 38	1370 13
Drouot France	876 39	850 86
Drouot Sécurité	242 21	235 16
Ecocic	1103 32	1071 18
Ecuper	129 10	125 34
Ecur. Capitalisation	2770 25	2742 82
Ecur. Expansion	514036 85	513266 95
Ecur. Géovaleurs	2386 14	2316 64◆
Ecur. Investissement	156 53	151 97
Ecur. Monepremière	71893 23	71893 23
Ecur. Monétaire	42113 81	42113 81
Ecur. Trésorerie	2594 87	2594 87
Ecur. Trimestriel	2086 46	2065 80
Elanciel	114 91	111 56
Energie	280 17	267 47
Eparcic	3860 70	3860 70
Eparcourt-Sicav	4604 47	4592 99
Epargne Associat.	27027 08	26719 35
Epargne Capital	11659 07	11543 63
Epargne Croissance	1767 06	1719 77
Epargne Obligat.	212 05	206 37
Epargne-Unie	1354 70	1321 66
Epargne Valeur	457 71	445 46
Eofi Cash capi	8421 10	8421 10◆
Eofinvest capi.	626 88	610 58◆
Euro Solidarité	1107 02	1096 06
Eurocic Leaders	1037 62	1007 40
Eurodyn	1179 48	1150 71
Euro Gan	6239 01	5999 05

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fonsicav	15461 26	15461 26◆
France-gan	10457 42	10055 21
France Garantie	281 11	280 55◆
France Obligations	507 91	502 88
Francic	465 17	451 62
Francic Pierre	104 15	101 12
France-Regions	1118 56	1085 98
Fructi-Associations	37 58	37 58
Fructi-Capi	45 64	44 97
Fructidor	240 33	236 78
Fructifrance action C	947 75	924 63
Fructifrance action D	927 51	904 89◆
GAN Rendement	5359 67	5280 46
Gestilion	15941 73	15862 42
Gest.Associations	176 70	172 81
Horizon	1305 88	1267 84
HLM Monétaire	14928 46	14928 46
Indicia	1064 48	1043 45◆
Indust.Fse.Court.T.	1577 61	1577 61
Interepar	110115 48	106908 23
Interoblig	15330 84	15030 24
Intersélection Fce.	511 74	501 71
Japacic	153 07	148 61
Jeunepargne	304 29	299 79
Latitude	2404 88	2401 28
Lion Association	11076 78	11076 78
Lion Institution	32153 10	32072 92
Lionplus	1066 39	1045 48
Lion Trésor	2304 26	2281 45
Lion 20 000	28004 49	28004 49
Livret Bourse Inv.	581 83	564 88
Livret Portefeuil.	732 62	711 28
Méditerranée	175	169 90
Mensuel CIC	10215 41	10114 27
Monecien	73032 77	73032 77
Mone.J	38743 70	38743 70◆
Monévalor	43895 16	43895 16
Mutualité dépôts	14410 79	14382 03
Natio Court Terme	101760 00	101446
Natio Court Terme2	305206 00	305206
Natio-Epargne	19013 67	18825 42
Natio-Ep. Ret.	128 03	124 60
Natio Eparg.Trésor	8348 37	8331 71
Natio-Fran.index	1031 68	1004 07
Natio-Imm.	1107 09	1077 46
Natio-Inter.	1583 81	1541 42
Natio-Monétaire	26986 48	26986 48
Natio-Opportunités	1046 14	1018 14
Natio-Patrimoine	1340 04	1304 18
Natio-Perspectives	1075 88	1047 09
Natio-Placements	63277 21	63277 21
Natio-Revenu	1069 07	1058 49
Natio Sécurité	11843 82	11843 82
Natio-Valeurs	897 06	873 07
Nippon-Gan	5024 50	4831 25
Nord Sud Dévelop.	1705 40	1702
Obli-Associations	165 72	164 08
Oblicic-Mondial	2783 79	2742 85
Oblicic-Régions	1089 74	1073 64
Oblifutur	3085 11	3009 86
Oblig. très court	189 06	186 27
Oblion	1506 18	1491 27
Oblisécurité Sicav	13838 05	13838 05
Oraction	1106 16	1079 18
Paribas Capitalisation	1633 84	1609 69
Paribas Opportunités	128 44	123 20
Paribas Patrimoine	592 35	568 20
Patrimoine Retraite	238 51	233 83

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Pervalor	590 39	578 81
Placement A	1492 59	1463 32◆
Placement J	7730 12	7714 89◆
Placement M	71839 40	71698 01◆
Placement Nord	930 79	912 54◆
Plénitude	143 07	138 90
Poste Croissance	23245 45	23222 23
Poste Gestion	70515 85	70515 85
Première Oblig.	11291 69	11280 41◆
Prévoy. Ecureuil	118 79	118 60
Priv'Associations	31485 03	31485 03
Proficius	1006 58	982 03
Quartz	137 73	134 37
Rentacic	162 84	160 43
Revenus Trimestr.	5481 71	5407 63
Revenu-Vert	1169 94	1141 40
St Honoré Vie & Santé	983 26	948 22
St Honoré Bons du Tr.	11981 06	11921 45
St Honoré Invest.	793 07	757 11
St Honoré Pacifique	627 09	598 65
St Honoré Réal.	16034 75	15970 87
Sécuricic	1857 64	1857 64
Sécuri-Gan	12596 99	12349 99
Sécuritaux	1485 24	1485 24
Sicasden	719 87	709 23
Sicav Associations	1969 87	1969 87
SFI-CNP Assur.	686 99	668 92
S.G. Fr. opport. C et D	1192 95	1169 56
Sicav 5.000	450 80	438 73
S.I. Est.	1337 58	1298 62
Slivafrance	700 05	681 31
Slivam	409 03	398 08
Slivarente	225 46	221 04
Slivinter	449 79	437 75
S.N.I.	1111 85	1079 47
Sogenfrance Capitalisat.	1182 35	1159 17
Sogenfrance Distribut.	1142 20	1119 80
Sogépargne	315 27	309 09
Sogester	1333 70	1307 55
Soleil Investissements	609 55	586 11
Solstice	2223 32	2217 78
State Street Act. Eur.	9440 63	9121 38◆
State Street Act. Frce.	10585 75	10277 43◆
St. Str. Act.Japon	10734 24	10371 25
State Street Emer. Mts	12573 06	11968 59◆
St.Street OAT Plus	11237 23	11016 89◆
Stratégie Actions	874 39	840 76
Stratégie Rendement	1498 42	1451 25
Technocic	995 97	966 96
Techno-Gan	5817 75	5693 99
Thesora	712 33	705 28
Trésor Plus	1380 64	1378 87
Trésor Trimestriel	1037 74	1027 47
Telsocic	139390 30	139390 30
Trilion	5286 02	5218 18
Uni-Associations	120 25	120 25◆
Uni-Foncier	1232 54	1202 48
Unifrance	592 72	578 26
Uni Régions	1194 26	1165 13
Univar	250 44	250 44◆
Univers Actions	1303 37	1271 58
Univers Obligations	1893 91	1847 72
Valorg	2186 66	2184 48
Valrea!	57046 72	57018 21
Winterthur St-Honoré	225 06	214 85

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

Marché des Changes

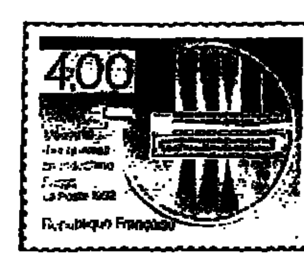
COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 10/2	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 596	5 569	5 3	5 8
Ecu	6 595	6 598	....	....
Allemagne (100 dm)	338 400	338 780	327	347
Belgique (100 F)	16 394	16 396	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	300 700	300 980	290	310
Italie (1000 lires)	3 657	3 657	3 4	3 9
Danemark (100 krd)	88 370	88 710	83	91
Irlande (1 iep)	9 236	9 245	7 9	8 5
Gde-Bretagne (1 L)	7 997	8 003	7 6	8 4
Grèce (100 drachmes)	2 530	2 535	2 1	2 8
Suisse (100 f)	384 640	388 900	353	373
Suède (100 krs)	75 040	74 810	70	79
Norvège (100 k)	79 840	79 830	75	84
Autriche (100 sch)	48 101	48 150	46 6	49 6
Espagne (100 pes)	4 750	4 761	4 5	5
Portugal (100 esc)	3 735	3 740	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 417	4 398	4 2	4 6
Japon (100 yens)	4 588	4 607	4 4	4 6

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/2
Or fin (kilo en barre)	59200	58900
Or fin (en lingot)	59250	59150
Napoléon (20f)	338	338
Pièce Fr (10 f)	375	.....
Pièce Suisse (20 f)	339	340
Pièce Latine (20 f)	338	338
Souverain	435	436
Pièce 20 dollars	2130	2130
Pièce 10 dollars	1105	1105
Pièce 5 dollars	582 50	.....
Pièce 50 pesos	2195	2180
Pièce 10 florins	352	351

PHILATÉLIE

Le Mémorial de Fréjus



La Poste met en vente générale, mercredi 17 février, un timbre à 4 F, *Mémorial des guerres en Indochine, Fréjus*. D'une facture très originale, il représente le plan-masse de la nécropole. Inscrit, à l'origine, au programme philatélique de 1990, ce timbre paraît enfin.

Le 1er août 1986, la signature d'un accord franco-vietnamien autorise le rapatriement des dépouilles des soldats morts pour la France inhumés dans les cimetières de Tan-Son-Nhut et Vinh-Than, au Vietnam du Sud, et Ba-Huyen, au Vietnam du Nord. Le chantier de la nécropole (à 3 kilomètres de Fréjus) est ouvert en 1988. L'ouvrage comprend, sur 2 hectares, dans une enceinte circulaire de 120 mètres de diamètre, une partie principale rectangulaire de 23 × 80 mètres, constituée de blocs d'alvéoles (22 × 22 × 60 cm) dans lesquelles sont recueillis les ossements de plus de vingt mille militaires et civils.

Le timbre, au format horizontal 36 × 26 mm, dessiné et gravé par Jacques Jubert d'après le plan-masse de l'architecte Bernard Desmoulin, est imprimé en taille-douce et offset en feuilles de trente.

P. J.

► Vente anticipée à Fréjus (Var), le mardi 16 février, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert soit à l'Espace sportif, salle Sainte-Croix, avenue du 15e Corps, soit à la salle des fêtes, place Mangin; de 8 h 30 à 19 heures, au bureau de poste de Fréjus-Principal (boîte aux lettres spéciale).

► Souvenirs philatéliques (17 F + enveloppe pour le retour) : Groupement philatélique Saint-Raphaël-Fréjus, C.-A. Salin, 307, avenue du Val-des-Oiseaux, 83700 Saint-Raphaël.

► *Dédicaces* : Jacques Jubert, dessinateur du timbre, expose jusqu'en avril à la galerie Alauda (cours Aristide-Briand, 04280 Céreste, tél. : (16) 90-75-23-24) gravures sur bois, eaux-fortes et photos. Il y attend les philatélistes le samedi 20 février, de 14 heures à 18 heures.

Rubrique réalisée par la rédaction du mensuel *le Monde des philatélistes*, 1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 Ivry-sur-Seine Cedex; téléphone : (1) 49-60-33-28, télécopie : (1) 49-60-33-29. Spécimen récent sur demande contre 15 F en timbres.

En filigrane

• **Martyrs et héros de la Résistance.** – La maquette du timbre *Martyrs et héros de la Résistance*, dont l'émission est prévue en juin, sera présentée en avant-première, samedi 13 février à Arras (Pas-de-Calais). Un bureau de poste temporaire sera ouvert dans les locaux de l'hôtel de ville. Une carte postale illustrée reproduisant la maquette du timbre sera disponible (2 F).

• ***Le Monde des philatélistes* de février.** – Ferrari, Bugatti, Prost, Senna, les 24 Heures du Mans, le Paris-Dakar... *Le Monde des philatélistes* de février retrace l'histoire de la compétition automobile à travers cartes postales, timbres et oblitérations du monde entier. Egalement au sommaire de ce numéro, une collection à découvrir : les empreintes de machines à affranchir. Le parc de ces machines s'élève à environ 215 000 unités, qui affranchissent près de 55 % du courrier acheminé par La Poste. Autre sujets : l'art de vivre en Polynésie (avec un cadeau de l'Office des postes et télécommunications de Tahiti); les lignes aériennes de la France libre; les projets non adoptés de timbres de Decaris; les timbres fictifs de La Poste... et les rubriques habituelles – télécartes, poste navale, philatélie polaire, flammes d'oblitération, initiation (*le Monde des philatélistes*, 80 pages, en vente en kiosque, 25 F).

• ***Mémento de philatélie polaire.*** – La Société française de philatélie polaire (SATA, M. Henri Dreyfus, 12, rue de Copenhague, 67000 Strasbourg) vient d'éditer un *Mémento de philatélie polaire*, outil très pratique, indispensable pour le philatéliste « polaire ». Préfacée par Paul-Emile Victor, cette brochure indique les règles à suivre, les pièges à éviter pour entreprendre une collection polaire, et fournit les adresses de tous les fournisseurs imaginables : administrations postales, bureaux de poste, missions scientifiques, organismes divers, etc. (85 F, port inclus).

CARNET DU Monde

Naissances

– Le 2 février 1993, est né

Simon.

Il fait la joie de ses parents,
Jérôme DELAMARRE
et
Corinne RICHOUX,
de ses grands-parents,
Jean-François
et
Nicole DELAMARRE,
Christian et Danièle RICHOUX,
de ses arrière-grands-mères,
Mariel
JEAN-BRUNHES-DELAMARRE,
et
Berthe PORCHER.

Décès

– Mme Jean Eydoux,
M. et Mme Philippe Cristol,
M. et Mme Xavier Eydoux,
Et leurs enfants,
Parents,
Et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean EYDOUX,

survenu le 9 février 1993.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 12 février, à 14 heures (chapelle de l'hôpital Sainte-Marguerite, à Marseille), et sera suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière Saint-Pierre de Marseille.

– *Le* docteur Lucile Garma,
Mme Isabelle Berman,
ses enfants,
Aurélie Rouget-Garma,
Nicolas et Alexandre Berman,
ses petits-enfants,
Toute sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Angel GARMA,
fondateur de l'Association psychanalytique argentine,
grand-croix de l'ordre du Mérite civil espagnol,

survenu à Buenos-Aires, le 29 janvier 1993.

70, rue Saint-Louis-en-l'Ile,
75004 Paris.
6, rue Lalande,
75014 Paris.

– Mme Paul Markovits,
son épouse,
Claude et Jean,
ses fils,
Piyali,
sa belle-fille,
Rahul et Eva,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Paul MARKOVITS,
ancien chef du service de radio-diagnostic
à l'Institut Gustave-Roussy,

survenu à la Grande-Canarie, le 29 janvier 1993, dans sa quatre-vingt-unième année.

L'incinération a eu lieu le 9 février, au cimetière du Père-Lachaise, dans l'intimité familiale.

70, rue Emile-Dubois,
75014 Paris.
21, rue Claude-Bernard,
75005 Paris.
17, rue Delambre,
75014 Paris.

– Le Collège coopératif (Paris),
Le président, Guy Matteudi,
L'administrateur délégué, Jean Philippe Milesy,
Le directeur des études, Christian Hermelin,
Le personnel,
Les enseignants,
Les étudiants,
ont la douleur de faire part de la mort de

Manuel PAULINO,
adjoint au directeur des études.

Collège coopératif,
1, rue du 11-Novembre,
92120 Montrouge.

– Ses amis
ont l'infinie tristesse de faire part du décès de

Jorge PEREZ-ROMÁN,
artiste peintre,

survenu le 6 février 1993, à Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Hervé SCHLACTHER,
née Christiane Lancella,

survenu en son domicile, à Paris, le 2 février 1993.

Les obsèques religieuses ont été célébrées le vendredi 5 février, en l'église de Logonna-Daoulas (Finistère).

Une messe sera dite à son intention le samedi 13 février, à 10 h 15, en l'église Saint-Joseph-des-Carmes, 70, rue de Vaugirard, Paris-6e.

5, rue César-Franck,
75015 Paris.

– Viry-Châtillon.

Sa famille,
Ses proches,
ont la douleur de faire part du décès, à quatre-vingt-deux ans, de

M. Louis VILCHIEN,
architecte DPLG,

survenu le 28 janvier 1993.

– Mme Kathy Voronkoff,
Ses enfants, Elisabeth, Michel, Marc et Catherine,
Leurs époux et épouses,
Ainsi que leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre VORONKOFF,

le 8 février 1993.

La cérémonie œcuménique aura lieu à Cabriès (Bouches-du-Rhône), vendredi 12 février.

Mme Voronkoff,
route de Violési,
13480 Cabriès.

– Raymond et Dolorès Walaine,
Paulette Walaine,
André et Françoise Raynal,
ses enfants,
Olivier Ponchut et Fabienne Raynal,
Rodolphe et Laure Walaine,
Marie Raynal,
ses petits-enfants,
Alice Ponchut-Raynal,
son arrière-petite-fille,
ont la douleur de faire part du décès de

Simone WALAINE,
née Mangold.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

23, rue de l'Industrie,
27620 Gasny.

Anniversaires

– Il y a cinquante ans, le 12 février 1943,

France BLOCH-SÉRAZIN,

était décapitée à la prison de Hambourg.

Résistante de la première heure, membre de l'« OS », l'« Organisation spéciale », qui devint les Francs-Tireurs et Partisans français, elle avait été condamnée à mort par le tribunal militaire allemand de Paris, le 30 septembre 1942.

De la part de
Ses enfants,
Sa famille,
Ses amis.

A Poitiers, les professeurs et les élèves du collège qui porte son nom ont organisé une soirée commémorative.

Conférences

– Conférence du professeur Jean Mesnard sur Montaigne et Pascal : « L'incomparable auteur de l'art de conférer ». Samedi 13 février, à 15 heures, amphithéâtre Guizot de la Sorbonne.

Société internationale des Amis de Montaigne, BP Paris Bourse 913, 75073 Paris Cedex 02.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

CARNET DU MONDE

Renseignements :

40-65-29-94 ou 40-65-29-96

Tarif : la ligne H.T.

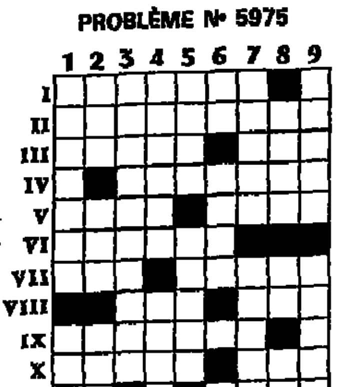
Toutes rubriques .... 100 F
Abonnés et actionnaires ... 90 F
Communicat. diverses .... 105 F
Thèses étudiants .... 60 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

MOTS CROISÉS



PROBLÈME N° 5975



HORIZONTALEMENT

I. Ce n'est pas du gros rouge. – II. Comme des précautions qu'il faut parfois prendre avant de s'étendre. – III. Pas brillantes. Un canton alpestre. – IV. Une ville où on a fait le point. – V. Qu'on ne rencontre pas souvent. Une ouverture. – VI. Voulut définir un humanisme chrétien. – VII. Comme un blanc. Pour des vêtements sévères. – VIII. Sur un chantier naval. Ne fait pas un grand bien. – IX. Soldat qui a été mis au trou. – X. Quand on les prend, on s'étale. Triste sire s'il est mélancolique. – XI. Symbole. Une vraie terreur quand elle est grande.

VERTICALEMENT

1. Quand ils sont ronds, il n'y a pas de poussières. A une époque, ils étaient devenus vraiment collants. – 2. Un beau parleur. Etendue sur le sol. Dépôt en liquide. – 3. Des chutes retentissantes. – 4. Ne manquent pas de bras. Les vieux jours. – 5. Son eau ne donne pas de grandes œuvres. Montas à la tête. – 6. D'un auxiliaire. Pas vilaines, autrefois. – 7. Les ficelles du métier. Noir, dans une école. – 8. Dieu. Evoque un joli bouton. En tout. – 9. Travaille dur. Avoir en main.

Solution du problème n° 5974

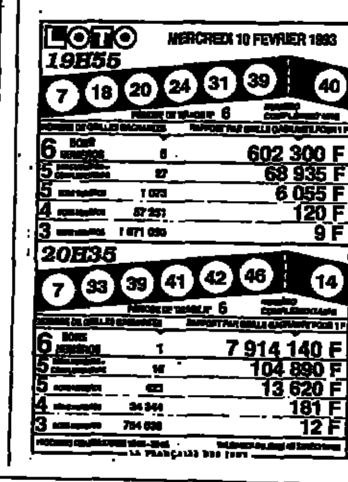
Horizontalement

I. Entameras. – II. Naupathie. – III. Ipsos. As. – IV. El. Epée. – V. Menteuses. – VI. Es. Ordo. – VII. Lieder. – VIII. Génie. Ici. – IX. Iraq. Vert. – X. Ri. Usé. – XI. Onde. Rats.

Verticalement

1. Enième. Giro. – 2. Naples. Erin. – 3. Tus. Na. – 4. Apostolique. – 5. Mas. Erié. – 6. Et. Eude. Ver. – 7. Rhapsodie. – 8. Aisée. Ecrit. – 9. Se. Esprit.

GUY BROUTY



BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au mardi 9 février. Elles nous sont communiquées par Ski France, l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris - Tél. : (1) 47-42-23-22), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par Minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

HAUTE-SAVOIE

Avoriaz : 0-150; Les Carroz-d'Araches : 0-225; Chamonix : 15-315; La Chapelle-d'Abondance : n.c.; Châtel : 5-80; La Clusaz : 0-160; Combloux : 0-45; Les Contamines-Montjoie : 5-140; Flaine : 10-225; Les Gets : 5-50; Le Grand-Bornand : 0-60; Les Houches : n.c.; Megève : 0-120; Morillon : 0-50; Morzine : 15-120; Praz-de-Lys-Sommand : 10-35; Praz-sur-Arly : 5-75; Saint-Gervais : 5-70; Samoëns : 0-100; Thollon-Les Mémises : 5-10.

SAVOIE

Les Aillons : 15-20 ; Les Arcs : 35-300; Arêches-Beaufort : 5-190; Aussois : 10-80; Bonneval-sur-Arc : 45-240; Bessans : n.c.; Le Corbier : 10-100; Courchevel : 15-173; Crest-Voland-Cohennoz : 0-25; Flumet : 0-40; Les Karellis : 5-200; Les Menuires : 20-150; Méribel : 20-170; La Norma : n.c.; Notre-Dame-de-Bellecombe : 0-60; Peisey-Nancroix-Vallandry : 5-140; La Plagne (altitude) : 100-280; Pralognan-la-Vanoise : n.c.; La Rosière 1850 : 65-220; Saint-François-Longchamp : 5-160; Les Saisies : 35-65; Tignes : 123-365; La Toussuire : 15-50; Val-Cenis : 10-120; Valfréjus : 0-130; Val-d'Isère : 90-150; Valloire : 10-100; Valmeinier : 10-100; Valmorel : 10-140; Val-Thorens : 100-300.

ISÈRE

Alpe-d'Huez : 25-250; Alpe-du-Grand-Serre ; 0-0; Auris-en-Oisans : 0-50; Autrans : n.c.; Chamrousse : 5-40; Le Collet-d'Allevard : 0-20; Les Deux-Alpes : 30-220; Gresse-en-Vercors : n.c.; Lans-en-Vercors : n.c.; Méaudre : n.c.; Saint-Pierre-de-Chartreuse : n.c.; Les Sept-Laux : 5-20; Villard-de-Lans : 20-30.

ALPES DU SUD

Auron : 10-30; Beuil-les-Launes : 0-0; Briançon : 20-100; Isola 2000 : 15-45; Montgenèvre : 20-85; Orcières-Merlette : 10-135; Les Orres : 20-120; Pra-Loup : 5-50; Puy-Saint-Vincent : 25-110; Risoul 1850 : 15-75; Le Sauze-Super-Sauze : 15-40; Serre-Chevalier : 40-140; Superdévoluy : 0-50; Valberg : 30-0; Val-d'Allos-Le Seignus : 15-40; Val-d'Allos-La Foux : 15-70; Vars : 15-60.

PYRÉNÉES

Aix-les-Thermes : 0-40; Barèges : 20-40; Cauterets-Lys : 30-140; Font-Romeu : 50-70; Gourette : 0-50; Luz-Ardiden : n.c.; La Mongie : n.c.; Peyragudes : 15-45 ; Piau-Engaly : 30-85; Saint-Lary-Soulan : 10-35; Superbagnères : 20-50.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : n.c.; Besse-Super-Besse : n.c.; Super-Lioran : n.c..

JURA

Métabief : 0-5; Mijoux-Lelex-La Faucille : 5-15; Les Rousses : 5-15.

VOSGES

Le Bonhomme : n.c.; La Bresse-Hohneck : 10-10; Gérardmer : 5-10; Saint-Maurice-sur-Moselle : n.c.; Ventron : 0-10.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'office national de tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-04-38; Andorre : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 42-61-50-55; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 10 février 1993

DES DÉCRETS

– n° 93-182 du 9 février 1993 modifiant le décret n° 84-72 du 30 janvier 1984 modifié relatif à la commission nationale consultative des droits de l'homme;

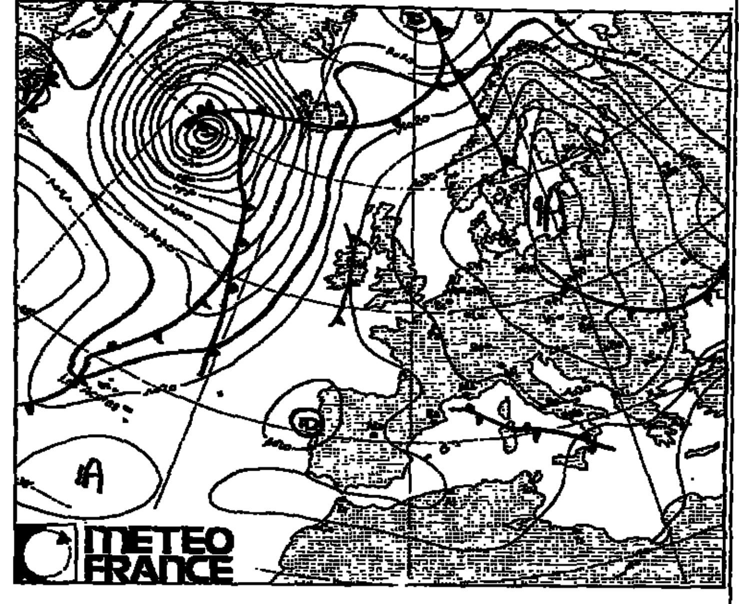
– n° 93-183 du 2 février 1993 portant publication du traité sur les forces armées conventionnelles en Europe (ensemble huit protocoles), signé à Paris le 19 novembre 1990, ainsi que trois déclarations faites le même jour, deux déclarations faites le 14 juin 1991 et deux déclarations faites le 18 octobre 1991.

UN ARRÊTÉ

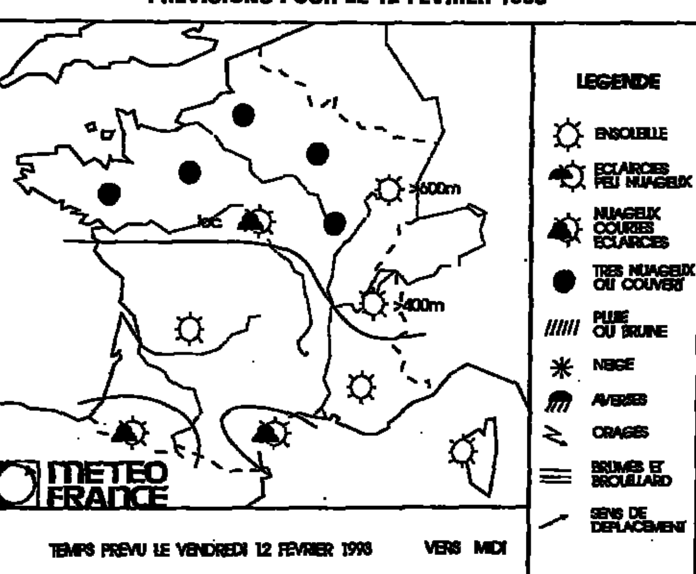
– du 28 décembre 1992 pris pour l'application en 1993 de l'article 64 de la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 11 FÉVRIER 1993 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 12 FÉVRIER 1993

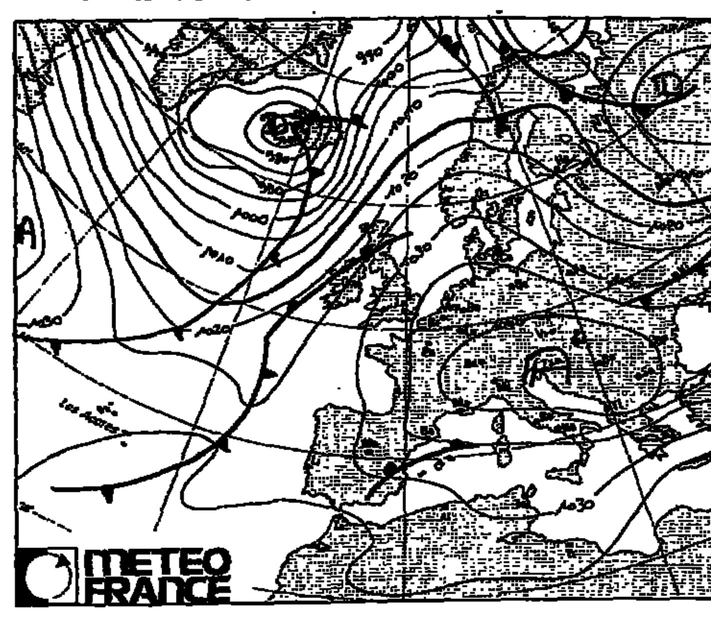


Vendredi : toujours gris et humide au nord, le soleil perce au sud. – Le matin, ciel gris pratiquement sur toute la France, exception faite de la Corse, où le ciel est clair. De nombreux brouillards se sont formés par endroits au cours de la nuit. Seuls les sommets émergent de cette grisaille, au-dessus de 600 mètres sur les Vosges et le Jura, 400 mètres sur les Alpes. L'après-midi, quelques éclaircies se développent çà et là, au sud de la Loire. Plus au sud, le soleil sera très vaillant, avec un ciel qui deviendra quasiment clair, exceptées les régions du Sud-Ouest affectées par les débordements nuageux espagnols surmontant les Pyrénées. De même, en Languedoc-Roussillon, le vent marin apportera des nuages bas, avec parfois quelques gouttes.

Les températures matinales sont comprises entre 0 et 3 degrés sur la moitié nord, 2 et 5 degrés au sud, et avoisinent localement 6 degrés près de la Méditerranée.

Quant aux températures maximales de l'après-midi, elles restent stationnaires par rapport à ces derniers jours. Au nord, sous la grisaille, elles avoisineront souvent les 4-5 degrés. Au sud, elles frôleront la douzaine de degrés, localement 15 degrés sur le littoral méditerranéen.

PRÉVISIONS POUR LE 13 FÉVRIER 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 11-2-93

Valeurs extrêmes relevées entre le 10-2-1993 à 6 heures TUC et le 11-2-1993 à 6 heures TUC

FRANCE

AJACCIO	16	6	D
BIARRITZ	16	7	D
BORDEAUX	15	3	B
BOURGES	6	0	B
BREST	11	0	B
CAEN	4	2	B
CHERBOURG	5	4	–
CLERMONT-FER	15	-3	B
DIJON	5	1	B
GRENOBLE	10	-1	C
LILLE	3	1	C
LIMOGES	13	4	D
LYON	3	2	D
MARSEILLE	16	10	C
NANCY	2	1	P
NANTES	8	4	C
NICE	14	7	D
PARIS-MONTS	4	2	C
PAU	16	1	D
PERPIGNAN	15	3	D
POINTE-A-PITRE	29	21	D
RENNES	6	4	C
ST-ETIENNE	12	-1	B
STRASBOURG	3	2	C
TOULOUSE	13	7	D
TOURS	5	3	B

ÉTRANGER

ALGER	18	5	C
AMSTERDAM	4	1	C
ATHÈNES	10	7	D
BANGKOK	35	23	N
BARCELONE	14	7	N
BELGRADE	4	-5	B
BERLIN	2	-1	C
BRUXELLES	2	-1	C
COPENHAGUE	2	1	C
DAKAR	24	17	D
GENÈVE	3	1	C
HONGKONG	21	16	C
ISTANBUL	4	-2	C
JÉRUSALEM	5	2	P
LE CAIRE	14	8	D
LISBONNE	15	12	A
LONDRES	4	2	C
LOS ANGELES	14	9	D
LUXEMBOURG	0	-1	C
MADRID	10	7	C
MARRAKECH	22	7	N
MEXICO	18	9	D
MILAN	3	-2	B
MONTRÉAL	-7	-13	D
MOSCOU	-2	-14	D
NAIROBI	–	–	–
NEW-DELHI	28	18	N
NEW-YORK	2	0	D
OSLO	–	–	–
PALMA	15	3	D
PÉKIN	8	-1	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	15	2	D
SÉVILLE	18	12	C
SINGAPOUR	32	24	C
STOCKHOLM	4	1	N
SYDNEY	26	20	O
TOKYO	11	2	C
TUNIS	17	6	N
VARSOVIE	0	-1	P
VENISE	10	-1	D
VIENNE	4	-2	B

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Sans laisser d'adresse

TIENS, une nouvelle émission, sur TF 1. Elle s'appelle, en toute simplicité, « A la Une ». On s'approche, méfiant. Qu'ont-ils encore inventé, cette fois-ci ? On guette le panel, le sondage, le téléphone portable avec maman retrouvée au bout du fil, l'homme politique coupé par l'orchestre de jazz-rock, le direct de Sarajevo, l'invité-surprise, le strip-tease devant l'Opéra. On guette l'instant où on va nous faire pleurer. On guette, on guette, et puis rien. Comment ? Des reportages, et rien d'autre ? Pas d'autre recette, d'autre « concept », que de donner une caméra à des journalistes, et de les envoyer sur les chemins ? On avait fini par oublier que les émissions les plus simples pouvaient être les plus réussies.

On constata donc avec surprise que des recettes si scandaleusement évidentes fonctionnaient parfaitement, et que le refus des « trouvailles » pouvait être la plus grande trouvaille. On partagea l'angoisse d'un cadre supérieur au chômage, qui voyait fondre sur lui la perspective du revenu minimum d'insertion. On se transporta dans un village de la montagne corse, où se surveillent de ruelle en ruelle un don Camillo nationaliste et un Peppone communiste. Jamais la télé ne nous avait ainsi parlé de la Corse. On se promena dans les rayons d'un magasin de prêt-à-porter à bas prix de Barbès.

On alla surtout retrouver, dans l'oubli tranquille d'un appartement de Porto, l'ancien mannequin Myriam, qui avait enlevé le haut et le bas sur tous les panneaux d'affichage de France voilà une dizaine d'années. On l'attendait déchue, lésée, amère. Mais son beau visage n'avoua rien de tel ni d'ailleurs le contraire. Après quelques mois de gloire consécutifs à cette campagne d'affichage, elle avait refusé le rôle principal d'un film, pour partir effectuer une retraite dans un monastère tibétain. Revenue quelques années plus tard, elle avait été serveuse, cantinière, danseuse de flamenco, professeur de yoga, femme de ménage enfin, ce qui ne la dérangeait nullement, tant qu'elle pouvait exercer ce dernier métier « avec une certaine éthique ». A travers cette dérive paisible, ce tranquille mépris de la gloire, on contemplait avec une bouleversante netteté la dispersion d'une destinée, la vanité d'une époque et l'absurde saccage de nos vies. On avait envie de lui écrire un roman, une chanson, ou un film. Mais Myriam ne nous demandait rien. Et après le reportage, comme si ce pied de nez de dix ans ne l'avait pas rassasiée d'anonymat, elle avait encore quitté le Portugal, sans laisser d'adresse.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 11 février

TF 1

20.45 Série : Navarro. Les Enfants de nulle part, de Patrick Jamain.
22.25 Sport : Boxe. Championnat d'Europe des poids lourds-légers : Akim Tafer (France)-Dimitrij Eliseev (Ukraine), en direct de Romorantin.
23.25 Série : Mike Hammer.
0.30 Divertissement : Le Bêbête Show.

FRANCE 2

20.50 Débat : Audition publique. Présenté par Paul Amar, Arlette Chabot et Albert du Roy, en direct et en public. Thème : l'économie et l'emploi. Invités : Edmond Alphandéry (UDC), Martine Aubry (PS), Elisabeth Guigou (PS), Philippe Herzog (PC), Alain Juppé (RPR), Brice Lalonde (Génération Ecologie), Carl Lang (FN), Gérard Longuet (UDF), Dominique Strauss-Kahn (PS).
22.20 Cinéma : Escort Girl. ■ Film britannique de Bob Swaim (1986).
23.50 Journal et Météo.
0.10 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

20.45 La Dernière Séance.
20.55 1er film : La Femme en ciment. □ Film américain de Gordon Douglas (1968).
22.30 Dessins animés : Tex Avery. The Early Bird Dood it et Dumb Hounded (v.o.).
22.55 Journal et Météo.
23.20 2e film : Un crime dans la tête. ■■ Film américain de John Frankenheimer (1962) (v.o.).

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Le Souffle du futur. □ Film britannique de Steven Lisberger (1989).
22.10 Flash d'informations.
22.20 Cinéma : Comme un oiseau sur la branche. ■ Film américain de John Badham (1990) (v.o.).
0.05 Cinéma : Oostende. ■ Film français d'Eric Woreth (1990).

ARTE

20.40 ▶ Soirée thématique : Sarajevo, pourquoi ? Proposée par l'ARD/BR.
20.43 Cinéma : Le Ciel sous les pierres. ■ Film allemand de Peter Patzak (1990) (v.o.)
22.15 Documentaire : La Malédiction de Sarajevo. De Jürgen Jenicke et Thomas Hausner.
23.20 Reportage : Nouvel An à Belgrade. Du BR.
23.30 Reportage : Les Enfants de la guerre. De Peter M. Dudzik, Friedhelm Breback et Thomas Morevski.
0.15 Vidéo musicale d'une station de télévision en territoire de guerre.

M 6

20.45 Cinéma : Aldo et Junior. □ Film français de Patrick Schulmann (1984).
22.40 Téléfilm : Le Calice de jade. De Fahrad Mann.
0.15 Informations : Six minutes première heure.
0.25 Concert : La Mano Negra. La tournée du groupe dans les clubs de Pigalle, en 1990.

FRANCE-CULTURE

20.30 Le Théâtre maghrébin. 6. Le théâtre marocain.
21.30 Profils perdus. Pierre Dunoyer de Segonzac (2).
22.40 Les Nuits magnétiques. Elle aurait pu s'appeler Angela : 68 en héritage et en partage (3).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Philippe Sollers (le Secret).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : La Grande Pâque russe, ouverture op. 36, de Rimski-Korsakov ; Concerto pour piano et orchestre nº 1 en fa dièse mineur op. 1, de Rachmaninov ; Symphonie nº 2 en ut mineur op. 17, de Tchaïkovski, par l'Orchestre national de France, dir. Yuri Temirkanov ; Mikhaïl Rudy, piano.
23.09 Ainsi la nuit. Quatuor à cordes nº 3 en si bémol majeur op. 67, de Brahms ; Trio pour piano, violon et violoncelle en si bémol majeur op. 99, de Schubert.
0.33 L'Heure bleue. Jazz s'il vous plaît, par André Clergeat.

Vendredi 12 février

TF 1

15.20 Série : Hawaii, police d'Etat.
16.10 Feuilleton : Santa Barbara (et à 0.05).
16.35 Club Dorothée. Huit ça suffit ; Clip ; Jeux.
17.25 Série : Le Miel et les Abeilles.
17.55 Série : Hélène et les garçons.
18.25 Jeu : Une famille en or.
18.55 Magazine : Coucou, c'est nous ! Invitée : Jean-Pierre Pernaut.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 23.55).
20.00 Journal, Météo, Trafic infos et Infos neige.
20.45 Magazine : Les Marches de la gloire. Présenté par Laurent Cabrol.
22.25 Magazine : Ushuaïa. Les Philippines (1re partie). Les Singes botanistes ; Marc Batard, faiseur d'exploits ; Adieu, cap Horn ; L'Aventure en Antarctique.
23.25 Divertissement : Sexy Dingo.

FRANCE 2

15.10 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. Bal viennois.
16.10 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.40 Feuilleton : Beaumanoir.
17.05 Magazine : Giga.
18.50 Jeu : Score à battre. Animé par William Leymergie.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus. Animé par Nagui.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Série : Nestor Burma. Mic-mac moche au Boul'Mich, de Henri Helman, d'après Léo Malet.
22.25 Magazine : Bouillon de culture. Invités : Lucien Israël, cancérologue, auteur de *la Vie jusqu'au bout* ; Stephen Hawking, astrophysicien, pour le film tiré de son livre *Une brève histoire du temps*.
23.50 Journal des courses, Journal et Météo.
0.10 Cinéma : Angel. ■ Film américain d'Ernst Lubitsch (1937) (v.o.).

FRANCE 3

15.35 Série : La croisière s'amuse.
16.25 Magazine : Zapper n'est pas jouer. Invitée : Nilda Fernandez.
17.55 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *La Démocratie malade du mensonge*, d'Alain Etchegoyen.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 Magazine : Thalassa. Les Maisons-voiles d'Andrayoha, de Régis Michel et Yvon Bodin.
21.50 Magazine : Faut pas rêver.
22.45 Journal et Météo.
23.05 Magazine : Le Divan. Invité : Christopher Lee (1re partie).
23.25 Série : Les Incorruptibles.
0.15 Court métrage : Libre court. Il est interdit de jouer dans la cour, d'Ann Lemonnier, avec Samuel Fuller.
0.30 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

15.30 Magazine : L'Œil du cyclone.
16.15 Cinéma : Junior le Terrible. ■ Film américain de Dennis Dugan (1990).
17.35 Le Journal du cinéma.
18.00 Canaille peluche. Doug.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Le Top. Révélation du nouveau Top.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Téléfilm : Rhésus Roméo. De Philippe Le Guay.
22.10 Documentaire : Les Serpents passionnément. De Richard Foster.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Mon Père, ce héros. ■■ Film français de Gérard Lauzier (1991).
0.45 Cinéma : Hit Man. ■ Film américain de Roy London (1991) (v.o.).
2.10 Cinéma : Horror Kid. ■ Film américain de Fritz Kiersch (1983).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Téléfilm : Albert Savarus. D'Alexandre Astruc (rediff.).
18.05 Documentaire : Luciano Berio. D'Olivier Mille (rediff.).
18.30 Musique : Festival Jazz Montreux (rediff.).
19.00 Magazine : Rencontre Ronnie Brauman/Rey Lema.
19.30 Documentaire : Le Siècle Stanislavski. De Peter Hercombe. 2. Les années sismiques.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit. De Daniel Leconte.
22.10 Magazine : Macadam. Zizi Jeanmaire... légendaire, de Pierre Fournier-Bidoz.
23.10 Documentaire : Cinéma, de notre temps. Claude Chabrol, d'André S. Labarthe.
0.00 Magazine : Rencontre

M 6

14.15 Magazine : Destination musique. Fan-club : Michel Fugain.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Equalizer.
19.00 Série : Les Rues de San-Francisco.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Magazine : Capital (et à 1.05).
20.45 Téléfilm : Main basse sur Hawaii. De Fred Walton.
22.30 Série : Mission impossible, vingt ans après.
23.25 Magazine : Emotions.
0.05 Magazine : Culture rock. La saga d'Elton John.
0.30 Informations : Six minutes première heure.
0.40 Magazine : Rapline. Spécial rap français : NTM.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives.
21.28 Poésie sur parole.
21.32 Musique : Black and Blue. Jazzman, une nouvelle revue.
22.40 Les Nuits magnétiques. Elle aurait pu s'appeler Angela : 68 en héritage et en partage (4).
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... Jacques Meunier.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la salle Olivier Messiaen) : Sonnets de Michel-Ange op. 145, de Chostakovitch ; Symphonie nº 4 pour petit chœur et alto solo, de Schnittke, par le Chœur et l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski.
23.09 Jazz club Par Claude Carrière et Jean Delmas. Le Quartette du batteur Aldo Romano avec Paolo Fresu, trompette et Franco d'Andrea, piano.
1.05 Papillons de nuit. Par David Jisse.

Le Monde

Ministre de la justice et candidat à la succession de M. Craxi

M. Martelli, impliqué à son tour dans un scandale, a démissionné du gouvernement italien et du PSI

« Arrivederci. » M. Claudio Martelli, ministre de la justice, candidat « rénovateur » au poste de secrétaire du Parti socialiste italien (PSI), a conclu ainsi le message adressé au parti par lequel il a annoncé qu'il démissionnait du gouvernement et qu'il abandonnait, après vingt ans de militantisme, le PSI. M. Martelli a révélé sa décision à la veille de la convention nationale socialiste qui doit désigner un successeur à M. Bettino Craxi, secrétaire du parti, impliqué dans plusieurs scandales.

ROME

de notre correspondante

M. Martelli est entré lui aussi, mercredi 10 février, dans le « club » des hommes politiques sous enquête : une information judiciaire est ouverte à son propos. L'opération « mani pulite » (mains propres) n'en finit pas de provoquer des remous. Et quels remous ! L'Italie politique vient de passer une journée dramatique, suspendue aux nouvelles en provenance des juges milanais. Un architecte socialiste, Silvano Larini, qui s'était constitué prisonnier dimanche dernier – une simple coïncidence de date ? se demandent nombre de commentateurs – a parlé (*le Monde* du 9 février). Ce grand ami et homme de confiance de M. Craxi a révélé aux enquêteurs tout ce qu'il savait sur le célèbre et mystérieux compte *« protezione »* du PSI, découvert à l'époque des scandales de la loge secrète maçonnique P2 et du krach de la banque Ambrosiano.

Atmosphère de fin de règne

Un petit mot trouvé en 1981 à Castiglion Fibocchi, dans la villa de Licio Gelli, le grand maître, faisait allusion à MM. Martelli et Craxi à propos de ce compte, sur lequel avaient transité 7 millions de dollars versés par Roberto Calvi (le banquier retrouvé pendu à Londres en 1982) : un pot-de-vin pour un financement obtenu par la banque Ambrosiano. Jusqu'ici, le titulaire du compte était resté secret. MM. Martelli et Craxi avaient toujours proclamé leur innocence et les déclarations des autorités bancaires suisses n'avaient pas permis de confirmer les soupçons.

M. Larini aurait déclaré être lui-même le titulaire du compte, en tant que prête-nom, pour le mettre à disposition de M. Martelli – sur demande de M. Craxi – afin de transférer les fonds destinés au financement illicite du parti. Ce nouveau chapitre retentissant de l'enquête a provoqué un choc dans le pays. Les révélations de Silvano Larini accélèrent aussi, désormais de façon irrémédiable, la descente aux enfers de l'ancien président du conseil : *« J'ai amené moi-même, en quatre ans, de 1987 à 1991, 7 ou 8 milliards de lires de pots-de-vin sur le bureau de Craxi... »*, a notamment affirmé l'architecte ; sans parler de ses révélations sur la distribution des dessous-de-table entre les grands partis – la DC, le PSI et le PCI – et les plus petits, le Parti républicain et le Parti social-démocrate : un système bien huilé qui permettait de se partager le gâteau.

La démission fracassante de M. Martelli, dont tout le monde a salué le geste, a aussi failli provoquer une crise gouvernementale. Dans la soirée, le président de la République, M. Oscar Luigi Scalfaro, confiait l'intérim de la justice au président du Conseil, M. Giuliano Amato. Mais à droite comme à gauche, les opposants les plus farouches continuent de réclamer la démission de l'exécutif et des élections législatives anticipées.

La tourmente semble en effet vouloir tout entraîner avec elle. Rome connaît une atmosphère de fin de règne. Dans un tel contexte, on a du mal à imaginer les effets des derniers événements sur la succession de M. Craxi à la tête du PSI. Interrogé mercredi soir à la télévision, l'ex-secrétaire Francesco De Martino, âgé de quatre-vingt-cinq ans, se voyait contraint de murmurer : *« Si le parti meurt, les idées, elles, restent »*... On en est là. – *(Intérim.)*

La Ligue lombarde a constitué un conseil municipal de coalition à Monza

La Ligue lombarde, le parti populiste de M. Umberto Bossi, a, pour la première fois de son existence, constitué un conseil municipal de coalition dans une ville de plus de 100 000 habitants, à Monza, dans le nord de l'Italie, a-t-on appris mercredi 10 février auprès de la municipalité. Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, cette ville de Lombardie de 120 000 habitants était gouvernée par la Démocratie chrétienne (DC), qui a perdu la majorité lors d'élections partielles, le 13 décembre dernier. La Ligue lombarde, qui, avec 32 % des suffrages, avait remporté 18 sièges sur 50, est parvenue à recueillir le soutien des Verts, des anciens communistes du Parti démocratique de la gauche (PDS), du petit Parti républicain et du Parti radical, pour réunir une majorité de 27 voix. Le mouvement de M. Bossi avait déjà réussi à former un conseil municipal de coalition à Varèse (ville de près de 100 000 habitants du nord de l'Italie) début janvier (*le Monde* du 20 janvier). – *(AFP.)*

Après l'échec des négociations de Colmar

La France annonce la suspension de sa coopération civile avec le Togo

La France a décidé de mettre un terme à sa coopération civile avec le Togo, celle-ci restant suspendue *« aussi longtemps que le processus démocratique, ouvrant la voie à des élections libres, ne sera pas remis en selle »*, a annoncé, jeudi 11 février, à Paris, le porte-parole du ministère français des affaires étrangères, M. Daniel Bernard.

Cette décision, dont le Quai d'Orsay avait récemment brandi la menace, intervient moins de trois jours après l'échec des négociations intertogolaises de Colmar, organisées à l'initiative de Paris et de Bonn, pour tenter de dénouer la crise où est plongé le Togo depuis près de deux ans. Le montant de la coopération civile française – la coopération militaire a déjà été suspendue – est estimé à 400 millions de francs.

L'armée togolaise, fidèle au président Gnassingbé Eyadema, avait réprimé dans le sang, le 25 janvier dernier, à Lomé, une manifestation de l'opposition, au moment même de la visite officielle du ministre français de la coopération, M. Marcel Debarge, et de son homologue allemand, M. Helmut Schafer, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

Annonçant la suppression de 100 000 emplois de fonctionnaires fédéraux

M. Bill Clinton réduit le train de vie du gouvernement américain

Désireux de prouver aux Américains que le pouvoir fédéral montrera l'exemple de l'austérité, le président Bill Clinton a annoncé, mercredi 10 février, une réduction de 9 milliards de dollars du train de vie du gouvernement au cours des quatre prochaines années. M. Clinton a annoncé la suppression de 100 000emplois de fonctionnaires fédéraux et la réduction d'au moins 12 % des frais de fonctionnement de l'administration, au cours de la même période.

Cette annonce, faite en plein milieu d'une réunion du cabinet à la Maison Blanche, constitue la nouvelle étape d'une campagne destinée à préparer le public aux mesures d'austérité que le président américain doit annoncer le 17 février, notamment des augmentations d'impôts.

Après avoir annoncé, mardi, une réduction de 25 % du personnel de la Maison Blanche, M. Clinton est donc passé à l'étape suivante en montrant qu'il entendait *« changer la façon dont travaille l'Etat »* et en avertissant qu'il s'agissait *« seulement d'un début »*. Outre les 100 000 suppressions d'emplois (le nombre total des fonctionnaires fédéraux, à l'exception de la défense, est actuellement de 2,1 millions) – dont 10 % frapperont la haute fonction publique – et la réduction des coûts, M. Clinton a aussi annoncé l'élimination d'un tiers de quelque 700 commissions *« improductives »* dont a hérité son gouvernement.

« Nous ne pouvons pas permettre à la bureaucratie fédérale d'engendrer de la bureaucratie », a-t-il dit, faisant écho aux thèmes populistes de sa campagne. Soulignant sa volonté de réduire le fossé entre Washington et le public, M. Clinton a enfin décidé de supprimer certains des avantages matériels dont bénéficient ministres et hauts fonctionnaires. Il a ainsi annoncé la réduction de moitié du parc des voitures avec chauffeur, des restrictions sur l'utilisation des avions officiels ainsi que la suppression des salles à manger privées des ministères et des inscriptions gratuites aux clubs de sports. – *(AFP.)*

Les suites de l'affaire Botton

Patrick Poivre d'Arvor placé sous contrôle judiciaire

Le juge d'instruction Philippe Courroye, chargé du dossier Pierre Botton, a adressé, mercredi 10 février, une lettre recommandée au journaliste de TF 1 Patrick Poivre d'Arvor, inculpé le 5 février de recel d'abus de biens sociaux, lui précisant les conditions de son inculpation et lui notifiant notamment son placement sous contrôle judiciaire.

Cette lettre précise que cette mesure est assortie du versement d'une caution de 150 000 francs et de l'interdiction de *« fréquenter une personne liée au dossier »*, en l'occurrence Mme Anne-Valérie Botton, épouse de l'homme d'affaires lyonnais inculpé et écroué pour abus de biens sociaux, faux et usage de faux depuis le 14 novembre 1992.

SOMMAIRE

DEBATS

« Information et déontologie », par Jacques Lesourne et Bruno Frappat 2

ÉTRANGER

La visite au Cambodge et au Viet-nam du président Mitterrand 3

La visite du pape à Khartoum 4

Le Parlement européen accorde sa confiance à la nouvelle commission 5

L'Allemagne désunie : IV. – Une jeunesse déboussolée 7

POLITIQUE

La préparation des élections législatives : l'état-major de la majorité est à Matignon 8

La gauche et les Verts condamnent sans appel la plate-forme de l'opposition 9

L'appartement parisien de M. Noir et les suites de l'affaire Botton 10

SOCIÉTÉ

La Sonacotra porte plainte contre son ancien PDG, M. Michel Gagneux 11

M. Franck Terrier est proposé par la chancellerie comme procureur de la République de Créteil 11

Ecoutes téléphoniques : le premier rapport de la Commission nationale de contrôle 12

Alpinisme : l'exploit relatif de Catherine Destivelle 12

CULTURE

Cinéma : une comédie de Costa-Gavras sur le suicide des illusions .. 14

Théâtre : dans la ville-jungle de Brecht 14

Musiques : l'orchestre philharmonique de Berlin à Paris ; Brenda Kahn, l'étrangère solitaire de New-York ; Aldo Romano batteur libre, et la révélation du saxophoniste Joshua Redman 15

ÉCONOMIE

Le rapport Lévy sur les biocarburants 17

Informatique : les constructeurs de micro tentent désormais de se passer d'intermédiaires 18

L'Allemagne connaîtra une croissance nulle en 1993 19

« Vie des entreprises » : la santé insolente de Nouvelle-Frontières 20

COMMUNICATION

M. Jeanneney demande un audit sur la situation financière de RMC 15

LE MONDE DES LIVRES

• Quinze années dans la vie d'Uwe Johnson • La politique mis à nu • Le feuilleton de Michel Braudeau : « Le Coup de l'Archipel » • Histoires littéraires par François Bott : « Sincèrement vôtre » • Schweitzer, l'humanitaire • Proust ou l'enquête infinie • D'autres mondes par Nicole Zand : « La beauté du difforme » . 25

Services

Abonnements 2

Annonces classées 12

Bulletin d'enneigement 22

Carnet 22

Expositions 16

Loto 22

Marchés financiers ... 20 et 21

Météorologie 23

Mots croisés 22

Philatélie 22

Radio-télévision 23

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 11 février 1993 a été tiré à 509 936 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Sans Visa » : Los Angeles, la ville de tous les dangers

Los Angeles se souvient des émeutes qui avaient fait plus de cinquante morts en mai 1992, après la relaxe de quatre policiers blancs qui avaient passé à tabac un automobiliste noir. Un nouveau procès de l'affaire s'est ouvert le 3 février mais, sur le terrain, rien n'a vraiment changé.

EN BREF

□ **AFGHANISTAN : poursuite des bombardements à Kaboul.** – Des duels d'artillerie ont de nouveau opposé, pour le vingt-troisième jour consécutif, gouvernementaux et « hezbis » de M. Hekmatyar, mercredi 10 février à Kaboul. Des tirs ont aussi été échangés autour de l'ambassade de Russie, entre soldats du ministre de la défense, le général Massoud, et chiites du Wahdat, qui occupent l'édifice. Les bombardements ont fait plus de cinq cents morts et près de quatre mille blessés. – *(Reuter)*

□ **COLOMBIE : dix-huit morts dans un attentat à la voiture piégée.** – Dix-huit personnes ont été tuées et vingt autres blessées, dans un attentat à la voiture piégée, mercredi 10 février, en plein centre du port pétrolier de Barrancabermeja, à 300 kilomètres au nord-ouest de Bogota. La voiture, bourrée de quatre-vingts kilogrammes de dynamite, a explosé devant un atelier de réparations, non loin du siège du Syndicat national des travailleurs de l'entreprise étatique des pétroles, Ecopetrol. L'attentat a eu lieu alors que des employés d'Ecopetrol s'inscrivaient pour participer à une marche de protestation contre le programme de modernisation de l'Etat, qui prévoit la suppression de quelque vingt-quatre mille emplois dans les ministères et institutions gouvernementales. – *(AFP, AP, Reuter.)*

□ **IRAK : Bagdad refuse de libérer deux ressortissants britanniques.** – Après avoir autorisé leurs familles à leur rendre visite, l'Irak a refusé, mercredi 10 février, de libérer deux Britanniques condamnés à dix et sept ans de prison pour avoir pénétré illégalement en Irak. M. Michael Whitlam, directeur général de la Croix-Rouge britannique, a proposé sans succès à Bagdad de libérer MM. Michael Wainwright et Paul Ride, en échange d'une aide humanitaire. Le vice-premier ministre irakien, M. Tarek Aziz, avait indiqué lundi qu'il examinerait avec bienveillance la situation des deux Britanniques si Londres acceptait de débloquer les avoirs irakiens gelés en Grande-Bretagne. – *(Reuter.)*

□ **MEXIQUE : vingt-quatre morts dans une embuscade.** – Vingt-quatre personnes suivant un cortège funèbre pris en embuscade ont été tuées, mardi 9 février, par une cinquantaine d'inconnus armés dans le sud du pays, près du village montagnard de Huahuautla, sur la côte du Pacifique. La police pense avoir affaire à un règlement de comptes entre familles mêlées au trafic de marijuana. – *(AP, UPI.)*

□ **POLOGNE : vote crucial sur le budget.** – Le débat budgétaire s'est ouvert, jeudi 11 février, à la Diète, après une menace du président Walesa de dissoudre le Parlement si celui-ci ne votait pas la loi de finances avant le 20 février, comme la Constitution nouvellement amendée lui en donne le pouvoir. Le gouvernement a, de son côté, menacé dans ce cas de démissionner. La coalition gouvernementale de Mme Hanna Suchocka, qui a récemment été mise en minorité sur diverses mesures d'austérité, ne pourrait compter que sur 209 voix contre 207, avec une quarantaine d'indécis. – *(AFP.)*

□ **PHILIPPINES : trente soldats massacrés par des guérilleros musulmans.** – Une patrouille de trente hommes a été massacrée mercredi 10 février par la guérilla séparatiste musulmane du sud des Philippines. Deux officiers, vingt-deux marines et six miliciens sont tombés dans une embuscade organisée à Basilan, à 850 km au sud de Manille.

DES LIVRES

Quinze années dans la vie d'Uwe Johnson

Le dernier tome d'« Une année dans la vie de Gesine Cresspahl », l'œuvre monumentale du romancier allemand, est enfin traduit en français. Un portrait foisonnant et ambitieux de l'Allemagne d'après-guerre

UNE ANNÉE DANS LA VIE DE GESINE CRESSPAHL tome 4
(Jahrestage. Aus dem Leben von Gesine Cresspahl) de Uwe Johnson. Traduit de l'allemand par Anne Gaudu. Gallimard, 496 p., 180 F.

UWE JOHNSON LE ROMANCIER DES DEUX ALLEMAGNE
(Begleitumstande Frankfurter Vorlesungen) Traduit de l'allemand par Nicole Casanova Actes-Sud, 330 p., 150 F.

Dix ans après sa parution en Allemagne, neuf ans après la mort de l'auteur, la traduction du quatrième et dernier tome d'*Une année dans la vie de Gesine Cresspahl* permet enfin au lecteur français de découvrir en entier ce livre, le plus important peut-être, le plus colossal en tout cas (près de deux mille pages), le plus foisonnant (quelque quatre cents personnages), le plus ambitieux (Uwe Johnson y a consacré quinze ans de sa vie) qui ait été écrit dans l'Allemagne de l'après-guerre.

Lors des leçons d'art poétique qu'il donna à Francfort en 1979 et dont le texte paraît également ces jours-ci en français, Uwe Johnson, s'expliquant sur les *« circonstances-accompagnantes »* (*sic*) de la genèse de ces différentes œuvres, évoque la grave crise personnelle qui avait suivi pour lui la découverte que sa femme et collaboratrice, travaillant à son insu pour les services secrets tchèques et est-allemands, l'avait espionné depuis leur première rencontre : *« Oui, on a réussi pendant quelques années à me détourner d'écrire ce livre. Ce fut aussi une circonstance accompagnante. »*

La sortie, en 1983, du dernier tome de la trilogie, devenue entre-temps tétralogie pour cause de surabondance de matériaux, déjoua les pronostics de certains critiques persuadés que Johnson échouerait à mener son entreprise jusqu'à la fin.

Le troisième tome s'achevait le mercredi 19 juin 1968 : *« Un orage stagne au-dessus du fleuve le soir. Les éclairs transforment le parc en théâtre d'ombres. »* Le quatrième commence le jeudi 20 juin au matin, comme si rien ne s'était passé entre-temps dans la vie de l'auteur et que celui-ci avait refermé son manuscrit la veille au soir : *« Réveil par des claquements mats dans le parc, tels des coups de feu. Des gens sont à l'arrêt d'autobus en face. Sans effroi. Des enfants derrière eux ont pour jeu la guerre. »* Gesine Cresspahl, jeune Allemande du Mecklembourg expatriée à New-York, travaille toujours comme interprète multilingue dans la même banque. Avec la même bonne conscience qu'auparavant, elle note, chaque jour, les menus faits de sa vie new-yorkaise, ainsi que ses réflexions, citations du *New York Times* à l'appui, sur les grands événements mondiaux. En même temps, elle poursuit le récit de ses souvenirs de jeunesse à Jerichow, petite ville fictive du Mecklembourg sur les bords de la Baltique, à l'intention de Marie, la fille qu'elle a eue, en 1957, de Jakob Abs, le cheminot est-allemand dont la mort mystérieuse faisait l'objet des *« conjectures »* du premier roman de Johnson (1).

Perversion rapide

Mais les perspectives, cette fois, ont changé. Tandis que dans le volet « Actualités » du livre les péripéties du Printemps de Prague ont supplanté celles de la guerre du Vietnam (l'auteur cite, entre autres, *in extenso*, le Manifeste de deux mille mots publié par l'hebdomadaire de l'Union des écrivains tchécoslovaques), un tournant est en train de s'amorcer dans l'existence de Gesine. Après de longues tergiversations, elle s'est décidée à épouser D. E. (Dietrich Erichson), le professeur chargé de missions secrètes pour l'OTAN, familier des lecteurs des tomes précédents. Le mariage est prévu pour l'automne, après le retour de Gesine. Celle-ci doit se rendre auparavant à Prague. M. De Rosny, vice-président de la banque, l'a chargée d'aller y négocier un prêt en faveur des nouveaux dirigeants tchèques. Son départ est fixé au 20 août. Elle étudie le tchèque en attendant.

Mais, surtout, la chronique mecklembourgeoise, commençant par les élections truquées de 1946 pour s'achever avec le 17 juin 1953, date du soulèvement manqué de Berlin-Est, suivi du passage à l'ouest de Gesine, constitue maintenant le volet le plus important, et de loin le plus intéressant, du livre. Uwe Johnson n'évoque plus, cette fois-ci, un passé connu de lui essentiellement par ouï-dire, mais il décrit une période qu'il a vécue personnellement : celle de la perversion rapide, avec la complicité de la Russie stalinienne, du régime prétendument démocratique appelé à effacer les horreurs de la dictature nazie.

Pour qui a oublié l'atmosphère de la guerre froide, les mensonges du régime dénoncé par Johnson frappent surtout par leur absurdité : campagnes menées tambour battant contre de prétendus lancements de doryphores par des avions terroristes américains en vue de nuire à l'agriculture socialiste, condamnation à vingt-cinq ans de travaux forcés de deux lycéens accusés d'avoir répandu une plaisanterie – au demeurant stupide – sur la colombe de la paix de Picasso. Libérés avant terme, ils se retrouveront à l'Ouest et deviendront ambassadeurs au service de Bonn. Commentaire : *« C'est ainsi que les Soviétiques éduquèrent deux fonctionnaires pour les Allemands de l'Ouest. »*


Uwe Johnson en 1969 : quelque quatre cents personnages...

R. BURRI/MAGNUM

L'auteur ne se contente pas de décrire les méfaits du système, il démonte les mécanismes par lesquels, lâcheté, intérêt ou mauvaise conscience aidant, la population est amenée à se faire complice de celui-ci, voire à jouer le rôle de mouchard. Un tribunal de l'Allemagne de l'Est l'a d'ailleurs codifié : *« Le terme de dénonciateur n'est pas une injure mais une dénomination professionnelle. Puisque fournir la direction politique en renseignements sur la population est un des devoirs d'un homme de confiance de la maison. »*

Comme les tomes précédents, celui-ci se présente à la manière d'un *patchwork*, l'auteur semblant même avoir pris un malin plaisir à emberlificoter plus que jamais les temps, les lieux, les personnages. L'écriture – ou s'agit-il de la langue, Johnson affectionnant les tournures mecklembourgeoises ? – en est parfois si sibylline qu'il faut relire certaines phrases plusieurs fois pour arriver à comprendre ce qu'elles peuvent bien vouloir dire. Le livre est, parfois, truffé de passages non traduits, en anglais, danois, tchèque ou russe, d'allusions quasiment chiffrées – par exemple aux théories littéraires de Georg Lukacs. Lors de la parution en Allemagne, l'éditeur avait lancé sur le marché une sorte de *who's who* de trois cents pages pour permettre aux lecteurs de s'y retrouver dans la foule des personnages venus non seulement des tomes précédents, mais de l'ensemble des œuvres de Johnson.

Ces difficultés mises à part, le livre est une mine de richesses inattendues : réflexions sur l'importance de la couleur jaune dans le paysage new-yorkais (peut-être parce qu'un neveu du premier président des Etats-Unis était propriétaire d'une fabrique d'ocre ?) ; apparition, au détour d'une page, d'Anselm Kristlein, un personnage d'un des romans de Martin Walser, parcourant incognito les Etats-Unis afin de recueillir des fonds pour le Vietnam ; histoires de chauffeurs de taxis juifs new-yorkais et description détaillée d'un interrogatoire effectué au moyen du détecteur de mensonges.

Un accablant constat

Le livre s'achève le 20 août 1968. Devenue veuve pour la deuxième fois à la suite de la mort de D.E, victime d'un accident d'avion, Gesine, qui s'apprête à poursuivre son vol pour Prague, a retrouvé, au hasard d'une escale au Danemark, l'ancien directeur de son école mecklembourgeoise. Avant de s'embarquer, elle promet de lui envoyer le manuscrit de son journal : *« Il faut ajouter environ deux heures de vol vers le sud. Que peut-il nous arriver avec une compagnie aérienne nommée Ceskoslovanske Aerolinie CSA ? ... Ce soir, nous vous appellerons de Prague »*, précise-t-elle, ignorant que les chars soviétiques auront mis fin, entre-temps, au Printemps de Prague.

Usé prématurément par l'alcool, le chagrin, la solitude, Uwe Johnson mourra en 1984, manquant de cinq ans la chute du mur de Berlin. On ne saura jamais comment « le romancier des deux Allemagne », pour employer l'appellation qui collait à lui mais qu'il récusait, étranger à l'un comme à l'autre des *« deux points de vues »* (2) qui séparaient alors l'Allemagne et le monde, aurait accueilli la réunification.

Pour nous qui vivons aujourd'hui les vicissitudes de l'après-communisme, ce dernier livre constitue, en tout cas, un accablant constat sur le fiasco du système communiste version RDA et le torpillage de l'expérience tchèque du « socialisme à visage humain ».

Jean-Louis de Rambures

(1) *Conjectures sur Jacob (La frontière)*, Gallimard, 1962.

(2) Titre d'un roman de Johnson, Gallimard, 1968.

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

Le Coup de l'Archipel

Auteur prolifique, Daniel Boulanger est aussi un auteur bref, volontiers adepte de la nouvelle. Quand son monde déborde un peu de la nouvelle, il en fait un roman court, comme son dernier-né, *Ursacq*. Un Monsieur Louis, célibataire propret et méticuleux, y fréquente assidûment une maison close et la plus fragile de ses pensionnaires, Divine, qu'il encourage à témoigner, par écrit, de son expérience. C'est l'occasion, pour Boulanger, d'évoquer, sans jamais tomber dans l'indécence, quelques « spécialités » comme le Tabouret indien, le Palmier hindou ou l'Ours de Hongrie. De signaler aussi, en passant, l'efficacité du Coup de l'Archipel. Mais, c'est quoi le Coup de l'Archipel ? Lancinant mystère...

Page 26

HISTOIRES LITTERAIRES

par François Bott*

Sincèrement vôtre

Jean-Paul Sartre considérait *« l'idéal de sincérité »* comme *« une tâche impossible à remplir »*.
Montesquieu, à vingt-huit ans, était plus optimiste. Convaincu que l'on pouvait réformer le genre humain si l'on s'efforçait de le détromper, il écrivit un *Eloge de la sincérité* qu'on réédite aujourd'hui, couplé avec un *Essai sur le goût* qu'il composa vers la fin de sa vie. Mais le goût n'est-il pas aussi difficile à définir que la sincérité ?

Page 26

PHILOSOPHIE

Découvrir l'Amérique

Ceux qui persistent à nier qu'il y ait une philosophie « made in USA » se trompent. La preuve par trois, avec Willard Van Orman Quine, Stanley Cavell et Richard Rorty.

Page 30

Le politique mis à nu

Ils courent, ils courent, les « politocrates ». Fascinés par la bulle médiatique, ils sont partout. Au risque de n'être plus nulle part...

LES POLITOCRATES Vie, mœurs et coutumes de la classe politique
de François Bazin et Joseph Macé-Scaron. Seuil, 323 p., 120 F.

L'inconvénient d'intituler un livre *les Politocrates*, c'est de lui donner l'allure d'un pamphlet, ce qu'il n'est pas. Non que François Bazin et Joseph Macé-Scaron s'interdisent l'ironie, mais leur propos, qui est de décrire, est servi par une information abondante et précise. L'ironie est surtout dans les faits, lesquels parlent d'eux-mêmes.

L'ère des politocrates est caractérisée par une double évolution paradoxale. Le politique subit la concurrence des autres pouvoirs – économique, médiatique, intellectuel, scientifique, corporatiste, etc. – qui s'exercent dans la société. Cette concurrence tend à l'amoindrir, en ne laissant subsister de son prestige que ce *« sentiment d'étrangeté »* dont parlent les auteurs, et à réduire sa puissance effective.

Pour défendre ou reconquérir celle-ci, le politique a tendance à investir une zone de plus en plus étendue de la société civile. Qu'il s'agisse des médias, de la culture, du sport, de l'action humanitaire, de la médecine, de la recherche ou, toujours, de la finance et de l'industrie (malgré les privatisations ou à travers elles), il n'est guère de domaine dont il soit aujourd'hui absent. Comme si, désertant les tribunes où elle ne fait plus recette et refusant de n'avoir pour enjeu que la conduite d'un Etat de plus en plus « modeste », la compétition politique s'était déplacée vers des espaces où elle ne se faisait sentir, jusqu'alors, que marginalement.

L'omniprésence de la politique et des politiques, dont M. François Mitterrand est souvent tenu pour responsable, procède d'un mouvement amorcé avant lui et qu'il a seulement continué, en le portant il est vrai à une sorte de perfection. Il existe une correspondance entre cette pénétration de la société et l'ubiquité symbolique inaugurée par M. Valéry Giscard d'Estaing, qui, ministre, faisait une apparition dans le métro et, président, allait dîner chez des Français « ordinaires ».

Patrick Jarreau

Lire la suite page 27

URSACQ
de Daniel Boulanger. Gallimard, 172 p., 85 F.

A LA COURTE PAILLE
Retouches
de Daniel Boulanger. Gallimard, 182 p., 95 F.



LE FEUILLETON
de Michel Braudeau



A. BAUMANN/SIPA PRESS

Daniel Boulanger : un gourmand du langage.

Le Coup de l'Archipel

DANIEL BOULANGER est un auteur prolifique, onze romans chez Gallimard, quatre chez Robert Laffont, trois à La Table ronde, dix-sept recueils de nouvelles un peu partout, autant de recueils de poèmes, sans parler du théâtre, et l'on doit bien oublier quelques titres glissés entre le dossier et le coussin. C'est surtout un gourmand du langage comme on peut l'être des femmes, du bon vin, des paysages pacifiques de la France centrale, un polisseur de mots, on dirait qu'il les garde longtemps en bouche pour les arrondir, les user au degré de finesse idéale, lisses et brillants comme la boule de billard de son crâne. A preuve, ce volume d'un genre inédit, des «retouches», sorte de petits poèmes de quelques lignes, parfois une seule, qui viennent, sur divers sujets, apporter leur grain de sel, leur retouche, affiner un point de vue qu'on croyait déjà sûr, comme ce bel aperçu de la sieste, par exemple : *«L'heure obèse / poursuivie par un taon / le paon lui rend son aise / d'un coup de l'éventail qu'il tend.»* Ou cet hommage d'une limpidité apollinairienne à Jacques Callot : *«Basse auberge où les gueux ne tiennent qu'à un fil / tu sens l'arquebuse et le chien / l'enseigne où l'on ne lit plus rien / est un linge de fille / dormeuse belle étoile entre deux hauts tambours...»*

Cette attention d'orfèvre pour la pesée de chaque mot est peu compatible avec la désinvolture qui permet les voyages au long cours, les échappées romanesques à perdre haleine. Daniel Boulanger écrit plutôt bref, c'est dans sa distance de trotteur, et quand son monde déborde un peu de la nouvelle, il en fait un roman court (même si le passage de l'un à l'autre genre ne se définit pas en nombre de pages, mais relève d'une autre différence, celle du point de vue adopté sur le destin des personnages, c'est un sujet de dissertation rhétorique rebattu, quoique contestable, et me voilà bien embêté d'avoir ouvert cette parenthèse qui rase tout le monde, moi le premier, oublions-la) comme c'est le cas d'*Ursacq*.

URSACQ est une petite ville imaginaire qui, par son altitude, ses sources, ses maisons de lave et ses volcans à l'horizon, ne peut exister qu'en Auvergne. Il y a des fontaines qui cascadent partout, et un bistrot, la Buvette gauloise, où officie un brave cabaretier goîtreux, nommé Calanche, qui sert le meilleur saint-pourçain du département . Monsieur Louis, personnage principal du roman, aime beaucoup le saint-pourçain et le cabaretier qui est au bout de la bouteille, jusqu'au jour où Calanche le regarde d'un air gris en lui déclarant qu'il le voit en cendres. *«Trop aimable»*, dit Monsieur Louis. En fait, Calanche, au nom prédestiné, voit tout le monde mort, réduit à l'état de cendres. Il lui faut un peu de repos, il est victime d'un intermède.

Monsieur Louis est un célibataire propret et méticuleux (*«Je n'ai jamais été marié, dit Monsieur Louis. Il y a peu de place en moi»*), clerc du commissaire-priseur Margeride. On mésestime le rôle de ces filous patentés qui, en ignorant une enchère, en feignant d'en entendre une autre, influencent le sort des ventes et favorisent qui leur plaît. Monsieur Louis est un rusé que l'on devine impitoyable dans les sentiments que lui inspire le genre humain. En dehors de son appartement au-dessus du monument aux morts, il ne fréquente que l'un des deux claques locaux, qu'on appelle ici, gentiment, des maisons de charité, connus sous les deux noms de l'Aveugle et du Paralytique, à cause des petites statues anciennes qui ornent les frontons de ces deux pieux établissements voisins. Le Paralytique est aux mains d'une Madame Solange que Monsieur Louis juge vulgaire et bruyante. Lui a ses habitudes à l'Aveugle, exclusivement, chez Madame Henriette, et, en particulier, auprès de la plus fragile de ses pensionnaires, Divine. *«C'était l'enfant unique de la marraine de la patronne. Elle l'avait recueillie à la disparition de sa mère, morte de morosité après le départ de l'homme qu'elle aimait, un pas-grand-chose qui vivotait crânement sur les hippodromes et qui gagna un jour sur Divine du Manoir, à 40 contre 1, de quoi traverser les mers et disparaître.»*

DIVINE est mince, poitrinaire et Monsieur Louis l'appelle la Tige. Il la couvre de cadeaux, de bonbons, de bijoux. En échange de quoi, plutôt que de lui accorder ses faveurs tarifées, elle écrit dans des petits cahiers d'écolière ses souvenirs les plus corsés, ceux de ses consœurs aussi, les exigences de tel ou tel client, les circonstances pittoresques. Monsieur Louis avait envisagé trente-deux chapitres au départ, mais comme la jeune femme, quoique sans éducation, a des dons naturels pour la plume, l'affaire prend vite quelque ampleur. Par son biais, Monsieur Louis observe ses semblables, comme Madame Henriette jette un œil, à l'occasion, par le judas de chaque chambre. *«Monsieur Louis portait les gens d'Ursacq tel un pommier ses pommes, mais sans qu'un fruit jamais tombât. Fleuraisons, fructifications se succédaient et chargeaient l'arbre à foison toujours vive. Calanche, ce fruit atteint, gardait même ses couleurs et sa place dans la symphonie. Eût-on pu deviner dans Monsieur Louis, de si moyenne taille, un tel Atlante? Et dans son regard qui tenait de l'eau lente un tel pétillement de mémoire? Le ressassement des détails qui aurait pu être un supplice ne lui causait aucune nausée. Il ne manquait pas même à cet inutile le goût de laisser une trace en ce monde, mais si discrètement qu'il en avait chargé Divine.»*

Dans le petit monde de Monsieur Louis, on s'égaye au gamay et on se refait une santé à l'eau. Du moins on essaye, ce n'est pas un remède qui marche toujours. Calanche entonne des litres d'eau thermale pour dissiper cette obsession des cendres qui n'est, après tout, qu'une juste prémonition de ce qui nous attend. Et quand Divine, alias Divine de la Tige, le pseudonyme que lui a trouvé Monsieur Louis pour signer son manuscrit achevé, et intitulé *Mes amants*, se trouve vraiment un peu pâle, c'est encore aux thermes qu'on la conduit pour se rincer le microbe. En vain, hélas, car c'est elle qui calanche. Ce n'est pas triste, d'ailleurs, tout baigne dans une sensualité très compréhensive, entre la maison de repos du Mont-Velu et l'église de Saint-Bour.

A propos de noms, Daniel Boulanger s'est amusé d'une blague déjà mise en circulation par Bunuel dans la maison close de *Belle de jour*. Un personnage ouvrait une petite boîte, chacun regardait dedans tour à tour, étonné, déclarant que ça alors, c'était un peu fort, sans que jamais la caméra nous révèle le contenu de la boîte. Et on restait à se demander ce qu'elle pouvait receler d'infernal pour des gens si blasés. Boulanger, lui, fait la même chose en nous énumérant les diverses postures amoureuses pratiquées par les pensionnaires de l'Aveugle. Il signale, en passant, l'efficacité du Coup de l'Archipel. Sans donner de détails. C'est quoi le Coup de l'Archipel? On s'éparpille? Et le Tabouret indien est-il plus audacieux que le Palmier hindou? On sent bien qu'il y a des affinités acrobatiques entre le Jardin suspendu et la Brouette paimpolaise. On peut supputer que la Moissonneuse-Batteuse n'est pas très éloignée de ce que l'on désigne chez San Antonio par la Balayeuse municipale. Mais l'Ours de Hongrie? Le Plumeau écossais? Lancinants mystères... Et, surtout, ce Coup de l'Archipel...

ESSAI SUR LE GOUT
de Montesquieu.
précédé
*d'***Eloge de la sincérité**
Armand Colin, 80 p., 69 F.

LE CROQUANT INDISCRET
d'Henri Calet.
Grasset, «Les Cahiers Rouges», 186 p., 46 F.

HISTOIRES LITTÉRAIRES
par François Bott

Sincèrement vôtre

LE problème de la sincérité empêchait André Gide de dormir et d'écrire. Certains jours, il cessait de comprendre le mot lui-même. Et cette improbable vertu rejoignait le paradis des chimères. Tristan Bernard se tourmentait moins. *«Les hommes,* disait-il, *sont toujours sincères. Ils changent de sincérité, voilà tout.»* Mais Jean-Paul Sartre partageait les soupçons de Gide. Il considérait *«l'idéal de sincérité»* comme *«une tâche impossible à remplir»*. Une performance inaccessible...

D'après M. Félix Gaffiot, le latin *sincerus* veut dire *«pur, intact, naturel, non altéré, non corrompu, non fardé»*. C'est beaucoup demander, car on n'est jamais entièrement ce qu'on est. On est toujours en même temps quelqu'un d'autre. Et la comédie que l'on se joue, dans la fameuse pénombre du «quant-à-soi», dépasse en roublardise la comédie sociale. Dans ces conditions, que signifie la formule «Sincèrement vôtre», que l'on met au bas des missives, alors qu'on est très équivoque ou très indécis à l'intérieur de soi? Sous les dehors de la politesse, c'est un étrange cadeau que l'on fait à ses correspondants...

En 1717, Montesquieu fit quand même *«l'éloge de la sincérité»*. C'était l'année de cette *«Triple-Alliance»*, entre la France, l'Angleterre et les Provinces-Unies, qui ferait perdre le sommeil à des générations de lycéens. Il ne faudrait surtout pas la confondre avec la *«Sainte-Alliance»* de 1815, ni avec la *«Triplice»* de 1882, ni avec la *«Triple-Entente»* de 1907. Allez vous y reconnaître! D'ailleurs, tout cela se terminait de la même façon : par des fâcheries...

Le seigneur de La Brède avait alors vingt-huit ans. Il avait séjourné dans la capitale, entre sa vingtième et sa vingt-quatrième année. Il avait connu Fontenelle et quelques dames. Il avait entrevu le charme et les plaisirs de la vie parisienne. Après quoi il était rentré dans sa province, pour devenir conseiller, puis président au parlement de Bordeaux. Il avait eu le loisir et l'occasion d'observer l'espèce humaine.

Il commençait son *Eloge* de cette manière : *«Les hommes se regardent de trop près pour se voir tels qu'ils sont. Comme ils n'aperçoivent leurs vertus et leurs vices qu'au travers de l'amour-propre, qui embellit tout, ils sont toujours d'eux-mêmes des témoins infidèles et des juges corrompus.»* Quelle allure dans ce début! Mais cela ne résolvait pas le problème. Aussi Montesquieu le posait autrement. Délaissant la sincérité à l'égard de soi, il insistait sur la franchise et la vérité que l'on doit à ses semblables, fussent-ils des amis, fussent-ils des princes.



BERENICE CLEEVE

D'APRÈS lui, trop de gens étaient *«amoureux»* de leur personne. Et ce n'était pas leur rendre service que de continuer à les flatter. Si l'on désirait les *«guérir»* de cette *«folie»* apparemment *«incurable»*, il fallait dissiper les illusions qu'ils entretenaient sur eux-mêmes. Le seul moyen d'améliorer les mœurs et de rendre à *«la vertu»* la place occupée par *«le vice»*, c'était de sortir de *«l'esclavage»* qui consiste à *«déguiser tous ses sentiments»* ... Le seigneur de La Brède avait une heureuse nature. Il se réveillait de bonne humeur tous les matins. Il déconseillait de mettre du *«vinaigre»* dans les mots d'esprit. Il était rempli d'optimisme. Il croyait que l'on pouvait réformer le genre humain si l'on s'efforçait de le détromper.

«La sincérité, disait-il, *n'a jamais tant d'éclat que lorsqu'on la porte à la cour des princes.»* Il pensait que, si l'on s'obstinait à leur dire la vérité, les monarques sortaient de l'aveuglement où les avait entraînés *«la complaisance»* des courtisans. La probité réclamait du courage, car elle avait de quoi contrarier le prince. Et l'on risquait de subir les conséquences de sa colère. Mais, si l'on voulait «éclairer le despotisme», il ne fallait pas reculer devant ce danger. *«Ne pas balancer entre se taire et mourir.»* On dirait du latin. Les fantômes de Sénèque et de Tacite entouraient sûrement le jeune Montesquieu, lorsqu'il composa son *Eloge de la sincérité*. Ce n'est pas pour rien que Mme de Tencin l'appela *«mon petit Romain»*. Dans notre littérature, il est resté le meilleur en version latine.

Vers la fin de son existence, en 1754, il écrivit une étude sur le goût, à l'intention de *l'Encyclopédie*. Le goût, c'est aussi mystérieux que la sincérité. Ce n'est pas moins difficile à définir... D'Alembert avait d'abord demandé à Montesquieu de disserter sur le despotisme et sur la démocratie, mais sans doute se sentait-il trop fatigué pour traiter encore ces sujets. Il craignait de *«chanter toujours la même chose»*. Il préféra parler du *«goût»*. Il en avait eu l'idée pendant qu'il prenait de la liqueur de cerise chez Mme du Deffand.

Il médita, en particulier, sur le *«charme invisible»* de certaines personnes : le *«je-ne-sais-quoi»* qui les rend si séduisantes. Il évoqua aussi la fatalité de la lassitude. *«Tout nous fatigue à la longue,* disait-il, *et surtout les grands plaisirs. (...) Notre âme est lasse de sentir; mais ne pas sentir, c'est tomber dans un anéantissement qui l'accable.»* Montesquieu mourut le 10 février 1755, l'année de ce tremblement de terre de Lisbonne qui assombrit et modéra l'optimisme des Lumières (1)...

LE seigneur de La Brède jetait des regards de campagnard sur les manières de la capitale. *«La vérité demeure ensevelie sous les maximes d'une politesse fausse. (...) On ne met point de différence entre connaître le monde et le tromper»*, écrivait-il dans son *Eloge de la sincérité*. Deux siècles plus tard, le citoyen de Montparnasse, Henri Calet, a perpétué la tradition littéraire du «paysan de Paris».

Après avoir exploré les beaux quartiers des années 1950, il a réuni ses observations sous le titre *le Croquant indiscret*. Jusque-là *«spécialiste de la misère en gros et en détail»*, Henri Calet s'est promené chez les *«riches»*, avec des étonnements d'apprenti ethnologue découvrant l'exotisme. Mais les mœurs du *«grand monde»* l'ont surpris davantage que ne l'auraient fait les coutumes des Iroquois. Il y avait un décalage horaire considérable entre Passy et le quatorzième arrondissement.

Calet a découvert qu'il ne fallait pas *«confondre les mondaines et les demi-mondaines»*. Car les unes se levaient tôt, et les autres tard. Mais toutes menaient une sorte de *«carrière»*. Naturellement, Calet a fait un tour chez *Maxim's*. Il s'est souvenu de la phrase de Paul Valéry : *«Maxim's ressemble à un vieux sous-marin qui aurait sombré avec tout son décor d'époque.»*

Selon la propriétaire de ce restaurant, l'espèce humaine se divisait en trois catégories : les gens *«à demi nés»*, les gens *«tout à fait nés»* et les gens *«pas du tout nés»*. Evoquant les ombres chères des *«grandes cocottes»* qui avaient hanté ces lieux, avec leurs bijoux et leurs particules, Henri Calet s'est demandé à quelle noblesse elles appartenaient. *«Noblesse de robe»* ou *«noblesse de chemise»*? Quand l'auteur de *la Belle Lurette* se transforme en collectionneur de baronnes, de comtesses et de duchesses, vraies ou fausses, c'est irrésistible. Cela console de l'hiver.

(1) Signalons également l'essai de Hisayasu Nakagawa, *Des Lumières et du comparatisme. «Un regard japonais» sur Diderot et Rousseau* (Presses Universitaires de France, 384 p., 195 F.).

Schweitzer, l'humanitaire

La biographie de Marco Koskas devrait sortir le « bon docteur » de son purgatoire

ALBERT SCHWEITZER OU LE DÉMON DU BIEN

de Marco Koskas.
Lattès, 368 p., 139 F.

« Les nations sont incapables de s'acquitter de leurs devoirs humanitaires. Seule la société des individus peut y faire face. » Il voyait assez clair, Albert Schweitzer, qui livrait cette réflexion voici quatre-vingts ans. Il n'y avait alors ni ministère de l'environnement ni secrétariat d'Etat aux risques majeurs ou à l'action sociale. Il n'y avait pas non plus grand engouement pour cet homme seul et longtemps hésitant devant les chemins qui s'ouvraient à lui. Pasteur et théologien, organiste et musicologue, médecin enfin, il se sentait assez bien loti pour pouvoir prospérer dans l'une ou l'autre de ces disciplines et, pourquoi pas, dans chacune d'elles.

Finalement, il devait connaître la renommée et même l'adulation dans les années 50, où l'on célébra à qui mieux mieux le fondateur, un demi-siècle plus tôt, de l'hôpital de Lambaréné au Gabon. La France, en se mêlant au concert, avait à se faire pardonner une attitude longtemps hostile, ou pour le moins méfiante, à l'endroit de cet Alsacien né au temps de l'annexion allemande et, partant, tenu pour suspect lors de la première guerre mondiale et même encore lors de la seconde.

Comme souvent, une fois oubliés les temps de l'indifférence et de la méfiance, les thuriféraires se chargèrent de tomber dans les excès contraires. Schweitzer octogénaire entrait vivant dans une légende que l'on s'était chargé de créer pour lui. Tout, soudain, s'y prêtait : une forte silhouette habillée de blanc, coiffée du casque colonial, un visage rude mais propre à être aussi celui d'un fier grand-père [illegible] pour tout dire, avec une histoire privée et publique vouée aux soins des lépreux d'Afrique mais aussi aux malades du paludisme et de toutes les dysenteries.

Cela suffisait pour qu'Albert Schweitzer se retrouve, à son corps défendant, mué en saint François d'Assise, en *« plus grand chrétien du monde »*. Après quoi, comme il arrive à bien d'autres, trop tôt ou inconsidérément statufiés, vint le temps cruel de l'oubli ou du dénigrement. Pour sortir Albert Schweitzer de son « purgatoire », Marco Koskas propose aujourd'hui une biographie calme, propre à donner enfin de cet homme et de son œuvre une image plus rigoureuse. Le Schweitzer ainsi restitué jusque dans ses ascendances apparaît tout contraste et aussi tout combat. Koskas parle d'un *« puritain romantique »*. Les racines familiales font que, durant les trente premières années de sa vie, le futur fondateur de l'hôpital de Lambaréné ne se sentira ni vraiment français ni vraiment allemand. Ou plutôt les deux à la fois, ce qui, avant 1914, n'était pas une sinécure. Du coup, comment ne pas l'inscrire dans les rangs de cette avant-garde européenne où il trouve sa place, sinon ses aises, aux côtés d'un Stefan Zweig, d'un Romain Rolland ?


J.P. CHARBONNIER / AGENCE TOP

« Je ne sais pas être moderne. »

Son village natal, c'est Gunsbach, berceau familial jamais oublié. On y est protestant, et le jeune Albert, après le séminaire de Saint-Thomas, sera vicaire adjoint à Saint-Nicolas. C'est un esprit tourmenté. L'esquisse de la vie de Jésus qu'il propose en 1901 n'est pas vraiment orthodoxe, beaucoup de ses sermons non plus. Lorsqu'il briguera un poste de médecin en Afrique, les Missions évangéliques de Paris, dont dépendait la décision, se demanderont si l'on peut envoyer en brousse un libéral de cette espèce.

Des accents tiers-mondistes

Etrange personnalité dans ses incessants contrastes. Les militants de l'anticolonialisme verront longtemps en Schweitzer un adversaire, un paternaliste dangereux. Peut-on, pourtant, tenir pour tel un homme qui, non content d'avoir écrit *« L'indigène n'est pas un paresseux mais un homme libre »*, ajoutera : *« Là où des Européens, parés du nom de Jésus, sont parvenus, un grand nombre de peuples a déjà disparu tandis que d'autres sont en train de disparaître. »* Et encore ceci : *« Qui décrira les injustices et les cruautés commises au cours des siècles par les peuples d'Europe, qui pourra évaluer les maux causés par l'eau-de-vie et les maladies que nous leur avons apportées ? »*

Ce Schweitzer-là est assurément en avance sur son temps. Il est même en avance sur le Gide de *Voyage au Congo* qui voyait seulement dans un mauvais fonctionnement administratif la raison des scandales qu'il dénonçait. En regard, le langage du « médecin de Lambaréné » a les accents d'un tiers-mondiste. Il a aussi les accents écologistes d'un dénonciateur de massacres de la forêt équatoriale. Tout au long de cette vie, les interrogations sont permanentes sur lui-même, sur ses ambitions non dissimulées, sur ses talents.

Au fond, cet oncle de Jean-Paul Sartre, à qui fut dédicacée le plus sagement du monde *la Nausée*, fut, à l'image de ce neveu, un indocile. Les missionnaires traditionnels qui l'avaient à l'œil le lui signifièrent plus d'une fois. Il fut aussi, dans une vie privée que met en lumière à point nommé le livre de Marco Koskas, un chaste tourmenté.

Il ne devait rien dire ni écrire publiquement contre Hitler. Mais, après 1933, il ne mettra plus les pieds en Allemagne, où cet amoureux de Bach se sentait pourtant si bien. Mais il s'affichera avec Albert Einstein dans une estime et une admiration qui seront réciproques. La guerre achevée, alors que l'Amérique le sollicite pour des concerts d'orgue, pour des conférences, il finira par dire « oui », tourmenté malgré tout à l'idée de devoir renommée et pactole au pays qui lança la bombe sur Hiroshima.

Légion d'honneur, prix Nobel de la paix : les vingt dernières années seront celles des superlatifs, qu'il reçoit comme des flétrissures. A la fin de sa vie, on lui présenta l'abbé Pierre, autre « humanitaire ». Au jeune apôtre des sans-logis, le médecin octogénaire des lépreux murmura : *« Je ne sais pas être moderne. »*

Du coup, en refermant ce livre si riche et surprenant qui sort de l'oubli un Schweitzer simplement humain, une question vient à l'esprit : ce solitaire, ce puritain aurait-il pu résister aux dévoiements médiatiques de notre temps ? Aurait-il été humanitaire façon Kouchner, écolo manière Cousteau ? Aurait-il pu échapper aux bisous des « Stars 90 » ou autres ? Albert Schweitzer est mort à temps.

Jean-Marc Théolleyre

Le politique mis à nu

Suite de la page 25

Son successeur va au Printemps de Bourges et répond aux questions de Guillaume Durand. L'inspiration est la même : prendre la société à revers, en s'immisçant dans les images, les modes, les codes dans lesquels elle se reconnaît. Plantu avait résumé la chose en dessinant un jour l'actuel président accoudé au comptoir d'un café et donnant la réplique à son double, lequel proclamait, dans le poste de télévision, qu'il fallait faire baisser les prélèvements obligatoires.

Plus sérieusement, la politique est partout, qu'il s'agisse de l'urbanisme, des programmes scolaires, de la production cinématographique, de la contamination des hémophiles par le sida ou du logement des sans-abri. Du coup, d'ailleurs, elle donne l'impression de n'être nulle part, en tout cas pas là où elle serait à sa place, à portée du vote des citoyens : ni au Parlement, où nombre de députés et, même, de sénateurs s'emploient pourtant, dans une indifférence quasi générale, à traiter des problèmes qui n'atteignent le gros du public qu'à travers les porte-parole ou experts d'un jour, élus par les médias ; ni dans les assemblées locales, municipales, départementales ou régionales, bien qu'elles soient des lieux de débat naturels, comme en témoigne le récent vote des budgets régionaux ; ni dans les partis, qui se vident de leurs militants et dont les efforts pour revivifier le débat d'idées restent vains.

Travaillés par le fantasme présidentiel, qui les rend obsessionnellement attentifs à leur courbe de popularité, les quelques privilégiés promus au rang de stars n'ont de cesse de se produire dans toutes les rubriques de l'actualité et d'étendre dans tous les secteurs de la société le réseau de leurs partisans, à l'échelle d'une ville, d'un département, d'une région ou du pays.

La menace du krach

Candidat tantôt à une fonction de maire, tantôt à un mandat de député, tantôt à un portefeuille ministériel – et, toujours, à la présidence de la République, – le politocrate, alimenté en études d'opinion par les spécialistes de la communication et en notes techniques par une troupe d'anciens élèves de l'ENA, court à perdre haleine, nous disent les auteurs, vers tous les lieux où il peut faire valoir sa vocation à décider, diriger, contrôler, régner.

Comme la « bulle financière », dans laquelle la spéculation prend le pas sur l'investissement, la bulle médiatique absorbe une bonne part de l'énergie déployée par les politiques pour conserver la fonction qu'ils exercent ou conquérir celle qu'ils briguent. La conséquence est que la menace du krach n'est jamais loin. *« Faute d'amortisseurs,* écrivent les auteurs, *les politocrates encaissent de plein fouet le moindre coup de sang du corps social.* (...) *Tout, désormais, remonte au sommet, puisqu'il n'y a plus rien de crédible entre « ceux d'en bas » et ceux qui siègent « tout en haut ». Les lycéens en colère achèvent leurs manifs dans le bureau présidentiel. »*

Journalistes, respectivement, au *Nouvel Observateur* et au *Figaro*, François Bazin et Joseph Macé-Scaron s'inscrivent dans une tradition assez différente de celle des commentateurs attitrés, occupant le créneau qui leur est réservé à côté des hommes politiques eux-mêmes, des sondeurs, des politologues et des intellectuels patentés. Observant le système dans son ensemble, coteries, clubs, cercles et connivences compris, ils ne craignent pas de prendre des risques, à commencer par celui de déplaire. *« Le politocrate est nu,* écrivent-ils, *et la République, malade. »* Leur intrépidité mérite d'être encouragée. Leur humour est bienvenu. Il habille une inquiétude de plus en plus largement partagée.

Patrick Jarreau



Proust ou l'enquête infinie

N'a-t-on pas tout dit sur le romancier français le plus relu du XXe siècle, celui auquel sont consacrées le plus d'études dans le monde ? Deux beaux essais de Giovanni Macchia et d'Eliane Boucquey fournissent la démonstration du contraire

L'ANGE DE LA NUIT
Sur Proust
de Giovanni Macchia.
Traduit de l'italien
par Marie-France Berger,
Paul Bedarida et Mario Fusco.
Gallimard, coll. « NRF Essais »,
257 p., 130 F.

UN CHASSEUR
DANS L'IMAGE
Proust et le temps caché
d'Eliane Boucquey.
Préface de Julia Kristeva,
Armand Colin, coll. « L'ancien
et le nouveau », 276 p., 145 F.

CE QUE PROUST SAVAIT
DU SYMPTOME
de Charles Bouazis.
Méridiens-Klincksieck,
coll. « Sémiotique », 323 p., 160 F.

LE SOMMEIL
DE MARCEL PROUST
de Dominique Mabin.
PUF, coll. « Ecrivains »,
224 p., 165 F.

CORRESPONDANCE
DE MARCEL PROUST
AVEC DANIEL HALÉVY
Texte établi et annoté
par Anne Borrel
et Jean-Pierre Halévy,
Ed. de Fallois, 250 p., 100 F.

Pour Proust, avec les nouvelles éditions, le temps est venu de la relecture, celle qu'il souhaitait, car il a voulu être lu comme un classique, et celle aussi qu'il redoutait, puisqu'il laissait des manuscrits, des brouillons, qui, on le sait, déstabilisent le texte imprimé. Personne, à part quelques très jeunes gens, ne songerait à dire aujourd'hui : *« Je viens de lire Proust. »* On vient toujours de le relire. A vrai dire, on ne sait plus quel Proust lire, tant son texte est gagné par le principe de la relativité généralisée. Il y a maintenant autant de Proust que d'éditeurs de son texte qui utilisent différemment les mêmes manuscrits. Et ce n'est pas qu'une affaire de vertèbres *(voir l'encadré ci-dessous)*. Le texte lui-même, déjà vertigineux dans les anthumes (les titres publiés par Proust lui-même), devient à proprement parler aléatoire avec les posthumes : il s'est mis à bouger, non sous la poussée d'interprétations novatrices, mais de l'intérieur, par son inachèvement même.

Il n'y a donc plus actuellement une édition qui permette à un lecteur de prendre connaissance du grand roman de Proust sans commentaires érudits. Qu'on n'incrimine pas les éditeurs (ceux qui *établissent* un texte). La réalisation du rêve de Robert Gallimard, faire à nouveau paraître en collection « Blanche » *A la recherche du temps perdu* telle qu'elle a paru à l'origine, sans une note, ne résoudra rien. Personne ne peut plus ignorer que le texte des sections posthumes du roman (à partir de *la Prisonnière*) a été prélevé sur des dactylographies et des manuscrits qui restaient à élaborer et se révèlent parfois incompatibles entre eux, comme l'a spectaculairement mis en lumière la publication, en 1987, d'une dactylographie « perdue » (en réalité dissimulée par la famille) d'*Albertine disparue*, qui bouleverse toute la suite telle que nous la connaissions et rend impossibles des pans entiers du *Temps retrouvé*.

Le bel essai de Giovanni Macchia, *l'Ange de la nuit*, se termine sur une hypothèse concernant le statut de la version « courte » d'*Albertine disparue* à laquelle Jacqueline Risset avait donné de l'écho dans nos colonnes (voir, ci-dessous, la réponse que lui fait Nathalie Mauriac-Dyer, qui a publié cette *Albertine disparue*). Mais ce n'est pas, et de loin, le principal intérêt de ce livre du célèbre critique italien. Macchia n'est pas un érudit proustologue, même si peu lui échappe de ce qui se découvre dans la recherche sur la *Recherche*. Ce qui fait la nouveauté de son essai est sa grâce absolue d'écriture et l'exactitude sensible de sa lecture.

Il fallait probablement un critique italien, admirable connaisseur de la culture française, avec la proximité et la bonne distance que donne par rapport à celle-ci l'italianité (allégresse et gravité), pour prendre sur l'œuvre et la vie de Proust une vue d'ensemble, en quelque sorte le regard de Stendhal sur Rome de la terrasse de San Pietro in Montorio, sur le Janicule. Macchia sait tout ce qu'il faut savoir de la vie de Proust, de sa correspondance, des écrits antérieurs à la *Recherche*, mais ne quitte jamais la ligne d'horizon de l'œuvre elle-même et ne se perd donc pas dans le dédale biographique ni dans les questions de philologie, même lorsqu'il y fait incursion. Ainsi, son essai est sans doute la meilleure introduction, la plus utile et la plus élégante (élégance parfaitement restituée par la traduction) qui existe actuellement à l'ensemble de l'œuvre proustienne, œuvres de jeunesse comprises, à partir du *Plaisir et les jours*.

Contre le biographisme déchaîné

Macchia montre très bien comment Proust, dans *Contre Sainte-Beuve*, avait prévu *« le destin qui allait s'abattre sur lui, sur son œuvre après sa mort », « le grand intérêt morbide qui allait se déverser, comme un fleuve en crue, sur la* Recherche » et qui serait alimenté par un véritable acharnement à mettre au jour les habitudes privées d'un écrivain qui avait, avec tant de véhémence, tenté d'établir la séparation du moi qui écrit de celui qui vit dans le monde. La célèbre biographie de George Painter a donné l'élan à cette curiosité, à cet emmêlement maniaque du « cas Proust » et de la *Recherche*.

Ce biographisme déchaîné est illustré à nouveau par un étrange ouvrage de Charles Bouazis, écrit en lacanien pour les lacaniens, *Ce que Proust savait du symptôme*. Le texte proustien, ici, est considéré à titre de symptôme ou d'échantillon d'une position psychique symptomale. Ainsi, lorsque Proust parle de *« ces visiteurs à qui la promenade dans un musée, n'étant précédée d'aucun désir, donne seulement une sensation d'étourdissement, de fatigue et d'ennui »*, le psychanalyste traduit : *« La déhiscence est l'expérience de la satisfaction sans l'inassouvissement (...). N'ayant pas eu l'occasion de se rêver désirant, le sujet satisfait sans la tension préalable, hors de toute attente de celle-ci, n'est introduit qu'à une sorte de réception, et non à la jouissance. »* Que Proust ait été un grand névrosé, qu'il ait méconnu la fonction du père et tenté, par l'hystérie, de trouver au père « un autre Réel » qui fût son délire et aussi le moteur de son écriture, cela méritait-il d'être encore démontré dans la gnose lacanienne? Les analystes en jugeront.



Facéties proustiennes au tennis du boulevard Bineau, 1891

Toujours campé sur le terrain de la biographie, mais cette fois telle que la donne à examiner la correspondance, voici un médecin, Dominique Mabin, spécialiste du sommeil, qui se penche sur celui de Proust. Son ouvrage, où il y avait la matière d'un long article bien documenté, est étiré aux dimensions d'un livre, au prix de beaucoup de redites (toujours cette fascination des Français pour le livre, et singulièrement des médecins, comme si l'on ne pouvait socialement exister à moins). Par l'accumulation de traits morbides exposés avec le plus grand calme et une évidente sympathie, le tableau est assez hallucinant de ce malade indiscipliné, asthmatique, qui devient grand invalide respiratoire, insomniaque, anorexique, polyintoxiqué par les hypnotiques, les barbituriques, les opiacés qu'il se prescrit plus ou moins lui-même, car, fils de médecin, Proust comprend la médecine, les médecins et ne croit qu'à moitié à l'une et aux autres, mais recourt aux médicaments plutôt qu'à tout autre traitement qui modifierait un mode de vie totalement anarchique résultant de sa « névrose protectrice ». *Le Sommeil de Proust* confirme l'idée, pas vraiment neuve, qu'une grande œuvre se paie très cher en déficit de santé.

Giovanni Macchia n'en ignore rien, mais ne s'y attarde pas, car lui importent d'abord la réussite de l'œuvre, malgré son inachèvement, et son message spirituel, son appel simultané aux sens et à l'intelligence, à l'être humain tout entier.

« Muré dans un phare »

Après avoir commenté la démarche même de l'œuvre avec une constante et profonde pertinence, il passe soudainement au tutoiement de l'amitié sensible, et s'adresse à un Proust vivant : *« Tu t'es muré, prisonnier dans un phare, comme Baudelaire, en mêlant dans la vaste coupe de ton système des substances très disparates : positivisme et bergsonisme, mysticisme et intellect, extase et analyse, critique et imagination, platonisme et connaissance. En parlant de tout, de théâtre, d'architecture, de musique, de poésie, tu poursuivais l'essence spécifique et volatile des choses, pour la reconquête d'un paradis d'essences. »*

« Mysticisme et intellect », ce sont les maîtres mots de l'essai véritablement neuf d'Eliane Boucquey, *Un chasseur dans l'image. Proust et le temps caché*, livre de recherche, qui prend le temps d'exposer très pédagogiquement, et parfois avec une lenteur appliquée, ses étapes et ses résultats, et même de les illustrer par des représentations graphiques, en ménageant le suspense au lecteur. Celui-ci pourra être, au premier abord, dérouté par cette convocation de dessins schématiques à l'ordinateur, de représentations du yin et du yang, de dessins de M.C. Escher et de tout un outillage conceptuel hérité de la sémiotique. Mais il se rendra vite compte qu'il s'agit bien d'une recherche littéraire et qui vise le sens ultime de l'œuvre. L'auteur, chercheur de nationalité belge, commence par reprendre les lectures interprétatives et formelles des années 60-70.

Elle observe que ces critiques ont, toutes, relevé comme contradictions non résolues par Proust ses oppositions binaires entre mysticisme et rationalité, verticalité et horizontalité, lumière et ombre, religieux et laïc, cœur et pensée, métaphore et métonymie, mort et résurrection. Pour elle, ces oppositions forment système et doivent être pensées, comme par Proust lui-même, en termes de forces couplées, à l'instar du yin et du yang. Le fameux *« Mort à jamais? Qui peut le dire? »* qui clôt l'épisode de la mort de Bergotte ne marque pas une rechute de Proust dans la religiosité vague de son enfance, mais une orientation de son esprit à tenir pour égales et indissociables les valeurs de la vie et de l'art.

Ainsi, Proust ne serait philosophiquement ni un bergsonien ni un positiviste désespéré, mais bien un artiste moderne pour qui, au sens de Stengers et Prigogyne, art et science, sentiment et intelligence ont partie liée. Son art de romancier a consisté à susciter chez le lecteur, en dissimulant la clé de ses métaphores et en faisant oublier leurs premières occurrences par l'épaisseur du texte et sa durée même, les mécanismes spontanés de la mémoire involontaire sur laquelle il fonde la résurrection du temps vivant. Comme dans le fameux dessin d'Escher où une même ligne appartenant à deux ensembles trace le partage entre les oiseaux noirs qui volent à gauche vers le village lumineux et les oiseaux blancs qui volent à droite vers le même village obscurci, la ligne qui clive toutes les oppositions proustiennes est l'interdit de l'inceste, franchi métaphoriquement et tout en même temps respecté.

Cette lecture très méthodique de la *Recherche* servira désormais à son étude, de même que l'essai de Macchia servira, avec un total bonheur, à sa lecture. Voilà bien la première nouveauté que nous apporte la critique depuis les nouvelles éditions qui ont bouleversé pour nous l'incomparable paysage proustien (1), en le restituant à son état de chantier de l'art moderne alors que l'on tenait tant à y voir d'abord une cathédrale.

Michel Contat

(1) Sur les questions soulevées par ces nouvelles éditions, on se reportera avec profit au riche dossier « Proust, éditions et lectures » publié par la revue *Littérature* (n° 88, décembre 1992), avec, notamment, des articles d'Elyane Dezon-Jones (qui dirige l'édition d'*A la recherche du temps perdu* pour « le Livre de poche classique »), d'Antoine Compagnon, d'Inge Wimmers et de Nathalie Mauriac Dyer.

★ **Parallèlement à *l'Ange de la nuit* paraît, aux éditions Le Promeneur, un autre essai littéraire de Giovanni Macchia, *le Théâtre de la dissimulation* (155 p., 130 F), qui porte sur Mazarin, les Mémoires de Retz, Gracian, Casanova, le mythe de Don Juan, Manzoni, et des scénarios du XVIIe siècle. Giovanni Macchia, qui a enseigné la littérature française à l'université de Pise puis à celle de Rome, est spécialiste de l'époque baroque et des moralistes classiques, et il a publié aussi des ouvrages sur Molière, Baudelaire et**

Les vertèbres de tante Léonie

« Non, la tante Léonie n'avait pas de vertèbres sur le front ! » Inconnue au bataillon des proustiens patentés, Nadine Colombel a eu une *« illumination »* au sujet d'un passage controversé du texte de Proust ; elle en fait part avec une sensibilité véritablement proustienne et une vive allégresse dans le numéro 62 de la revue *Po&sie*. André Gide, lisant une dactylographie de *Du côté de chez Swann* proposée aux éditions de la NRF, était tombé en arrêt devant cette phrase : « [Tante Léonie] *tendait à mes lèvres son triste front pâle et fade sur lequel, à cette heure matinale, elle n'avait pas encore arrangé ses faux cheveux, et où les vertèbres transparaissaient comme les pointes d'une couronne d'épines ou les grains d'un rosaire* [...] » (1). Une métaphore aussi incongrue pesa sur son refus du manuscrit, comme Gide s'en explique dans le brouillon d'une lettre destinée à Proust. Celui-ci ne corrigea pas son texte sur ce point pour sa parution chez Grasset, ni quand Gallimard le republia, en 1919. Philip Kolb, dans « Une énigmatique métaphore », (*Europe*, 1970), avait donné une explication que tous les proustiens après lui ont adoptée, reconnaissant une chute d'attention de la part de l'écrivain occupé à se relire tout en essayant de terminer son œuvre. Proust avait d'abord écrit : *« à cette heure matinale, elle n'avait pas encore arrangé ses faux cheveux, où les vertèbres transparaissaient »*, ce qui renvoyait implicitement à l'armature de la perruque. Relisant la dactylographie, il fut sans doute arrêté lui-même par l'ambiguïté de cette métaphore : il a ajouté, à la main, et à tout hasard, un « et » avant « où », ce qui renvoyait ainsi, grammaticalement, les vertèbres au front, et mettait le comble à l'équivoque. L'illumination de Nadine Colombel est d'attribuer ces vertèbres à une erreur de la dactylographe qui avait travaillé à partir d'une sténographie du texte dicté par Proust. En réalité, c'est « véritables » qu'il fallait lire, ce qui restitue un sens limpide à la phrase : *« Elle tendait à mes lèvres son triste front pâle et fade sur lequel, à cette heure matinale, elle n'avait pas encore arrangé ses faux cheveux, où les véritables transparaissaient comme les pointes d'une couronne d'épines... »* L'absence de manuscrit ne permet pas de trancher, mais l'hypothèse convainc.

M. C.

(1) Combray, II, p. 52 de la nouvelle « Pléiade » et de l'édition « Folio », Gallimard, p. 150 de l'édition « GF », p. 63 de « Bouquins ».

Cherchez l'intruse...

Controverse autour d'« Albertine disparue », retrouvée en 1986

Nathalie Mauriac, qui a édité, en 1987, *Albertine disparue* chez Grasset, est d'un autre avis que Giovanni Macchia, dont Jacqueline Risset avait présenté l'enquête dans « Le Monde des livres » du 10 juillet 1992. Elle nous a adressé, sous le titre « L'intruse de la *Recherche* », un long texte dont nous publions quelques extraits :

« Albertine disparue *aux* Œuvres libres? *La dactylographie corrigée par Proust et retrouvée en 1986 (1) serait-elle un extrait d'*A la recherche du temps perdu *destiné à la revue de Fayard? L'hypothèse de Giovanni Macchia, dernièrement défendue ici même par Jacqueline Risset, est séduisante. Mais elle manque, paradoxalement, son but : esquiver l'« épineuse » question de la suppression de deux cent cinquante pages infligée par Proust à la dactylographie d'*Albertine disparue. »

Nathalie Mauriac tient à rappeler *« quelques faits, dont cette hypothèse ne s'embarrasse guère, et qui la rendent de toute façon peu plausible »*. Parmi eux :

« Proust eut, en 1921, le projet de publier son « roman avec Albertine » *aux* Œuvres libres, « en beaucoup de numéros ». *Fin août 1922, il évoque encore auprès de Rivière la possibilité d'une publication de* la Prisonnière et la Fugitive *dans la revue de Fayard, et il est vraisemblable qu'il eût fait suivre* Précautions inutiles, *tiré de* la Prisonnière, *d'un extrait du volume suivant. S'il en avait seulement eu le temps : car rien n'indique qu'*Albertine disparue *ait été cet extrait. Contrairement à ce que suggèrent G. Macchia et J. Risset, la dactylographie retrouvée n'a nullement été établie en septembre 1922, en même temps que celle de* Précautions inutiles *pour laquelle Proust* « reprend sa dactylographie ». *Elle est prête depuis les premiers jours de l'été. Le 25 juin, Proust avait informé Gallimard qu'il possédait* « la dactylographie complète » *de* la Prisonnière et la Fugitive : *c'est dans la deuxième moitié de cette frappe originale de plus de mille pages qu'il va, à l'automne, tailler* Albertine disparue.

» *Pour qui? Quand, cinq jours avant sa mort (2), il donne à Henri Duvernois, son interlocuteur aux* Œuvres libres, *ses consignes pour la publication de* Précautions inutiles, *il ne lui promet aucune future collaboration : d'*Albertine disparue, *il n'est, de toute évidence, pas question.* « Maintenant n'attendez plus de moi que le silence, imitez le mien ». *(...)*

» *L'hypothèse des* Œuvres libres, *eût-elle été juste, ne change rien à l'affaire : même destinée à la revue de Fayard,* Albertine disparue *eût été reprise dans* A la recherche du temps perdu, *comme* Jalousie *et* Précautions inutiles; *et la nouvelle version de la mort d'Albertine y eût, encore et toujours, entraîné d'importants bouleversements. Redisons-le : Albertine morte d'un accident de cheval* « au bord de la Vivonne », *c'est Albertine fugitive à Montjouvain et sans doute amante des* « demoiselles Vinteuil »; *c'est l'intuition intime et fulgurante de son appartenance au côté de Gomorrhe, et l'explication de son départ. Inversion presque exacte des développements antérieurs (...) Des suppressions étaient donc inévitables. Les auteurs de l'édition originale, Robert Proust et Jacques Rivière, l'avaient bien compris, qui, pour restaurer la continuité avec* le Temps retrouvé, *choisirent de sacrifier la dernière version de la mort d'Albertine. (...)*

» Albertine disparue *devait faire partie, à la suite de* la Prisonnière, *d'un volume intitulé* Sodome et Gomorrhe III (3). *Annoncé comme* « sous presse » *par* la Nouvelle Revue française *aussi tôt que le 1er décembre 1922, il n'y paraîtra jamais, non plus que la* « suite » *de la série des* Sodome et Gomorrhe *promise en même temps (...) Quand, en 1931, Gaston Gallimard souhaite* « le manuscrit original, pour établir le texte critique *d'Albertine disparue », Robert Proust le lui cache. Préserver le plus longtemps possible la merveilleuse illusion.*

» *Ne nous trompons pas d'énigme :* Albertine disparue *appartient bien au corps de la* Recherche, *dans le vif duquel Proust a travaillé jusqu'au bout, mot* « Fin » *ou pas. Certes, elle nous dérange : dans nos pratiques éditoriales, nos habitudes de lecture, dans nos territoires critiques, dans toute notre distribution de savoirs et de postures face à l'indomptable écriture. Mais comment s'en débarrasser? »*

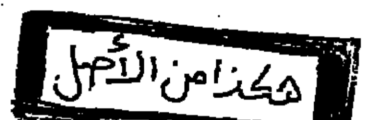
(1) Ed. N. Mauriac et E. Wolff, Grasset, 1987.

(2) Datation par une lettre de Duvernois à Jacques Rivière

(3) A paraître au « Livre de poche classique ».

[La question posée par la découverte d'une *Albertine disparue* courte n'est pas esquivée par l'hypothèse Macchia, qui, au contraire, lui donne sa destination originelle : le troisième volet d'un *Roman d'Albertine* (*« jusqu'à la mort de celle-ci »*), extrait de la *Recherche* en cours, dans la revue *Œuvres libres* (le premier, *Jalousie*, avait été publié en 1921). Pendant le dernier mois de sa vie, Proust corrigeait les épreuves du deuxième volet, *Précautions inutiles*. Le *« silence »* qu'il demande alors dans sa lettre à Duvernois ne signifie pas la rupture avec la revue, mais l'impossibilité d'assumer dans l'immédiat un lourd travail éditorial : *« Si je survis, on se verra »*, écrit-il. Tout est au présent. La future publication du troisième volet n'est aucunement remise en cause (*« Lettre exquise »*, dira Duvernois dans la présentation du texte).

A propos de la dactylographie complète de *la Prisonnière* et *la Fugitive* (*« prête avant l'été »*, selon Nathalie Mauriac Dyer), Proust écrit le 25 juin 1922 à Gallimard : *« Mon travail de réfection est à peine commencé. »* Il s'agira d'un travail double : à la fois pour les *Œuvres libres* et pour la *Recherche*. Les innovations de la version courte – la mort d'Albertine à Combray, par exemple – auraient peut-être été adoptées dans la version définitive, mais les épisodes fondamentaux, comme celui du baptistère de Venise, n'auraient certainement pas disparu. L'*« indomptable écriture »* a ses lois. – Jacqueline Risset]



EXPLOSION I
De l'« Ecce Homo » de Nietzsche
de Sarah Kofman.
Galilée, 390 p., 210 F.

NIETZSCHE ET LE DÉPASSEMENT DE LA MÉTAPHYSIQUE
de Michel Haar.
Gallimard, coll. « Tel », 294 p., 72 F.

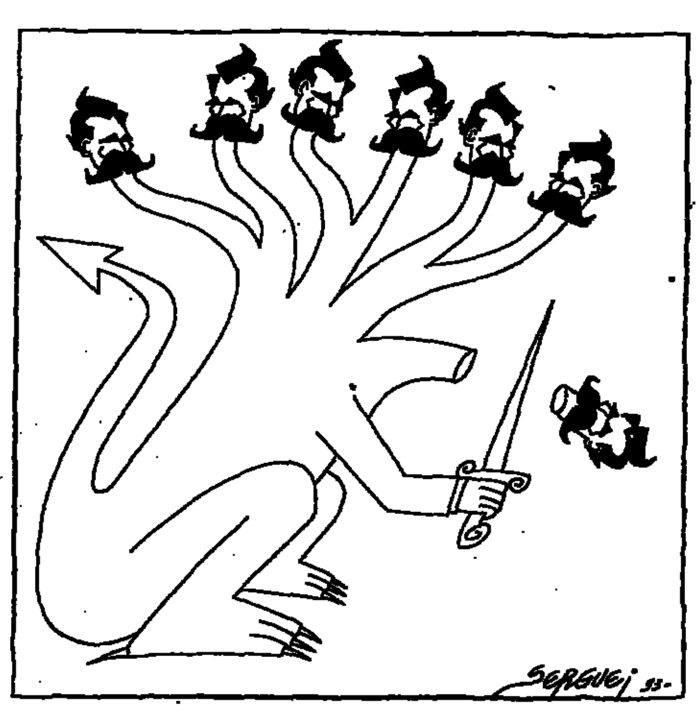
PHILOSOPHIES
par Roger-Pol Droit

Nietzsche unique et multiple

NIETZSCHE est encore un mystère. Un siècle de commentaires, plusieurs éditions des œuvres complètes, diverses biographies n'ont pas dissipé cette énigme, pas diminué sa puissance de subversion. Cette pensée indéfiniment multiple, contradictoire sans incohérence, n'entre pas dans les étages de nos bibliothèques. Une succession déjà longue de contresens, annexions, réductions, éloges et suspicions, n'y fait rien : ce texte éclaté dérange. *« Je ne suis pas un homme, je suis de la dynamite. »* Deux nouveaux livres, après tant d'autres, tentent d'approcher ce qui ne peut se dénommer en aucune langue : un corps vivant qui pense.

Décembre 1864, vingt ans, à Pforta, Nietzsche écrit à sa mère et à sa sœur : *« J'aime les soirées de la Saint-Sylvestre et les anniversaires de naissance. »* Amour insistant : de très nombreuses lettres, tout au long de sa vie, parlent d'anniversaire, de cadeau, de la bénédiction de ces jours-là. Rien à voir avec un faible pour les conventions. Aucun penchant pour la fadeur. Nietzsche goûte ces passages où le temps revient sur lui-même, se suspend presque, où l'on observe son propre développement et se souhaite de le voir s'accroître encore. L'anniversaire, comme le dernier jour de l'année, est charnière du temps, point de suspension et de surplomb. Bilan et vœu, entre ce qui fut et ce qui doit advenir. *« C'est le moment*, note Sarah Kofman, *où l'on se garantit et s'authentifie son passé et où on trouve courage et résolution pour avancer sur sa route. »*

15 octobre 1888, quarante-quatre ans, Turin. – *« Pour mon anniversaire, j'ai commencé quelque chose de nouveau qui devrait marcher et qui est déjà bien avancé »*, écrit Nietzsche à Koselitz dès la fin du mois. Le cadeau qu'il se fait à lui-même, au tournant de cette année sans exemple où sont rédigés *le Cas Wagner, le Crépuscule des idoles, l'Antéchrist*, c'est *Ecce Homo*. Nietzsche s'y présente lui-même. La forme évoque une autobiographie. Mais ce n'en est pas une à proprement parler. Sa démesure a souvent fait juger ce texte inaudible, voire insupportable. Qui ose écrire qu'il *« met le monde entier en péril »* ? Qui délire assez pour croire que son livre *« fait littéralement sauter l'histoire de l'humanité en deux »* ? Qui donc ? Un homme à bout de forces, dit-on, qui disparaît d'ailleurs quelques semaines plus tard, dans le labyrinthe sans Ariane, la longue nuit de onze années sans œuvre, l'au-delà hébété ou extatique qu'on a dénommé, par commodité, sa *« folie »*.



VOIRE. Sarah Kofman, après avoir, parmi une vingtaine d'ouvrages, consacré déjà deux titres à Nietzsche, entreprend cette fois une lecture suivie d'*Ecce Homo*, dont voici le premier volume. L'intérêt de son travail est de montrer dans le détail que Nietzsche – immense jeu de forces, corps attentif à ses mouvements sans nombre, écriture inouïe, cohérence sans unité – n'est pas, ou n'est plus, un sujet. Son *« autobiographie »* fait donc voler en éclat l'illusion d'un soi-même, le mirage d'une vie enclose dans une existence individuelle, le leurre d'une écriture linéaire. Nietzsche est unique, au sens d'une exception absolue, en cela qu'il est multiple. Pensée, histoire, écriture, métaphysique ne peuvent, chez lui, se réduire à l'unité.

C'est pourquoi Heidegger, dans son cours de 1936, tentant de démarquer Nietzsche du biologisme racial que les nazis lui attribuent, le perd par un autre biais. Pour Heidegger, en effet, Nietzsche, en se donnant explicitement pour but de *« dépasser »* la métaphysique, ne fait que l'accomplir. Il renverse les primautés de Platon, fondements de tous les édifices métaphysiques : supériorité des idées sur les choses, de l'immuable sur le devenir, de l'âme sur le corps, de la pensée sur la sensation, du divin sur l'humain, de l'identique sur le divers, de la raison sur les passions, etc. Toutefois, si l'on peut résumer d'une phrase la position de Heidegger, dans ce combat contre Platon, Nietzsche demeure prisonnier des perspectives qu'il inverse. Il achèverait la métaphysique, comme une possibilité désormais épuisée (renversez Nietzsche, vous retrouvez Platon), mais n'en quitterait pas le sol.

CONTRE ces interprétations viennent s'inscrire en faux l'exégèse d'*Ecce Homo* par Sarah Kofman et l'ouvrage de Michel Haar. Selon ce dernier, la pensée de Nietzsche *« ne se réduit pas à un contre-platonisme »*. Car le corps (*« grande raison »*, *« guerre et paix »*, dit Zarathoustra), et ses fluctuations, c'est-à-dire les forces pulsionnelles produisant les valeurs, ne peuvent voir dévoilée leur origine ultime, arrière-plan dernier au commencement absolu. Nietzsche, note Michel Haar dans son introduction, *« ne veut pas tant réhabiliter l'apparence contre les sens, le multiple contre l'un, que réparer l'oubli des vérités discrètes, restaurer le prix des pensées et des gestes quotidiens, minimes, légers, dépourvus de fins transcendantes, pris dans le clair-obscur des différences simples et ordinaires »* – celles mêmes de notre vie la plus élémentaire : veille ou sommeil, faim ou satiété, douleur ou plaisir, maladie ou santé, chasteté ou jouissance sexuelle, etc.

On peut alors objecter que Nietzsche élabore à son tour de nouvelles fictions, telles la Volonté de Puissance ou l'Eternel Retour, qu'il forge de nouveaux idéaux, tel le Surhomme, et ainsi proroge ce qu'il prétend briser. Au fil d'analyses remarquables de clarté et de précision, Michel Haar montre qu'il n'en est rien. Car aucune de ces notions ne constitue un principe premier ou un horizon idéal susceptible d'engendrer à nouveau quelque arrière-monde. Nietzsche ouvre, sans fin, sur l'insondable.

LE beau livre de Michel Haar expose comment se répondent les principaux thèmes de l'œuvre, à partir de la rupture initiale avec Schopenhauer, plus précoce, selon Haar, qu'on ne l'a dit, sur la foi des propres affirmations de Nietzsche: De la critique du langage à celle de la subjectivité, où se tient la même illusion d'une unité imaginaire du multiple, de la mise en lumière des faces multiples du *« nihilisme »* à la place du divin après la *« mort de Dieu »* (*« Tu es plus pieux que tu ne penses avec une pareille incroyance »*), ce n'est pas une étude de plus sur l'énigme Nietzsche. Ni sa solution. Mais une voie d'approche parmi les plus exactes et les plus accessibles qu'on puisse lire en français.

Elle débouche sur la joie. Non pas cette sérénité niaise et douillette rêvant de paradis sans mélange, mais une étrange et autrement divine *« joie tragique »*. Celle-ci dit *oui* à la vie si totalement qu'elle dit *oui* aussi, nécessairement, par avance, à toute souffrance, toute imperfection, tout négatif, quand bien même rien ni personne jamais ne viendraient les racheter ou leur donner un sens. *« La joie veut l'éternité de toute chose, veut une profonde, profonde éternité »* – celle seulement de l'instant..., l'instant impermanent, alliance paradoxale du rythme et du chaos, désiré assez intensément pour accepter qu'il puisse revenir toujours.

★ A signaler également

• *Le Service divin des Grecs*, de Nietzsche. – Inédit jusqu'à présent en français, ce texte du cours donné par Nietzsche à Bâle durant l'hiver 1875-1876 fut publié, en 1913, dans l'édition Kröner (tome XIX). La « Bibliothèque de philosophie et d'esthétique », que dirige Michel Haar et Jean-François Courtine, en publie une traduction, avec introduction et notes, par Emmanuel Cattin. On y trouve notamment le souci généalogique de restituer, par-delà l'éparpillement de la philologie, ce qui est propre aux Grecs et l'idée que leur religion est dépourvue d'intériorité (L'Herne, 214 p., 140 F).

Parmi les éditions en format de poche : *Considérations inactuelles*, III et IV (« Folio essais » nº 206), qui reprend l'édition Colli-Montinari traduite chez Gallimard, et une nouvelle traduction de *Ecce Homo* et *Nietzsche contre Wagner* par Eric Blondel (G-F Flammarion, nº 572).

• *Nietzsche et la rhétorique*, d'Angèle Kremer-Marietti, où l'accent est mis sur une face souvent négligée : l'importance chez Nietzsche de l'analyse du langage (PUF, coll. « L'interrogation philosophique », 272 p., 210 F.).

• *Nietzsche et Bergson*, de Jeanne Delhomme. Un recueil d'articles d'une philosophie disparue en 1983, dont le fil directeur est le caractère irréductible de la pensée au langage (avant-propos de Claire Salomon-Bayet, éditions Deux Temps-Tierce).

PHILOSOPHIE

Découvrir l'Amérique

Ceux qui persistent à nier qu'il y ait une philosophie « made in USA » se trompent. La preuve par Willard Van Orman Quine, Stanley Cavell et Richard Rorty

QUIDDITÉS
de Willard Van Orman Quine. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par D. Goy-Blanquet et Th. Marchaisse, Seuil, 288 p., 150 F.

LA POURSUITE DE LA VÉRITÉ
de Willard Van Orman Quine. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Maurice Clavelin, Seuil, 160 p., 99 F.

UNE NOUVELLE AMÉRIQUE ENCORE INAPPROCHABLE
de Stanley Cavell. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Sandra Laugier-Rabaté, éd. de l'Eclat, 128 p., 80 F.

STATUTS D'EMERSON
de Stanley Cavell. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Ch. Fournier et S. Laugier, éd. de l'Eclat, 128 p., 95 F.

LIRE RORTY
Ouvrage collectif sous la direction de Jean-Pierre Cometti. éd. de l'Eclat, 304 p., 175 F.


S. PYKE/NETWORK/RAPHO

Willard Van Orman Quine : espiègle...

Cinq siècles après Colomb, il nous reste beaucoup à faire pour découvrir l'Amérique. L'Amérique philosophique, en particulier. Curieusement, l'alliance de ces deux termes persiste à choquer bien des oreilles françaises. Une philosophie *made in USA*, dites-vous? On craint le pire. On sait vaguement qu'il y a eu, à la fin du siècle passé, le pragmatisme : mais celui-ci, passant pour synonyme de doctrine mercantile et utilitariste, a mauvaise presse. On sait aussi que, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, l'enseignement de la philosophie dans les universités américaines est dominé par la tendance analytique : mais cette dernière, privilégiant logique mathématique et linguistique, a peu de défenseurs chez nous. Bref, le grand public et nombre d'universitaires français continuent de faire comme si la philosophie authentique relevait d'un tour de main – ou d'esprit – décidément impossible à transplanter outre-Atlantique...

L'ignorance et l'indifférence que suppose une telle attitude ne sont guère excusables. Elles le sont d'autant moins que diverses traductions récentes, mettant à la portée de tous des textes essentiels, permettent enfin de juger sur pièces.

Humour et férocité

Des deux grands philosophes américains de ces cinquante dernières années, Nelson Goodman (né en 1906) et Willard Van Orman Quine (né en 1908), on peut désormais connaître autre chose que le nom. S'agissant de Goodman, auquel un colloque organisé au Centre Pompidou rendit hommage en mars 1991 (1), il est maintenant acquis qu'il a profondément renouvelé le champ de l'esthétique. Quant à Quine (2), la lecture de ses deux derniers ouvrages devrait suffire à convaincre les incrédules de l'importance de ses travaux pour la philosophie de la connaissance.

Sans doute sait-on déjà que Quine a consacré une partie de sa vie à réfléchir aux notions de vérité et de signification, aux rapports entre logique et réalité, à la valeur des théories physiques, aux enjeux de la science. Christopher Hookway, professeur à l'université de Birmingham, nous a d'ailleurs donné, de la pensée de Quine sur ces sujets, une excellente présentation (3). Mais quand un philosophe a la chance de vivre vieux tout en restant espiègle, il peut s'amuser pendant longtemps à déjouer les portraits qu'on a pris l'habitude de faire de lui. Quitte à décevoir les uns en enchantant les autres...

C'est très exactement ce que vient de faire Quine. A près de quatre-vingts ans, il s'est, d'abord, offert une petite excursion hors des sentiers battus en publiant un «dictionnaire philosophique par intermittence» intitulé *Quiddités*. L'ouvrage ne fait pas que se référer, par son sous-titre, au fameux *Dictionnaire* de Voltaire. Il en possède aussi l'humour et la férocité. Si les quatre-vingt-trois rubriques qui le composent peuvent être lues dans n'importe quel ordre, elles n'ont pas été choisies, en revanche, n'importe comment. D'«Alphabet» à «Zéro», en passant par «Formalisme», «Rhétorique» et «Universaux», ces brèves dissertations constituent autant de mises au point – en général, peu orthodoxes – sur les principaux problèmes autour desquels tourne, depuis un demi-siècle, la philosophie analytique.

Trois ans plus tard, en 1990, Quine a récidivé avec un provocant essai, *la Poursuite de la vérité*, qui donnera bien du fil à retordre à ceux qui croyaient tout savoir de lui. L'image qui se dégage de ces deux livres est bien celle, en effet, d'un empiriste nourri de mathématiques, mais nullement celle d'un «positiviste» au sens réducteur du terme. Certes, Quine accorde à la physique une confiance raisonnable, puisque cette science nous permet d'agir sur le monde. Mais il admet aussi que d'autres façons de voir la réalité sont concevables, et semble par instants pencher pour un relativisme guère éloigné, au fond, du scepticisme prôné par Hume.

Les belles assurances de la philosophie analytique seraient-elles donc en train de se lézarder? Force est de constater, en tout cas, que, si le dernier Quine est un «dissident», ce dissident n'est plus un isolé. D'autres philosophes américains, plus jeunes que lui, ont entrepris, il y a déjà plusieurs années, un travail visant à remettre en question les certitudes dans le respect desquelles ils avaient été élevés (4). Tel est le cas, en particulier, de Stanley Cavell et de Richard Rorty.

Professeur à Harvard, Stanley Cavell est le contraire d'un logicien sec et froid. C'est un véritable écrivain, un amateur de poésie, un romantique. Bon connaisseur de la culture européenne, il n'en est pas moins profondément américain. Et c'est d'ailleurs aux sources vives de la philosophie américaine, plus précisément à l'œuvre d'Emerson, qu'il fait appel pour nourrir les critiques qu'il adresse à la philosophie analytique. Ouvrons ici une parenthèse pour dire que Ralph Waldo Emerson (1803-1882) mérite mieux que l'oubli dans lequel il est généralement tenu par les historiens de la philosophie. Pasteur unitarien, admirateur de Wordsworth et de Schelling, ce singulier personnage exerça une influence importante sur la littérature américaine, de Henry David Thoreau à Nathaniel Hawthorne (5). Il fut aussi l'initiateur d'un courant de pensée, le transcendantalisme, où se fondaient en une synthèse originale mysticisme hindou et idéalisme allemand.

Le ghetto analytique

C'est à ce courant syncrétique et pourtant bien américain que, par-delà le positivisme logique d'importation européenne, Cavell veut revenir. Il ne s'agit d'ailleurs pas d'un repli protectionniste, puisque les textes qui viennent d'être traduits par les éditions de l'Eclat s'efforcent, au contraire, de montrer les liens existant entre les préoccupations d'Emerson et celles de Wittgenstein ou même du dernier Heidegger. Plus profondément, il faut voir dans ce mouvement de retour aux origines une volonté de réorientation. La pensée américaine, affirme Cavell, s'est trop longtemps laissé enfermer dans le ghetto analytique. Il lui faut, sans renoncer aux exigences du rationalisme, s'ouvrir à des soucis plus vastes.

Telle est également, depuis près de trente ans, la position de Richard Rorty (6), aujourd'hui professeur à l'université de Charlottesville (Virginie). A la différence de Cavell, qui privilégie Emerson, Rorty suggère de relancer l'activité philosophique en partant d'un retour aux trois grands représentants du pragmatisme américain : Charles S. Peirce, Henry James et John Dewey. Mais, comme Cavell, il repère l'existence d'analogies entre certains thèmes chers à Dewey d'une part et, de l'autre, la pensée de Heidegger. A vrai dire, ces analogies sont probablement moins nombreuses que ne semble le croire Rorty. Sans doute ce dernier est-il quelque peu influencé par le succès de mode que remporte en Amérique, depuis dix ans, la théorie «déconstructionniste» de Jacques Derrida, considéré là-bas comme l'héritier de Heidegger. C'est d'ailleurs ce que lui reprochent Jacques Bouveresse et Vincent Descombes (parmi d'autres) dans l'ouvrage collectif *Lire Rorty*, que vient de diriger Jean-Pierre Cometti (7) pour les éditions de l'Eclat.

Certains diront, en souriant, qu'on est en train de passer, sans crier gare, d'un extrême à l'autre. Quoi qu'il en soit, le débat est ouvert; et la vitalité intellectuelle dont témoigne Rorty lorsqu'il réplique à ses critiques français (8) ou américains prouve qu'il ne sera pas clos de sitôt.

Christian Delacampagne

(1) Les actes de ce colloque ont été publiés dans le numéro 41 des *Cahiers du Musée national d'art moderne* (automne 1992). Les principales œuvres de Goodman ont été traduites en français par les éditions de Minuit, de l'Eclat, et Jacqueline Chambon.

(2) Quatre livres plus anciens de Quine ont déjà été traduits par les éditions Armand Colin, Aubier et Flammarion.

(3) *Quine*, de Christopher Hookway, traduit de l'anglais par Jacques Colson, éd. de Boeck Université (Bruxelles), 258 p., 140 F.

(4) On s'en doutait depuis la traduction en français des textes réunis dans *la Pensée américaine contemporaine*, ouvrage collectif sous la direction de John Rajchman et Cornel West, PUF, 1991.

(5) Signalons la réédition de la grande œuvre de Thoreau, *Walden*, par Gallimard, coll. «L'imaginaire», et le numéro de *Critique* sur Emerson et Thoreau (juillet-août 1992).

(6) De Rorty on peut lire en français *l'Homme spéculaire*, Seuil, 1990, et *Science et solidarité*, L'Eclat, 1990.

(7) De Jean-Pierre Cometti, on peut lire, dans le numéro de décembre 1992 de la revue *Etudes*, un intéressant article consacré justement à «La philosophie américaine».

(8) Les éditions de l'Eclat et la Librairie Sauramps organisent, du 10 au 12 février, à Montpellier, un colloque consacré à la philosophie américaine, avec, entre autres, la participation de Jacques Bouveresse, Jean-Pierre Cometti, Sandra Laugier, Richard Rorty.

L'avenir de la raison

DÉFINITIONS
de Hilary Putnam. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Christian Bouchindhomme, éd. de l'Eclat, 96 p., 80 F.

Ce petit livre d'Hilary Putnam (né en 1926) rassemble deux textes distincts : celui d'une conférence datant de 1981, «Pourquoi ne peut-on pas naturaliser la raison?», et d'un entretien entre le philosophe américain et Christian Bouchindhomme, réalisé à Paris en 1990.

Putnam, qui enseigne la logique mathématique à Harvard, est l'un des philosophes les plus importants d'aujourd'hui. Réputé appartenir au courant analytique, il ne s'y laisse pourtant pas réduire. Son intérêt pour le marxisme et les problèmes sociaux le rapprocherait plutôt de Habermas.

Comme ce dernier, il refuse aussi bien la démarche des néo-kantiens, qui voudraient créditer la raison d'une transcendance absolue par rapport au langage, que celle des relativistes comme Rorty, qui finissent par dénier aux productions de la raison philosophique toute espèce de validité objective.

«Le langage que nous parlons est toujours celui d'une époque et d'une région; mais la justesse et la fausseté de ce que nous disons ne vaut pas simplement *pour une époque et une région»* : telle est, dans sa rigoureuse exigence, la position que Putnam s'efforce de maintenir contre ses nombreux adversaires, qui ne l'ont pas toujours bien lu.

Ch. D

La nature de l'esprit

ETATS D'ESPRIT
de Pascal Engel. Alinéa, 216 p., 129 F.

Par «philosophie de l'esprit» *(philosophy of mind)*, le monde anglo-saxon désigne, depuis quelques décennies, un ensemble de recherches tournant autour de ce qu'on appelait jadis les rapports de l'âme et du corps ainsi que la «psychologie de la connaissance». Bien entendu, cette discipline emprunte aujourd'hui ses instruments à l'analyse logico-linguistique, voire à l'informatique, plutôt qu'aux anciennes métaphysiques. L'un des textes fondateurs de ce courant vient d'ailleurs d'être traduit par les éditions de l'Eclat : il s'agit d'*Empirisme et philosophie de l'esprit*, publié en 1963 par le philosophe américain Wilfrid Sellars, mort en 1989.

Avec *Etats d'esprit*, Pascal Engel vient, quant à lui, de faire le point sur un certain nombre de questions décisives pour la psychologie cognitive. Qu'est-ce qu'une représentation? Les animaux ont-ils des croyances? Comment fonctionnent nos images mentales? Qu'est-ce que le «moi»? A ces interrogations qui ont déjà derrière elles une longue histoire, la philosophie de l'esprit apporte aujourd'hui des éléments de réponse. Ceux-ci sont évidemment très techniques mais ils ont l'intérêt de montrer que, sur certains points précis, de vieux problèmes commencent à trouver un début de solution. Comme quoi la philosophie n'est pas une entreprise totalement désespérée.

Ch. D.

Aux origines de la logique

LES LOIS DE LA PENSÉE
de George Boole. Traduit de l'anglais par Souleymane B. Diagne, Ed. Vrin, coll. «Mathésis» 416 p., 198 F.

La logique entendue comme science du raisonnement est-elle sortie tout armée du cerveau d'Aristote? C'est ce qu'ont cru ses disciples et, après eux, la plupart des penseurs médiévaux et classiques. Même Kant, sur ce point, n'estimait pas possible de faire mieux. Il n'y eut, pour troubler ce concert, qu'une seule voix discordante : celle de Leibniz. Celui-ci fut le premier – et pendant longtemps le seul – à rêver d'une science de la pensée, par rapport à laquelle la théorie aristotélicienne du syllogisme n'aurait plus guère été qu'un cas particulier.

Ce rêve, un mathématicien anglais entreprit, un siècle et demi plus tard, de le transformer en réalité. George Boole (1815-1864) était bien entendu un lecteur attentif de Leibniz. Très tôt, il comprit que le langage des mathématiques, et plus précisément celui de l'algèbre, pouvait être utilisé pour traduire les propositions de base de la logique.

Une reconnaissance universelle

Une telle formulation ouvrait à cette dernière des perspectives nouvelles. A partir du moment, en effet, où les lois de la pensée ne relevaient plus de découvertes empiriques mais de déductions rigoureuses, il devenait possible de les reconstruire de manière cohérente sur le modèle de l'axiomatique euclidienne.

Publié en 1854, l'ouvrage dans lequel Boole s'attaqua à cette reconstruction ne suppose chez le lecteur qu'une honnête familiarité avec la théorie des équations du second degré. Son aide, ainsi que celle de quelques notions simples comme le concept d'univers du discours, suffisent pour aboutir à une démonstration du principe de non-contradiction. De ce dernier, Boole tire ensuite quelques règles de base du raisonnement déductif puis, dans la dernière partie de l'ouvrage, nettement plus technique, s'efforce d'en faire autant pour le calcul des probabilités, fondement du raisonnement inductif.

Cette partie relative aux probabilités n'a pas eu jusqu'ici de véritable postérité. Les logiciens, en revanche, ont progressivement redécouvert, à partir des dernières années du XIXe siècle, le travail de Boole. Russell sut voir en lui, dès 1901, le véritable fondateur de la logique moderne. Les mathématiciens redonnèrent alors à l'algèbre de Boole une place centrale. A partir de 1940 enfin, les créateurs des premiers langages informatiques lui empruntèrent son fameux système binaire, basé sur l'opposition des nombres 0 et 1.

Si, malgré cette reconnaissance universelle, il aura fallu attendre 1992 pour disposer en français du maître-livre de Boole, consolons-nous en observant que la traduction que nous en propose Souleymane Bachir Diagne, professeur à l'université de Dakar (1), est d'une clarté et d'une élégance inhabituelles pour un ouvrage de ce genre.

Et renvoyons le lecteur désireux d'en savoir davantage sur la genèse de la logique moderne à une excellente anthologie des textes des «pères fondateurs» – Boole, Frege, Cantor et autres – que François Rivenc et Philippe de Rouilhan viennent de constituer, sous le titre *Logique et fondements des mathématiques*, aux éditions Payot.

Ch. D.

(1) S. B. Diagne est également l'auteur d'un essai sur *Boole, l'oiseau de*

LETTRES ÉTRANGÈRES

Le conseiller de tristesse

Sa courte vie durant, Giacomo Leopardi fut un pessimiste actif. Mais les « Petites Œuvres morales » montrent qu'il savait allier noirceur et fantaisie

PETITES ŒUVRES MORALES
de Giacomo Leopardi.
Traduit de l'italien
par Joël Gayraud,
Allia, 256 p., 140 F.

En 1827, lorsque paraît, à Milan, la première édition de ses *Petites Œuvres morales*, Leopardi a vingt-neuf ans. Il travaille à ces *« dialogues satiriques à la manière de Lucien »*, depuis trois ans. Il a déjà derrière lui ses chefs-d'œuvre poétiques : *l'Infini, A la lune, le Soir du jour de fête* ont été rédigés quand il avait à peine plus de vingt ans et viennent d'être réunis dans deux recueils successifs. Il a encore dix ans à vivre, au cours desquels il écrira les autres poèmes auxquels il devra sa gloire et qui seront sur les lèvres de tous les écoliers italiens pendant un siècle et demi : de ses *Ricordanze* (Souvenirs), auxquels Visconti empruntera, pour le titre d'un de ses films, la magnifique image *Vaghe stelle dell'Orsa* (1), jusqu'à son *Genêt* qui fera l'objet d'innombrables exégèses.

Comment définir la figure de Leopardi ? Ce vieux jeune homme maladif et polémiste qui, à la fin de sa brève vie, allait dans les écoles littéraires pour montrer aux étudiants ce qu'était un poète, tient à la fois de Chatterton et de Rimbaud. Il eut son Verlaine en la personne d'Antonio Ranieri, jeune Napolitain, qui lui révéla les douceurs des pentes du Vésuve, où il trouva la mort. *« Sombre amant de la mort, pauvre Leopardi »*, écrira Musset en 1842, cinq ans après la disparition du poète de Recanati.

Il est paradoxal de constater qu'en France l'œuvre philosophique de Leopardi est en passe d'être mieux connue que ses poèmes. Après les études et les traductions de Michel Orcel, voici une série de publications des éditions Allia qui ont déjà proposé les *Pensées*. Publiées trois fois de son vivant, dans des versions progressivement augmentées, et chaque fois censurées, les *Petites œuvres morales* ne firent qu'accroître sa réputation de misanthrope. Le pessimisme incisif et ironique qui s'exprime dans ces pages fut, au désespoir de Leopardi, attribué à sa mauvaise santé. Il s'en défendait, et l'on est frappé par son argumentation, qui s'en prend, au fond, à la réduction biographique des analyses littéraires. Leopardi ne voulait pas être un personnage : il se voulait seulement auteur et penseur. « *Ce n'est que par l'effet de la lâcheté des hommes (qui ont besoin d'être convaincus du mérite de l'existence) que l'on a voulu considérer mes opinions philosophiques comme le résultat de mes souffrances personnelles et l'on s'obstine à attribuer à des circonstances matérielles, ce que l'on ne doit qu'à mon intellect.* » Le *Contre Sainte-Beuve* de Proust avant la lettre. Bien sûr, ses protestations ne furent pas écoutées, et surtout pas de la postérité.



ROGER-VIOLLET

« Sombre amant de la mort, pauvre Leopardi », écrira Musset...

« Le peuple des songes »

Umberto Saba, qui lui attribuait le plus beau vers de la langue italienne, *« le plus inutile, le plus mélancolique, le plus parfait qui ait jamais été écrit »* : *E chiaro nella valle il fiume appare* (Et claire dans la gorge, apparaît la rivière), comparait souvent son propre pessimisme à celui de Leopardi. Et la mère du poète de Trieste se défiait de celui de Recanati, le jugeant *« conseiller de tristesse »*.

Certes, nombreux sont les aphorismes noirs qui se dissimulent dans les dialogues philosophiques de Leopardi, même s'ils prennent une forme fantaisiste, toute fraîche sortie du dix-huitième siècle auquel, malgré son romantisme, l'écrivain appartient encore.

Mais le pessimisme, s'il en revient toujours à l'idée de l'absence, du songe, de l'ombre, de l'irréalité, est aussi une excellente clé pour l'univers fantastique. Ainsi, cet étonnant dialogue entre Frédéric Ruysch et ses momies, sorties de leur sommeil. La mort, en fin de compte, n'était-elle pas plutôt un plaisir qu'une douleur ? Le savant interroge ses momies sur leurs sensations à l'instant du grand passage. *« Au moment de mourir, pendant que vous ressentiez cette douceur, songiez-vous que vous mouriez et que ce plaisir était une grâce ultime que vous faisait la mort, ou bien imaginiez-vous tout autre chose ? »*

Gnomes, farfadets, lutins et automates donnent toutefois à ces dialogues plus de légèreté : Albert le Grand, nous apprend-on, avait fabriqué une tête *« si bavarde que saint Thomas d'Aquin, à bout de nerfs, la brisa »* ... Et dans son *Histoire du genre humain* (en seize pages), il rappelle que Jupiter, pour *« multiplier l'apparence de l'infini »* et *« relever et fortifier l'âme des hommes »*, eut l'idée de créer *« le peuple des songes »*. Le bonheur qu'ils n'atteindraient jamais, les hommes l'obtiendraient de leurs illusions. Le pessimisme, poussé à son point extrême, peut se muer en son contraire et, pour citer le vers le plus célèbre du poète, en *« un doux naufrage »*.

René de Ceccatty

(1) *Sandra* dans la version française.

Un homme, une femme et un malentendu

Anne Fine examine un couple à la loupe d'un féroce et britannique humour

LES CONFESSIONS DE VICTORIA PLUM
(Taking the Devil's Advice)
d'Anne Fine.
Traduit de l'anglais
par Dominique Kugler.
Ed. de l'Olivier, 274 p., 110 F.

Avec ses allures de comédie, sa légèreté, sa drôlerie, ses péripéties loufoques, le roman d'Anne Fine, *les Confessions de Victoria Plum*, s'attaque à la question des rapports entre les hommes et les femmes, et au problème de fond : une radicale *« incompatibilité »*, comme le dit Anne Fine elle-même quand elle est amenée à commenter son livre.

On n'aura rien dit, bien sûr, si l'on se contente d'expliquer qu'Oliver, philosophe de son état, est revenu passer des vacances chez son ex-femme pour écrire ses Mémoires. Oliver est installé aux Etats-Unis, où il enseigne, tandis que Constance vit toujours en Grande-Bretagne avec ses enfants (ceux d'Oliver) et son nouveau compagnon Ally, leur ancien jardinier – délicieux clin d'œil à *l'Amant de Lady Chatterley*. Oliver tente de faire le point sur sa vie avec Constance et sur leur échec. Il cache son manuscrit dans une taie d'oreiller, où Constance vient régulièrement le consulter et ajouter ses appréciations.

Ce pourrait être un banal vaudeville, sans le talent et l'esprit corrosif d'Anne Fine. Cette contemporaine de David Lodge et de Julian Barnes est un écrivain étrange, d'un côté, auteur de livres pour enfants et, d'un autre, romancière impertinente et cruelle (1), comme seules les Anglaises savent l'être. On ignore si cette petite fille de Simone de Beauvoir a lu *le Deuxième Sexe*, et si cette petite sœur de Sollers a lu *Femmes*. Pourtant, son roman peut apparaître comme un brillant exercice de « travaux pratiques », une « histoire exemplaire » qui serait née de la fréquentation assidue de ces deux gros livres sur le malentendu entre les sexes.

Un exercice salutaire

Au début, ledit malentendu est délicieux : les inlassables questions posées par la femme sont vues comme un signe d'intérêt passionné pour l'homme qu'elle aime. Oliver était *« très ému, quoique un peu gêné »*, que quelqu'un s'intéresse autant à lui. De même, Constance s'attendrissait sur l'inaptitude d'Oliver à se *« changer en une tout autre espèce d'homme : l'homme marié »*. Quand Constance a voulu des enfants et qu'Oliver lui a fait savoir qu'il n'en voulait pas, elle s'en est remise, comme toutes les femmes, aux propos de sa mère : quand les enfants seraient là, Oliver les adorerait et serait un père. Mais non ! *« Quand Oliver disait qu'il ne voulait pas d'enfants, il le pensait vraiment. »*

Oliver ne mentait pas non plus quand il affirmait : *« La famille, c'est la mort de la pensée abstraite. »* *« J'ai compris un beau jour*, admet Constance, *que tout, absolument tout ce que j'aime en ce monde – lire les journaux, câliner les bébés, m'occuper des animaux – n'est pour toi qu'une distraction, une imbécillité de plus que tu vas devoir déjouer pour retourner à ta passion : ce que tu as dans la tête. »* Conclusion logique : l'affrontement entre un mari insupportable, absent, infantile, et une femme délaissée, débordée, énervée. La loi du couple, si l'on excepte quelques miraculés. Alors, comme beaucoup d'autres femmes, Constance a cherché l'opposé d'Oliver : Ally, le jardinier, un homme prévenant et présent, qui aime les enfants, qui « met la main à la pâte », et qui, évidemment, a lui-même des problèmes avec son « horrible-femme-qui-veut-l'empêcher-de-voir-son-enfant ». Autre loi des couples qui se défont.

Constance est-elle certaine de ne pas s'ennuyer avec Ally ? Une vie conjugale est-elle possible ? Est-elle conciliable avec la vie familiale ? Autant de questions que pose Anne Fine avec ironie. Chez elle, le ressentiment, le désamour ne prennent jamais les allures sinistres que leur donnent trop de couples. Constance et Oliver, pleins de verve et d'humour, ne sont jamais mesquins ni vulgaires. Leur « confession » est un exercice salutaire de purification conjugale. Lorsqu'on sait que le malentendu est définitif, il reste peut-être, paradoxalement, une chance de pouvoir vivre quelque chose ensemble. Il faut en passer par un constat tout simple, que fait Oliver : *« Les femmes sont des êtres bizarres. »* Et les hommes sont, pour les femmes, tout aussi « bizarres », « exotiques ». Constance le démontre. La mystérieuse rencontre de ces deux bizarreries s'appelle la vie. Ou le roman. Ou le roman de la vie.

Josyane Savigneau

(1) Un autre roman d'Anne Fine, *Bonheur mortel*, a été publié en français (éd. de l'Olivier, 1991). Une autre facette de cette romancière très douée : une histoire trouble, une atmosphère lourde, pour la noire fascination et la passion mortelle d'une étudiante et de son professeur, un homme défiguré dans son enfance par la morsure d'un chien.

□ Rectificatif. – Le titre du dernier roman de Pascal Lainé (« le Monde des livres » du 5 février) est *l'Incertaine* et non, comme indiqué par erreur, *l'Incertitude*.

LE NAIN ASTRONOME
(The Dork of Cork)
de Chet Raymo.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Hugues Leroy.
Presses de la Renaissance, 320 p., 129 F.

D'AUTRES MONDES
par Nicole Zand

La beauté du difforme

« J*'AI quarante-trois ans d'âge, quarante-trois pouces de haut. Le crâne dégarni, la mâchoire carrée, les lèvres épaisses. Mes oreilles bourgeonnent de chaque côté de ma tête, mon nez semble tordu à coups de canne, ma colonne vertébrale souffre d'une déformation qu'il me faut toujours songer à corriger en tournant mon corps sur la droite. En compensation de ces difformités, l'Etat a le plaisir de m'allouer 77 livres sterling par semaine.* »

L'étrange roman ! L'histoire d'un être disgracié fasciné par la beauté... Celle des femmes autant que celle des constellations. Qui lui sont, les unes et les autres, inaccessibles. Réjouissons-nous de pouvoir lire cette vraie découverte qu'a faite Tony Cartano en Amérique et qui paraît en français en première mondiale, dans la remarquable collection de « Romans étrangers » des Presses de la Renaissance... L'auteur, Chet Raymo, est un Américain tout à fait inconnu, dont l'éditeur nous apprend seulement qu'il est né en 1936, qu'il est marié depuis trente-trois ans, qu'il a publié son premier roman – *Dans les griffes du faucon* – en 1991, chez Viking, avec un certain succès, qu'il est un scientifique aux talents inhabituels : professeur de physique et d'astronomie dans un collège de Nouvelle-Angleterre, il a publié et illustré plusieurs ouvrages d'astronomie et de géologie, et il tient une rubrique scientifique dans le *Boston Globe*. *Le Nain astronome* est son second roman.

COMMENT peut-il vivre, ce nain un peu monstrueux qui semble échappé d'un conte de Grimm et dont nous allons suivre la vie et les pensées au long d'un roman d'éducation particulièrement original ? Rien de commun avec le « Tambour » de Günter Grass, qui avait, un jour, refusé de grandir pour ne pas faire partie du monde des grandes personnes. Ou avec *le Monde selon Garp*, de John Irving. Ici, Frank-François Bois, ce nain franco-américain de 1,20 mètre, né d'un GI inconnu et d'une mère de seize ans, une Normande prénommée Bernadette, aura toujours été un adulte : considéré dès son plus jeune âge par sa mère comme un frère, un ami, sans les câlins, sans la tendresse, sans souci de son éducation, mais aussi sans un regard pour les défauts de son corps. Déjà amoureux de la beauté des femmes. Et du ciel.

Un extraordinaire portrait d'une femme hors du commun, la très belle Bernadette, la mère du narrateur, qui prend la vie comme elle vient, *« comme s'il s'était agi des épisodes du roman qu'elle était en train de lire »*, qui n'est la proie d'aucun remords, ne se souciant jamais du lendemain, ne regrettant jamais le passé. Qui, décidément, n'est pas une mère comme les autres. Et qui est si belle, si volage, si naturellement séductrice qu'elle saisit sans retenue les hommes qui passent à sa portée, parfois simultanément : un officier des services d'émigration, le vicaire de la cathédrale protestante, un employé de banque du Missouri, etc. Peut-on être amoureux de deux personnes à la fois ? se demande le narrateur : *« Dans le cas de Bernadette, la question ne me paraît pas pertinente : car je ne suis pas certain qu'elle ait aimé aucun des deux. A dire vrai, je ne suis pas certain que Bernadette ait jamais aimé quiconque. C'était une sentimentale qui n'avait pas de temps pour les sentiments. »*


D.R.

Chet Raymo : une vraie découverte.

Bernadette est arrivée en Irlande en 1946 avec un transport de troupes américaines. Passagère clandestine, elle ne sera pas appréhendée, et c'est à Cork que son fils verra le jour. Difforme par suite d'un accident génétique. Ce sont ses amants qui feront l'éducation de Frank, surtout Jack Kelly, l'Irlandais, qui fera découvrir au gamin de six ans le ciel étoilé, immense cascade de miroitement et de silence. Jack Kelly, qui a du ciel une connaissance encyclopédique, qui connaît des douzaines d'histoires sur chaque constellation, qui lui raconte l'histoire du Scorpion et d'Orion, lui montre le Capricorne mi-chèvre, mi-poisson, le Sagittaire mi-homme, mi-cheval, le Verseau porteur d'eau qui porte chance, la Balance, un des seuls éléments non zoologiques du zoo zodiacal. Jack Kelly, père de six filles, dont l'étrange Emma, la mystique, qui entre au couvent, partagée entre l'amour du Christ et sa passion du cinéma.

Enfant brisé, difforme, avorton souffrant, réfugié comme sa mère dans ses lectures, les poèmes de Yeats ou de Gerard Manley Hopkins, ou les romans de Colette, prêt à partir sur la planète du Petit Prince parce qu'elle est à sa mesure, il a appris à s'isoler, conscient du rejet de la laideur de la part de gens qui n'aiment pas qu'on leur rappelle de quels égarements leur race est capable, qui refusent la menace de l'étrangeté (*« Je compris que j'étais différent, que je le serais toujours. Je compris que je resterais toujours un observateur, que j'épierais la beauté comme à travers un télescope, aussi séparé de la possession de ce que je voyais, et de ce que je désirais, que je l'étais des galaxies et des étoiles »*). Repoussé même par la prostituée à qui il montre son argent : *« Dégage, nabot ! »*

Pourtant, il y eut une belle pour épouser le crapaud. Ils se marièrent : eurent-ils beaucoup d'enfants ?... Le conte noir aura une fin heureuse, comme si Chet Raymo, par cet accroc au déterminisme, voulait prouver que même les accidents génétiques ne sont pas une fatalité. Version moderne de *la Belle et la Bête*, ce *Nain astronome*, en mêlant les interprétations scientifiques aux légendes mythologiques et féeriques, révèle des beautés extraordinaires, avec une poésie, une richesse d'images, une simplicité qui nourrissent la trame de ce conte de notre temps. Et aussi une profonde connaissance de l'Irlande, notamment du déclin du pouvoir de la religion. Même si l'on y refuserait encore l'avortement d'un monstre... Comme il arrivera à Bernadette qui, dans l'angoisse de donner le jour à un autre nain, préférera se suicider.

C'EST l'histoire de son enfance, et de sa passion pour le ciel étoilé, de son amour pour la belle Emma, que Frank Bois, le nain de Cork, a mise, justement, dans *Veilles*, un livre qu'il a écrit et dont il attend le premier exemplaire.

Le lecteur est mis dans toutes les confidences par le narrateur lui-même ; il apprend les secrets les plus cachés, il ausculte l'écriture (*« Le lecteur attentif aura deviné, dans le rythme du paragraphe précédent, le roulement de tambour qui annonce un coup de théâtre. Il a raison ! »*). Chet Raymo nous entretient, avec humour, de ses angoisses, mais aussi des contorsions auxquelles l'agent littéraire, l'attachée de presse, le soumettent dans une campagne de lancement et de promotion plus vraie que nature. Quel sera le sort du livre ? Un nain peut-il écrire un chef-d'œuvre ? *« Les premières critiques de* Veilles *sont parues. Tous les dimanches matin depuis trois semaines, je vais à pied jusqu'au kiosque à journaux de Trinity Church ; j'achète le* Times *et l'*Observer, *je les rapporte chez moi, et je les empile près de mon fauteuil. La pile avoisine maintenant 20 centimètres, mais je n'ai toujours pas ouvert les journaux. J'ai peur de ce que je pourrais y trouver. »*

Un conseil. Otez-lui ses angoisses. Lisez *le Nain astronome* de Chet Raymo, l'inconnu ! Vous ne le regretterez pas.

EN POCHE

L'enfer des Buddenbrook

Notre époque serait-elle décadente ? L'interrogation n'a pas cessé de traverser la littérature, notamment depuis que Nietzsche en formula avec force le concept. Thomas Mann l'a placée au centre de ses *Buddenbrook*, roman publié en 1901. En un peu moins de mille pages, ordonnées selon un schéma classique dont on a dit qu'il était apparenté à celui d'une symphonie, l'écrivain étudie impitoyablement la dégénérescence d'une famille de grands bourgeois, dynastie marchande, à travers quatre générations. Lente décomposition sous-tendue par la déliquescence des valeurs, et, déjà, la perte du sens. Avec pour figure maîtresse Hanno, artiste solitaire, héritier en rupture de ban, par qui cette lignée s'interrompra.

La fièvre typhoïde l'emporte – à laquelle il n'oppose qu'une maigre résistance, le vouloir vivre ayant cessé de l'animer. Avant lui, Thomas Buddenbrook, homme d'affaires, aura déjà formalisé le déclin puisqu'il *« reçoit d'un grand sage l'autorisation légale et solennelle de souffrir de ce monde tel qu'il est,... dont on lui démontre à présent qu'il est le pire des mondes imaginables »* grâce à la lecture du *Monde comme volonté et comme représentation*, de Schopenhauer. Nietzsche, Schopenhauer : ne nous méprenons pourtant pas, *les Buddenbrook* ne sont pas un roman philosophique, mais un vaste tableau historique de l'Allemagne du dix-neuvième siècle. Ce livre corrosif, un des classiques de la littérature allemande du siècle, a été victime des autodafés nazis.

Jean-Claude Noye

▶ **Les Buddenbrook,** *de Thomas Mann. Livre de poche, coll. « Biblio », nº 3192.*

• Les *Poésies* de Villon sont disponibles en GF-Flammarion (nº 741) dans une édition bilingue qui obtint le Grand Prix de l'édition critique de l'Académie française.

• *L'Instant fatal*, de Raymond Queneau, précédé de *les Ziaux*, est réédité en « Poésie/Gallimard », avec une préface d'Olivier de Magny et une postface de Georges-Emmanuel Clancier.

• Proche de l'art des troubadours et des trouvères, la *Poésie d'amour du Moyen Age allemand* est offerte au grand public dans une anthologie publiée en 10/18 (nº 2330).

• En « Spiritualités vivantes poche », chez Albin Michel, signalons une initiation à *la Voie soufie* (nº 106), ainsi que deux textes relatifs au bouddhisme : *Sermons sur le zen* (nº 108) et *Dhammapada : les dits du bouddha* (nº 109).

• Journaliste au *Monde*, Jean-Pierre Péroncel-Hugoz met en scène, dans *Villes du Sud*, qui paraît dans la « Petite Bibliothèque Payot » (nº 131), des personnages contrastés, hauts en couleur, croisés, au hasard de quinze ans d'enquête, de Beyrouth à Bogota en passant par Port-au-Prince.

Passage en revues

Histoire, idées, société

« Faut-il avoir peur de la démocratie ? » Sous ce titre volontiers provocant, *le Genre humain* reprend un débat aussi ancien que l'idée démocratique elle-même, mais que l'actualité oblige à reformuler. Le chevalier de Jaucourt, dans l'article « Démocratie » de l'*Encyclopédie*, que cite Maurice Olender dans son éditorial, relevait déjà que, si la démocratie repose sur le principe d'égalité entre les citoyens, l'un des dangers de corruption qui la menacent est ce qu'il nomme *« l'égalité extrême »*, *« lorsque chacun veut être égal à celui qu'il choisit pour lui commander : pour lors, le peuple, ne pouvant souffrir le pouvoir qu'il confie, veut tout faire par lui-même, délibérer pour le Sénat, exécuter pour les magistrats, et dépouiller tous les juges »*. Et Jaucourt, dans la droite ligne de la pensée de Montesquieu, soulignait le risque de voir une tyrannie particulière sortir de cette corruption de la démocratie par son principe même, la tyrannie ochlocrate, celle du gouvernement exercé par la foule et non plus par l'expression des suffrages.

Le Genre humain décrit et analyse les formes contemporaines de cette *« égalité extrême »* et les dangers mortels que cette déviation fait courir à la démocratie dès lors que son égalitarisme se veut sans limite. Norbert Bensaïd analyse, de ce point de vue, les effets du court-circuitage des représentants qu'opère la pseudo-information permanente des foules, *« le mensonge des images vraies »*. Lindsay Waters, décrivant le cas américain, insiste, s'appuyant sur Foucault contre Furet ou Finkielkraut, sur la dérive absolutiste à laquelle aboutirait une sorte de déclaration universelle des valeurs de la démocratie libérale, alors que *« la démocratie organise le combat civique entre des valeurs rivales »* ; *« elle ne procède pas selon un système unique de valeurs et ne prescrit pas celles qui pourraient émerger au sein de son processus »*. Benjamin Farge, jeune normalien, s'intéresse au couple démocratie - défiance du politique tel qu'il semble imprégner l'idéologie majoritaire des lycéens, et lie subtilement la crise du militantisme, le désintérêt civique et le sentiment d'impuissance à une crise des outils linguistiques fournis par l'enseignement et à l'installation d'un discours vague, instable, opposé certes à la massivité inerte de la langue de bois du passé, mais incapable de structurer une description opératoire de la société. (*Le Genre humain*, nº 26, Le Seuil, 206 p., 95 F.)

La section des sciences religieuses de l'Ecole pratique des hautes études publie le quinzième numéro de sa revue *Cinéma. Rites et mythes contemporains*, que dirige Hélène Puiseux. Sous le titre « Science, créateurs, créatures », elle étudie un ensemble de films construits autour du thème de la concurrence entre les dieux et les hommes en matière de création. Thème des pouvoirs démiurgiques de la science, bien sûr, mais aussi de la rupture entre l'homme et le reste du monde animal, du procès fait à la sexualité qui continue à se loger du côté du Mal, du diable, de la punition qui suit immanquablement le rêve des savants de concurrencer la nature. Autant d'images qui militent, de *Dr. Jekyll et Mr. Hyde* à *la Mouche*, de *Planète interdite* à *Rosemary's Baby*, pour le triomphe des normes, sociales, familiales, religieuses, sexuelles, intellectuelles. (*Cinéma. Rites et mythes contemporains*, EPHE/Sciences religieuses, 45, rue des Ecoles, 75005 Paris ; 210 p., 70 F.)

La Révolution française a été, pour l'essentiel, atlantique et occidentale. Elle n'en a pas moins eu des effets importants dans les relations de l'Europe avec la Méditerranée musulmane, à partir de l'expédition de Bonaparte en Egypte en 1798. Le colloque qui s'est tenu à Tunis du 9 au 11 novembre 1989 a permis, parmi les innombrables rencontres suscitées par le Bicentaire, d'apporter des lumières sur un espace peu exploré. Lumières indispensables aussi pour comprendre un monde islamique où se développe une idée de révolution qui semble se situer aux antipodes du modèle français, fondé sur les idées de progrès, de raison et de liberté individuelle.

Réunis par la Société tunisienne d'étude du dix-huitième siècle, les actes de ce colloque s'organisent en trois parties. La première fait le point sur la situation des pays arabo-musulmans à l'époque révolutionnaire. On y montre que, loin d'être un monde clos, l'ensemble musulman appartient à une civilisation de la Méditerranée qui s'inscrit de plein droit dans « l'espace de la Révolution ». La deuxième partie, plus analytique, cherche à repérer les modes de transmission et les répercussions – positives et négatives – des idéaux de la Révolution dans le monde arabe de 1789 à nos jours. Certaines de ces répercussions sont sans surprise, comme l'influence des idées révolutionnaires sur la formation des élites coloniales et, plus tard, sur les principes militants de la décolonisation. D'autres sont plus inédites, comme celle d'André Nouschi qui met en valeur *« le glissement de la fraternité religieuse à celle engendrée par la patrie »* dans la formation du nationalisme arabe, ainsi que le rôle joué par la franc-maçonnerie et par la laïcisation de l'éducation dans la naissance du nationalisme égyptien.

Une troisième partie opère un renversement de perspectives et montre l'importance des images de l'Orient dans la formation des Lumières. Images que l'on aurait tort, au prix d'une vue superficielle et anachronique, de considérer comme totalement négative : le fameux *« despotisme oriental »*... Les interventions de François Berriot, de Denise Brahimi, de Françoise Blechet ou de Mohamed Habib Hamed montrent, au contraire, l'intérêt passionné – même s'il s'y mêle une certaine méfiance à l'égard de l'Islam – qu'éprouvent les hommes des Lumières pour les civilisations de l'Orient, la littérature, l'esthétique. Avant que n'explose l'orientalisme au dix-neuvième siècle, le monde arabe est progressivement passé du statut d'objet exotique à celui d'un univers culturel à la fois autre et voisin. (*La Révolution française et le monde arabo-musulman*, Editions de la Méditerranée-Alif, 3, rue de Hollande, Tunis, 340 p.)

Pierre Lepape

Un dictionnaire « intégral »

Voici un dictionnaire électronique qui ne cherche pas à concurrencer les indispensables dictionnaires de papier, mais en favorise l'utilisation intelligente. Dicologique, c'est son nom, ne prétend pas, en effet, donner de chaque mot de la langue des définitions précises, des exemples d'utilisation, des références étymologiques ou historiques, toutes choses pour lesquelles l'objet imprimé est au moins aussi pratique que l'écran d'ordinateur. En revanche, les jeunes concepteurs de Dicologique utilisent les ressources de l'électronique pour proposer ce qui, en traitement manuel, demanderait des heures ou des années de recherche : les 105 000 mots entrés peuvent engendrer une multitude de synonymes, entrer dans d'innombrables chaînes analogiques, se classer – dans tous les domaines scientifiques et techniques, – entrer dans des listes de rimes, s'organiser en anagrammes, servir à la solution de mots croisés. Un beau travail de linguistique et de logique, simple d'utilisation, à la fois savant et joueur. (Dicologique, accessible sous DOS ou WINDOWS, 890 F., Mémodata, 23, rue des Boutiques, 14000 Caen, tél. 31-95-54-91.)